

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

CINQUIÈME SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT

11-12 GEORGE V (1921)

VOLUME LVIII



OTTAWA
THOMAS MULVEY
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ
1921

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

CINQUIÈME SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT

TABLE DES MATIÈRES

Proclamations.	iii
Journaux de la Chambre des Communes.	1
Index.	1
Liste alphabétique des sénateurs.	41

VOLUME LVIII



OTTAWA
THOMAS MURPHY
IMPRIMERIE DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ

8-4

PROCLAMATIONS

CANADA



DEVONSHIRE.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION

A TTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dixième jour du mois d'août 1920, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, LUNDI LE VINGTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1920, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand'croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand'croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, ce NEUVIÈME jour d'AOÛT, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt, et de Notre Règne la onzième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,

Sous-secrétaire d'Etat.

CANADA

L. H. DAVIES,

Député Gouverneur général.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingtième jour du mois de septembre 1920, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, MARDI LE DEUXIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1920, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre très Fidèle et Bien-aimé Conseiller le Très Honorable Sir Louis Henry Davies, membre de Notre très honorable Conseil Privé, chevalier commandeur de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, juge en chef du Canada et député de Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand'croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand'croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt et de Notre Règne la onzième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,

Sous-secrétaire d'Etat.

CANADA

DEVONSHIRE.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mardi, le deuxième jour du mois de novembre 1920, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, LUNDI, le TREIZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE 1920, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand'croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand'croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt et de Notre Règne la onzième.

Par ordre,

P. PELLETIER,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

CANADA

DEVONSHIRE.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à lundi, le treizième jour du mois de décembre 1920, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentés vous enjoignant, à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-QUATRIÈME jour du mois de JANVIER 1921, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, du de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand'croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand'croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

Δ Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce ONZIÈME jour de DÉCEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt et de Notre Règne la onzième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,

Sous-secrétaire d'Etat.

CANADA

DEVONSHIRE.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-quatrième jour du mois de janvier 1921, à laquelle date, en Notre cité d'Ottawa, vous étiez tenus et obligés d'être présents, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos par et avec l'avis de Notre Conseil Privé pour le Canada que vous et chacun de vous soyez exonérés sous ce rapport, vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés de vous trouver personnellement en Notre dite cité d'OTTAWA, LUNDI, le QUATORZIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour l'expédition des affaires, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notre dit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand'croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand'croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, en Notre dit Dominion, le QUATORZIÈME jour de JANVIER, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt et un, et de Notre Règne la onzième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

No 1.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 14 février 1921.

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, étant la cinquième session du treizième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McMeans,	Tanner,
Beaubien,	Fisher,	Milne,	Taylor,
Béique,	Foster,	Mitchell,	Tessier,
Belcourt,	Fowler,	Mulholland,	Thompson,
Bennett,	Girroit,	Murphy,	Thorne,
Blain,	Godbout,	Nicholls,	Todd,
Blondin,	Gordon,	Planta,	Turriff,
Bostock,	Harmer,	Poirier,	Watson,
Bourque,	King,	Pope,	Webster
Boyer,	Laird,	Power,	(Brockville),
Bradbury,	Lavergne,	Proudfoot,	Webster
Casgrain,	Legris,	Ratz,	(Stadacona),
Chapais,	L'Espérance,	Robertson,	White
Cloran,	Lougheed	Roche,	(Inkerman),
Crosby,	(sir James),	Ross (Middleton),	White
Daniel,	Lynch-Staunton,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
David,	McHugh,	Schaffner,	Wilson,
De Veber,	McLean,	Sharpe,	Yeo.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général dans les termes suivants:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,

OTTAWA, 31 janvier 1921.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, le lundi, 14 février, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

O. M. BALFOUR, capitaine,
Secrétaire militaire en fonction.

A l'honorable
Président du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le Trône,

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes:

A l'occasion de votre retour à vos devoirs parlementaires, je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur la prospérité relative du pays et sur l'absence comparative de ce sentiment de malaise qui a agité d'autres pays moins favorisés que le nôtre. A la suite du mouvement d'expansion des affaires dû à la guerre, une période de réaction était inévitable. Une limitation du crédit ayant pour conséquence une diminution de la production et des affaires, a été universelle, mais sur ce point, le Canada a moins souffert que d'autres contrées et un sentiment de confiance règne partout. Une diminution générale du coût de la vie a commencé et le pays, sauf dans quelques régions peu étendues, a été gratifié d'une abondante récolte.

En dépit de cette gêne dans les affaires, le revenu actuel du Canada s'est bien maintenu et mes conseillers ont été d'avis que certaines taxes, imposées en partie pour arrêter les achats extravagants, ont atteint leur but et pourraient être abolies. En conséquence, à peu d'exceptions près, ces taxes ont été supprimées, libérant ainsi l'industrie et les affaires et encourageant le travail.

Le manque de travail, résultat mondial des conditions auxquelles j'ai fait allusion, bien que moins général au Canada qu'ailleurs, a fait l'objet des études les plus sérieuses. Pour venir en aide aux sans-travail, des mesures ont été prises pour leur procurer un soulagement effectif et on a eu recours à des mesures spéciales pour venir en aide aux soldats sortis du service incapables ou partiellement incapables de travailler. Elles seront soumises à votre approbation.

On fait actuellement une enquête au département du travail sur les systèmes d'assurance pour les sans-travail et de pensions pour le vieillards.

On soumettra à votre sanction l'accord important conclu l'an dernier avec les gouvernements des Colonies Britanniques des Indes Occidentales dans le but de rendre plus suivies les relations commerciales entre le Canada et ces colonies, et d'améliorer les moyens de communication et de relations commerciales.

La première assemblée de la Ligue des Nations a été tenue récemment à Genève. Les représentants de quarante-et-une nations, y compris ceux du Canada, se sont réunis et ont délibéré ensemble dans un esprit d'harmonie qui promet beaucoup pour le succès de cette grande entreprise. On a dû consacrer beaucoup de temps à son organisation; mais d'autres mesures ont été aussi prises ayant pour but de promouvoir la stabilité et la bonne entente dans les rapports internationaux. Une des plus importantes de ces mesures est le projet d'établissement d'une Cour internationale de justice qui sera avant peu soumis à votre approbation.

Mes conseillers sont convaincus que la révision du tarif de la douane s'impose. Afin de se procurer les informations les plus complètes, un comité a fait une enquête générale et a obtenu les vues de tous les gens d'affaires intéressés en cette matière dans chaque province. Les recherches nécessaires à cette fin ont été complétées et les conclusions adoptées dérivant de cette enquête vous seront soumises en temps opportun. Mes conseillers sont d'avis que dans un travail de révision comme celui-ci on ne doit pas perdre de vue les besoins du revenu et que les principes de la protection au travail et aux industries légitimes du Canada, comprenant l'agriculture, qui ont prévalu depuis plus de quarante ans en ce pays, doivent être logiquement maintenus et que les droits de douane imposés à cette fin ne devraient pas être plus élevés que ce qui est essentiel pour assurer des conditions d'existence satisfaisantes parmi la population ouvrière et pour conserver et rendre possible le développement normal des industries dans lesquelles elle est employée.

Un projet de loi pour abroger la Loi de la conservation vous sera soumis des dispositifs existant pour répartir les travaux essentiels de la Commission de conservation entre les départements du Gouvernement que cela concerne. Cette mesure évitera en conséquence un double emploi dans certains services et aura pour résultat une réduction de dépenses sans nuire aux avantages du public.

Un projet de loi vous sera soumis à l'effet d'amender la Loi des élections du Canada et pourvoyant à la révision nécessaire des listes électorales à être employées dans la votation qui sera tenue prochainement dans la province d'Ontario, concernant la Loi de tempérance du Canada.

Des projets de loi relatifs aux droits d'auteurs, à la simplification et à la refonte de la Loi de 1917 concernant les taxes de guerre sur le revenu et les lois l'amendant et des projets de loi relatifs aux recherches scientifiques et autres sujets vous seront soumis.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics pour le dernier exercice fiscal vous seront soumis. Le budget pour le prochain exercice fiscal vous sera mis entre les mains très prochainement, pourvoyant aux besoins des différents services du gouvernement. Ce budget a été préparé en vue de la plus grande économie tout en ayant égard aux obligations du pays et aux exigences du service public, et en prévision de toute restriction possible résultant de l'expansion de la période de la guerre.

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous invitant à donner une étude sérieuse aux importants sujets qui vont attirer votre attention, je prie la Divine Providence de diriger et de faire réussir toutes vos mesures concernant la sécurité, l'honneur et le bien-être de notre souverain et de ce pays.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable Sir James Lougheed présente au Sénat un bill (A) intitulé: "Loi amendant la Loi des Elections fédérales."

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Son Honneur le Président fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il est lu par Son Honneur le Président.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, secondé par l'honorable M. Blondin, il est

Ordonné que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Excellence le Gouverneur général demain.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, secondé par l'honorable M. Blondin, il est

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant le session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, secondé par l'honorable M. Robertson, il est

Ordonné, que conformément à la règle 77, les sénateurs dans les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:—Les honorables MM. Belcourt, Bostock, Daniel, Power, Robertson, Tanner, Watson, Willoughby et l'auteur de la motion, ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs par lui désignés.

Son Honneur le Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints de la bibliothèque du Parlement pour l'année 1920.

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES POUR 1920.

A l'Honorable Président du Sénat.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de l'exercice 1920, au cours duquel ils ont été assignés à leurs fonctions.

Monsieur Alfred D. DeCelles, bibliothécaire général, a pris sa retraite le premier juin dernier après avoir été attaché à la Bibliothèque durant quarante ans, dont cinq comme bibliothécaire adjoint, et trente-cinq comme bibliothécaire général.

Monsieur Martin J. Griffin, bibliothécaire parlementaire, a pris sa retraite le sept juillet dernier après trente-cinq années d'office.

Les Bibliothécaires conjoints se font un devoir de consigner ici à l'adresse de leurs prédécesseurs, qui viennent de terminer ainsi une longue carrière de services distingués, l'expression de leur reconnaissance pour l'aide et les informations précieuses qu'ils en ont reçues à leur entrée en office.

Dans le dernier rapport annuel des bibliothécaires, et, de temps à autre auparavant, il a été fait allusion à l'état d'encombrement de la Bibliothèque, et à la nécessité de la placer dans des conditions de sécurité parfaite, et suffisant à recevoir et classer ses milliers de volumes dont le trop plein est déversé dans les voûtes et chambres du rez-de-chaussée. Cet état de choses se continue et les soussignés sentent vivement que la sécurité et le classement méthodique de leur précieux fonds de livres ne peuvent se réaliser dans les conditions présentes.

Les bibliothécaires expriment leur satisfaction de ce que l'on ait mis à leur disposition deux chambres dans la partie nord du rez-de-chaussée de la nouvelle construction du Parlement. Une de ces chambres a déjà été pourvue par le Ministère des Travaux publics de rayons en acier, et un soulagement provisoire proportionnel résultera de l'installation, à cet endroit, de plusieurs milliers de volumes.

La liste des dons faits à la Bibliothèque, et celles des droits d'auteur enregistrés durant l'année, vous seront transmises avec le présent rapport.

Le catalogue supplémentaire contenant l'énumération des livres achetés au cours de l'exercice est entre les mains des imprimeurs et vous sera soumis sans retard.

Parmi les publications gouvernementales d'intérêt spécial, les soussignés font mention des Dépêches officielles du gouvernement britannique, avec cartes, au sujet de la bataille du Jutland. Plusieurs copies de ces dépêches ont été obtenues.

Il convient aussi de noter les documents contenant les délibérations de la Ligue des Nations, et tout spécialement :

1. Le Journal Officiel.
2. Les Comptes rendus provisoires des procédures de l'Assemblée.
3. Les Procès verbaux des Commissions.
4. Une Série des documents soumis à la considération de l'Assemblée.
5. Le Recueil des Traités et des Engagements Internationaux.

La Bibliothèque a aussi reçu la collection du Très Honorable Joseph Chamberlain des Hansards de la Chambre des Communes d'Angleterre couvrant la période de sa carrière parlementaire. Ces livres ont été gracieusement offerts au gouvernement canadien par le Très Honorable Austen Chamberlain, Chancelier de l'Échiquier.

Dans la Grande-Bretagne comme sur le continent, l'augmentation des prix des matériaux et de la main-d'œuvre, comparée à ceux d'avant-guerre, ont causé une avance notable dans les prix des périodiques, des livres et de la reliure; il s'en suit qu'avec des subventions restées aux chiffres de 1914, les achats de 1920 ont forcément diminué.

Les bibliothécaires visent à tenir la Bibliothèque au courant des travaux qui font autorité sur les sujets de droit et procédure constitutionnels, de sociologie, d'économie politique, d'histoire et autres se rapportant de manière ou d'autre aux travaux du Parlement.

Les règlements établis par le Parlement au sujet des emprunts et de la remise des livres sont clairs et suffisants, mais trop fréquemment on ne se préoccupe pas plus de les enfreindre que de les observer. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que ces infractions constituent un manque de justice vis-à-vis des lecteurs habituels, et un empêchement considérable aux services que la Bibliothèque est appelée à rendre.

Bibliothèque du Parlement,

OTTAWA, 4 février 1921.

Respectueusement soumis,

J. DE L. TACHÉ,

Bibliothécaire général.

M. BURRELL,

Bibliothécaire parlementaire.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la Table.

(Pour liste des dons faits à la Bibliothèque du Parlement voir Documents de la Session, 1921, No 41.)

L'honorable M. Blondin dépose sur la table:—

Rapport du Maître général des Postes pour l'année fiscale expirée le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires 1920, No 24).

Le Sénat s'ajourne.

Dans le dernier rapport annuel... de la place dans les conditions de sécurité... les milieux de volume... les conditions... la sécurité et le classement méthodique de leur travail... se réalisent dans les conditions présentes.

Les bibliothécaires examinent leur satisfaction de ce qui a été fait... position deux chapitres dans la partie nord du rez-de-chaussée de la nouvelle construction du Parlement. Une de ces chapitres a déjà été pourvue par le Ministre des Travaux publics de rayons en bois et un autre est en cours de construction. Pendant l'installation, à cet endroit, de plusieurs milliers de volumes, il faut installer la liste des dons faits à la Bibliothèque et celles des livres à acheter.

Pendant l'année, vous avez transmis avec le présent rapport... M. Lacombe a été nommé bibliothécaire adjoint... de l'exécution est entre les mains des ingénieurs et vous avez soumis... les livres publiés par les gouvernements étrangers, les journaux, les revues, les bulletins des Départements officiels du gouvernement britannique, etc. etc. de la bataille du Jutland. Plusieurs copies de ces documents ont été déposées.

Il convient aussi de noter les documents concernant les déclarations de la Ligue des Nations et tout spécialement:

Le Comité des Travaux publics a été nommé pour examiner les propositions de l'Assemblée... Le Comité des Travaux publics a été nommé pour examiner les propositions de l'Assemblée... Le Comité des Travaux publics a été nommé pour examiner les propositions de l'Assemblée...

L'Assemblée des Travaux publics a été nommée pour examiner les propositions de l'Assemblée... L'Assemblée des Travaux publics a été nommée pour examiner les propositions de l'Assemblée... L'Assemblée des Travaux publics a été nommée pour examiner les propositions de l'Assemblée...

Les bibliothécaires visent à tenir la Bibliothèque au courant des travaux qui sont...

Les travaux effectués par le Parlement au sujet des impôts et de la tenue des livres sont clairs et précis, mais trop fragmentaire et ne se préoccupent pas de les entretenir que de les observer. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que ces indications constituent un manque de justice vis-à-vis des bibliothécaires, et qu'elles ne peuvent être considérées que comme des indications.

Bibliothèque du Parlement
 Ottawa, le 1er février 1921.
 M. BLONDIN

No 2.

JOURNAUX

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 15 février 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McMeans,	Tanner,
Beaubien,	Fisher,	Milne,	Taylor,
Béique,	Forget,	Mitchell,	Tessier,
Belcourt,	Fowler,	Mulholland,	Thompson,
Bennett,	Girroit,	Murphy,	Thorne,
Blain,	Godbout,	Nicholls,	Todd,
Blondin,	Gordon,	Planta,	Turriff,
Bostock,	Harmer,	Poirier,	Watson,
Bourque,	King,	Pope,	Webster
Boyer,	Laird,	Power,	(Brockville),
Casgrain,	Lavergne,	Proudfoot,	Webster
Chapais,	Legris,	Prowse,	(Stadacona),
Cloran,	L'Espérance,	Ratz,	White
Crosby,	Lougheed,	Robertson,	(Inkerman),
Dandurand,	(sir James),	Roche,	White
Daniel,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	(Pembroke),
David,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Wilson,
Dessaulles,	McHugh,	Schaffner,	Yeo.
De Veber,	McLean,	Sharpe,	

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session du Parlement étant lu,

L'honorable M. Webster (Stadacona), secondé par l'honorable M. White (Pembroke), propose :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Bostock, il est

Ordonné que le débat sur ladite motion soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

Mardi, 15 février 1921

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOYD, Président

Les honorables membres

Tanner	McMunn	Donnelly	Barnard
Taylor	Miller	Walter	Bennett
Tessier	Michal	Forger	Belair
Tompson	MacCallum	Forger	Belcourt
Thorne	Murphy	Girvin	Bennett
Todd	Nichols	Geddes	Blain
Turris	Planas	Gordon	Blondin
Watson	Poirier	Harnes	Bostock
Webster	Power	King	Bourque
Brookville	Powder	Laird	Boyer
Webster	Powder	Lavigne	Casparis
Stadson	Proves	Lévesque	Chapman
White	Ross	J. F. Gagnon	Cloutier
(Lakerman)	Robertson	Laurin	Crosby
White	Roche	(Sir James)	Henderson
(Pembroke)	Ross (Middleton)	Leitch	Jarvis
Wilson	Ross (Woodrow)	MacCall	David
Yes	Schiffman	McCarthy	Dorval
	Shupe	McLean	De Vries

Le Sénat du jour... le Gouvernement... l'honorable M. Webster... l'honorable M. White... l'honorable M. Bostock... l'honorable M. Bostock... l'honorable M. Bostock...

No 3.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 16 février 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bennett,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Bourque,
Boyer,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,

De Veber,
Donnelly,
Edwards,
Fisher,
Forget,
Fowler,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Harmer,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed
(sir James),
Lynch-Staunton,
McCall,

McHugh,
McLean,
McMeans,
Milne,
Mitchell,
Mulholland,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Power,
Proudfoot,
Prowse,
Ratz,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),

Schaffner,
Sharpe,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thorne,
Todd,
Turriff,
Watson,
Webster
(Brockville),
White
(Inkerman),
White
(Pembroke),
Yeo.

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Ratz:—

Evelyn Campbell, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Archibald Campbell;

Lillian Florence Ansell, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Ansell;

Helen Greenwood, du village de Lambton, dans le comté de York, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Greenwood;

Lily Maude McCormack, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lorne Osgoode McCormack;

John Holden, Toronto, Ontario, boucher, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes Holden;

Arthur Daughton, Toronto, Ontario, manufacturier de chaudières, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frances Marion Daughton.

Matthew John Scott, du village de Ridgeway, dans le comté de Welland, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Helen Margaret Sewell Scott;

Par l'honorable M. McCall:—

Lily Appleton, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Henry Appleton;

Duncan Macdonald Oxley, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Patricia Sarah Oxley;

Elizabeth Alexander, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Frederick Alexander;

William Gleaves Doyle, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Edith Doyle;

Norah Beatrice McDonald, Bear Line, via Chatham, comté de Kent, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank McDonald;

Alexandre LaRue, Toronto, Ontario, chauffeur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mamie LaRue.

Par l'honorable M. Proudfoot:—

Werden G. Parker, de la ville de Parry Sound, Ontario, comptable, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Parker;

George Elmer Glossop, Ottawa, Ontario, vendeur, demande l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Sarah Ann (Sade) Pye Glossop;

Henry William Maynard, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice Elizabeth Maynard;

Margaret Thorne Acton, Toronto, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Sims Acton.

Par l'honorable M. White (Pembroke):—

Alphonse LeMoynes DeMartigny, Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albertine Dupuis DeMartigny;

Rosetta Hood, Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander Hood;

Albert Edwin Gordon, Toronto, Ontario, marchand de bois, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edna Gertrude Gordon;

Gladys Frances Annie Wheeler Bernard, Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Lee Bernard.

Par l'honorable M. DeVeber:—

Oscar Proulx, Montréal, Québec, collecteur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maria Felligan DeVergne Proulx;

Henry Kropp, Toronto, Ontario, fabricant de papier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Tillie Kropp.

Frank Alexander Staunton, Hamilton, Ontario, hôtelier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Staunton;

Hazel Galbraith, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Galbraith;

John Samuel Bain, Toronto, Ontario, musicien, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel May Bain;

Arthur Ebenezer Sims, de Peterborough, Ontario, boulanger; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fannie Sims.

Par l'honorable M. Taylor:—

John Verner McAree, Toronto, Ontario, journaliste, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Etta Winnefred McAree;

Beatrice Osborne, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Osborne.

Par l'honorable M. Nicholls:—

De Lancing Belmont Campbell, et autres. (Compagnie Fidélité du Canada).

Par l'honorable M. Edwards:—

De la Compagnie James MacLaren (à responsabilité limitée).

L'honorable Sir James Lougheed, du Comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente son premier rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No. 370,

Le mercredi, 16 février 1921.

Le Comité de sélection, chargé de nommer des sénateurs pour faire partie des différents comités permanents de la saison actuelle, a l'honneur de soumettre la liste suivante de sénateurs qui ont été choisis pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:—

COMITÉ CONJOINT DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Le Président du Sénat et les honorables messieurs Bostock, Boyer, Chapais, Godbout, Gordon, Laird, McHugh, McLennan, Poirier, Power C.P., Taylor, Turriff et Webster (Brockville).—14.

COMITÉ CONJOINT DES IMPRESSIONS.

Les honorables messieurs Chapais, Crosby, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Forget, Legris, McCall, McLean, McLennan, Pope, Power C.P., Ratz, Robertson C.P., Sharpe, Thibaudeau, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke).—21.

COMITÉ DES ORDRES PERMANENTS.

Les honorables messieurs Bostock, Fowler, Lavergne, Macdonell, Power C.P., Tanner, Tessier, Willoughby et Yeo.—9.

COMITÉ DES BANQUES ET DU COMMERCE.

Les honorables messieurs Beaubien, Béique, Bennett, Boyer, Casgrain, Curry, Dandurand C.P., Daniel, Edwards, Fisher, Foster, Laird, L'Espérance, Lougheed, Sir James C.C.M.G., C.P., McLennan, McMeans, Nicholls, Planta, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Schaffner, Smith, Tanner, Taylor, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Webster (Brockville) et Willoughby.—32.

COMITÉ DES CHEMINS DE FER, DES TÉLÉGRAPHES ET DES HAVRES.

Les honorables messieurs Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt C.P., Blain, Bostock, Bourque, Bradbury, Casgrain, Crosby, Dandurand C.P., David, Daniel, De Veber, Domville, Donnelly, Edwards, Farrell, Foster, Fowler, Girroir, Godbout,

Gordon, King, Laird, Lavergne, Lougheed, Sir James Ch.C.M.G., C.P., Lynch-Staunton, Maconell, McCall, McHugh, Michener, Milne, Mitchell, Murphy, O'Brien, Poirier, Pope, Power C.P., Robertson C.P., Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Tessier, Thompson, Watson, Webster (Stadacona) et White (Inkerman).—48.

COMITÉ DES BILLS PRIVÉS.

Les honorables messieurs Barnard, Béique, Beith, Belcourt C.P., Bénard, Bostock, Boyer, Cloran, Domville, Edwards, Farrell, Girroir, Godbout, Harmer, Legris, Lynch-Staunton, McHugh, Mulholland, Murphy, Planta, Tanner, Todd et Wilson.—23.

COMITÉ DES FINANCES.

Les honorables messieurs Béique, Bostock, Dandurand C.P., Foster, L'Espérance, Lougheed, Sir James C.C.M.G., C.P., McLean, Michener, Nicholls, Power C.P., Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Smith, Thompson, Watson et White (Inkerman).—16.

COMITÉ DE RÉGIE INTERNE ET DES DÉPENSES IMPRÉVUES.

Son Honneur le Président. Les honorables messieurs Beith, Bennett, Blain, Bostock, Bradbury, Chapais, Daniel, Farrell, Fisher, Gordon, L'Espérance, Legris, Lougheed, Sir James C.C.M.G., C.P., McLean, Michener, Montplaisir, Pope, Power C.P., Prowse, Ross (Middleton), Sharpe, Thompson, Watson et Webster (Brockville).—25.

COMITÉ DES DÉBATS ET DES COMPTES RENDUS.

Les honorables messieurs Blondin, C.P., Bostock, Dandurand, C.P., Forget, L'Espérance, Nicholls, Poirier et Power, C.P.—8.

COMITÉ DES DIVORCES.

Les honorables messieurs Bostock, Daniel, Fisher, Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P., Proudfoot, Ross (Middleton), Tanner, Watson et Willoughby.—9.

COMITÉ DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS.

Les honorables messieurs Beith, Béique, Belcourt C.P., Boyer, Edwards, King, Ross (Middleton) et Smith.—8.

COMITÉ DE L'IMMIGRATION ET DU TRAVAIL.

Les honorables messieurs Beith, Crosby, Dandurand C.P., Dessaulles, McMeans, Nicholls, Prowse, Robertson, C.P. et Sharpe.—9.

COMITÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DES RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA.

Les honorables messieurs Girroir, Milne, Mitchell, Nicholls, Schaffner, Tessier et Thibaudeau.—7.

COMITÉ DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE ET DE L'INSPECTION DES ALIMENTS.

Les honorables messieurs Belcourt C.P., Bourque, Daniel, David, De Veber, Edwards, Murphy et Wilson.—8.

COMITÉ D'ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL.

Les honorables messieurs Belcourt C.P., Bénard Dessaulles, Donnelly, Foster Lougheed, Sir James C.C.M.G., C.P., Power C.P., Roche et Yeo.—9.

COMITÉ DES ÉDIFICES ET DES TERRAINS PUBLICS.

Les honorables messieurs Casgrain, Forget, Fowler, Harmer, McLennan, Mulholland, O'Brien, Power C.P. et Watson.—9.

COMITÉ CONJOINT DU RESTAURANT.

Son Honneur le Président, les honorables messieurs Blain, Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P., Sharpe, Thompson, Watson et White (Inkerman).—7.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. McMeans présente au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi amendant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement:—(Voir pages 7 et 8).

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED.

Ordonne qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture.

Le bill est lu la première fois.

Honorable M. McMeens présente au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi amendant le Code criminel de façon à permettre la révision des sentences excessives ou inadéquates."

Ordonne que le bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du succès de son voyage en Europe.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est ordonné que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

Les honorables messieurs: Fisher, Bouches, Sir James, C.C. M.G. C.P., Proctor, Ross, Hargrave, Tanner, Watson et Willoughby.

COMITÉ DE MANUFACTURES ET DE COMMERCE.

Les honorables messieurs: Beaulieu, Bégin, Belmont, C.P., Bogue, Edwards, King, Ross (Middleton) et Smith.

COMITÉ DE COMMERCE ET DE TRAVAIL.

Les honorables messieurs: Harth, Gray, Dandurand, C.P., Desautels, McMeens, Nicholls, Power, Robertson, C.P. et Sharp.

COMITÉ DE COMMERCE ET DE RELATIONS COMMERCELES DU CANADA.

Les honorables messieurs: Girard, Milne, Mitchell, Nicholls, Schaffner, Tassier et Thibault.

COMITÉ DE LA MANÈGE PUBLIQUE ET DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS.

Les honorables messieurs: Belmont, C.P., Bogue, Daniel, David, De Vaux, Edwards, Murphy et Wilson.

COMITÉ D'ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL.

Les honorables messieurs: Belmont, C.P., Bogue, Desautels, Donnelly, Foster, Harth, Sir James, C.C. M.G. C.P., Power, C.P., Ross et Taylor.

COMITÉ DES REVENUS ET DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

Les honorables messieurs: Cameron, Fargus, Jewler, Macdonald, Mitchell, Power, Ross et Watson.

No 4.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 17 février 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	McCall,	Ross (Middleton),
Beaubien,	Domville,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Béique,	Donnelly,	McLean,	Schaffner,
Beith,	Edwards,	McMeans,	Sharpe,
Belcourt,	Fisher,	Milne,	Tanner,
Bennett,	Forget,	Mitchell,	Taylor,
Blain,	Fowler,	Montplaisir,	Tessier,
Blondin,	Girroit,	Mulholland,	Thorne,
Bostock,	Godbout,	Murphy,	Todd,
Bourque,	Gordon,	Nicholls,	Turriff,
Boyer,	Harmer,	Planta,	Watson,
Casgrain,	King,	Poirier,	Webster
Chapais,	Laird,	Pope,	(Brockville),
Cloran,	Lavergne,	Power,	White
Crosby,	Legris,	Proudfoot,	(Inkerman),
Dandurand,	L'Espérance,	Prowse,	White
Daniel,	Lougheed,	Ratz,	(Pembroke),
David,	(sir James),	Robertson,	Yeo.
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Roche,	

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Bennett:—

Albert Harding, Guelph, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Harding;

Fergus McKee, Toronto, Ontario, agent des manufacturiers; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Emely McKee.

Dorothy Score, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Andrew Hamilton Score.

Par l'honorable M. Proudfoot:—

Annie Maud Bell, Toronto, Ontario, infirmière diplômée; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Garland Bell;

Walter E. Sloan Toronto, Ontario, joaillier; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Frances, Sloan;

Frederick Orford, Toronto Ontario courtier en immeuble; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian Grace Orford,

Mamie McKillop, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Charles McKillop;

Ernest Alfred Ballard, Toronto, Ontario; demande que l'avis publié pour obtenir un bill de divorce, lors de la dernière session du Parlement soit considéré suffisant et d'être dispensé de faire de nouvelles publications.

Par l'honorable M. Gordon:—

John Graham, de la ville d'Oshawa, Ontario, électricien; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Graham.

Par l'honorable M. De Veber:—

Gertrude Gladys Vernon, Toronto, Ontario, commis; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roy Clinton Vernon.

Par l'honorable M. Watson:—

William Herbert Wales Edward, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Olga Lillian Edward.

Par l'honorable M. Proudfoot:—

George Herbert Wood (*North American Trust Company of Canada*).

Par l'honorable M. Sharpe:—

Edmund Taylor (*Slave River Railway Company*).

La lecture des ordres du jour est appelée.

Avec la permission du Sénat,

Le troisième item est pris en considération.

Le Sénat, en conséquence, prend en considération le rapport du Comité de sélection nommé pour choisir les sénateurs devant faire partie des divers comités permanents durant la présente session.

Il est proposé, que ledit rapport soit adopté maintenant.

Sur motion en amendement, il est

Ordonné que le nom de l'honorable M. David soit substitué à celui de l'honorable M. Godbout sur le Comité des bills privés, et que ledit rapport soit modifié en conséquence.

Ledit rapport, tel qu'amendé, est adopté.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable Sir James Loughed, il est

Ordonné que les sénateurs désignés dans le rapport du Comité de sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans ledit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront renvoyés de temps à autre et pour faire rapport; et le Comité des ordres permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents lorsque requis; et aussi que le Comité de régie interne et comptes imprévus ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle Son Honneur le Président n'est pas appelé à agir par la *Loi du Service civil*, et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion
 pour un amendement à son Excellence le Gouverneur général
 tel que renvoyé par son Excellence le Gouverneur général.
 Cet amendement est le suivant : (Voir pages 7 et 8.)
 Après débat.
 L'Excellence le Gouverneur général M. Crozier dit qu'il est
 ordonné que la suite du débat sur ledite motion soit renvoyée à demain.
 Conformément à l'ordre du jour, le bill (A) intitulé "loi amendement la loi des
 élections fédérales" est lu et adopté.
 Conformément à l'ordre du jour, le Sénat se sépare à 4 heures.
 Le Sénat se sépare à 4 heures.

Par l'honorable M. Mackenzie
 John Mackenzie, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi
 pour donner à son mariage avec Mary Graham.

Par l'honorable M. De Veber
 Gertrude Gladys Vernon, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi
 pour donner à son mariage avec Roy Clinton Vernon.

Par l'honorable M. Watson
 William Herbert Wake, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi
 pour donner à son mariage avec Olga Lilian Edward.

Par l'honorable M. Crozier
 George Herbert Wood (North American Trust Company of Canada).

Par l'honorable M. Sharpe
 Edmund Taylor (Shore River Railway Company).

La lecture des ordres du jour est achevée.
 Avec la permission du Sénat.
 Le troisième item est pris en considération.
 Le Sénat, en considération de la nature du rapport du Comité de sénateurs
 nommé pour choisir les sénateurs devant faire partie des sénateurs permanents
 durant la présente session.

Il est proposé que ledit rapport soit adopté maintenant.
 Sur motion en amendement, il est
 résolu que le nom de l'honorable
 M. Gubbins sur le nom de l'édifice soit mentionné en son lieu et place.

Ledit rapport est adopté.
 Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable Sir James Langford, le Sénat
 ordonne que les sénateurs députés au Sénat de l'Ontario de l'année dernière
 soient et demeurent membres du Sénat de l'Ontario de l'année présente.
 Conformément à l'ordre du jour, le Sénat se sépare à 4 heures.
 Le Sénat se sépare à 4 heures.

No 5.

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 18 février 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	McCall,	Ross (Middleton),
Beaubien,	Donnelly,	McDonald,	Ross (Moosejaw),
Béique,	Edwards,	McHugh,	Schaffner,
Beith,	Fisher,	McLean,	Sharpe,
Belcourt,	Forget,	McMeans,	Tanner,
Bennett,	Foster,	Milne,	Taylor,
Blain,	Fowler,	Mitchell,	Tessier,
Blondin,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Bostock,	Godbout,	Mulholland,	Thorne,
Bourque,	Gordon,	Murphy,	Todd,
Boyer,	Harmer,	Planta,	Turrit,
Casgrain,	King,	Poirier,	Watson,
Chapais,	Laird,	Pope,	Webster
Cloran,	Lavergne,	Power,	(Brockville),
Crosby,	Legris,	Proudfoot,	White
Dandurand,	L'Espérance,	Prowse,	(Inkerman),
Daniel,	Lougheed	Ratz,	White
David,	(sir James),	Robertson,	(Pembroke),
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Roche,	Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat que le greffier a reçu un certificat de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada pour faire connaître que l'honorable John Anthony McDonald a été appelé au Sénat.

Ledit certificat est lu par le greffier comme suit:—

CANADA,
 MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
 OTTAWA, le 18 février 1921.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du dix-huitième jour de février, A.D., mil neuf cent vingt et un (1921).

John Anthony McDonald, écuyer, de la cité de Shediac, dans la province du Nouveau-Brunswick, comme membre du Sénat dans la province du Nouveau-Brunswick.

H. L. DRAYTON,
Secrétaire d'Etat intérimaire.
 MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
 OTTAWA, le 18 février 1921.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il y a un sénateur qui se présente pour être introduit.

L'honorable John Anthony McDonald est introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Poirier, et il présente le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:—

CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé John Anthony McDonald, dans Notre Province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT.

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, due de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretièrre; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce dix-septième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent vingt et un et de Notre Règne la onzième.

H. L. DRAYTON,

Secrétaire d'Etat intérimaire du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. McDonald s'approche de la Table et prête et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat que l'honorable M. McDonald a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Blain:—

William Henry Coulson, Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Coulson.

Par l'honorable M. De Veber:—

Royland Stanley Morrison, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kathleen Loretta Marie Morrison.

Par l'honorable M. White (Pembroke):—

Ethel Edna Denning, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick G. C. Denning.

Par l'honorable M. White (Inkerman):—

Maria Martin Morel, Montréal, Québec; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Morel.

Par l'honorable M. Bennett:—

William John Bell, de la ville de Walkerville, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Florence Bell.

Par l'honorable M. Fisher:—

Mary Elizabeth Leonard, de la ville de Hanover, dans le comté de Grey, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel C. Leonard.

Par l'honorable M. McHugh:—

La Compagnie du chemin de fer des Mille-Isles.

La Compagnie du chemin de fer d'Oshawa.

Par l'honorable M. Pope:—

Les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, des Territoires du Nord-Ouest.

Les requêtes suivantes sont lues et reçues:—

La Compagnie James MacLaren (à responsabilité limitée), demande l'adoption d'une loi qui augmente son capital-social et son pouvoir d'emprunt.

Lansing Belmont Campbell et d'autres, de Toronto, demandent une charte sous le nom de la Compagnie d'assurance Fidélité du Canada.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.
Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.
Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de la salubrité publique et de l'inspection des aliments, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent de la salubrité publique et de l'inspection des aliments a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, président du Comité permanent des banques et du commerce présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des finances, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Power, du Comité permanent de l'administration du service civil, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent de l'administration du service civil a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Power, du Comité permanent des édifices et terrains publics, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des édifices et terrains publics a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,

Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport. Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Boyer, du Comité permanent de l'agriculture et des forêts, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR BOYER.

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport. Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Dandurand, du Comité permanent du compte-rendu des débats, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent du compte-rendu des débats a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport. Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. McMeans, du Comité permanent de l'immigration et du travail, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent de l'immigration et du travail a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. BLAIN,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Milne, du Comité permanent du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 370.
LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN MILNE,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bostock, Boyer, Chapais, Godbout, Gordon, Laird, McHugh, McLennan, Poirier, Power, Taylor, Turriff et Webster (Brockville), ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres de ladite bibliothèque.

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers de la table, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Chapais, Crosby, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Forget, Legris, McCall, McLean, McLennan, Pope, Power, Ratz, Robertson, Sharpe, Thibodeau, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke), ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Aussi qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le président et les honorables messieurs Blain, Loughheed, Sir James, G.C.M.G., C.P., Sharpe, Thompson, Watson et White (Inkerman), ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

L'honorable sir James Loughheed dépose sur la table:—

Règlements pour le corps canadien d'aviation.

(*Documents parlementaires 1920, No 52*).

Rapport annuel du ministère du Service naval.

(*Documents parlementaires, 1920, No 39*).

Rapport annuel du ministre de l'Agriculture.

(*Documents parlementaires, 1920, No 15*).

Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries.—Marine.

(*Documents parlementaires, 1920. No 21*).

Sur motion de l'honorable M. Bostock, il est

Ordonné qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de faire déposer au Sénat tous documents et lettres échangés depuis 1909 entre le gouvernement canadien et le gouver-

nement britannique, ou entre un ministre, membre ou fonctionnaire du gouvernement canadien et un membre ou fonctionnaire de l'amirauté britannique, ou entre toute personne ou tout fonctionnaire desdits gouvernements ou de ladite amirauté, où se trouvent des détails et renseignements sur les négociations relatives à la question navale et qui ont abouti à la convention arrêtée à la Conférence impériale de 1911, sur le mouvement des navires en dehors de la zone des trois milles, et sur l'établissement de stations navales pour les navires transférés au ministère de la marine du Canada ou achetés pour ce ministère; et de faire également déposer des copies des règlements qui régissent à l'heure présente le mouvement des navires de la marine canadienne.

Ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (A) intitulé: "Loi amendant la Loi des élections générales."

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a), (b) et 63 soient suspendues relativement audit bill.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement. (Voir pages 7 et 8).

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Crosby, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de manière à permettre la revision des sentences excessives et inadéquates", est lu la deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général mardi prochain.

De consentement unanime.

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain, à huit heures de relevé.

nement britannique en outre un ministre, membre ou fonctionnaire du gouver-
nement canadien et un membre ou fonctionnaire de l'armée britannique en outre
toute personne ou tout fonctionnaire desdits gouvernements ou de ladite armée,
ou se trouvent des détails et renseignements sur les opérations relatives à la question
navale et qui ont abouti à la convention sur le commerce des navires établie
sur le mouvement des navires en dehors de la zone des tables navales et sur l'établis-
sment de stations navales pour les navires transatlantiques ministériels de la marine du
Canada en schémas, plans et plans de détail; et de faire également déposer des copies des
régléments qui régissent à l'heure présente le mouvement des navires de la marine
canadienne.

Ordonne que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur
général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.
Avec la permission de Son Excellence le Gouverneur général et de Son Excellence le
Secrétaire d'Etat en chef, lesdits documents ont été déposés au bureau de la Chambre
le 17 février 1871.

Ordonne que le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce des navires
soit imprimé et distribué gratuitement à tous les membres de la Chambre et à tous
les membres du Conseil privé.

Ordonne que le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce des navires
soit imprimé et distribué gratuitement à tous les membres de la Chambre et à tous
les membres du Conseil privé.

Ordonne que le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce des navires
soit imprimé et distribué gratuitement à tous les membres de la Chambre et à tous
les membres du Conseil privé.

Ordonne que le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce des navires
soit imprimé et distribué gratuitement à tous les membres de la Chambre et à tous
les membres du Conseil privé.

No 6.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 22 février 1921.

Huit heures du soir.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McLean,	Schaffner,
Beith,	Fisher,	McMeans,	Tanner,
Belcourt,	Girroir,	Milne,	Taylor,
Bénard,	Godbout,	Montplaisir,	Tessier,
Bennett,	Gordon,	Mulholland,	Thompson,
Blain,	Harmer,	Murphy,	Thorne,
Blondin,	King,	Nicholls,	Todd,
Bostock,	Laird,	Planta,	Turriff,
Bourque,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Boyer,	Legris,	Power,	Webster
Casgrain,	L'Espérance,	Proudfoot,	(Brookville),
Chapais,	Lougheed	Prowse,	White
Crosby,	(sir James),	Ratz,	(Inkerman),
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Robertson,	White
Daniel,	McCall,	Roche,	(Pembroke),
De Veber,	McDonald,	Ross (Middleton),	Yeo.
Donnelly,	McHugh,	Ross (Moosejaw),	

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. McHugh:—

La Compagnie de chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Par l'honorable M. Barnard:—

La *Kettle Valley Railway Company*.

Par l'honorable M. Lynch-Staunton:—

James A. M. Aikens, de Winnipeg, Manitoba, et d'autres, d'autres lieux (*The Canadian Bar Association*).

Par l'honorable M. Nicholls:—

Margaret Marie Cook, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Henry Penman Cook, de Harrah, Washington, E.-U.-d'A.

Mabel Marshall, Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hubert Marshall, de Toronto, Ontario.

Par l'honorable M. Gordon:—

Frederick Harold Walton, d'Ottawa, Ontario, conducteur de tramway; demande l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elsie Rebecca Walton.

Par l'honorable M. Turriff:—

Martin Cuby, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sarah Cuby.

Par l'honorable M. Daniel:—

Richard John Whitley, de Toronto, Ontario, briquetier, demande l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edna Mabel Whitley.

Par l'honorable M. Bennett:—

William Joseph Blowing, de Toronto, Ontario; ouvrier dans les ornements de fer, demande l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ada Alberta Blowing.

William Joseph Blowing, de Toronto, Ontario, ouvrier dans les ornements en fer, demande que la publication d'avis pour demander l'adoption d'un bill de divorce lors de la dernière session soit considérée suffisante et qu'il n'y ait pas de nouveaux avis à la présente session.

Par l'honorable M. White (Inkerman):—

William Barnes Crockett, de Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Annie Lénora Lloyd Crockett.

Par l'honorable M. Prowse:—

Alfred William Wells, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec May Ethel Wells.

Les requêtes suivantes sont lues et déposées:—

Edmund Taylor, et d'autres, de Calgary, Alberta; demandent une charte sous le nom de *The Slave River Railway Company*; et

George Herbert Wood, et d'autres, de Toronto; demandent une charte sous le nom de *North American Trust Company of Canada*.

L'honorable M. Lynch-Staunton, présente au Sénat le bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent."

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de soumettre son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres pour toutes fins, y compris l'audition des témoignages donnés sous serment, concernant les faits allégués dans les pétitions des personnes en instance de divorce.

2. Votre comité recommande aussi que, en conséquence du grand nombre d'avis de demandes de divorces qui ont été donnés, il ait la permission de siéger pendant tous les ajournements du Sénat, et aussi pendant les séances du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

1. Le comité, en conformité de l'ordre de renvoi du 11 février courant, a pris en considération la pétition d'Ernest Alfred Ballard de Toronto, Ontario; demandant que la publication des avis pour faire connaître son intention de demander un bill de divorce, faite à la dernière session du parlement, soit reconnue suffisante pour cette session.

2. Votre comité recommande d'accéder à cette demande à condition qu'on envoie à la partie défenderesse un nouvel avis pour lui faire connaître que le demandeur a l'intention de procéder à l'enquête au cour de la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la table:—

Rapport sur la Loi de l'instruction agricole, 1919-1920.

(*Documents parlementaires, 1921, No 15a*).

Rapport annuel du ministère des Affaires des Sauvages, pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(*Documents parlementaires, 1921, No 27*).

Rapport du ministère des Douanes, commerce maritime pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(*Documents parlementaires, 1920, No 11a*).

Rapport du ministère des Douanes et du Revenu de l'Intérieur concernant les relevés des revenus avec états relatifs aux importations, exportations, des douanes et du revenu de l'intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(*Documents parlementaires, 1921, No 11*).

Etat financier du conseil honoraire consultatif des recherches scientifiques et industrielles du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1921.

(*Documents parlementaires, 1921, No 53*).

Règlements en conformité de la loi des insectes destructeurs et de la peste.

(*Documents parlementaires, 1921, No 55*).

Sur motion de l'honorable M. Turriff, il est
Ordonné qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de faire déposer au Sénat une copie de la nomination des délégués du Canada à l'Assemblée de la Ligue des nations, ainsi qu'une copie des instructions données à ces délégués.

Ordonné que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement. (Voir pages 7 et 8).

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Turrill, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le VENDREDI, 18 février 1921.

RÉSOLU—Qu'un message soit envoyé au Sénat, pour informer Leurs Honneurs que la Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité collectif des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du Comité des impressions, savoir: Messieurs Bowman, Brouillard, Buchanan, Cardin, Charters, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Crowe, Currie, Fontaine, Hocken, Hughes (sir Sam), Keefer, Maclean (Halifax), Michaud, Murphy, Prévost, Richardson, Shaw, Verville, White (Victoria), Wilson (Wentworth), et Wright, agiront à titre de représentants de la Chambre, comme membres dudit comité collectif des Impressions du Parlement.

ORDONNÉ,—Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

ATTESTÉ:—

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le VENDREDI, 18 février 1921.

RÉSOLU—Qu'un message soit envoyé au Sénat, pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a choisi Messieurs Andrews, Béland, Borden (sir Robert), Boyer, Chaplin, Clark (Red-Deer), Cooper, Cronyn, Crothers, Drayton (sir Henry), Foster (sir George), Harold, King, Lapointe, Lemieux, Meighen, Myers, Pardee, Rowell, Sheard et Whidden, pour former un comité chargé d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité collectif des deux Chambres, ayant trait à la Bibliothèque.

ORDONNÉ,—Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

ATTESTÉ:—

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Le Sénat s'ajourne.

No 7.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 23 février 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McLean,	Stanfield,
Beaubien,	Edwards,	McMeans,	Tanner,
Béique,	Fisher,	Milne,	Taylor,
Beith,	Forget,	Mitchell,	Tessier,
Belcourt,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Bénard,	Godbout,	Mulholland,	Thorne,
Bennett,	Gordon,	Murphy,	Todd,
Blain,	Harmer,	Nicholls,	Turriff,
Blondin,	King,	Planta,	Watson,
Bostock,	Laird,	Pope,	Webster
Bourque,	Lavergne,	Power,	(Brockville),
Boyer,	Legris,	Proudfoot,	White
Casgrain,	L'Espérance,	Prowse,	(Inkerman),
Chapais,	Lougheed	Ratz,	White
Crosby,	(sir James),	Robertson,	(Pembroke),
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Roche,	Wilson,
Daniel,	McCall,	Ross (Middleton),	Yeo.
Dessaulles,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	
De Veber,	McHugh,	Schaffner,	

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat que le greffier a reçu un certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie du Canada, pour faire connaître que le Lieutenant-colonel l'honorable John Stanfield a été appelé au Sénat.

Ledit certificat est lu par le greffier comme suit:—

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA,

OTTAWA, le 18 février 1921.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du dix-huitième jour de février, A.D., mil neuf cent vingt et un (1921).

Le lieutenant-colonel John Stanfield, de la ville de Truro, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, comme membre du Sénat pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

H. L. DRAYTON,

Secrétaire d'Etat intérimaire.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il y a un sénateur qui se présente pour être introduit.

L'honorable John Stanfield est introduit entre l'honorable Sir James Loughheed et l'honorable M. Tanner, et il présente le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:—

CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A notre fidèle et bien-aimé lieutenant-colonel John Stanfield, de Truro, dans Notre Province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT.

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposé en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

En FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce dix-septième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent vingt et un et de Notre Règne la onzième.

H. L. DRAYTON,

Secrétaire d'Etat intérimaire du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Stanfield s'approche de la Table et prête et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat que l'honorable M. Stanfield a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. L'Espérance:—

La Compagnie du chemin de fer Québec Central.

Par l'honorable M. Watson:—

La *Manitoba and Northwestern Railway Company*.

Par l'honorable M. McCall:—

La *Dominion Life Assurance Company*.

Par l'honorable M. Béique:—

La *Quebec, Montreal and Southern Railway Company*.

Par l'honorable M. Gordon:—

Jean Grey Holt, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Fortune Holt.

Carman Adams, du township d'Ameliasburg, dans le comté de Prince Edward, Ontario, cultivateur; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maud Adams.

Ivan Ignatius Brazill, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Edna Cole Brazill.

Gertrude May Turner, de Chatham, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Vivian Turner.

Par l'honorable M. McCall:—

George Gourley, de Toronto, Ontario, commis; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ivy Susan Gourley.

Par l'honorable M. McMeans:—

John Edward Kelly, de Toronto, Ontario, pompier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elsie Kelly.

Les requêtes suivantes sont lues et reçues:—

La Compagnie du chemin de fer des Mille-Isles, demande l'adoption d'une loi qui autorise ses directeurs à fixer la date de leur réunion annuelle.

Les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des Territoires du Nord-Ouest, demandent l'adoption d'une loi qui les autorise à emprunter et à prêter de l'argent sur hypothèque ou d'autres garanties.

La Compagnie du chemin de fer d'Oshawa, demande l'adoption d'une loi qui autorise ses directeurs à fixer la date de leur réunion annuelle.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement. (Voir pages 7 et 8).

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Robertson, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

L'honorable M. Staudish a répondu dans la Table et souscrit le serment
 prescrit par la loi devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet et il
 prend son siège comme membre du Sénat
 L'honorable M. Staudish a été élu à un poste de sénateur le 21 février 1887.
 L'honorable M. Staudish a été élu à un poste de sénateur le 21 février 1887.
 L'honorable M. Staudish a été élu à un poste de sénateur le 21 février 1887.

Les requêtes suivantes sont présentées : —

Par l'honorable M. Pélissier : —
 La Compagnie du chemin de fer Québec Central.

Par l'honorable M. Watson : —
 La Manitoba and Northwestern Railway Company.

Par l'honorable M. McCall : —
 La Dominion Wire Rope Company.

Par l'honorable M. Bégin : —
 La Québec, Montreal and Southern Railway Company.

Par l'honorable M. Gordon : —

Jean Gray Holt de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve
 son mariage avec Thomas Horton de Toronto, Ontario.

Gertrude May Turner de Chatham, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui
 dissolve son mariage avec John Vivian Turner de Chatham, Ontario.

Ivan Ignatiev Braxil de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui
 dissolve son mariage avec Mary Edna Cole Braxil.

Gertrude May Turner de Chatham, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui
 dissolve son mariage avec John Vivian Turner de Chatham, Ontario.

Par l'honorable M. McCall : —
 George Gouley de Toronto, Ontario, commissaire demande l'adoption d'une loi qui
 dissolve son mariage avec Ly Susan Gouley de Toronto, Ontario.

Par l'honorable M. McMeane : —
 John Edward Kelly de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui
 dissolve son mariage avec Estelle Kelly de Toronto, Ontario.

Par l'honorable M. Pélissier : —
 La Compagnie de chemin de fer des Mille Lacs demande l'adoption d'une loi qui
 autorise les directeurs à faire dans le territoire annulé.

Par l'honorable M. Pélissier : —
 Les requêtes suivantes sont lues et renvoyées à un autre jour : —

Par l'honorable M. Pélissier : —
 Les requêtes suivantes sont lues et renvoyées à un autre jour : —

Par l'honorable M. Pélissier : —
 Les requêtes suivantes sont lues et renvoyées à un autre jour : —

Par l'honorable M. Pélissier : —
 Les requêtes suivantes sont lues et renvoyées à un autre jour : —

Par l'honorable M. Pélissier : —
 Les requêtes suivantes sont lues et renvoyées à un autre jour : —

Par l'honorable M. Pélissier : —
 Les requêtes suivantes sont lues et renvoyées à un autre jour : —

Par l'honorable M. Pélissier : —
 Les requêtes suivantes sont lues et renvoyées à un autre jour : —

No 8.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 24 février 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLJUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	McLean,	Sharpe,
Beaubien,	Donnelly,	McMeans,	Stanfield,
Béique,	Edwards,	Milne,	Tanner,
Beith,	Fisher,	Mitchell,	Taylor,
Belcourt,	Forget,	Montplaisir,	Tessier,
Bénard,	Girroir,	Mulholland,	Thompson,
Bennett,	Godbout,	Murphy,	Thorne,
Blain,	Harmer,	Nicholls,	Todd,
Blondin,	King,	Planta,	Turriff,
Bostock,	Laird,	Pope,	Watson,
Bourque,	Lavergne,	Power,	Webster
Boyer,	Legris,	Proudfoot,	(Brockville),
Casgrain,	L'Espérance,	Prowse,	White
Chapais,	Lougheed	Ratz,	(Inkerman),
Crosby,	(sir James),	Robertson,	White
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Roche,	(Pembroke),
Daniel,	McCall,	Ross (Middleton),	Wilson,
David,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	Yeo.
Dessaulles,	McHugh,	Schaffner,	

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Ratz:—

James Wood, de Toronto, Ontario, tonnelier; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Martha Wood.

Thomas Edwin William Flower, d'Ottawa, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rose Flower.

Ernest Lillie Montgomery, du village de Madawaska, dans le district de Nipissing, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Coral Catherine Montgomery.

Par l'honorable M. Taylor:—

The Vancouver, Fraser Valley and Southern Railway Company.

Par l'honorable M. Blain:—

La Compagnie d'Express de la Puissance.

Les requêtes suivantes sont lues et déposées sur la Table:—

La *Kettle Valley Railway Company*, demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des débetures pour une somme de \$150,000.

La Compagnie de chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses lignes de chemin de fer.

James A. Aikins, de Winnipeg, Manitoba, et d'autres, d'autres lieux; demandent l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Canadian Bar Association*.

L'honorable M. Dandurand, du Comité permanent du compte-rendu des débats, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 368,

Le JEUDI, 24 février 1921.

Le Comité permanent du compte-rendu des débats a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que M. Thomas Blacklock et M. E. Fortier soient maintenus dans le personnel des sténographes des débats du Sénat durant la session courante aux conditions spécifiées dans le rapport du Comité du compte-rendu des débats du 3 juin 1913.

Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 368,

Le JEUDI, 24 février 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et il a trouvé suffisants les avis donnés dans chaque cas.

La Compagnie James McLaren (à responsabilité limitée), demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter son capital-social et ses pouvoirs d'emprunt.

Lansing Belmont Campbell et d'autres, de Toronto, Ontario, demandant une charte sous le nom de Compagnie d'Assurance Fidélité du Canada.

Les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des Territoires du Nord-Ouest, demandent l'adoption d'une loi qui les autorise à emprunter et à prêter de l'argent sur hypothèque ou d'autres garanties.

James A. Aikins, de Winnipeg, Manitoba, et d'autres, d'autres lieux, demandent l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Canadian Bar Association*.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Sur motion de l'honorable M. David, il est

Ordonné qu'il émane un ordre de cette Chambre pour la production d'un état indiquant quels montants a rapportés dans les différentes provinces du Canada l'impôt sur le revenu au cours de cette dernière année 1920, et combien, de ce chef, il a été perçu des agriculteurs dans chacune desdites provinces.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Règles générales et formules, conformément à la Loi des faillites.
(Documents parlementaires, 1921, No 57).

Règles générales et ordres de la Cour de l'échiquier.
(Documents parlementaires, 1921, No 58).

Conformément à l'ordre du jour le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion:—
Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

La question de concours étant posée sur ladite motion, elle est unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (B) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de manière à pourvoir à la revision des sentences excessives ou inadéquates", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

No 9.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 1^{er} mars 1921.*Huit heures du soir.*

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McMeans,	Stanfield,
Beaubien,	Farrell,	Milne,	Tanner,
Béique,	Fisher,	Mitchell,	Taylor,
Beith,	Foster,	Montplaisir,	Tessier,
Belcourt,	Fowler,	Mulholland,	Thompson,
Bénard,	Girroit,	Murphy,	Thorne,
Bennett,	Godbout,	Nicholls,	Todd,
Blain,	Gordon,	Planta,	Turriff,
Blondin,	King,	Pope,	Watson,
Bostock,	Laird,	Power,	Webster
Boyer,	Lavergne,	Proudfoot,	(Brockville),
Casgrain,	Legris,	Prowse,	White
Chapais,	L'Espérance,	Ratz,	(Inkerman),
Crosby,	Dandurand,	Robertson,	White
Lougheed,	(sir James),	Ross (Middleton),	(Pembroke),
Daniel,	Lynch-Staunton,	Ross (Moosejaw),	Wilson,
David,	McCall,	Schaffner,	Yeo.
De Veber,	McHugh,	Sharpe,	
Donnelly,	McLean,	Smith,	

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Gordon:—

Dora Lucy Bell, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter Hardenbrooke Bell.

Arthur Wilfred Rigby, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Rigby.

James Charles Allward, commis dans les assurances, de Toronto, Ontario, demande d'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Eva Henrietta Allward.

James Henry Bigrow, du village de Monteith, dans le district de Témiscamingue, Ontario, cultivateur; demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Eva May Bigrow.

Par l'honorable M. Ratz:—

Edna Garnet Rabb, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Isaiah Leslie Rabb.

Sherman Talmage Smith, d'Ottawa, Ontario, employé du service civil, demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Beatrice Emily Smith.

Par l'honorable M. Taylor:—

Anna Elizabeth Walker, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Edward Walker.

Par l'honorable M. White (Pembroke):—

Rose Winnifred Smith, actuellement à Kleinburg, dans le comté de York, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec James Smith.

Par l'honorable M. Pope:—

Euroda Edith Webster Perry, du village de North-Hatley, dans le comté de Stanstead, Québec; demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Dana Perry.

Par l'honorable M. Blain:—

Frederick Robert Studholme, de Toronto, Ontario, plombier, demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Orma Sebelle Studholme.

Par l'honorable M. Nicholls:—

Stella Anna Jackson, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec George Edward Jackson.

Par l'honorable M. Smith:—

Rév. E. N. Boyden Taylor et d'autres du Diocèse de Niagara.

Par l'honorable M. Edwards:—

Gilmour & Hughson, (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Chapais:—

Le Crédit Foncier Franco-Canadien.

Par l'honorable M. Proudfoot:—

Robert Frank Massie et d'autres. (Standard Insurance Company).

Par l'honorable M. Sharpe:—

La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Ross (Middleton):—

La *Maritime Coal, Railway and Power Company, Limited*.

Les requêtes suivantes sont lues:—

La Compagnie du chemin de fer Québec Central, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines lignes de chemin de fer dont la construction est autorisée.

La Manitoba & Northwestern Railway Company, demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire une émission de valeurs pour la construction de certaines voies de chemin de fer autorisées.

La Dominion Life Assurance Co., demande l'adoption d'une loi qui abroge l'article 13 du chapitre 95 des statuts de 1889 relatif à la distribution des profits.

La Quebec, Montreal and Southern Railway Company, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa ligne de chemin de fer.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 661,

Le jeudi, 24 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement à la pétition de Frank Alexander Staunton, de la cité de Hamilton, dans la province d'Ontario, hôtelier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Gertrude Staunton, de la cité de La Porta, dans l'Etat de l'Indiana, un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 661,

Le jeudi, 24 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Relativement à la pétition de William John Bell, de la ville de Walkerville, dans la province d'Ontario, boulanger; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ethel Florence Bell, actuellement de la ville d'Orillia, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire l'honoraire exigé par la règle 140 moins \$25.00 pour les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 661,

Le jeudi, 24 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

1. Votre comité, en conformité de l'ordre de renvoi du 22 février courant, a pris en considération la pétition de William Joseph Blowing de Toronto, Ontario; demandant que la publication des avis pour faire connaître son intention de demander un bill de divorce, faite à la dernière session du parlement, soit reconnue suffisante pour la présente session.

2. Votre comité recommande d'accéder à cette demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour, pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 661,

Le jeudi, 24 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement à la pétition de John Graham, de la ville d'Oshawa, Ontario, électricien; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Mary Graham, de ladite ville, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité a pris en considération le rapport 112 du Comité permanent des divorces de la dernière session, adopté la 28 juin 1920, recommandant au Sénat et au Comité des divorces de la présente session de vouloir bien acquiescer, à la demande du pétitionnaire de continuer l'enquête commencée à la dernière session sans exiger de nouvelles publications d'avis, pour faire connaître son intention de demander au Parlement l'adoption d'un bill de divorce.

2. Votre comité approuve ledit rapport et recommande au Sénat de l'autoriser à poursuivre l'enquête sur les faits allégués dans ladite pétition.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport. Ledit rapport est alors adopté sur division.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 661,

Le jeudi, 24 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Relativement à la pétition de William Herbert Wales Edward, de la cité de Toronto, Ontario, gérant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve le mariage qu'il a contracté avec Olga Lillian Edward, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité a pris en considération le rapport 113 du Comité permanent des divorces de la dernière session, adopté par le Sénat le 26 juin, recommandant au Sénat et au Comité des divorces de la présente session de vouloir bien acquiescer à la demande du pétitionnaire de continuer l'enquête commencée à la dernière session, sans exiger la publication de nouveaux avis pour faire connaître son intention d'obtenir du Parlement un bill de divorce.

2. Votre comité approuve ledit rapport et recommande au Sénat de l'autoriser à poursuivre son enquête sur les faits allégués dans ladite pétition.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté sur division.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Etat manuel et détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées au ministère du Secrétaire d'Etat depuis le 27 février 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 59).

Rapport du ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires 1921, No 23).

Rapport sommaire de la Division des Mines du ministère des Mines, 1919.

(Documents parlementaires, 1921, No 26a).

Etat indiquant le nombre de naturalisations, en conformité de la loi des sauvages, entre le 1er avril 1920 et le 18 février 1921.

(*Documents parlementaires, 1921, No 61*).

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette officielle* entre le 5 février et le 31 décembre 1920, en conformité des dispositions de l'article 77 du chapitre 20 de la Loi des terres fédérales. Ch. 20, 7-8 Edouard VII.

(*Documents parlementaires, 1921, No 62*).

Décrets en conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 5 février 1919 et le 31 décembre 1920, en conformité des dispositions de l'article 19 du chapitre 10, 1-2 George V, "Loi des Réserves forestières et des Parcs".

(*Documents parlementaires, 1921, No 63*).

Décrets en conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 5 février et le 31 décembre 1920, en conformité des dispositions de la Loi de la conservation des oiseaux migrateurs.

(*Documents parlementaires, 1921, No 64*).

Rapport du ministère de la Milice et de la Défense, pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(*Documents parlementaires 1921, No 36*).

Ordres généraux de la Milice; nominations, promotions et mises à la retraite, dans la milice canadienne et la force expéditionnaire canadienne, entre le 2 février 1920 et le 1er février 1921, aussi les ordres de routine de la force expéditionnaire canadienne promulgués entre le 23 février et le 21 septembre 1920. (La publication a cessé à cette date).

(*Documents parlementaires, 1921, Nos 64, 84 et 66*).

Décrets du conseil en conformité des dispositions de l'article premier de la Loi concernant la mise en exécution des traités de paix entre Sa Majesté et certains états. (Traité de paix (Allemagne) 1920, Décret tel que modifié).

(*Documents parlementaires, 1921, No 60*).

L'honorable Sir James Lougheed, présente au Sénat le bill (D) intitulé: "Loi concernant la Commission de contrôle du lac des Bois".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Son Honneur le Président présente au Sénat la communication suivante du greffier au sujet de la traduction des débats.

BUREAU DU GREFFIER,

OTTAWA, 1er mars 1921.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre une communication de M. A. Potvin, au sujet de la traduction des débats du Sénat de l'anglais en français et du français en anglais.

J'ai l'honneur d'être

monsieur

Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,

A Son Honneur,

Le Président du Sénat.

OTTAWA, le 25 février 1921.

Cher monsieur,—Comme il a été dit dans notre récente conversation, je suis prêt à traduire les débats du Sénat, le texte anglais en français et le texte français en anglais, à corriger les épreuves et les revises, pour la somme de quatre mille dollars pour chaque session du Parlement.

Ce travail comprend la préparation de l'index français des débats du Sénat.

Si à aucune session, les débats dépassent mille pages en petit texte, je devrai recevoir une somme additionnelle de une piastre et vingt-cinq cents, pour chaque page en dessus de mes mille pages.

La traduction devra être terminée au plus tard, deux semaines après la clôture de chaque session du Parlement, et tout l'ouvrage devra être terminé au plus tard, deux semaines après la réception des dernières épreuves du bureau de l'imprimerie.

Si dans le cours de la même année, il y avait une deuxième session du Parlement, je traduirai les débats de cette dernière session au taux de trois dollars et soixante-et-quinze cents par page.

J'ai l'honneur d'être
monsieur

Votre obéissant serviteur,

AD. POTVIN.

Au greffier du Sénat,
Ottawa.

Ordonné que ladite communication soit référée au Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

VENDREDI 25 février 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé M^M. Anderson, Douglas (Strathcona), Stewart (Hamilton), Armstrong (Lambton), Whidden, Nesbitt, Tobin, Lapointe et Maharg pour assister M. l'Orateur dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts des Communes, et pour agir en qualité de membres d'un comité conjoint des deux Chambres pour prendre charge du restaurant.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé: "Loi amendant la Loi des élections fédérales", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, et ils sont comme suit:—

1. Page 2, ligne 16.—Après le mot "revision", insérer ce qui suit comme alinéa (c):—

"(c) Dans la ville d'Aylmer et dans la cité de Peterborough, les listes des électeurs sont les listes électorales telles que définitivement revisées et achevées pour la dernière élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada dans les districts électoraux de Elgin-Est et de Peterborough-Ouest respectivement; le directeur général des élections doit transmettre quatre exemplaires de chacune desdites listes à l'officier-

rapporteur des districts électoraux où sont respectivement situées ladite ville et ladite cité, et lesdits officiers-rapporteurs doivent respectivement fournir deux exemplaires desdites listes aux officiers reviseurs de ladite cité et de ladite ville. Les officiers reviseurs doivent rectifier lesdits exemplaires et remettre ou expédier à chaque sous-officier-rapporteur, selon les prescriptions de la règle 20 de l'Annexe A de l'article 32, un exemplaire corrigé des listes de son arrondissement de scrutin, et envoyer l'autre exemplaire rectifié à l'officier-rapporteur, au plus tard le douzième jour avant le scrutin."

2. Page 2, ligne 17.—Retrancher "(c)" et insérer "(d)".

3. Page 2, ligne 24.—Retrancher "(d)" et insérer "(e)".

4. Page 2, ligne 31.—Retrancher "(e)" et insérer "(f)".

5. Page 22, ligne 33.—A la fin de la clause, insérer ce qui suit comme alinéa (g):—

"(g) Les dispositions suivantes s'appliquent, en remplacement des dispositions de l'article 52 de la Loi des élections fédérales:—

"(i) Le sous-officier-rapporteur, le greffier de scrutin, l'un ou l'autre, alternativement, des deux agents ou électeurs représentant les personnes intéressées à favoriser une réponse affirmative, et l'un ou l'autre, alternativement, des agents ou électeurs représentant ceux intéressés à favoriser une réponse négative à la question soumise, et nul autre, sont autorisés à demeurer dans la salle du scrutin durant le scrutin.

"(ii) Au nom des personnes intéressées à favoriser une réponse affirmative à la question soumise, la *Dominion Alliance* (filiale d'Ontario) et le *Ontario Referendum Committee* sont conjointement autorisés à nommer les agents susdits et, dans chaque district électoral, la personne dont les secrétaires de la *Dominion Alliance* (filiale d'Ontario) et du *Ontario Referendum Committee*, respectivement, peuvent conjointement notifier le nom à l'officier-rapporteur, doit faire par écrit toute nomination de ce genre; au nom des personnes intéressées à favoriser une réponse négative à la question soumise, la *Citizens' Liberty League* est admise à nommer les agents susdits, et la personne dont le secrétaire de la *Citizens' Liberty League* susdite peut notifier le nom à l'officier-rapporteur, doit faire toute semblable nomination par écrit dans chaque district électoral.

"(iii) Les noms des secrétaires de la *Dominion Alliance* (filiale d'Ontario), du *Ontario Referendum Committee* ou de la *Citizens' Liberty League* doivent être notifiés au directeur général des élections, qui doit en informer les officiers-rapporteurs, et ces secrétaires peuvent, par la suite, faire les notifications des noms des personnes dans chaque district électoral autorisées à nommer les agents.

"(iv) S'il n'est nommé qu'un seul agent, en vertu des dispositions des paragraphes précédents, pour agir à un bureau de scrutin, au nom, soit des personnes intéressées à favoriser une réponse affirmative ou de celles intéressées à favoriser une réponse négative à la question soumise, cet agent peut choisir un électeur pour agir et alterner avec lui, et s'il n'est pas ainsi nommé d'agents pour agir à un bureau de scrutin, deux électeurs quelconques peuvent agir en qualité d'agents à ce bureau de scrutin au nom de ceux intéressés à favoriser une réponse, soit affirmative ou négative, à cette question, selon le cas; toutefois, un agent nommé de la manière susmentionnée peut, en tout temps, au cours du scrutin, se substituer à l'un ou l'autre des électeurs, ou aux deux électeurs qui se sont chargés d'agir en l'absence d'un agent.

"(v) Tout agent ou électeur agissant sous l'autorité des dispositions ci-dessus doit, lors de son admission au bureau de scrutin, prêter serment de garder le secret sur la réponse faite, aux questions soumise, par un votant qui a marqué son bulletin en sa présence."

Ordonné que lesdits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 10.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 2 mars 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLean,	Stanfield,
Beaubien,	Fisher,	McMeans,	Tanner,
Béique,	Forget,	Milne,	Taylor,
Beith,	Foster,	Mitchell,	Tessier,
Belcourt,	Fowler,	Montplaisir,	Thompson,
Bénard,	Girroir,	Mulholland,	Thorne,
Bennett,	Godbout,	Murphy,	Todd,
Blain,	Gordon,	Nicholls,	Turriff,
Blondin,	Harmer,	Planta,	Watson,
Bostock,	King,	Pope,	Webster
Boyer,	Laird,	Power,	(Brockville),
Chapais,	Lavergne,	Proudford,	White
Cloran,	Legris,	Prowse,	(Inkerman),
Dandurand,	L'Espérance,	Ratz,	White
Daniel,	Lougheed	Robertson,	(Pembroke),
David,	(sir James),	Ross (Middleton),	Wilson,
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Ross (Moosejaw),	Yeo.
De Veber,	McCall,	Schaffner,	
Donnelly,	McDonald,	Sharpe,	
Edwards,	McHugh,	Smith,	

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Gordon:—

Addie Irene Gilbert, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec W. Leighton Gilbert.

George Herbert Stanley Campbell du township de Portland, dans le comté de Frontenac, Ontario, cultivateur; demande l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Annie Eleanor Campbell.

Kenneth Hutchison Dunlop, de Kingston, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Laura Mary Dunlop.

Par l'honorable M. Foster:—

Le très révérend Samuel P. Matheson. (*The General Synod of the Church of England in Canada*).

Par l'honorable M. Belcourt:—

Le révérend Thos. P. Fay et d'autres, d'Ottawa, Ontario.

Les requêtes suivantes sont lues et déposées:—

La *Vancouver, Fraser Valley and Southern Railway Company*, demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire l'acquisition de voies de chemin de fer.

La Compagnie d'Exprès de la Puissance demande l'adoption d'une loi qui autorise l'extension de l'autorisation pour le transport des marchandises et l'augmentation de son capital-social.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le vendredi, 25 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Relativement à la pétition de George Elmor Glossop, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Sarah Ann (Sade) Glossop, de la cité de Toronto, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet d'annuler le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le vendredi, 25 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport Relativement à la pétition de William Gleaves Doyle, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, marchand; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Margaret Elizabeth Paterson Doyle, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son dixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le vendredi, 25 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Relativement à la pétition de Henry William Maynard, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, mécanicien de machines à moteur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Alice Elizabeth Maynard, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire l'honoraire qu'il a payé en présentant sa pétition en conformité de la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des divorces présente son onzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le vendredi, 25 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Relativement à la pétition de Elizabeth Alexander, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec John Frederick Alexander, de ladite cité, chauffeur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 qui exige le paiement d'honoraires.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire l'honoraire exigé par la règle 140.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des divorces, présente son douzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le vendredi, 25 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Relativement à la pétition de Hazel Galbraith, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec William Galbraith, de ladite cité, chauffeur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relative aux honoraires.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire l'honoraire exigé pour présenter une telle pétition.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son treizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le vendredi, 25 février 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Relativement à la pétition de Dorothy Mearuel Score, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'annuler son mariage avec Andrew Hamilton Score, de ladite cité, commis voyageur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande que l'honoraire payé par la pétitionnaire en conformité de la règle 140 lui soit remboursé, moins la somme de \$25 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son quatorzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le mardi, 1er mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Relativement à la pétition de William Henry Coulson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, agent de recouvrement, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Marion Coulson, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. DeVeber présente au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Alexander Staunton".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (B) intitulé: Loi modifiant le Code criminel de manière à permettre la révision des peines excessives et inadéquates.

(En comité.)

Quelques temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gordon fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (C) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Joseph Blowing, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération les amendements apportés par la Chambre des Communes au bill (A) intitulé: "Loi amendant la Loi des élections fédérales".

Lesdits amendements sont adoptés.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes audit bill sans y apporter d'amendement.

Son Honneur le Président informe le Sénat que, en conformité de la règle 103, le greffier du Sénat a déposé sur la Table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

Ordonné que lesdits comptes et pièces justificatives soient renvoyés au Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues.

Le Sénat s'ajourne.

... et l'honorable M. Gordon fait rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture.

Ordonné qu'il soit remis à mercredi prochain.

No 11.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 3 mars 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McDonald,	Smith,
Beaubien,	Edwards,	McHugh,	Stanfield,
Béique,	Farrell,	McLean,	Tanner,
Beith,	Fisher,	McMeans,	Taylor,
Belcourt,	Forget,	Milne,	Tessier,
Bénard,	Foster,	Mitchell,	Thompson,
Bennett,	Fowler,	Montplaisir,	Thorne,
Blain,	Girroir,	Mulholland,	Todd,
Blondin,	Godbout,	Murphy,	Turriff,
Bostock,	Gordon,	Nicholls,	Watson,
Boyer,	Harmer,	Planta,	Webster
Casgrain,	King,	Pope,	(Brockville),
Chapais,	Laird,	Power,	Webster
Cloran,	Lavergne,	Proudfoot,	(Stadacona),
Crosby,	Legris,	Ratz,	White
Dandurand,	L'Espérance,	Robertson,	(Inkerman),
Daniel,	Lougheed	Ross (Middleton),	White
David,	(sir James),	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
Dessaules,	Lynch-Staunton,	Schaffner,	Wilson,
De Veber,	McCall,	Sharpe,	Yeo,

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

OTTAWA, 3 mars 1921.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Sir Louis Davies, agissant comme député du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, le jeudi, 3 mars, à quatre heures, pour sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Assistant du secrétaire du Gouverneur général.

La requête suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Proudfoot:—

Elizabeth Gertrude Connor, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Rosswell Connor.

Les pétitions suivantes sont lues et déposées:—

Le Synode du diocèse de Niagara, demande de ne pas adopter de loi pour le divorce. *Gilmour and Hughson*, (à responsabilité limitée), demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à partager entre ses actionnaires, les profits de la vente d'une certaine propriété.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien, demande l'adoption d'une loi qui abroge le chapitre 85 des Statuts 46 Victoria.

Robert Frank Massie et d'autres, de Toronto, Ontario, demandent une charte sous le nom de *Standard Insurance Company*.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des obligations et d'autres garanties.

La *Maritime Coal, Railway and Power Company*, constituée en corporation par la législation de la Nouvelle-Ecosse demande l'adoption d'une loi qui la déclare compagnie d'utilité publique pour le Canada.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son quinzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le mercredi, 2 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Relativement à la pétition de Alexander LaRue, de la cité du Sault Sainte-Marie, dans la province d'Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Minnie LaRue, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relative aux honoraires.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire le droit exigé par la règle 140 pour présenter une telle pétition, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son seizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ N^o 661,

Le mercredi, 2 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport. Relativement à la pétition de Mary Elizabeth Leonard, de la cité de Brockville, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Samuel C. Leonard, médecin, de la ville de Hanover, province de l'Ontario, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable.

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants à l'exception de la règle 140 qui exige le paiement d'honoraires.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son dix-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le mercredi, 2 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Relativement à la pétition de Maria Martin Morel, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Alfred Morel, de la ville de Farnham, dans ladite province, cigarier, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire l'honoraire parlementaire qu'elle a payé en conformité de la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Règlements additionnels faits en conformité de la Loi du rétablissement des soldats, 1919.

(Documents parlementaires, 1921, No 67).

Rapport du Secrétaire d'Etat, affaires extérieures, pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 34).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: Loi amendant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates, est lu la troisième fois.

Le question est posée de savoir si ce bill, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de William John Bell, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé: Loi concernant la Commission de contrôle du lac des Bois," est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le très honorable Sir Louis Davies, G.C.M.G., juge en chef du Canada, Député-gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable Député-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son orateur,

Le greffier adjoint lit le titre du bill à être sanctionné, comme suit:—

Loi amendant la Loi des élections fédérales".

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier adjoint du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député-gouverneur sanctionne ce bill.

Il plaît au très honorable Député-gouverneur de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Elmer Glossop, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Gleaves Doyle, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Henry William Maynard, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain, à trois heures de relevée.

Le Sénat s'ajourne.

Conformément à l'ordre du jour de hier (D) intitulé: Loi concernant la Commis- sion de contrôle des lois, etc. la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Le Comité permanent se réunira à nouveau à l'heure habituelle le mardi 21.

Le Sénat s'est réuni à l'heure habituelle.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, etc.

No 12

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 8 mars 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	Lynch-Staunton,	Sharpe,
Beith,	Farrell,	McCall,	Smith,
Belcourt,	Fisher,	McDonald,	Stanfield,
Bénard,	Forget,	McLean,	Tanner,
Bennett,	Foster,	McMeans,	Tessier,
Blain,	Fowler,	Mitchell,	Thibaudeau,
Blondin,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Bostock,	Godbout,	Mulholland,	Thorne,
Boyer,	Harmer,	Murphy,	Todd,
Chapais,	King,	Nicholls,	Turriff,
Cloran,	Laird,	Pope,	Webster
Daniel,	Lavergne,	Proudfoot,	(Brockville),
David,	Legris,	Prowse,	White
Dessaulles,	L'Espérance,	Ratz,	(Inkerman),
De Veber,	Lougheed	Robertson,	White
Donnelly,	(sir James),	Ross (Middleton),	(Pembroke),
		Schaffner,	Yeo.

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. DeVeber:—

Samuel James Rothwell (*The Fort Smith Railway Company*).

Par l'honorable M. Boyer:—

Autographic Register Systems, Limited.

Par l'honorable M. Ratz:—

Edith Myrtle Barnes, d'Ottawa, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frederick Horace Barnes.

Harry Tolhurst, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mae Dorothy Tolhurst.

Par l'honorable M. Pope:—

Ernest Joseph Wismer, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Margaret Wismer.

Par l'honorable M. Bennett:—

Mabel Alice Allport, de London, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Charles Wilfrid Allport.

Les requêtes suivantes sont lues et déposées:—

Le très révérend Samuel P. Matheson et d'autres (*The General Synod of the Church of England in Canada*), demandent l'adoption d'une loi qui les autorise à acquérir, détenir et aliéner des biens, et lui donne les pouvoirs d'une société constituée en corporation.

Le révérend Thomas P. Fay, et d'autres, de la cité d'Ottawa, demandent de ne pas adopter de lois autorisant le divorce.

L'honorable M. Blondin présente au Sénat un bill (F) intitulé: "Loi amendant la Loi des Postes".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Réponse à une humble adresse du 23 avril 1920 à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un état de tous les deniers que le gouvernement a dépensés jusqu'à présent relativement au Traité avec l'Allemagne, l'Autriche, le Tchéco-Slovaquie, l'Etat Serbe-Croate-Slovène et la Bulgarie, en spécifiant quel vote a servi jusqu'à date à couvrir ces dépenses, le montant imposé au Canada en vertu de l'article 6 du Traité de la Ligue des Nations, comme étant la part que le Canada doit payer pour se conformer aux termes du Traité.

(*Documents parlementaires, 1921, No 85*).

Réponse à un ordre du Sénat du 20 mai 1920, pour la production de tous les plans et rapports qu'ont soumis les ingénieurs du ministère des Travaux publics à la suite de l'étude topographique qui a été entreprise de la rivière Saskatchewan en vue de déterminer si la navigation pourrait être rendue possible entre le lac Winnipeg et Edmonton.

(*Documents parlementaires, 1921, No 86*).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Alexander Staunton", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le onzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Elizabeth Alexander, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le douzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Hazel Galbraith, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le treizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Dorothy, Mearuel Score, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatorzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de William Henry Coulson, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de William John Bell, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (D) intitulé: "Loi amendant la Loi concernant la Commission de contrôle du lac des Bois", il est Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du quinzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Alexander LaRue, avec les témoignages rendus devant ledit comité", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du seizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mary Elizabeth Léonard, avec les témoignages rendus devant ledit comité", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Maria Martin Morel, avec les témoignages rendus devant ledit comité", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de George Elmer Glossop, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de William Gleaves Doyle, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Henry William Maynard, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Le Sénat s'ajourne.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le neuvième rapport du Comité permanent des divers amendements au projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité. Le dit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dixième rapport du Comité permanent des divers amendements au projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Le dit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le onzième rapport du Comité permanent des divers amendements au projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Le dit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour annonce l'étude en comité général du bill (D) intitulé: "Loi amendant la loi concernant la Commission de montage du chemin de fer de la Nouvelle-Écosse".

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonce la prise en considération du dixième rapport du Comité permanent des divers amendements au projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Le dit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le onzième rapport du Comité permanent des divers amendements au projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Le dit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour annonce la prise en considération du dixième rapport du Comité permanent des divers amendements au projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Le dit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le onzième rapport du Comité permanent des divers amendements au projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Le dit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dixième rapport du Comité permanent des divers amendements au projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Le dit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le onzième rapport du Comité permanent des divers amendements au projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Le dit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour annonce l'étude en comité général du bill (D) intitulé: "Loi amendant la loi concernant la Commission de montage du chemin de fer de la Nouvelle-Écosse".

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonce la prise en considération du dixième rapport du Comité permanent des divers amendements au projet de loi relatif à la loi sur le mariage civil, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Le dit rapport est adopté sur division.

Le Sénat s'ajourne

No 13.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 9 mars 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McHugh,	Stanfield,
Beaubien,	Farrell,	McLean,	Tanner,
Béique,	Fisher,	McMeans,	Tessier,
Beith,	Forget,	Mitchell,	Thibaudeau,
Belcourt,	Foster,	Montplaisir,	Thompson,
Bénard,	Fowler,	Mulholland,	Thorne,
Bennett,	Girroit,	Murphy,	Todd,
Blain,	Godbout,	Nicholls,	Turriff,
Blondin,	Gordon,	Planta,	Watson,
Bostock,	Harmer,	Pope,	Webster
Bourque,	King,	Proudfoot,	(Brockville),
Boyer,	Laird,	Prowse,	Webster
Casgrain,	Lavergne,	Ratz,	(Stadacona),
Dandurand,	L'Espérance,	Robertson,	White
Daniel,	Lougheed	Ross (Middleton),	(Inkerman),
David,	(sir James),	Ross (Moosejaw),	White
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Schaffner,	(Pembroke),
De Veber,	McCall,	Sharpe,	Willoughby,
Donnelly,	McDonald,	Smith,	Yeo.

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées :—

Par l'honorable M. Gordon :—
Compagnie du canal de Montréal, Ottawa et la baie Georgienne.

Par l'honorable M. Ratz :—
Robert Irwin, de Windsor, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Martha Burnett-Irwin.

Sarah Anne King, de la ville de Kingsville, Essex, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Frederick King.

Abbie Jane Harris-Wigle, de la ville de Walkerville, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Purvis Guy Wigle.

Par l'honorable M. White (Pembroke):—

William Gordon Gordon, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Violet Anne Maud Dennis Gordon.

Par l'honorable M. Gordon:—

Percy Christopher Paul, du village de Capreol, district de Nipissing, Ontario, serre-frein; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sadie Velma Eastman Paul.

Par l'honorable M. Barnard:—

John Wilson, du township de Douro, dans le comté de Peterborough, Ontario, cultivateur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Angela Wilson.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son dix-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le mardi, 8 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Frederick Harold Walton, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, conducteur de tramway, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Elsie Rebecca Watson, de la cité de Toronto, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable.

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants à l'exception de la règle 140 qui exige le paiement d'honoraires.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son dix-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 661,

Le mardi, 8 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Martin Cuby, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Sarah Cuby, l'avocat du demandeur a fait connaître au comité que ledit demandeur est mort depuis que l'enquête est commencée.

Votre comité recommande que les droits payés en conformité de la règle 140 soient remboursés aux exécuteurs testamentaires ou à l'administrateur de ces biens. Il n'y a pas de dépenses d'impression ou de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport. Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Décrets du Conseil depuis le 12 août 1920, relatif aux Ministères du service naval.

(*Documents parlementaires, 1921, No 81*).

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son troisième rapport.

Le dit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 368.

Le mercredi, 9 mars 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé au mardi, 19 avril prochain.

Que le délai fixé pour présenter des bills privés soit prolongé au mardi 26 avril prochain.

Que le délai fixé pour recevoir les rapports d'un comité permanent ou d'un comité spécial sur un bill privé soit prolongé au mardi, 10 mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport. Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 368.

Le mercredi, 9 mars 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que les règles ont été observées dans chaque cas.

George Herbert Wood et d'autres, de Toronto, Ontario, demandent une charte sous le nom de *North American Trust Company of Canada*.

La Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles, demande l'adoption d'une loi qui autorise ses directeurs à fixer la date de leur réunion annuelle.

L'Oshawa Railway Company, demande l'adoption d'une loi qui autorise ses directeurs à fixer la date de leur réunion annuelle.

La *Dominion Life Assurance Company*, demande l'adoption d'une loi qui retranche l'article 13 du chapitre 95 des statuts de 1889 relatif à la distribution des profits.

La *Vancouver, Fraser River and Southern Railway Company*, demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir d'autres voies de chemin de fer.

Gilmour and Hughson, Limited, demande l'adoption d'une loi l'autorise à faire la distribution parmi ses actionnaires de la somme acquise par la vente d'une propriété.

Robert Frank Massie et autres, de Toronto, Ontario, demande une charte sous le nom de *Standard Insurance Company*.

Le Très Révérend Samuel P. Matheson (*The General Synod of the Church of England in Canada*), demande l'adoption d'une loi qui donne à cette église le pouvoir d'acquérir, détenir et aliéner des biens et d'avoir tous les droits des compagnies constitués en corporation.

La *Quebec, Montreal and Southern Railway Company*, demande l'adoption d'une loi, qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée.

Le tout respectueusement soumis,

HEWITT BOSTOCK,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Todd présente au Sénat un bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Coulson".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Béique, présente au Sénat un bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

L'honorable M. McCall présente au Sénat un bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Alexander".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

L'honorable M. McCall présente au Sénat un bill (J3) intitulé: "Loi pour faire droit à William Gleaves Doyle".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

L'honorable M. Bennett présente au Sénat un bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à William John Bell".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Bennett présente au Sénat un bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Mearuel Score".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry William Mayrand".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à George Elmer Glossop".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Alexander Staunton", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue, dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (C) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent".

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (D) intitulé: "Loi concernant la Commission de contrôle du lac des Bois".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24a, b et 63, soient suspendues relativement audit bill.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (19) intitulé: "Loi portant modification à la loi de la Cour de l'Echiquier", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

De consentement unanime, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi, le 29 courant à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 14.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 29 mars 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	Michener,	Tanner,
Beaubien,	Donnelly,	Milne,	Tessier,
Béique,	Edwards,	Mitchell,	Thibaudeau,
Beith,	Farrell,	Montplaisir,	Thompson,
Bénard,	Fisher,	Mulholland,	Thorne,
Bennett,	Foster,	Murphy,	Todd,
Blain,	Fowler,	Planta,	Turriff,
Blondin,	Girroit,	Pope,	Watson,
Bostock,	Godbout,	Proudfoot,	Webster
Bourque,	Gordon,	Prowse,	(Brockville),
Boyer,	King,	Ratz,	Webster
Casgrain,	Lavergne,	Robertson,	(Stadacona),
Chapais,	Legris,	Roche,	White
Cloran,	L'Espérance,	Ross (Middleton),	(Inkerman),
Curry,	Lynch-Staunton,	Ross (Moosejaw),	White
Dandurand,	McCall,	Schaffner,	(Pembroke),
Daniel,	McHugh,	Sharpe,	Willoughby,
David,	McLean,	Smith,	Wilson,
Dessaullès,	McMeas,	Stanfield,	Yeo.

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Proudfoot:—

Alice Andrews, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Bowman Andrews.

Esther Annie Vanzant, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Vanzant.

Garnet Louis Davis, Toronto, Ontario; commis-voyageur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Florence Davis.

Willie Hopkinson, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louise Hopkinson.

Par l'honorable M. White (Inkerman):—

Louise Sullivan, Montréal, Québec; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Blake Sullivan.

Susan Lee Johnson Bell, Montréal, Québec; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Harrison Bell.

Par l'honorable M. Blain:—

James Edmond Nixon, d'Ottawa, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Nixon.

John Chalk, Toronto, Ontario, journalier; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Chlak.

Tom Eccles, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Madeline Mary Eccles.

Laura Newson, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Frederick Newson.

W. Gladstone Cook, Toronto, Ontario, imprimeur; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Louise Cook.

Ernest Alfred Ballard, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Daisy Mathilda Ballard.

Emelina Dunsmore, du township de Downie, comté de Perth, Ontario; demande que la publication des avis pour faire connaître son intention de demander un divorce à la dernière session, soit considérée suffisante pour cette session sans qu'il y ait publication de nouveaux avis.

Emelina Dunsmore, du Township de Downie, comté de Perth, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Edmond Dunsmore.

Par l'honorable M. McMeans:—

Hilda Freeman, Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Michael Freeman.

Par l'honorable M. Watson:—

La Western Dominion Railway Company.

La compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.

La Canadian Transit Company.

Par l'honorable M. Blain:—

Charles Grant Anderson et d'autres, de Toronto, d'Ottawa et d'autres lieux (Commonwealth Bank of Canada).

Les requêtes suivantes sont lues et déposées:—

L'Autographic Register Systems, Limited; demande l'adoption d'une loi qui autorise à obtenir des brevets pour le Canada.

Samuel James Rothwell et d'autres, de Winnipeg, Manitoba; demandent l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "The Fort Smith Railway Company".

La Compagnie du chemin de fer de Montréal, à Ottawa et la baie Georgienne; demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de ses travaux.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son vingtième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 9 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Relativement à la pétition de George Gourley, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, commis; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ivy Susan Gourley, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité aussi recommande de rembourser au pétitionnaire les honoraires payés en conformité de la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-et-unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 9 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-et-unième rapport.

Relativement à la pétition de Thomas Edwin William Flower, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, comptable, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Rose Flower, de la ville d'Oshawa, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire l'honoraire exigé par la règle 140, pour présenter une pétition de divorce, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 9 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Relativement à la pétition d'Arthur Ebenezer Sims, de la cité de Peterborough, Ontario, boulanger; demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'annuler son mariage avec Fannie Sims, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire le droit exigé par la règle 140, pour présenter une telle pétition, moins \$105.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 9 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Royland Stanley Morrison, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Kathleen Loretta Marie Morrison, de ladite cité, marqueur sur buanderie à vapeur et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relative au droit à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus que le droit payable en conformité de la règle 140 lui soit remis, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Robertson dépose sur la Table:—

Rapport du Secrétaire d'Etat pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires, 1920, No 29).

Rapport des travaux du ministère des Soldats—Rétablissement dans la vie civile, décembre 1920.

(Documents parlementaires, 1920, No 14).

Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 37).

Rapport annuel du Comité de publication, 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 38).

Rapport du bureau des publications historiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 70).

Etat détaillé des rémissions de droits de douanes et des remboursements faits par le ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(*Documents parlementaires, 1921, No 93*).

Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 22 février 1921, pour une copie de la nomination des délégués du Canada à l'Assemblée de la Ligue des nations, ainsi qu'une copie des instructions données à ces délégués.

(*Documents parlementaires, 1921, No 56*).

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Turriff, il est

Ordonné qu'un ordre du Sénat soit émis pour obtenir un état indiquant:—

1. Quand les services de la société Griffenhagen ont-ils été retenus pour réorganiser les divers ministères de l'administration publique?
2. Combien, à venir jusqu'au 31 décembre 1920, a-t-il été payé à cette société (a) en salaires, (b) en frais de voyage; et (c) en frais d'entretien?
3. Quels sont les fonctionnaires civils qui ont prêté leur concours à la société Griffenhagen? Quels montants leur ont-ils été payés pour ce concours (a) en salaire; (b) en frais de voyage; et (c) en frais d'entretien?
4. Quel montant dû, au 31 décembre 1920, à la société Griffenhagen et aux fonctionnaires qui lui ont prêté leur concours reste-t-il en souffrance?
5. Si le contrat passé avec la société Griffenhagen a été annulé.
6. Dans la négative, doit-il être annulé et quand?
7. Quels sont les ministères qui ont été réorganisés?
8. Le travail de cette société a-t-il été aussi peu satisfaisant que celui de ses prédécesseurs, les messieurs Young et Cie?

L'honorable M. Robertson dépose sur la Table:—

Réponse à l'ordre précédent.

(*Documents parlementaires, 1921, No 100*).

Aussi une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 18 février 1921, pour copie de tous documents et lettres échangés depuis 1909 entre le gouvernement canadien et le gouvernement britannique, ou entre un ministre, membre ou fonctionnaire du gouvernement canadien et un membre ou fonctionnaire de l'amirauté britannique, ou entre toute personne ou tout fonctionnaire desdits gouvernements ou de ladite amirauté, où se trouvent des détails et renseignements sur les négociations relatives à la question navale et qui ont abouti à la convention arrêtée à la Conférence impériale de 1911, sur le mouvement des navires en dehors de la zone des trois milles, et sur l'établissement de stations navales pour les navires transférés au ministère de la marine du Canada ou achetés pour ce ministère; et de faire également déposer des copies des règlements qui régissent à l'heure présente le mouvement des navires de la marine canadienne.

(*Documents parlementaires, 1921, No 101*).

Sur motion de l'honorable M. David, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les montants qu'a rapportés l'impôt sur le revenu dans les différentes provinces du Canada pour l'année 1919.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant la quantité de charbon que les chemins de fer nationaux se sont approprié ou ont confisqué durant 1920 et en janvier et février 1921, et spécifiant en chaque cas la date, le numéro du wagon, la quantité approximative, le nom de l'expéditeur, le nom du destinataire, et l'autorité en vertu de laquelle cette appropriation ou confiscation s'est effectuée.

Son Honneur le Président présente au Sénat la communication suivante du greffier, avec une classification du personnel du Sénat.

Le 21 mars 1921.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus la classification du personnel du Sénat, telle que dressée par la Commission du service civil du Canada.

Cette classification est soumise à l'approbation du Sénat du Canada conformément à l'article 34 du chapitre 12 du statut de 1918 et de la loi qui l'amende, chapitre 10, 1919, 2e session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,

Greffier du Sénat.

A l'honorable PRÉSIDENT du Sénat,
OTTAWA.

LISTE PRÉLIMINAIRE DES POSITIONS AU SÉNAT

Pos. Réf. n°	Nom.	Titre de la classe.	Echelle des traitements.
1.	A. E. Blount.....	Greffier du Sénat.....	\$4,200 et plus
2.	J. C. Young.....	Greffier adjoint du Sénat.....	4,080-4,620
3.	J. G. A. Creighton.....	Greffier en loi du Sénat.....	4,200 et plus
4.	Siméon Lelièvre.....	Deuxième assistant-greffier du Sénat.....	4,080-4,620
<p>Le docteur Roche se porte dissident parce que, d'après l'organisation approuvée par le Sénat, cette position a été considérée d'un grade inférieur à celle de M. Young. Il est d'avis que ce traitement devrait être \$3,600-3,720-3,840-3,960.</p>			
5.	E. J. Chambers.....	Gentilhomme huissier de la verge noire.....	3,840-4,020
6.	J. de St-Denis LeMoine.....	Sergent d'armes.....	2,400-2,880
7.	Harrison Gross.....	Comptable du Sénat.....	2,100-2,700
8.	Arthur Hinds.....	Greffier en chef des comités du Sénat.....	3,480-4,020
9.	Alfred L. Garneau.....	Greffier des journaux français.....	1,800-2,280
10.	W. J. O'Neill.....	Commis de la papeterie.....	960-1,260
11.	Alphonse Roy.....	Sténographe du greffier en loi.....	1,020-1,320
12.	Mlle K. C. O'Brien.....	Commis-sténographe.....	960-1,260
13.	H. D. Gilman.....	Commis-comptable.....	960-1,260
14.	J. A. Choquette.....	Directeur de la poste—Sénat.....	1,800-2,100
15.	T. B. Weston.....	Directeur-adjoint de la poste—Sénat.....	1,320-1,680
16.	Albert Horton.....	Editeur des débats du Sénat.....	3,480-4,020
17.	D. J. Halpin.....	Rapporteur du Parlement—Sénat.....	2,520-3,360
18.	H. H. Emerson.....	Rapporteur du parlement—Sénat.....	2,520-3,360
19.	Louvigny de Montigny.....	Traducteur en chef—Sénat.....	3,480-4,020
20.	J. Bouchard.....	Premier traducteur—Sénat.....	2,940-3,300
21.	R. A. Benoit.....	Premier traducteur—Sénat..... (Prenant effet à compter de la date de la traite de M. J. Bouchard).	2,940-3,300
22.	John Carleton.....	Messager en chef du parlement.....	1,200-1,500
23.	Ernest Bérubé.....	Gardien de la salle de lecture.....	1,200-1,560
24.	C. H. Larose.....	Portier du parlement.....	1,020-1,200
25.	Edward Ashe.....	Concierge du Président.....	1,020-1,200
26.	J. H. Pelletier.....	Messager senior.....	960-1,080
27.	W. D. Perkins.....	Gardien-adjoint de la salle de lecture.....	960-1,200
28.	N. McL. Wood.....	Messager de confiance.....	960-1,200
29.	J. C. Carleton.....	Messager de confiance.....	960-1,200
30.	A. Dallaire.....	Messager de confiance.....	960-1,200
31.	R. Mackie.....	Messager du parlement.....	660-960
32.	T. Gravelle.....	Messager du parlement.....	660-960
33.	C. H. Jones.....	Greffier des journaux anglais—Sénat.....	1,800-2,280

Sur motion de l'honorable M. Daniel, il est

Ordonné que ladite communication soit renvoyée au Comité permanent de la régie interne et de dépenses imprévues du Sénat.

L'honorable M. DeVeber présente au Sénat un bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Galbraith".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Loi amendant la Loi des Postes", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le seizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alexander LaRue, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le seizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Elizabeth Leonard, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dix-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Maria Martin Morel, ainsi que les témoignage pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dix-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick Harold Walton, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Coulson", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Loi concernant la *Quebec Montreal and Southern Company*", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Alexander", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: Loi pour faire droit à William Gleaves Doyle, est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à John William Bell", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Mearuel Score", est, sur division lu la deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry William Maynard", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à George Elmer Glossop", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé par l'ordre du jour pour être étudié en comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (C) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent".

Ordonné qu'il soit remis à jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

Les membres présents sont
L'honorable JOSEPH BOLGER, Président

Les honorables membres

- | | | | |
|-------------|----------------|-------------------|--|
| Barnard, | De Lebot, | Michael, | |
| Brannan, | Donnelly, | Milne, | |
| Béique, | Edwards, | Mitchell, | |
| Bilth, | Farrell, | Moynihan, | |
| Belcourt, | Fisher, | Muldoon, | |
| Bouard, | Forget, | Murphy, | |
| Bennett, | Foster, | Patrick, | |
| Blain, | Fowler, | Pear, | |
| Biondin, | Girard, | Prud'homme, | |
| Bostock, | Godbout, | Quinn, | |
| Bourque, | Gordon, | Roy, | |
| Boyer, | King, | Robertson, | |
| Casgrain, | Laird, | Roché, | |
| Chapais, | Lavoigne, | Ross (Maitland), | |
| Cloran, | Legris, | Ross (Macdonald), | |
| Curry, | L'Esperance, | Schultz, | |
| Dandurand, | Lynch-Stanton, | Shaw, | |
| Daniel, | McCall, | Smith, | |
| David, | McInch, | Stewart, | |
| Dessaulles, | McMeena, | Trotter, | |

Présens.

Les requêtes suivantes sont présentées:

Par l'honorable M. Sharpe—
R. B. Young et autres. (C) A. Ross. (A) Ross. (B) Ross.

Par l'honorable M. Prud'homme—
Christian Wilson. (C) Wilson. (A) Wilson. (B) Wilson. (D) Wilson. (E) Wilson. (F) Wilson. (G) Wilson. (H) Wilson. (I) Wilson. (J) Wilson. (K) Wilson. (L) Wilson. (M) Wilson. (N) Wilson. (O) Wilson. (P) Wilson. (Q) Wilson. (R) Wilson. (S) Wilson. (T) Wilson. (U) Wilson. (V) Wilson. (W) Wilson. (X) Wilson. (Y) Wilson. (Z) Wilson.

No 15.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 30 mars 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	Michener,	Tessier,
Beaubien,	Donnelly,	Milne,	Thibaudeau,
Béique,	Edwards,	Mitchell,	Thompson,
Beith,	Farrell,	Montplaisir,	Thorne,
Belcourt,	Fisher,	Mulholland,	Todd,
Bénard,	Forget,	Murphy,	Turriff,
Bennett,	Foster,	Poirier,	Watson,
Blain,	Fowler,	Pope,	Webster
Blondin,	Girroir,	Proudfoot,	(Brockville),
Bostock,	Godbout,	Prowse,	Webster
Bourque,	Gordon,	Ratz,	(Stadacona),
Boyer,	King,	Robertson,	White
Casgrain,	Laird,	Roche,	(Inkerman),
Chapais,	Lavergne,	Ross (Middleton),	White
Cloran,	Legris,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
Curry,	L'Espérance,	Schaffner,	Willoughby,
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Sharpe,	Wilson,
Daniel,	McCall,	Smith,	Yeo.
David,	McHugh,	Stanfield,	
Dessaulles,	McMeans,	Tanner,	

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Sharpe:—
R. B. Young et autres. (*The Mayo Valley Railway, Limited*).

Par l'honorable M. Proudfoot:—
Christian Wilson Stephens, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Edgar Thompson Stephens.

Joseph Sorton, Toronto, Ontario, électricien; demande l'adoption d'un loi qui dissolve son mariage avec Nellie Doris Whiteley Sorton.

Catherine Rudd, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Clement Rudd.

Eva McRea, de Waubaushene, dans le comté de Simcoe, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan H. S. McRea.

Par l'honorable M. Ross (Middleton):—

Annie Bell Westbeare, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Henry Westbeare.

William Carr, de Toronto, Ontario, journalier; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Carr.

Ada Florence Keenan, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Edward Keenan.

Par l'honorable M. McCall:—

Agnes Robertson, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Roberston.

Par l'honorable M. Prowse:—

Edward George Taylor, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian Pearl Taylor.

Sur motion de l'honorable M. David, il est

Ordonné qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général priant Son Excellence de faire déposer au Sénat toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada relativement à la représentation de ce pays soit au parlement britannique soit au sein d'un conseil, à sa participation dans l'administration de l'empire britannique, à sa contribution aux guerres de l'empire, et à l'établissement d'une marine britannique ou canadienne.

Ordonné que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Robertson dépose sur la Table:—

Décret du conseil, C.P. 856, 21 mars 1921, concernant le contrôle et la direction du Bureau du Haut Commissaire du Canada, à Londres.

(*Documents parlementaires, 1921, No 102*).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Coulson", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Alexander", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à William Gleaves Doyle", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à William John Bell", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Mearuel Score", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry William Maynard", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à George Elmer Glossop", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (F) intitulé: "Loi amendant la Loi des Postes".

(En comité.)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 7.—Après “postales”, insérer “n'excédant pas cent dollars dans chaque cas”.

Ledit amendement est adopté, et

Ledit article, tel que modifié, est adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Girroir, de la part dudit comité, fait rapport que le comité a pris ledit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et a demandé la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié encore en comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E) intitulé: “Loi pour faire droit à Frank Alexander Staunton”, et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

Le vendredi, 18 mars 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, pour rendre à cette Chambre la preuve (etc.) prise devant le comité permanent du Sénat sur le Divorce, auquel a été référée la pétition servant de base au Bill suivant, savoir:—

Bill E (No 24) du Sénat, intitulé: “Loi pour faire droit à Frank-Alexander Staunton.”

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Le Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la Table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (3) intitulé: “Loi constituant en corporation *The Canadian Bar Association*”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (7) intitulé: “Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (14) intitulé: “Loi portant modification de l'Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson, (à responsabilité limitée)”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (22) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (25) intitulé: "Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (26) intitulé: "Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (27) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Québec Central", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (29) intitulé: "Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (30) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 16.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 31 mars 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	McLean,	Tanner,
Beaubien,	Donnelly,	McMeans,	Tessier,
Béique,	Edwards,	Michener,	Thibaudeau,
Beith,	Farrell,	Milne,	Thompson,
Belcourt,	Fisher,	Mitchell,	Thorne,
Bénard,	Foster,	Montplaisir,	Todd,
Bennett,	Fowler,	Mulholland,	Turriff,
Blain,	Girroit,	Murphy,	Watson,
Blondin,	Godbout,	Pope,	Webster
Bostock,	Gordon,	Proudfoot,	(Brockville),
Bourque,	King,	Prowse,	Webster
Boyer,	Laird,	Ratz,	(Stadacona),
Casgrain,	Lavergne,	Robertson,	White
Chapais,	Legris,	Roche,	(Inkerman),
Cloran,	L'Espérance,	Ross (Middleton),	White
Curry,	Lougheed	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
Dandurand,	(sir James),	Schaffner,	Willoughby,
Daniel,	Lynch-Staunton,	Sharpe,	Wilson,
David,	McCall,	Smith,	Yeo.
Dessaulles,	McHugh,	Stanfield,	

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. White (Inkerman):—

Herbert M. Davies, de Sherbrooke, Québec, pharmacien; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Annie Dudley Davies.

Par l'honorable M. Proudfoot, pour l'honorable M. Nicholls:—

John Hurst, de Toronto, Ontario, ouvrier; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec May Hurst.

John Deluce, de la ville de Chapleau, dans le district de Sudbury, Ontario, ingénieur; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Ann Deluce.

Par l'honorable M. Chapais:—

De Charles Jolicoeur, de Beauceville, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux. (La Compagnie de Téléphone Québec Union Electrique).

Les requêtes suivantes sont lues et déposées:—

La *Western Dominion Railway Company*, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer et achever sa voie ferrée.

William John Pulling, de Windsor, Ontario, et d'autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Canadian Transit Company*.

La Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

Charles Grant Anderson, de Toronto, et d'autres, d'ailleurs, demandant une charte sous le nom de *The Commonwealth Bank of Canada*.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Harold Walton".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Tessier propose.—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produite une copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, le Board of Trade, le conseil municipal et la Commission du Port de Québec, depuis la dernière session, relativement à la diversion du commerce du grain du Nord-ouest sur New-York, et au prétendu manquement du gouvernement à achever ses entreprises intéressant les têtes de ligne et le chemin de fer Transcontinental à Québec, ainsi que copie des mémoires adressés au premier ministre sur ces sujets.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. L'Espérance, la suite du débat sur ladite motion est ajournée à mardi prochain.

L'honorable M. Fisher présente au Sénat un bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Leonard".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. McCall présente au Sénat un bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander LaRue".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. White (Pembroke) présente au Sénat un bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Martin Morel".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Galbraith", est, sur division lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (19), intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la cour de l'Echiquier".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (C), intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent" étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis au quinzième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (F) intitulé: "Loi amendant la Loi des Postes".

(En comité.)

La clause 2 est lue et adoptée.

La clause 3 est lue et amendée comme suit:—

Page 1, ligne 25. Biffer tout ce qui suit le mot "contrat" jusqu'à la fin de la clause, et insérer: "et ne doit en aucun cas excéder le montant ordinairement exigé du public."

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.

Le préambule est lu et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gordon fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Avec la permission du Sénat.

Lesdits amendements sont adoptés.

Ordonné que ledit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 17.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 1er avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	McDonald,	Sharpe,
Beaubien,	Donnelly,	McHugh,	Smith,
Béique,	Edwards,	McLean,	Stanfield,
Beith,	Farrell,	McMeans,	Tanner,
Belcourt,	Fisher,	Michener,	Tessier,
Bénard,	Forget,	Milne,	Thibaudeau,
Bennett,	Foster,	Mitchell,	Thompson,
Blain,	Fowler,	Montplaisir,	Thorne,
Blondin,	Girroir,	Mulholland,	Todd,
Bostock,	Godbout,	Murphy,	Turriff,
Bourque,	Gordon,	Poirier,	Watson,
Bradbury,	King,	Pope,	Webster
Casgrain,	Laird,	Proudfoot,	(Brockville),
Chapais,	Lavergne,	Prowse,	Webster
Cloran,	Legris,	Ratz,	(Stadacona),
Curry,	L'Espérance,	Robertson,	White
Dandurand,	Louheed	Roche,	(Inkerman),
Daniel,	(sir James),	Ross (Middleton),	White
David,	Lynch-Staunton,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
Dessaulles,	McCall,	Schaffner,	Willoughby,
			Yeo.

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Chapais:—

La *Montreal Central Terminal Company*.

Par l'honorable M. Fisher:—

Florence Gibb, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Havelock Gibb.

Par l'honorable M. Proudfoot:—

John Lester Davis, de Toronto, Ontario; imprimeur; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roxalena Lovina Faustena Davis.

La requête suivante est lue et déposée:—

R. B. Young, et autres, demandent l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Mayo Valley Railway, Limited*.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son vingt-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 30 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de John Holden, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, boucher; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage d'avec Agnes Holden, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relative aux droits à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande de ne pas accorder le divorce demandé, parceque les allégations contenues dans le paragraphe 5; n'ont pas été suffisamment prouvées.

6. Votre comité recommande en plus, que les droits payables en conformité de la règle 140 soient remboursés au pétitionnaire, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son vingt-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 30 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Edna Garnet Rabb, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Isaiah Leslie Rabb, de ladite cité, barbier-coiffeur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité aussi recommande de rembourser à la pétitionnaire les honoraires payés en conformité de la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son vingt-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 30 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Relativement à la pétition de Ellen Greenwood, du village de Lambton, dans le comté de York, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Alfred Greenwood, de la cité de Toronto, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relative aux droits à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus que le droit payable en conformité de la règle 140 lui soit remis, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son vingt-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 30 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport.

Relativement à la pétition de Duncan Macdonald Oxley, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, vendeur; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Patricia Sarah Oxley, de ladite ville, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son vingt-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 30 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Lillian Florence Ansell, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'annuler son mariage avec Frederick Ansell, actuellement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relative au droit à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande:

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire le droit exigé par la règle 140, pour présenter une telle pétition, moins \$25.00 pour les frais d'impression

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son vingt-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 30 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Stella Anna Jackson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec George Edward Jackson, de ladite cité, cardeur de laine, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son trentième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 30 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport.

Relativement à la pétition d'Evelyn Campbell, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Archibald Campbell, de la cité de Hamilton, tailleur, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son trente-et-unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le Jeudi, 31 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-et-unième rapport.

Relativement à la pétition de Fergus McKee, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, agent de manufacturiers; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Emily McKee, de ladite cité, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son trente-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le Jeudi, 31 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Mabel Marshall, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, commis; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Hubert Marshall, de ladite cité, ouvrier en automobiles, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de loi à cet effet approuvé par votre comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son trente-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le Jeudi, 31 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Margaret Marie Cook, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'annuler son mariage avec Henry Penman Cook, autrefois de ladite cité, ouvrier en automobiles, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son trente-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le Jeudi, 31 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport.

1. Le comité, en conformité de l'ordre de renvoi du 29 mars courant, a pris en considération la pétition d'Emelina Dunsmore, du township de Downie, comté de Perth, Ontario; demandant que la publication des avis pour faire connaître son intention de demander un bill de divorce, fait à la dernière session du parlement, soit reconnue suffisante pour cette session.

2. Votre comité recommande d'accéder à cette demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté sur division.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son trente-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le Jeudi, 31 mars 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Joseph Sorton, de la cité de Toronto, Ontario, électricien; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve le mariage qu'il a contracté avec Nellie Doris Whiteley Sorton, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité a pris en considération le rapport 114 du Comité permanent des divorces de la dernière session, adopté par le Sénat le 28 juin, recommandant au Sénat et au Comité des divorces de la présente session de vouloir bien acquiescer à la demande du pétitionnaire de continuer l'enquête commencée à la dernière session, sans exiger la publication de nouveaux avis pour faire connaître son intention d'obtenir du Parlement un bill de divorce.

2. Votre comité approuve ledit rapport et recommande au Sénat de l'autoriser à poursuivre son enquête sur les faits allégués dans ladite pétition.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté sur division.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son cinquième rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 368,

Le vendredi, 1er avril 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les requêtes suivantes, et a constaté que dans chaque cas, les règles ont été observées.

Edmund Taylor, et d'autres, de Calgary, Alberta; demandent une charte sous le nom de *The Slave River Railway Company*; et

La *Kettle Valley Railway Company*, demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des débetures pour une valeur de \$150,000.

La compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer et terminer sa voie ferrée.

La Compagnie du chemin de fer Québec Central demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer et achever certaines lignes de chemin de fer.

La *Manitoba and North Western Railway Company of Canada* demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des débetures pour la construction de certaines voies autorisées.

La Compagnie d'Exprès de la Puissance demande l'extension de l'autorisation pour le transport des marchandises et l'augmentation de son capital social.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien demande l'adoption d'une loi qui abroge le Statut 46 Vic. Ch. 85.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des débetures et autres valeurs.

La Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour construire et terminer son canal.

La *Western Dominion Railway Company*, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

William John Pulling, de Windsor, Ontario, et d'autres, d'autres lieux, demandent une charte sous le nom de *The Canada Transit Company*.

La Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer et achever ses travaux.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Ordonné qu'il soit déposé sur la Table.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (4), intitulé: "Loi concernant *The Dominion Life Assurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (5), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Fidélité du Canada (*Fidelity Insurance Company of Canada*)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (20), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Mayo Valley Railway, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Galbraith", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19), intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la cour de l'Echiquier", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F), intitulé: "Loi amendant la Loi des Postes", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingtième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Gourley, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-et-unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Edwin William Flower, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Arthur Ebenezer Sims, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Royland Stanley Morrison, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Bar Association*", est lu la deuxième fois, et
Renvoyé au Comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", est lu la deuxième fois, et

Réfééré au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Loi portant modification de l'Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson, (à responsabilité limitée)", est lu la deuxième fois, et

Réfééré au Comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa", est lu la deuxième fois, et

Réfééré au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles", est lu la deuxième fois, et

Réfééré au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*", est lu la deuxième fois, et

Réfééré au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*", est lu la deuxième fois, et

Réfééré au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Québec Central" est lu la deuxième fois, et

Réfééré au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", est lu la deuxième fois, et

Réfééré au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", est lu la deuxième fois, et

Réfééré au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain à huit heures du soir.

No 18.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 5 avril 1921.

Huit heures du soir.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McMeans,	Stanfield,
Beaubien,	Farrell,	Michener,	Taylor,
Béique,	Fisher,	Milne,	Tessier,
Beith,	Forget,	Mitchell,	Thibaudeau,
Belcourt,	Foster,	Montplaisir,	Thompson,
Bénard,	Fowler,	Mulholland,	Thorne,
Bennett,	Girroir,	Murphy,	Todd,
Blain,	Godbout,	Nicholls,	Turriff,
Blondin,	King,	Pope,	Watson,
Bostock,	Laird,	Proudfoot,	Webster
Bourque,	Lavergne,	Prowse,	(Brockville),
Boyer,	Legris,	Ratz,	Webster
Casgrain,	L'Espérance,	Robertson,	(Stadacona),
Chapais,	Lougheed	Roche,	White
Dandurand,	(sir James),	Ross (Middleton),	(Inkerman),
Daniel,	McCall,	Ross (Moosejaw),	White
David,	McDonald,	Schaffner,	(Pembroke),
De Veber,	McHugh,	Sharpe,	Willoughby,
Donnelly,	McLean,	Smith,	Wilson,
		Tanner,	Yeo.

PRIÈRES.

La requête suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Proudfoot:—

Herbert Henry Brown, d'Escuminac, Bonaventure, Québec, marchand; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sophia Béatrice Little Brown.

La requête suivante est lue et déposée:—

Charles Jolicoeur, et autres de Beauceville, province de Québec, et d'autres, d'autres lieux; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "La Compagnie de Téléphone Québec Union Electrique".

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son trente-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 1er avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport.

Relativement à la pétition de John Verner McAree, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, journaliste; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Etta Winnifred McAree, de ladite ville, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son trente-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 1er avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-septième rapport.

Relativement à la pétition de Beatrice Osborne, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Percy Osborne, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relative au droit à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire le droit exigé par la règle 140.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son trente-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 1er avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Rose Winnifred Smith, du village de Kleinburg, dans le comté de York, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec James Smith autrefois de la cité d'Orillia, dans ladite province, fabricant d'outils, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus que le droit payable en conformité de la règle 140 lui soit remis, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son trente-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 1er avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Gertrude Gladys Vernon, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Roy Blenton Vernon, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quarantième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 1er avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarantième rapport.

Relativement à la pétition de Margaret Thorne Acton, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Clarence Sims Acton, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, éditeur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Votre comité recommande en plus, que les droits payables en conformité de la règle 140 soient remboursés au pétitionnaire, mais la somme de \$100.00

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quarante-et-unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 5 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-et-unième rapport.

Relativement à la pétition de John Wilson, du township de Douro, dans le comté de Peterborough, Ontario, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mary (appelée quelquefois Minnie) Angela Wilson actuellement de la cité de Toronto, Ontario, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la publication de l'avis dans deux journaux locaux. L'avis doit être encore publié trois fois en conformité de la règle 136.

3. Votre comité recommande que pendant la durée nécessaire aux trois publications, il soit autorisé à continuer son enquête sur les faits allégués dans la pétition

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport. Ledit rapport est alors adopté sur division.

L'honorable M. McCall présente au Sénat un bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à George Gourley".

Ledit bill est lu la première fois sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. DeVeber présente au Sénat un bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin William Flower".

Ledit bill est lu la première fois sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. DeVeber présente au Sénat un bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Royland Stanley Morrisson".

Ledit bill est lu la première fois sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. DeVeber présente au Sénat un bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ebenezer Sims".

Ledit bill est lu la première fois sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Bostok, il est

Ordonné que les comptes publics du Canada et les volumes 1, 2, 3 et 4 du rapport du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1920 soient référés au comité permanent des finances.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Tessier:—

"Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produite une copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, le Board of Trade, le conseil municipal et la Commission du Port de Québec, depuis la dernière session, relativement à la diversion du commerce du grain du Nord-ouest sur New-York, et au prétendu manquement du gouvernement à achever ses entreprises intéressant les têtes de ligne et le chemin de fer Transcontinental à Québec, ainsi que copie des mémoires adressés au premier ministre sur ces sujets".—étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Harold Walton", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill(G), intitulé: "Loi constituant en corporation *The General Synod of the Church of England in Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 19.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 6 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	Michener,	Tanner,
Beaubien,	Farrell,	Milne,	Taylor,
Béique,	Fisher,	Mitchell,	Tessier,
Beith,	Forget,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Belcourt,	Foster,	Mulholland,	Thompson,
Bénard,	Fowler,	Murphy,	Thorne,
Bennett,	Girroit,	Nicholls,	Todd,
Blain,	Godbout,	Poirier,	Turriff,
Blondin,	Gordon,	Pope,	Watson,
Bostock,	King,	Power,	Webster
Bourque,	Laird,	Proudford,	(Brockville),
Boyer,	Lavergne,	Prowse,	Webster
Bradbury,	Legris,	Ratz,	(Stadacona),
Casgrain,	L'Espérance,	Robertson,	White
Chapais,	Lougheed	Roche,	(Inkerman),
Dandurand,	(sir James),	Ross (Middleton),	White
Daniel,	McCall,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
David,	McDonald,	Schaffner,	Willoughby,
Dessaulles,	McHugh,	Sharpe,	Yeo.
De Veber,	McLean,	Smith,	
Donnelly,	McMeans,	Stanfield,	

PRIÈRES.

La requête suivante est lue et déposée:—

La Montreal Central Terminal Company, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quarante-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 5 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Albert Edwin Gordon, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, marchand de bois; demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'annuler son mariage avec Edna Gertrude Gordon, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quarante-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 5 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-troisième rapport.

Relativement à la pétition d'Arthur LeMoyné, de Martigny, de la cité de Montréal, Québec, éditeur; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Albertine Dupuis, de Martigny, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quarante-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 5 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Jean Grey Holt, de la ville de New Liskeard, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Thomas Fortune Holt, de la cité de Toronto, dans ladite province, dentiste, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quarante-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 5 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Mamie McKillop, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Albert Charles McKillop, de ladite cité, imprimeur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Bar Association*", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé: "Loi concernant Gilmour et Hughson, (à responsabilité limitée)", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier, et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 17.—A la suite du mot "Compagnie", insérer ce qui suit:—

"et nulle distribution de son actif ne doit être effectuée avant qu'elle se soit acquittée de toutes ses obligations ou qu'elle ait pris toutes les dispositions pour s'en acquitter".

Page 1.—A la suite de la clause 2, insérer la clause suivante:—

"3. Après que la distribution de son actif aura été approuvée conformément aux dispositions ci-dessus prescrites, la Compagnie n'aura plus de pouvoir de continuer ses opérations, si ce n'est dans la mesure où l'exigeront la protection de son actif et la distribution susdite".

Ordonné que lesdits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Bostock attire l'attention sur une dépêche du 7 mars 1921, publiée dans le *Citizen*, un journal d'Ottawa, et il demande au gouvernement s'il a l'intention de présenter à cette session une loi qui permette au gouvernement de la Colombie britannique d'empêcher l'importation de liqueurs alcooliques en ladite province, sauf si cette importation se fait par un fonctionnaire dûment autorisé par ledit gouvernement à cette fin.

Sur motion de l'honorable M. Fowler, il est

Ordonné que les honorables MM. Domville, Donnelly, Farrell, Girroir, McLean, McMeans, Ratz, Schaffner, Tessier, Thibaudeau, Turriff, Willoughby et l'auteur de la présente motion, soient constitués en comité spécial pour s'enquérir et faire rapport à discrétion, (1) sur l'opportunité de développer davantage les schistes bitumineux, de fer, de houille et de matière combustible au Canada. (2) Sur la question de savoir si l'on pourrait faciliter davantage au ministère des mines la tâche d'effectuer des recherches aux fins susdites.

Et que ce comité ait, en outre, le pouvoir de faire quérir des personnes, des documents et des dossiers et, subordonné à l'approbation du Sénat, d'employer les commis aux écritures voulus pour mener à bonne fin son enquête.

L'honorable M. Blain, présente un bill (X), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Exprès de la Puissance".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Harold Walton", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Leonard", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander LaRue", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Martin Morel", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4), intitulé: "Loi concernant *The Dominion Life Assurance Company*", est lu la deuxième fois, et

Référent au Comité permanent des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie Fidélité d'Assurance du Canada, (Fidelity Insurance Company of Canada)", est lu la deuxième fois, et

Référent au Comité permanent des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Mayo Valley Railway, Limited*", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Tessier:—

"Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produite une copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, le Board of Trade, le conseil municipal et la Commission du Port de Québec, depuis la dernière session, relativement à la diversion du commerce du grain du Nord-ouest sur New-York, et au prétendu manquement du gouvernement à achever ses entreprises intéressant les têtes de lignes et le chemin de fer Transcontinental à Québec, ainsi que copie des mémoires adressés au premier ministre sur ces sujets".

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Michener. il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Holden, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Edna Garnet Rabb, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du vingt-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ellen Greenwood, avec les témoignages rendus devant ledit comité", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Duncan McDonald Oxley, avec les témoignages rendus devant ledit comité", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Lillian Florence Ansell, avec les témoignages rendus devant ledit comité", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Stella Anna Jackson, avec les témoignages rendus devant ledit comité", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trentième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Herbert Stanley Campbell, avec les témoignages rendus devant ledit comité", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du trente-et-unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Mackenzie, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du trente-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Madal Marshall, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du trente-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Clark, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Après débat, Le Sénat a adjourné.
Les noms de l'honorable M. Michener ont été lus et il est ordonné que les mêmes soient remis à demain.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du trente-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Holden, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du trente-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Edna Garret Rabb, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du trente-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ellen Greenwood, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du trente-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Donald McLeod, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du trente-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Florence, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du trente-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Stella Anna Jackson, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelle la prise en considération du quarantième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Stanley Jackson, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

No 20.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 7 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	Stanfield,	McMeans,
Beaubien,	Edwards,	Michener,	Tanner,
Béique,	Farrell,	Milne,	Taylor,
Beith,	Fisher,	Mitchell,	Tessier,
Belcourt,	Forget,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Bénard,	Foster,	Mulholland,	Thompson,
Bennett,	Fowler,	Murphy,	Thorne,
Blain,	Girroir,	Nicholls,	Todd,
Blondin,	Godbout,	Poirier,	Turriff,
Bostock,	Gordon,	Pope,	Watson,
Bourque,	King,	Power,	Webster
Boyer,	Lair,	Proudfoot,	(Brockville),
Bradbury,	Lavergne,	Prowse,	White
Casgrain,	Legris,	Ratz,	(Inkerman),
Chapais,	L'Espérance,	Robertson,	White
Cloran,	Lougheed	Roche,	(Pembroke),
Dandurand,	(sir James),	Ross (Middleton),	Willoughby,
Daniel,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Yeo.
David,	McDonald,	Schaffner,	
Dessaules,	McHugh,	Sharpe,	
De Veber,	McLean,	Smith,	

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Gordon:—

Ethel Gordon Wright Ball, de Montréal; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Ball.

Par l'honorable M. Nicholls:—

Thomas Furneaux, de Toronto, Ontario, lithographe; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fanny Mary Furneaux.

L'honorable Sir James Loughheed dépose sur la Table:—

Rapport du directeur vétérinaire général du ministère de l'Agriculture pour les exercices clos le 31 mars 1919 et le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires 1921, No 15b).

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quarante-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 6 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-sixième rapport.

Relativement à la pétition de Harry Tolhurst, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, gardien; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mae Dorothy Tolhurst, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'un copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quarante-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 6 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-septième rapport.

Relativement à la pétition d'Ernest Lillie Montgomery, de Madawaska, Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Coral Catherine Montgomery, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve et la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la publication d'un avis dans un journal de l'endroit, dû à un oubli des éditeurs.

3. Votre comité recommande d'être autorisé à continuer son enquête sur les faits allégués dans la pétition nonobstant les exigences de la règle 136.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport. Ledit rapport est alors adopté sur division.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quarante-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 6 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-huitième rapport.

Relativement à la pétition de William Barnes Crockett, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, contremaître d'un atelier des outils; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Annie Lenora Floyd Crockett, de ladite ville, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande de ne pas accorder le divorce demandé, parce que les allégations contenues dans le paragraphe 6 n'ont pas été prouvées à la satisfaction de votre comité.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Foster, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (7) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: "Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé: "Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Québec Central", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Casgrain attire l'attention du Sénat sur le problème ferroviaire au Canada, particulièrement en ce qui concerne la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc, et demande si c'est l'intention du gouvernement d'abandonner la procédure d'arbitrage.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Murphy, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, il est

Ordonné que le Sénat, en s'ajournant vendredi prochain, reste ajourné jusqu'au mardi suivant, à huit heures du soir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Leonard", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexandre LaRue", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Martin Morel", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (3), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Bar Association*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporté d'amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements apportés par le Comité permanent des bills privés au bill (14), intitulé: "Loi portant modification de l'Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson, (à responsabilité limitée)", étant lu, il est proposé

Que lesdits amendements soient adoptés maintenant.

La question de concours étant posée sur ladite motion.

L'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Edwards, propose en amendement.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés, le premier avant et l'autre après le mot "soient" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion; "mais que le rapport qui a soumis lesdits amendements, soit renvoyé au même comité."

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative, et il est

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trente-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Vernon McAree, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trente-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Beatrice Osborne, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du trente-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Rose Winifred Smith avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trente-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Gertrude Gladys Vernon, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quarantième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Thorne Acton, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à George Gourley", est sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin William Flower", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

No 21.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 8 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Beith,
Belcourt,
Bénard,
Bennett,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Bourque,
Boyer,
Casgrain,
Chapais,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Edwards,

Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed
(sir James),
McCall,
McDonald,
McHugh,
McLean,

McMeans,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Mulholland,
Murphy,
Nicholls,
Pope,
Proudfoot,
Prowse,
Ratz,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,

Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Todd,
Turriff,
Watson,
Webster
(Brockville),
White
(Inkerman),
White
(Pembroke),
Willoughby,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorcés présente son quarante-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 7 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-neuvième rapport.

Relativement la pétition de Rosetta Hood, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, caissière; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Alexander Hood, de la cité de Kingston, dans la province d'Ontario, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire les droits payés en conformité de la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cinquantième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 7 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquantième rapport.

Relativement à la pétition de Willie Hopkinson, ouvrier en construction, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'annuler son mariage avec Louisa Hopkinson, autrefois de ladite cité et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cinquante-et-unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 7 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-et-unième rapport.

Relativement à la pétition de Frederick Robert Studholme, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, plombier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Orma Sebelle Studholme, autrefois de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de loi à cet effet accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus, que les droits payables en conformité de la règle 140 soient remboursés au pétitionnaire, moins la somme de \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Proudfoot, il est

Ordonné que les droits versés avec la pétition d'Ella Maud Gee, sollicitant un bill de divorce, soient remis à la pétitionnaire.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Québec Central", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à George Gourley", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin William Flower", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Royland Stanley Morrison", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ebenezer Sims", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Exprès de la Puissance", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des bills privés.

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain, à huit heures du soir.

No 22.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 12 avril 1921.

Huit heures du soir.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLean,	Stanfield,
Beaubien,	Fisher,	McMeans,	Tanner,
Béique,	Forget,	Michener,	Taylor,
Beith,	Foster,	Mitchell,	Tessier,
Bénard,	Fowler,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Bennett,	Girroir,	Mulholland,	Thompson,
Blain,	Godbout,	Murphy,	Thorne,
Blondin,	Harmer,	Planta,	Todd,
Bostock,	King,	Poirier,	Turriff,
Bourque,	Laird,	Pope,	Watson,
Boyer,	Lavergne,	Prowse,	Webster
Casgrain,	Legris,	Ratz,	(Brockville),
Chapais,	L'Espérance,	Robertson,	White
Daniel,	Lougheed	Roche,	(Inkerman),
David,	(sir James),	Ross (Middleton),	White
De Veber,	McCall,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
Donnelly,	McDonald,	Schaffner,	Willoughby,
Edwards,	McHugh,	Sharpe,	Yeo.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed, il est

Ordonné que, pour remplir les vacances existant dans deux des comités permanents du Sénat, les noms des sénateurs suivants soient ajoutés:

Dans le comité permanent des chemins de fer, des télégraphes et des ports: les honorables MM. L'Espérance, McDonald et Stanfield;

Dans le comité permanent du commerce et des relations commerciales du Canada: les honorables MM. McDonald et Stanfield.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quarante-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Albert Edwin Gordon, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quarante-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alphonse LeMoine DeMartigny, avec les témoignages rendus devant ledit comité étant lu, il est Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du quarante-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Jean Grey Holt, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quarante-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mamie McKillop, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Holden, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edna Garnet Rabb, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ellen Greenwood, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Duncan Macdonald Oxley, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lillian Florence Ansell, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Stella Anna Jackson, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trentième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Evelyn Campbell, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-et-unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Fergus McKee, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mabel Marshall, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Marie Cook, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trente-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de John Verner McAree, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du trente-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Beatrice Osborne, avec les témoignages rendus devant ledit comité, étant lu il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Rose Winnifred Smith, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Gertrude Gladys Vernon, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarantième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Thorne Acton, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain à l'effet d'attirer l'attention du Sénat sur le problème ferroviaire du Canada, particulièrement en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, et de demander si le gouvernement a l'intention d'abandonner la procédure d'arbitrage, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Tessier:—

“Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produite une copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, le Board of Trade, le conseil municipal et la Commission du Port de Québec, depuis la dernière session, relativement à la diversion du commerce du grain du Nord-ouest sur New-York, et au prétendu manquement du gouvernement à achever ses entreprises intéressant les têtes de lignes et le chemin de fer Transcontinental à Québec, ainsi que copie des mémoires adressés au premier ministre sur ces sujets.”

Ladite motion est adoptée.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: “Loi pour faire droit à William Henry Coulson”, et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes avec un bill (I) intitulé: “Loi pour faire droit à Elizabeth Alexander”, et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J) intitulé: “Loi pour faire droit à William Gleaves Doyle”, et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L) intitulé: “Loi pour faire droit à Dorothy Mearuel Score”, et pour informer le Sénat, qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M) intitulé: “Loi pour faire droit à Henry William Maynard”, et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé: “Loi pour faire droit à George Elmor Glossop”, et pour informer le Sénat, qu'elle a adopté ledit bill, sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier dans les termes suivants:—

VENDREDI, 8 avril 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., soumise au comité permanent du Sénat sur le Divorce, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles, sont basés les bills suivants; savoir:

Bill G (No 45) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William-Henry Coulsen".

Bill I (No 46) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Alexander".

Bill J (No 47) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Gleaves Doyle".

Bill L (No 49) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Mearuel Score".

Bill M (No 50) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry-William Maynard".

Bill N (No 51) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George-Elmor Glosop".

Ordonné, que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (31) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Transit Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sir James Lougheed dépose sur la table:—

Correspondance entre le gouvernement et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer relative à l'extension du délai fixé pour arbitrage.

(Documents parlementaires, 1921, No 121).

Décrets du Conseil C.P. 2010 et 2039 en date du 19 septembre 1920.—Règlements établis en conformité du paragraphe 17 de la Loi des médicaments brevetés.

(Documents parlementaires, 1921, No 132).

Comptes publics pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 2).

Rapport de l'auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1920. Volumes I, II, III et IV.

(Documents parlementaires, 1921, No 1).

L'honorable Sir James Lougheed présente au Sénat un bill (Y), intitulé: "Loi amendant la Loi de la Convention des oiseaux migrateurs".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 23.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 13 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McLean,	Sharpe,
Beaubien,	Farrell,	McMeans,	Smith,
Béique,	Fisher,	Michener,	Stanfield,
Beith,	Forget,	Milne,	Tanner,
Belcourt,	Foster,	Mitchell,	Taylor,
Bénard,	Fowler,	Montplaisir,	Tessier,
Bennett,	Girroit,	Mulholland,	Thibaudeau,
Blain,	Godbout,	Murphy,	Thompson,
Bostock,	Gordon,	Planta,	Thorne,
Bourque,	Harmer,	Poirier,	Todd,
Boyer,	King,	Pope,	Turriff,
Bradbury,	Laird,	Power,	Watson,
Casgrain,	Lavergne,	Proudfoot,	Webster
Chapais,	Legris,	Prowse,	(Brockville),
Cloran,	L'Espérance,	Ratz,	White
Dandurand,	Lougheed	Robertson,	(Inkerman),
Daniel,	(sir James),	Roche,	White
David,	McCall,	Ross (Middleton),	Pembroke),
De Veber,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	Willoughby,
Donnelly,	McHugh,	Schaffner,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Blain:—

Maria Amy Drury, de Jordan Station, dans le comté de Lincoln, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Drury.

Albert Sydney McPherson, de Toronto, ajusteur d'appareils de chauffage; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice Hilda McPherson.

Par l'honorable M. Proudfoot:—

Margaret Swanston Neville, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Neville.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cinquante-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 8 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Warden Grant Parker, de Parry-Sound, dans la province de l'Ontario, comptable; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Parker, de la cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

3. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cinquante-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 8 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Esther Annie Vanzant de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Vanzant, de ladite cité, facteur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cinquante-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 8 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Alice Andrews, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, vendeuse; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec John Bowman Andrews, de ladite cité, commis voyageur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'un copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de loi à cet effet, approuvé par votre comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus, que les droits payables en conformité de la règle 140 soient remboursés à la pétitionnaire, moins le somme de \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cinquante-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 8 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Gertrude May Turner, de la cité de Chatham, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec John Vivian Turner, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, employé de chemin de fer, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire les honoraires payés en conformité de la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cinquante-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 8 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-sixième rapport.

Relativement à la pétition d'Alfred William Wells, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, tailleur; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec May Ethel Wells, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relative aux droits à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire les honoraires payables en conformité de la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

traduction.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cinquante-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 8 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-septième rapport.

Relativement à la pétition de James Edward Nixon, de la cité d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, artisan; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Florence Nixon, de la ville d'Eastview, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relatif aux droits à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire le droit exigé par la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces présente son cinquante-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 12 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Annie Belle Westbeare, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Frederick Henry Westbeare, de ladite cité, comptable, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relatif aux droits à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payés par la pétitionnaire lui soit remboursés, moins la somme de \$25.00, pour les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces présente son cinquante-neuvième rapport.

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 12 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Christina Wilson Stephens, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Edgar Thompson Stephens, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces présente son soixantième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 12 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixantième rapport.

Relativement à la pétition de John Edward Kelley, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, pompier; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Elsie Kelly, de ladite cité et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Fowler, du comité spécial pour s'enquérir de l'opportunité de développer les gisements d'argiles schisteuses, de minerais de fer et de houille au Canada, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 534,

Le mercredi, 13 avril 1921.

Le comité spécial constitué pour s'enquérir de l'opportunité de développer les gisements de schistes bitumineux, de minerais de fer et de houille au Canada, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq membres.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. FOWLER,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 23^e soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. White (Inkerman), propose que les pièces justificatives numérotées un à onze, inclusivement, qui ont été déposées lors de l'audition et de l'enquête relative à la pétition de William Barnes Crockett, sollicitant un divorce, soient remises au pétitionnaire.

Avec la permission du Sénat, ladite motion est référée au Comité permanent des divorces.

L'honorable M. White (Inkerman), propose que les droits versés au sujet de la pétition de William Barnes Crockett pour obtenir un bill de divorce, soient remboursés au pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction, s'il en est.

Avec la permission du Sénat,

Ladite motion soit référée au Comité permanent des divorces.

Sur motion de l'honorable M. L'Espérance, il est

Ordonné qu'un comité spécial de quatorze membres du Sénat soit institué pour faire enquête et rapport à la présente session sur les conditions auxquelles doit être attribué le détournement d'une grande partie de nos produits d'exportation (plus particulièrement nos produits de l'Ouest) à l'avantage des ports américains et au détriment des ports canadiens; que ce comité ait le pouvoir de faire comparaître des témoins et de faire produire des documents, et que les sénateurs dont les noms suivent soient appelés à le composer: les honorables MM. Casgrain, Tessier, Watson, Turriff, Nichols, McCall, Willoughby, Thompson, Chapais, Webster (Stadacona), Bennett, Tanner, Todd, et l'auteur de la présente motion.

L'honorable M. McCall présente au Sénat un bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Duncan MacDonald Oxley".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. White (Inkerman), présente au Sénat un bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Winifred Smith".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Campbell".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Thorne Acton".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Florence Ansell".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit Z Ellen Greenwood".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Garnet Rabb".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonne, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. DeVeber présente au Sénat un bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Gladys Vernon".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonne, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Anna Jackson".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marshall".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Marie Cook".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Harry Tolhurst, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Barnes Crockett, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Rosetta Hood, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquantième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Willie Hopkinson, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-et-unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick Robert Studholme, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Albert Edwin Gordon, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alphonse LeMoyné de Martigny, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Jean Grey Holt, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mamie McKillop, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Holden, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Verner McAree, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Beatrice Osborne, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain à l'effet d'attirer l'attention du Sénat sur le problème ferroviaire du Canada, particulièrement en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, et de demander si le gouvernement a l'intention d'abandonner la procédure d'arbitrage.—

Après débat, sur motion de l'honorable M. Bostock, il est
Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 24.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 14 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUIC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	Michener,	Tanner,
Beaubien,	Fisher,	Milne,	Taylor,
Béique,	Forget,	Mitchell,	Tessier,
Beith,	Foster,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Belcourt,	Fowler,	Mulholland,	Thompson,
Bénard,	Girroit,	Murphy,	Thorne,
Bennett,	Godbout,	Planta,	Todd,
Blain,	Gordon,	Poirier,	Turriff,
Blondin,	Harmer,	Pope,	Watson,
Bostock,	King,	Power,	Webster,
Bourque,	Laird,	Proudfoot,	(Brockville),
Boyer,	Lavergne,	Prowse,	Webster
Bradbury,	Legris,	Ratz,	(Stadacona),
Casgrain,	L'Espérance,	Robertson,	White
Chapais,	Lougheed	Roche,	(Inkerman),
Dandurand,	(sir James),	Ross (Middleton),	White
Daniel,	McCall,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
David,	McDonald,	Schaffner,	Willoughby,
De Veber,	McHugh,	Sharpe,	Yeo.
Donnelly,	McLean,	Smith,	
Edwards,	McMeans,	Stanfield,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Proudfoot:—

Frank Charles Butt, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie May Butt.

Stanley D. Morning, de Toronto, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Susanne Morning.

Andrew Chauncey Sanders, du township de York, dans le comté de York, Ontario, cultivateur; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian Sanders.

Edward S. J. Turpin, du township de Cramahe, dans le comté de Northumberland, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec May Inez Turpin.

Par l'honorable M. Mulholland:—

Thomas Henry Foster, de la ville de Niagara Falls, Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evelyn Irene Foster.

Par l'honorable M. Laird:—

Rose Seigler Schatsburg, de Montréal, Québec; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Moe Schatsburg.

Harry Hirshenbain, de Toronto, Ontario, tailleur; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mollie Hirshenbain.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (6) intitulé: "Loi constituant en corporation *The General Synod of the Church of England in Canada*", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé: "Loi portant modification de l'Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson, (à responsabilité limitée)", fait rapport que ce comité, conformément à l'ordre du Sénat, a examiné de nouveau son rapport amendé ledit bill, et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 17—A la suite du mot "Compagnie" insérer:—

"Nulle distribution de l'actif affectant le capital versé de la Compagnie ne doit se faire avant que toutes ses obligations aient été acquittées ou que toutes les dispositions aient été prises pour les acquitter".

Page 1.—A la suite de la clause 2 insérer ce qui suit comme clause 3:—

"3. Si, après que la distribution de l'actif de la Compagnie a été approuvée conformément aux prescriptions ci-dessus, le capital versé s'en trouve affecté, la Compagnie n'aura plus le pouvoir de continuer ses opérations, sauf dans la mesure où l'exigeront la protection de son actif et la distribution susdite".

Ordonné que lesdits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Foster, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (4) intitulé: "Loi concernant *The Dominion Life Assurance Company*", fait rapport qu'il a examiné le bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. L'Espérance, du Comité spécial chargé d'étudier les conditions des exportations par les ports américains au détriment des ports Canadiens, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 262,

Le jeudi, 14 avril 1921.

Le Comité spécial nommé pour faire enquête sur les conditions auxquelles doit être attribué le détournement d'une grande partie de nos produits d'exportation à l'avantage des ports américains et au détriment des ports canadiens, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

D. O. L'ESPERANCE,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 23^e soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Boyer, du Comité permanent de l'agriculture et des forêts, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS, No 368,

Le jeudi, 14 avril 1921.

Le Comité permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

A une réunion du comité aujourd'hui il a été résolu unanimement de faire parvenir l'expression des sympathies sincères des membres du comité à madame Roswell Fisher, à sa famille et aux autres parents de feu l'honorable Sydney A. Fisher, dont le passage au ministère de l'Agriculture, au cours de ces dernières années restera comme un monument qu'il a élevé à son pays.

Le comité recommande que cette résolution soit communiquée à la famille de feu l'honorable M. Fisher, par Son Honneur le Président du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR BOYER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Gordon, présente au Sénat un bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Grey Holt".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Tolhurst".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. White (Pembroke), présente au Sénat un bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alphonse LeMoyné de Martigny".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. White (Pembroke), présente au Sénat un bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosetta Hood".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. White (Pembroke), présente au Sénat un bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Willie Hopkinson".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mamie McKillop".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Robert Studholme".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Taylor présente au Sénat un bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Osborne".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Taylor présente au Sénat un bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à John Verner McAree".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son soixante-et-unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 13 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-et-unième rapport.

Relativement à la pétition d'Emelina Dunsmore, du township de Downie, dans le comté de Perth, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Harold Edmond Dunsmore, dudit township, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de loi à cet effet, approuvé par votre comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus, que les droits payables en conformité de la règle 140 soient remboursés à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son soixante-et-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 13 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-et-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Joseph Sorton, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, électricien; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Nellie Doris Whiley Sorton, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire les honoraires payés en conformité de la règle 140, moins 525.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son soixante-et-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 13 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-et-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Ada Florence Keenan, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Albert Edward Keenan, actuellement de la ville de Niagara Falls, dans ladite province, ingénieur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payés par la pétitionnaire, en conformité avec la règle 140, lui soit remboursés, moins la somme de \$25.00, pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son soixante-et-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,
Le mercredi, 13 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-et-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de William Carr, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Gertrude Carr, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus que le droit payé en conformité de la règle 140 lui soit remis, moins \$25.00. pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: "Loi modifiant la convention relative aux oiseaux migrateurs", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (31) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Transit Company*", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain à l'effet d'attirer l'attention du Sénat sur le problème ferroviaire du Canada, particulièrement en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, et de demander si le gouvernement a l'intention d'abandonner la procédure d'arbitrage.

Débat.

Le Sénat s'ajourne.

No 25.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 15 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUIC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Fisher,	McMeans,	Smith,
Beaubien,	Forget,	Michener,	Stanfield,
Beith,	Foster,	Milne,	Tanner,
Belcourt,	Fowler,	Mitchell,	Taylor,
Bénard,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Bennett,	Godbout,	Mulholland,	Thibaudeau,
Blain,	Gordon,	Murphy,	Thompson,
Bostock,	Harmer,	Planta,	Thorne,
Bourque,	King,	Pope,	Todd,
Boyer,	Laird,	Power,	Turriff,
Bradbury,	Lavergne,	Proudfoot,	Watson,
Casgrain,	Legris,	Prowse,	Webster,
Chapais,	L'Espérance,	Ratz,	(Brockville),
Dandurand,	Lougheed	Robertson,	White
Daniel,	(sir James),	Roche,	(Inkerman),
David,	McCall,	Ross (Middleton),	White
De Veber,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
Donnelly,	McHugh,	Schaffner,	Willoughby,
Edwards,	McLean,	Sharpe,	Yeo.
Farrell,			

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante de l'assistant du secrétaire du Gouverneur général:—

OTTAWA, 15 avril 1921.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Sir Louis Davies, agissant comme député du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, le vendredi, 15 avril, à quatre heures et demie, pour sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Assistant du secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable,
Président du Sénat.

La requête suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Sharpe, pour l'honorable M. Blain:—
La London and Lake Erie Railway and Transportation Company.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 30 mars 1921, pour une copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada relativement à la représentation de ce pays soit au parlement britannique soit au sein d'un conseil, à sa participation dans l'administration de l'empire britannique, à sa contribution aux guerres de l'empire, et à l'établissement d'une marine britannique ou canadienne.

(Documents parlementaires, 1921, No 137).

Rapport du Bureau d'aviation pour l'année 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 136).

Rapport du surintendant des pénitenciers, pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 35).

Estimés pour l'année fiscale expirant le 31 mars 1922.

(Documents parlementaires, 1921, No 3).

Rapport du surintendant des assurances de la Puissance, pour l'exercice clos le 31 mars 1919. Volume I. Compagnies d'assurance autres que les assurances sur la vie. Volume II. Compagnies d'assurance sur la vie.

(Documents parlementaires, 1920, No 8).

Rapport sur la treizième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada, tenue le 17 décembre 1917, et les élections partielles tenues pendant les années 1916, 1917, 1918 et 1919.

(Documents parlementaires, 1920, No 13).

Rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 15).

Rapport du ministre des Travaux Publics, sur les travaux sous son contrôle pour l'exercice financier expiré le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 19).

Rapport du ministère de l'Immigration et de la Colonisation, pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 18).

Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'exercice clos le 31 mars 1920.

(*Documents parlementaires, 1921, No 20*).

Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'année fiscale 1919-20. Marine.

(*Documents parlementaires, 1921, No 21*).

Rapport de la Gendarmerie royale du Canada, pour l'exercice clos le 30 septembre 1920.

(*Documents parlementaires, 1921, No 28*).

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 262,

Le vendredi, 15 avril 1921.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a pris en considération le référé de votre honorable Chambre, en date du 1er mars, relatif à la communication suivante de M. Adrien Potvin, datée du 25 février 1921, concernant la traduction des débats du Sénat:—

QUÉBEC, le 25 février 1921.

Cher monsieur,—Ainsi que je l'ai déclaré dans notre récent entretien, je suis prêt à traduire les débats du Sénat, de l'anglais en français et du français en anglais, à corriger la première et la seconde épreuve de cette traduction, moyennant une somme de quatre mille dollars pour chaque session du parlement.

Ce travail comprendra la préparation et la rédaction de l'index de la version française des débats du Sénat.

Si le nombre de pages des débats d'une session—texte bréviaire—se chiffre à plus de mille, une somme additionnelle devra m'être versée à raison de un dollar et vingt-cinq cents pour chaque page supplémentaire.

La traduction des débats de chaque session devra être terminée au plus tard deux semaines après la prorogation des Chambres, et tout l'ouvrage livré au plus tard deux semaines après la réception de la dernière épreuve du bureau de l'imprimerie.

S'il se tenait deux sessions du parlement dans la même année, la traduction des débats de la deuxième session me serait payée au taux de trois dollars et soixante-quinze cents la page.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ADRIEN POTVIN.

Au GREFFIER du Sénat,

Ottawa.

Votre Comité recommande que l'offre telle qu'exposée dans la communication ci-dessus soit agréée.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son soixante-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 14 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de William Barnes Crockett, de Montréal, province de Québec, contremaître de l'atelier des outils, sollicitant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Annie Lenora Floyd Crockett, de ladite cité.

1. Votre comité a, conformément à l'ordre de référé du 13 avril dernier, pris en considération les motions suivantes déposées au Sénat:—

(a) Que les pièces justificatives numérotées un à onze, inclusivement, qui ont été déposées lors de l'audition et de l'enquête relative à la pétition de William Barnes Crockett, sollicitant un divorce, soient remises au pétitionnaire.

(b) Que les droits versés au sujet de la pétition de William Barnes Crockett, sollicitant un bill de divorce, soient remis au pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction, s'il en est.

2. Votre Comité recommande que lesdites motions reçoivent l'adhésion du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son soixante-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 14 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-sixième rapport.

Relativement à la pétition de Gladys Frances Annie, Wheeler Bernard, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Lee Bernard, de ladite cité, détective, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son soixante-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 14 avril 1921.

Relativement à la pétition de James Henry Bigrow, du village de Montieth, dans le district de Témiskamingue, dans la province de l'Ontario, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Eva May Bigrow, autrefois dudit village, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire les droits payés en présentant sa pétition, moins la somme de \$100.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son sixième rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 368,

Le jeudi, 14 avril 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents à l'honneur de présenter son sixième rapport:—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que les règles ont été observées dans chaque cas:—

Samuel James Rothwell et autres, de Winnipeg, Manitoba, demandent l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Fort Smith Railway Company*.

R. B. Young et autres demandant une charte sous le nom de *The Mayo Valley Railway*.

Charles Jolicoeur et d'autres, de Beauceville et d'autres lieux; demandent une charte sous le nom de "La Compagnie de Téléphone Québec Union Electrique".

La *Montreal Central Terminal Company* demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour terminer ses travaux.

La *Maritime Coal and Power Company*, constituée en corporation dans les Statuts de la Nouvelle-Ecosse, demande l'adoption d'une loi qui la déclare être d'un intérêt général pour le Canada.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (8), intitulé: "Loi concernant la Compagnie James Maclaren (à responsabilité limitée)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (42) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1922", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 23*f*, 24*a*, et *b* et 63 soient suspendues relativement audit bill.

Ledit bill est alors lu, sur division, la deuxième et troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Sur motion de l'honorable M. Fowler, pour l'honorable M. Foster, il est

Ordonné qu'un comité spécial du Sénat soit constitué pour étudier, de concert avec les architectes et toutes autres personnes qu'il jugera à propos de consulter, la question des changements qu'il peut y avoir lieu d'apporter à la construction de la Chambre Haute, ce comité devant être composé des sénateurs Lougheed, Bostock, Nicholls, Boyer, Fowler, Michener, Casgrain, Watson, Ross, McLean, Blain et Foster.

Sur motion de l'honorable M. Donnelly, pour l'honorable M. Smith, il est

Ordonné que le Sénat, en s'ajournant aujourd'hui, reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

L'honorable M. Ross (Middleton), présente au Sénat un bill (U2), intitulé: "Loi concernant la *Maritime Coal, Railway and Power Company Limited*".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé: "Loi constituant en corporation *The General Synod of the Church of England in Canada*"; est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4), intitulé: "Loi concernant *The Dominion Life Assurance Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (C) intitulé: "Loi amendant la loi du poinçonnage de l'or et de l'argent", étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Werden G. Parker ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Esther Annie Vanzant, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alice Andrews, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Gertrude May Turner, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alfred William Wells, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de James Edward Nixon, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Annie Bell Westbeare, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Christina Wilson Stephens, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixantième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Edward Kelly, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Duncan Macdonald Oxley", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A2) intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Winnifred Smith", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B2) intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Campbell", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C2) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Thorne Acton", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Florence Ansell", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Greenwood", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Garnet Rabb", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Gladys Vernon", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Anna Jackson", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marshall", est sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Marie Cook", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération les amendements apportés par le comité permanent des bills privés au bill (14), intitulé: "Loi portant modification de l'Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée)".

Lesdits amendements sont adoptés.

Ordonné que ledit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'industrie forestière.

Ledit rapport est adopté.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (Y), intitulé: "Loi modifiant la convention relative aux oiseaux migrateurs", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", est lu la deuxième fois, et Référé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Bennett présente au Sénat un bill (V2) intitulé: "Loi pour faire droit à Fergus McKee."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelques temps après, le très honorable Sir Louis Davies, juge en chef du Canada, Député-gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable Député-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venu avec son orateur,

Le greffier lit les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi pour faire droit à Frank Alexander Staunton.

Loi portant modification de la Loi de la Cour de l'Echiquier.

Loi constituant en corporation *The Canadian Bar Association*.

Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa.

- Loi concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles.
 Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*.
 Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*.
 Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Québec Central.
 Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.
 Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.
 Loi pour faire droit à William-Henry Coulson.
 Loi pour faire droit à Elizabeth Alexander.
 Loi pour faire droit à William Gleaves Doyle.
 Loi pour faire droit à Dorothy Mearuel Score.
 Loi pour faire droit à Henry William Maynard.
 Loi pour faire droit à George Elmor Glossop.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier adjoint du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député-gouverneur sanctionne ces bills.

L'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse alors la parole au très honorable Député-gouverneur général, comme suit:—

“ QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

“ Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

“ Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1922, que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner ”.

Alors, après que le greffier de la Couronne en Chancellerie eut lu le titre du bill, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur le Député-gouverneur général, dit:—

“ Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député-gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill ”.

Il plaît au très honorable Député-gouverneur de se retirer.

La Chambre des Communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain, à huit heures du soir.

No 26.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 19 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Forget,	Milne,	Tanner,
Beaubien,	Foster,	Mitchell,	Taylor,
Béique,	Fowler,	Montplaisir,	Tessier,
Beith,	Girroir,	Mulholland,	Thibaudeau
Belcourt,	Godbout,	Murphy,	Thompson,
Bénard,	Gordon,	Nicholls,	Thorne,
Bennett,	Harmer,	Planta,	Todd,
Blain,	King,	Poirier,	Turriff,
Blondin,	Laird,	Pope,	Watson,
Bostock,	Lavergne,	Power,	Webster
Bourque,	Legris,	Proudfoot,	(Brockville),
Boyer,	L'Espérance,	Prowse,	Webster
Chapais,	Lougheed	Ratz,	(Stadacona),
Dandurand,	(sir James),	Robertson,	White
Daniel,	Lynch-Staunton,	Roche,	(Inkerman),
David,	McCall,	Ross (Middleton),	White
De Veber,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
Donnelly,	McHugh,	Schaffner,	Willoughby,
Edwards,	McLean,	Sharpe,	Yeo.
Farrell,	McMeans,	Smith,	
Fisher,	Michener,	Stanfield,	

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et déposée:—

La *London and Lake Erie Railway and Transportation Company*, demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à aliéner ses biens.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son soixante-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 19 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-huitième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixée pour recevoir des requêtes pour bills de divorce qui expire le 14 avril courant, soit prolongé jusqu'au 17 mai 1921.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 a et h soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Décret du conseil, C.P. 1270, en date du 12 avril 1921 nommant des commissaires pour faire enquête et faire rapport sur la question des grains canadiens.

(Documents parlementaires, 1921, No 143).

L'honorable M. McMeans présente au Sénat un bill (W2) intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Kelly".

Ledit bill est lu la première fois sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), présente au Sénat un bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Belle Westbeare".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Wilson Stephens".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (Z2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Andrews".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Annie Vanzant".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Werden Grant Parker".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Chapais présente au Sénat un bill (C3), intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Nixon".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (17), intitulé: "Loi ayant pour objet de définir l'expression "ressortissants du Canada" et de statuer sur la renonciation à la nationalité canadienne", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (34), intitulé: "Loi concernant la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company*, auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (39), intitulé: "Loi modifiant les lois concernant les manœuvres frauduleuses aux élections", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (60), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (61), intitulé: "Loi concernant un certain arrangement commercial entre Sa Majesté et le Président de la République Française", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (71), intitulé: "Loi autorisant une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B.", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi des liquidations", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (75), intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Duncan Macdonald Oxley", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Winnifred Smith", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Campbell", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour le bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Thorne Acton", est, sur division lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D2) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Florence Ansell", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Greenwood", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Garnet Rabb", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G2) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Gladys Vernon", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H2) intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Anna Jackson", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marshall", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J2) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Marie Cook", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14), intitulé: "Loi portant modification de l'Acte à l'effet de constituer en corporation *Gilmour and Hughson* (à responsabilité limitée)", est, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Grey Holt", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Tolhurst", est sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alphonse LeMoyné DeMartigny", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (N2) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosetta Hood", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O2) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P2) intitulé: "Loi pour faire droit à Willie Hopkinson", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mamie McKillop", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R2) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Robert Studholme", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S2) intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Osborne", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T2) intitulé: "Loi pour faire droit à John Verner McAre", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Loi concernant la Compagnie James Maclaren (à responsabilité limitée)", est lu la deuxième fois, et Référé au Comité des bills privés.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (C) intitulé: "Loi amendant la loi du poinçonnage de l'or et de l'argent", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (Y) intitulé: "Loi modifiant la Convention relative aux oiseaux migrateurs".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Lynch-Staunton présente au Sénat un bill (E3) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R2) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Robert Stubbins", est en division, la deuxième fois demain. Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R3) intitulé: "Loi pour faire droit à Heilwig Osborne", est en division, la deuxième fois. Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T3) intitulé: "Loi pour faire droit à John Ferner McAtee", est en division, la deuxième fois. Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du Comité permanent de l'école primaire et des écoles secondaires du Sénat. Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R4) intitulé: "Loi concernant le Comité d'enquête sur les affaires indiennes", est en division, la deuxième fois. Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (O) intitulé: "Loi amendant la loi du pontonnage de l'île de l'Éclair", est en division, la deuxième fois. Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à la troisième fois. Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

(En comité)

Quelques temps après le Sénat reprend sa session et s'ajourne à demain. L'honorable M. Daniel fait rapport de la part du comité que la commission a nommé pour étudier le projet de loi relatif à la construction d'un pont sur le fleuve St. Lawrence. Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Ives-Stewart présente un amendement au bill (R5) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel". Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (R6) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est en division, la deuxième fois. Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (R7) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est en division, la deuxième fois. Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (R8) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est en division, la deuxième fois. Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (R9) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est en division, la deuxième fois. Ordonné qu'il soit remis à demain.

No 27.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 20 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUIC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McLean,	Stanfield.
Beaubien,	Farrell,	McMeans,	Tanner,
Béique,	Fisher,	Michener,	Taylor,
Beith,	Forget,	Milne,	Tessier,
Belcourt,	Foster,	Mitchell,	Thibaudeau,
Bénard,	Fowler,	Montplaisir,	Thompson,
Bennett,	Girroir,	Mulholland,	Thorne,
Blain,	Godbout,	Murphy,	Todd,
Blondin,	Gordon,	Planta,	Turriff,
Bostock,	Harmer,	Poirier,	Watson,
Bourque,	King,	Power,	Webster
Boyer,	Laird,	Proudfoot,	(Brockville),
Bradbury,	Lavergne,	Prowse,	Webster
Chapais,	Legris,	Ratz,	(Stadacona),
Cloran,	L'Espérance,	Robertson,	White
Dandurand,	Lougheed	Roche,	(Inkerman),
Daniel,	(sir James),	Ross (Middleton),	White
David,	Lynch-Staunton,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
Dessaulles,	McCall,	Schaffner,	Willoughby,
De Veber,	McDonald,	Sharpe,	Yeo.
Donnelly,	McHugh,	Smith,	

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. White (Inkerman):—

Le *Central Railway of Canada*.

Par l'honorable M. Harmer:—

Robert G. Brett et autres. (*The Edmonton and McKenzie River Railway Company*).

L'honorable M. Foster, du comité spécial chargé de prendre en considération les changements qu'il y aurait lieu d'apporter à la Chambre du Sénat, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 262,

Le mercredi, 20 avril 1921.

Le comité spécial du Sénat chargé de prendre en considération, de concert avec les architectes et toutes autres personnes qu'il jugera à propos de consulter, la question des changements qu'il y aurait lieu d'apporter à la construction de la Chambre Haute, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

1. Le Comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres. Le tout respectueusement soumis.

GEORGE G. FOSTER,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 23^e soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 19 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Louise Sullivan, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Edward Blake Sullivan, de ladite cité, commis, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-et-dixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 19 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-et-dixième rapport.

Relativement à la pétition de Percy Christopher Paul, du village de Caprêol, dans la province de l'Ontario, serre-frein; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Sadie Volma Eastman Paul, de la ville de New-Liskeard, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire l'honoraire parlementaire qu'il a payé en conformité de la règle 140, moins la somme de \$100.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-et-onzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 19 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-et-onzième rapport.

Relativement à la pétition de Elizabeth Gertrude Conner, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Rosswell Conner, de ladite cité, vendeur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-et-douzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 13 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-et-douzième rapport.

Relativement à la pétition de John Graham, de la ville d'Oshawa, dans le comté d'Ontario, dans la province de l'Ontario, électricien; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Graham, de ladite ville, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de déclarer le mariage nul et de nul effet et ne créant pas de lien matrimonial.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-treizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 6 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-et-treizième rapport.

Relativement à la pétition de John Wilson, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mary Angela Wilson, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Proudfoot, il est

Ordonné que les droits versés relativement à la pétition de Mamie McKillop, sollicitant un bill de divorce, soient remboursés à la pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Grey Holt", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Tollhurst", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alphonse LeMoyne DeMartigny", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosetta Hood", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Gordon", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Willie Hopkinson", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mamie McKillop", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Robert Studholme", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Osborne", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à John Verner McAree", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y), intitulé: "Loi amendant la Loi de la Convention des oiseaux migrateurs", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le soixante-et-unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Emelina Dunsmore, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le soixante-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Joseph Sorton, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le soixante-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ada Florence Keenan, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le soixante-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de William Carr, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le soixante-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Barnes Crockett, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le soixante-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Gladys Frances Annie Wheeler Bernard, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le soixante-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de James Henry Bigrow, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U2) intitulé: "Loi concernant la *Maritime Coal, Railway and Power Company, Limited*", est lu la deuxième fois, et Référé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à Fergus McKee, est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (C) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent".

(En comité).

Quelques temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel, de la part dudit comité, fait rapport que le comité a pris ledit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié encore en comité général le mardi, troisième jour de mai prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 28.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 21 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McHugh,	Sharpe,
Beaubien,	Farrell,	McLean,	Smith,
Béique,	Fisher,	McMeans,	Stanfield,
Beith,	Forget,	Michener,	Tanner,
Belcourt,	Foster,	Milne,	Taylor,
Bénard,	Fowler,	Mitchell,	Tessier,
Bennett,	Girroi,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Blain,	Godbout,	Mulholland,	Thorne,
Blondin,	Gordon,	Murphy,	Turri,
Bostock,	Harmer,	Planta,	Watson,
Bourque,	King,	Poirier,	Webster
Boyer,	Laird,	Power,	(Brockville),
Bradbury,	Lavergne,	Proudfot,	White
Chapais,	Legris,	Prowse,	(Inkerman),
Cloran,	L'Espérance,	Ratz,	White
Dandurand,	Lougheed	Robertson,	(Pembroke),
Daniel,	(sir James),	Roche,	Willoughby,
David,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	Yeo.
De Veber,	McCall,	Ross (Moosejaw),	
Donnelly,	McDonald,	Schaffner,	

PRÛÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Proudfoot:—

James Leslie Glover, de la ville de Newmarket, dans le comté de York, Ontario, journaliste, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lily May Glover.

Par l'honorable M. McMeans:—

Oliver Kelly, de Peterborough, Ontario, cultivateur; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Gertrude Kelly.

Les requêtes suivantes sont lues et déposées:—

Robert G. Brett et d'autres, d'Edmonton, Alberta, demande l'adoption d'une loi qui les constituent en corporation sous le nom de *The Edmonton and McKenzie River Railway Company*.

The Central Railway Company of Canada, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été référé le bill (X) intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Exprès de la Puissance", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier, et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Mayo Valley Railway Limited*", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Transit Company*", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadian du Pacifique", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (F3) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Sorton".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. White (Pembroke) présente au Sénat un bill (G3) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Frances Annie Wheeler Bernard".

Ledit bill est lu la première fois, sur division. „

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un bill (H3) intitulé: "Loi pour faire droit à William Carr".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un bill (I3) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Florence Keenan".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (J3) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude May Turner".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (K3) intitulé: "Loi pour faire droit à James Harry Bigrow".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (L3) intitulé: "Loi pour faire droit à Emelina Dunsmore".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. David attire l'attention du Sénat sur l'avantage qu'il y aurait à améliorer nos relations commerciales avec les pays étrangers et à augmenter le volume de nos exportations et il demande si le gouvernement a l'intention de nommer à cette fin des agents commerciaux dans les principaux centres des Etats-Unis et de ces pays étrangers.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (59) intitulé: "Loi concernant un certain traité entre le Canada et quelques colonies de Sa Majesté dans les Indes Occidentales", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (77) intitulé: "Loi prorogeant l'échéance de certaines débetures émises par les Commissaires du havre de Montréal", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (78), intitulé: "Loi modifiant la Loi du cours monétaire, 1910", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V2) intitulé: "Loi pour faire droit à Fergus McKee", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour le bill (17) intitulé: "Loi ayant pour objet de définir l'expression "ressortissants du Canada" et de statuer sur la renonciation à la nationalité canadienne", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (34) intitulé: "Loi concernant la *London and Lake Erie Railway and Transportation*", étant lu il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39), intitulé: "Loi concernant les lois concernant les manœuvres frauduleuses aux élections", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (61), intitulé: "Loi concernant un certain arrangement commercial entre Sa Majesté et le Président de la République Française", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71), intitulé: "Loi autorisant une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B.", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi des liquidations", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75), intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Kelly", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Belle Westbeare", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Wilson Stephens", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Andrews", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Annie Vanzant", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Werden Garnet Parker", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C3), intitulé: "Loi concernant la *Montreal Central Terminal Company*", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Nixon", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E3), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Le Sénat s'ajourne.

Les noms des sénateurs sont listés en deux colonnes à la fin de la page, mais ils sont très légers et difficiles à lire. On peut distinguer des noms tels que: Boyd, Bradley, Chagnon, Charais, Clark, Dandurand, David, David, De Yebra, Donnelly, et d'autres.

Les requêtes suivantes ont été présentées: Par l'honorable M. White (Pembroke), pour l'honorable M. Ross (Cathlamet); Par l'honorable M. White (Pembroke), pour l'honorable M. Ross (Cathlamet); Par l'honorable M. White (Pembroke), pour l'honorable M. Ross (Cathlamet); Par l'honorable M. White (Pembroke), pour l'honorable M. Ross (Cathlamet); Par l'honorable M. White (Pembroke), pour l'honorable M. Ross (Cathlamet).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A7), intitulé: "Loi pour faire droit à Christian Wilson Stebbins", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A8), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Andrews", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A9), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Annie Vanzant", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Warden Garret Parker", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C3), intitulé: "Loi concernant la Montreal Central Terminal Company", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Nixon", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E3), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Le Sénat s'ajourne.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à...", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à...", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à...", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à...", est sur division, et les deux divisions ont été lues. L'ordre sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

No 29.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 22 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McHugh,	Sharpe,
Beaubien,	Farrell,	McLean,	Smith,
Beith,	Fisher,	McMeans,	Stanfield,
Belcourt,	Forget,	Michener,	Tanner,
Bénard,	Foster,	Milne,	Taylor,
Bennett,	Fowler,	Mitchell,	Tessier,
Blain,	Girroit,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Blondin,	Godbout,	Mulholland,	Thorne,
Bostock,	Gordon,	Murphy,	Todd,
Bourque,	Harmer,	Planta,	Turriff,
Boyer,	King,	Poirier,	Watson,
Bradbury,	Laird,	Power,	Webster
Casgrain,	Lavergne,	Proudfoot,	(Brockville),
Chapais,	Legris,	Prowse,	White
Cloran,	L'Espérance,	Ratz,	(Inkerman),
Dandurand,	Lougheed	Robertson,	White
Daniel,	(sir James),	Roche,	(Pembroke),
David,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	Willoughby,
De Veber,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Yeo.
Donnelly,	McDonald,	Schaffner,	

PRIÈRES.

Les requêtes suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. White (Pembroke), pour l'honorable M. Ross (Middleton):—

John Howard Ferguson, de Peterborough, Ontario, gérant; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harriet F. Ferguson.

Par l'honorable M. Ross (Moosejaw):—

J. K. McInnes et H. Black (*Great West Bank of Canada*).

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-quatorzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 21 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatorzième rapport.

Relativement à la pétition de Matthew John Scott, du village de Ridgeway, dans le comté de Welland, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Helen Margaret Sewell Scott, de la cité de Toronto, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-quinzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 21 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-quinzième rapport.

Relativement à la pétition de Albert Harding, de la cité de Guelph, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elizabeth Harding, de ladite ville, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-seizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 21 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-seizième rapport.

Relativement à la pétition de Harry Hirshenbain, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, tailleur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve le mariage qu'il a contracté avec Mollie Hirshenbain, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et lui procure tel autre redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être prise en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-dix-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 21 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-septième rapport.

Relativement à la pétition de Lily Appleton, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Thomas Henry Appleton, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 qui exige le paiement des droits.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire les droits payés en présentant sa pétition, en conformité de la règle 140, moins la somme de \$25 dollars pour fins d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-dix-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 21 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-huitième rapport.

Relativement à la pétition d'Arthur Daughton, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, manufacturier de chaudières; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Frances Marion Daughton, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140, relative aux droits à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus, que les droits payables en conformité de la règle 140 soient remboursés au pétitionnaire, moins la somme de \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No. 368.

Le vendredi, 22 avril 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé au mercredi, 11 mai prochain.

Que le délai fixé pour présenter des bills privés soit prolongé au mercredi, 18 mai prochain.

Que le délai fixé pour recevoir les rapports d'un comité permanent ou d'un comité spécial sur un bill privé soit prolongé au mercredi, 1er juin prochain.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No. 368.

Le vendredi, 22 avril 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que les règles ont été observées.

L'*Autographic Register Systems, Limited*, demande l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des brevets au Canada.

Charles Grant Anderson, de Toronto et d'autres, d'autres lieux; demandent une charte sous le nom de *Commonwealth Bank of Canada*.

La *London and Lake Erie Railway and Transportation Company*; demande l'adoption d'une loi qui lui donne le droit d'aliéner ses biens et de vendre ses propriétés.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Turriff, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de toute la correspondance échangée, de 1899 à 1921, entre le gouvernement du Canada ou l'un de ses départements, et la *Montreal, Ottawa & Georgian Bay Canal Company*, ou entre le gouvernement et le *New Dominion Syndicate* de Londres, Angleterre, ou son agent ou représentant, Clinton Johnson Edgerly du New-Hampshire, Etats-Unis d'Amérique.

Sur motion de l'honorable M. McMeans, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

(1) Le nombre de personnes purgeant actuellement une sentence dans les pénitenciers du Canada;

(2) Le nombre de celles qui ont été graciées au cours des cinq dernières années;

(3) Le nombre de celles qui, au cours des cinq dernières années, ont demandé que leur sentence soit réduite;

(4) Le nombre de cas, au cours des cinq dernières années, dans lesquelles une réduction de sentence a été accordée;

(5) Le nombre de personnes qui, au cours des cinq dernières années, ont demandé qu'une nouvelle enquête soit faite dans leur cas;

(6) Le nombre des enquêtes faites au cours des cinq dernières années;

(7) Le nombre de personnes qui au cours des cinq dernières années, ont demandé à être libérées sur parole;

(8) Le nombre de personnes qui sont actuellement libérées sur parole.

L'honorable M. Belcourt présente au Sénat un bill (M3), intitulé: "Loi amendant certaines dispositions du Code criminel relatives à la possession des armes".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Prowse présente au Sénat un bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred William Wells".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D) intitulé: "Loi concernant la Commission de contrôle du lac des Bois", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Lesdits amendements sont lus par le greffier, comme suit:—

1. Page 1, ligne 27.—Insérer les mots "séparément et" après le mot "d'obtenir" à la première ligne de l'article trois.

2. page 2, ligne 22.—Ajouter les mots suivants à l'alinéa de l'article trois: "sauf et excepté l'exploitation et le contrôle de tous les barrages et ouvrages régulateurs s'étendant au delà de la frontière internationale, et du barrage et des ouvrages régulateurs sur le chenal canadien à Kettle-Falls".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits amendements sont alors adoptés.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes audit bill sans y apporter d'amendement.

L'honorable M. Boyer propose,—Que le Sénat, en s'ajournant aujourd'hui, reste ajourné jusqu'au mardi 3 mai, à huit heures du soir.

Après débat,

La question de concours étant posée sur ladite motion, elle est

Résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Kelly", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Belle Westbeare", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Wilson Stephens", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Andrews", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Annie Vanzant", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Werden Garnet Parker" est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Nixon", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Exprès de la Puissance", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Mayo Valley Railway Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadian du Pacifique", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Transit Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Louise Sullivan, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-dixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Percy Christopher Paul, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-et-onzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition d'Elizabeth Gertrude Conner, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-douzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de John Graham, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-treizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de John Wilson, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (17) intitulé: "Loi ayant pour objet de définir l'expression "ressortissants du Canada" et de statuer sur la renonciation à la nationalité canadienne".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et l'honorable M. Taylor fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34), intitulé: "Loi concernant la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company*", est lu la deuxième fois, et Référé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (39), intitulé: "Loi modifiant les lois concernant les manœuvres frauduleuses aux élections".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et l'honorable M. Girroir fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (60), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (71), intitulé: "Loi autorisant une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Watson fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi des liquidations".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Donnelly fait rapport, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (75) intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Barnard, fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (E3), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain à huit heures du soir.

No 30.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 26 avril 1921.

Huit heures du soir.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Beaubien,	Godbout,	Mulholland,	Thibaudeau,
Béique,	Harmer,	Murphy,	Thompson,
Beith,	King,	Nicholls,	Todd,
Bennett,	Laird,	Planta,	Turriff,
Blain,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Blondin,	Legris,	Power,	Webster
Bostock,	L'Espérance,	Proudfoot,	(Brockville),
Bourque,	Lougheed	Prowse,	Webster
Boyer,	(sir James),	Ratz,	(Stadacona),
Casgrain,	McCall,	Roche,	White
Dandurand,	McDonald,	Ross (Middleton),	(Inkerman),
David,	McHugh,	Ross (Moosejaw),	White
De Veber,	McLean,	Schaffner,	(Pembroke),
Edwards,	McMeans,	Sharpe,	Willoughby,
Fisher,	Michener,	Stanfield,	Yeo.
Forget,	Milne,	Tanner,	
Foster,	Mitchell,	Taylor,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son soixante-dix-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 22 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Thomas Furneaux, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, lithographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve le mariage qu'il contracté avec Fanny Mary Furneaux, de la cité de Canterbury, dans le comté de Kent, Angleterre, et lui procure tel autre redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingtième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 22 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingtième rapport.

Relativement à la pétition de Dora Lucy Bell, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Walter Hardenbrooke Bell, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 22 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-unième rapport.

Relativement à la pétition de Edward George Taylor, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, conducteur d'attelage; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lillian Pearl Taylor, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relatif aux droits à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payés par le pétitionnaire, en conformité de la règle 140 lui soit remboursés, moins la somme de \$25.00, pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 22 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Thomas Henry Foster, de la ville de Niagara-Falls, dans la province de l'Ontario, charpentier; demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Evelyn Irene Foster, de la cité de Toronto, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus que le droit payable en conformité de la règle 140 lui soit remis, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 22 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Annie Maud Bell, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Charles Garland Bell, du village de Merlin, dans ladite province, étudiant en médecine, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire le droit exigé par la règle 140, moins la somme de \$100.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 26 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Henry Kropp, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, fabricant de papier; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Tillie Kropp, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, il est

Ordonné qu'un ordre du Sénat soit émis pour obtenir un état indiquant:—

Quel est le montant actuellement payé ou dû pour les salaires des 20 employés des chemins de fer nationaux les plus haut salariés dans les catégories suivantes: (1) mécaniciens; (2) chauffeurs; (3) personnel des trains; (4) chauffeurs divisionnaires; (5) contremaitres des accoupleurs; (6) accoupleurs; en spécifiant en chaque cas le montant du salaire mensuel, du 1er juillet 1920 jusqu'au 1er janvier 1921, ainsi que le montant total pour les six mois.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Réponse à l'ordre précédent.

(*Documents parlementaires, 1921, No 153*).

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (44), intitulé: "Loi concernant *The Western Dominion Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (33), intitulé: "Loi concernant le Crédit Foncier Franco-Canadien", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (15), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Metropolitan Trust Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (82) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada (Havres publics)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (80) intitulé: "Loi concernant l'arbitrage du Grand-Tronc", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Galbraith", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à William John Bell", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Harold Walton", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Leonard", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander LaRue", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (S8) intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Martin Morel", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à George Gourley", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin William Flower", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Royland Stanley Morrison", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Kelly", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

Vendredi, 22 avril 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés, savoir:—

- Bill O (No 58) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Galbraith."
 Bill K (No 48) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William John Bell."
 Bill P (No 62) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Harold Walton."
 Bill Q (No 63) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Leonard."
 Bill R (No 64) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander LaRue."
 Bill S (No 65) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Martin Morel."
 Bill T (No 67) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Gourley."
 Bill U (No 68) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin William Flower."
 Bill V (No 69) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Royland Stanley Marrison."
 Bill W (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ebenezer Sims."
- Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
 Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (O3), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Commonwealth Bank of Canada*".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (P3) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Conner".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. White (Inkerman) présente au Sénat un bill (Q3) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Sullivan".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'ordre du jour annonçant la troisième lecture du bill (M2) intitulé: "Loi pour faire droit à Alphonse LeMoyne de Martigny", étant lu, il est

Proposé que ledit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant posée, il est proposé en amendement.

Que le mot "maintenant" soit remplacé par les mots "d'hui en six mois".

Après débat,

La question de concours étant posée sur la motion en amendement, elle est, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours étant posée sur la motion principale, la Chambre se divise, et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Barnard,	McMeans,	Ross (Moosejaw),	Watson,
Bennett,	Michener,	Schaffner,	Webster
Blain,	Milne,	Sharpe,	(Brookville),
Bostock,	Mulholland,	Stanfield,	Webster
Fisher,	Nicholls,	Tanner,	(Stadacona),
Laird,	Planta,	Taylor,	White
Lougheed	Proudfoot,	Thibaudeau,	(Pembroke),
(sir James),	Prowse,	Thompson,	Willoughby—34.
McCall,	Ratz,	Todd,	
McLean,	Ross (Middleton),	Turriff,	

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

Beaubien,	Casgrain,	Lavergne,	Tessier—10.
Blondin,	David,	Mitchell,	
Boyer,	Forget,	Montplaisir,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ledit bill est lu, sur division, la troisième fois, en conséquence.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17), intitulé: "Loi ayant pour objet de définir l'expression "ressortissants du Canada" et de statuer sur la renonciation à la nationalité canadienne", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39), intitulé: "Loi modifiant les lois concernant les manœuvres frauduleuses aux élections", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71), intitulé: "Loi autorisant une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B. est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75), intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E3), intitulé: "Loi amendant le Code criminel", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F3) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Sorton", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G3) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Frances Annie Wheeler Bernard", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H3) intitulé: "Loi pour faire droit à William Carr", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I3) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Florence Keenan", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J3) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude May Turner", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K3) intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Bigrow", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L3) intitulé: "Loi pour faire droit à Emelina Dunsmore" est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (59) intitulé: "Loi concernant un certain traité entre le Canada et quelques colonies de Sa Majesté dans les Indes Occidentales", étant lu, il est proposé.

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: "Loi prorogeant l'échéance de certaines débetures émises par les Commissaires du havre de Montréal", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

No 31:

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 27 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Forget,	Mitchell,	Stanfield,
Beaubien,	Foster,	Montplaisir,	Tanner,
Béique,	Girroir,	Mulholland,	Taylor,
Beith,	Harmer,	Murphy,	Tessier,
Bennett,	King,	Nicholls,	Thibaudeau,
Blain,	Laird,	Planta,	Thompson,
Blondin,	Lavergne,	Poirier,	Todd,
Bostock,	Legris,	Pope,	Turriff,
Bourque,	L'Espérance,	Power,	Watson,
Boyer,	Lougheed	Proudfoot,	Webster
Bradbury,	(sir James),	Prowse,	(Brockville),
Casgrain,	Lynch-Staunton,	Ratz,	Webster
Cloran,	McCall,	Robertson,	(Stadacona),
Dandurand,	McDonald,	Roche,	White
David,	McHugh,	Ross (Middleton),	(Inkerman),
De Veber,	McLean,	Ross (Moosejaw),	White
Donnelly,	McMeans,	Schaffner,	(Pembroke),
Edwards,	Michener,	Sharpe,	Willoughby,
Fisher,	Milne,	Smith,	Yeo.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F3) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Sorton", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue, dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G3) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Frances Annie Wheeler Bernard", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue, dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H3) intitulé: "Loi pour faire droit à William Carr", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue, dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I3) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Florence Keenan", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue, dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J3) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude May Turner", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue, dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K3) intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Bigrow", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue, dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L3) intitulé: "Loi pour faire droit à Emelina Dunsmore", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue, dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé: "Loi modifiant la Loi des liquidations", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Matthew John Scott, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité. Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Albert Harding, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité. Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-seizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Harry Hirshenbain, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité. Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-neuf-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lily Appleton, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité. Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-dix-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition d'Arthur Daughton, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité. Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N3) intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred William Wells", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M3) intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel au sujet de la possession des armes", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès, et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié de nouveau en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill (59) intitulé: "Loi concernant un certain traité entre le Canada et quelques colonies de Sa Majesté dans les Indes Occidentales".

Après débat.

Ledit bill est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (77) intitulé: "Loi prorogeant l'échéance de certaines débetures émises par les Commissaires du havre de Montréal".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Turriff fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (78) intitulé: "Loi modifiant la Loi du cours monétaire, 1910".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Boyer présente un bill (R3) intitulé: "Loi concernant certains brevets de *l'Autographic Register Systems, Limited*".

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 32.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 28 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Fisher,	Michener,	Stanfield,
Beaubien,	Forget,	Milne,	Tanner,
Béique,	Foster,	Mitchell,	Taylor,
Beith,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Belcourt,	Gordon,	Mulholland,	Thibaudeau,
Bennett,	Harmer,	Murphy,	Thompson,
Blain,	King,	Nicholls,	Todd,
Blondin,	Laird,	Planta,	Turriff,
Bostock,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Bourque,	Legris,	Proudfoot,	Webster
Boyer,	L'Espérance,	Prowse,	(Brockville),
Casgrain,	Lougheed	Ratz,	Webster
Chapais,	(sir James),	Robertson,	(Stadacona),
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Roche,	White
David,	McCall,	Ross (Middleton),	(Inkerman),
De Veber,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	White
Donnelly,	McHugh,	Schaffner,	(Pembroke),
Edwards,	McLean,	Sharpe,	Willoughby,
Farrell,	McMeans,	Smith,	Yeo.

PRÈRES.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le Bill (8) intitulé: "Loi concernant la Compagnie James Maclaren", (à responsabilité limitée), fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 28.—Biffer tout ce qui suit le mot “corporation” jusqu’au mot “et” à la ligne 32.

Page 2, ligne 49.—Biffer tout ce qui suit le mot “téléphone” jusqu’au mot “équipements” à la ligne 2 de la page 3.

Page 5, ligne 25.—Pas d’amendement dans le texte français.

Page 6, ligne 34.—A la suite de la clause 3, insérer ce qui suit comme clause 3a.

“3a. Aucune disposition de la présente loi n’est censée autoriser la compagnie, en exerçant les pouvoirs spécifiés dans cette loi, à construire ou à exploiter une ligne le long d’une grande route ou d’un endroit public, sans qu’elle ait obtenu au préalable le consentement, formulé par règlement, de la municipalité sous la juridiction de laquelle se trouve cette grande route ou cet endroit public, non plus que l’autoriser à vendre, aliéner ou distribuer, en dehors des propriétés de la compagnie, de la force ou de l’énergie dans ou pour servir dans les limites d’une municipalité, sans le consentement formulé par règlement de cette municipalité.”

Page 8, ligne 5.—Biffer les mots qui suivent le mot “aussi” jusqu’au mot “acheter” sur la même ligne.

Ordonné que lesdits amendements soient placés sur l’ordre du jour pour être pris en considération demain.

L’honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (U2) intitulé: “Loi concernant la *Maritime Coal, Railway and Power Company, Limited*”, fait rapport qu’il a examiné ledit bill en entier et l’a chargé d’en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l’ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L’honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: “Loi concernant la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company*”, fait rapport qu’il a examiné ledit bill en entier et l’a chargé d’en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l’ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L’honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 27 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l’honneur de présenter son quatre-vingt-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Margaret Swanston Neville, de la cité de Toronto, dans la province de l’Ontario; demandant l’adoption d’une loi à l’effet de dissoudre son mariage avec Edward Neville, de ladite cité, ouvrier dans le métal en feuilles, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l’avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l’avis, la preuve de la signification d’une copie de l’avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l’enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu’elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 27 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-sixième rapport.

Relativement à la pétition de Ernest Lillie Montgomery, du village de Madawaska, Ontario, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Coral Catherine Montgomery, de Parry-Sound, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payés par le pétitionnaire, en conformité de la règle 140 lui soit remboursés, moins la somme de \$100.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 27 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-septième rapport.

Relativement à la pétition de Ethel Gordon Wright Ball, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Harry Ball, de ladite cité, électricien, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus, que les droits payables en conformité de la règle 140 soient remboursés à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 27 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Ivan Ignatius Brazill, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'annuler son mariage avec Mary Edna Cole Brazill, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. McCall présente au Sénat un bill (S3) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Appleton".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Laird présente au Sénat un bill (T3) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hirshenbain".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (U3) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Christopher Paul".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (V3) intitulé: "Loi pour faire droit à John Graham".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N3) intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred William Wells", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: "Loi prorogeant l'échéance de certaines débetures émises par les Commissaires du havre de Montréal", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Loi modifiant la Loi du cours monétaire", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Loi concernant un certain arrangement commercial entre Sa Majesté et le Président de la République Française", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O3) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Commonwealth Bank of Canada*", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P3) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Conner", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q3) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Sullivan", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (15) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Metropolitan Trust Company of Canada*", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Loi concernant le Crédit Foncier Franco-Canadien", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada (Havres publiques)", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Loi concernant *The Western Dominion Railway Company*", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour annonçant la seconde lecture du bill (80) intitulé: "Loi concernant l'arbitrage du Grand Tronc", étant lu, il est proposé

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

A six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Après débat.

Ledit bill est, sur division, lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 a, b, d et e et la règle 63 soient suspendues relativement audit bill.

Le Sénat alors s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement audit bill.

(En comité)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu et amendé comme suit:

Page 1, ligne 34.—Biffer tous les mots qui suivent le mot "nommés", jusqu'à l'alinéa (b) sur la deuxième page, et substituer les mots suivants: "directeurs. Toutefois, le Conseil de direction substitué de la compagnie n'aura pas besoin de se composer de plus de cinq membres; une majorité des directeurs constituera un quorum jusqu'à ce que le Conseil en prescrive autrement; et il ne sera exigé d'aucun directeur qu'il réside en Angleterre ou que sa qualification directoriale dépende de sa possession d'actions".

Ledit amendement est adopté.

Page 2, ligne 14.—Biffer l'alinéa (c) pour y substituer le suivant: "que, après que le remplacement des directeurs aura été affectué conformément aux présentes dispositions, le siège de la Compagnie soit fixé au Canada et que les assemblées de son Conseil de direction pour l'expédition de toute affaire soient aussi tenues au Canada.

Ledit amendement est adopté.

Les alinéas (c) et (d) sont lus et adoptés.

L'alinéa (c) est lu et amendé comme suit:

Page 2, ligne 39.—Supprimez tous les mots qui suivent le mot "et", à la ligne 39, jusqu'à la fin de l'alinéa, et que les mots suivants leur soient substitués: "après avoir satisfait à ces réquisitions, ni la Compagnie, ni le gouvernement en qualité de répondant de l'intérêt et de dividendes ne seront tenus de veiller à l'application des sommes réquisitionnées, ne seront autrement responsables d'aucuns frais d'arbitrage, ni n'auront à s'en charger".

Page 2, ligne 43.—Ajouter ce qui suit à la fin de l'alinéa:

"Et, de plus, après le remplacement des directeurs de la Compagnie, conformément aux présentes dispositions, la Compagnie, et le gouvernement en qualité de répondant de l'intérêt et des dividendes sur les actions-débentures et les actions garanties, auront faculté de déduire et de retenir, à même les intérêts et les dividendes qui par la suite pourront devenir payables sur lesdites actions, tous frais ou débours (autres que ceux incombant au gouvernement en vertu du traité du 8 mars 1920) se rapportant à l'arbitrage et que la Compagnie ou le gouvernement a déjà avancés, payés ou encourus, ou avancera, paiera ou encourra par la suite".

Lesdits amendements sont adoptés.

L'alinéa (f) est lu et adopté.

L'alinéa (g) est lu et amendé comme suit:

Page 3, ligne 2.—Biffer les mots "les arbitres doivent" pour y substituer les suivants: "l'arbitrage doit".

Ledit amendement est adopté.

Il est proposé d'insérer ce qui suit comme alinéa (h) de l'article 1:

(h) "Que les procédures d'arbitrage commencées en cette affaire soient reprises, le délai prorogé et les pouvoirs des arbitres maintenus jusqu'à ce que soit rendu un jugement final, selon que le prévoyait le traité original du 8 mars 1920, y compris le temps que nécessiteront les appels y prévus."

L'amendement ayant été mis aux votes, est rejeté.

Les articles 2 et 3 sont lus et agréés.

Ce qui suit est ajouté comme article 4:—

"4. Aux fins d'effectuer ce remplacement de directeurs de la compagnie que prévoient les présentes dispositions, tout directeur de la compagnie peut renoncer à sa charge en soumettant sa résignation par écrit au Conseil à une assemblée des direc-

teurs. Si un directeur de la compagnie renonce à sa charge, ou si plusieurs directeurs de la compagnie renoncent à leurs charges de la manière susdite, le nombre des résignations ne devant pas dépasser cinq en une seule fois, les autres directeurs de la compagnie présents à l'assemblée susdite ou à toute assemblée subséquente peuvent, alors même qu'ils ne forment pas quorum, élire un directeur ou des directeurs désignés par le Gouvernement pour remplir la vacance ou les vacances que cette ou ces résignations ont créées. Le Gouverneur en conseil peut, en outre, nommer à discrétion des directeurs additionnels pour faire partie du Conseil substitué si la chose est jugée opportune".

Ledit amendement est adopté.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme clause 5:—

"5. Dans l'alternative, le gouvernement pourra conclure un nouveau traité avec la compagnie pour l'abrogation de la Loi d'acquisition du Grand Tronc de chemin de fer 1919, aux termes et conditions qui seront jugés acceptables, mais subordonnément à l'approbation du Parlement".

Ledit amendement ayant été mis aux voix, le comité se partage comme suit:—

En faveur 9.—Contre 25.

L'amendement est en conséquence rejeté.

Le préambule et le titre sont lus de nouveau et adoptés.

Quelques temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont agréés.

Il est alors proposé: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant posée, il est proposé en amendement.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés, le premier avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais que les mots suivants soient ajoutés à la fin du bill comme article 5:—

"5. Dans l'alternative, le gouvernement pourra conclure un nouveau traité avec la Compagnie pour l'abrogation de la Loi d'acquisition du Grand-Tronc de chemin de fer, 1919, aux termes et conditions qui seront jugées acceptables, mais subordonnément à l'approbation du Parlement".

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, elle est résolue dans la négative.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Le Sénat s'ajourne.

No 33.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 29 avril 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Fisher,	McMeans,	Sharpe,
Beaubien,	Forget,	Michener,	Smith,
Beith,	Foster,	Milne,	Stanfield,
Belcourt,	Fowler,	Mitchell,	Tanner,
Bénard,	Girroir,	Montplaisir,	Taylor,
Bennett,	Gordon,	Mulholland,	Tessier,
Blain,	Harmer,	Murphy,	Thibaudeau,
Blondin,	King,	Planta,	Thompson,
Bostock,	Laird,	Poirier,	Todd,
Bourque,	Lavergne,	Pope,	Turriff,
Boyer,	Legris,	Power,	Watson,
Casgrain,	L'Espérance,	Proudfoot,	Webster
Cloran,	Lougheed	Prowse,	(Brockville),
Dandurand,	(sir James),	Ratz,	White
David,	Lynch-Staunton,	Robertson,	(Inkerman),
De Veber,	McCall,	Roche,	White
Donnelly,	McDonald,	Ross (Middleton),	(Pembroke),
Edwards,	McHugh,	Ross (Moosejaw),	Willoughby,
Farrell,	McLean,	Schaffner,	Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. White (Inkerman), du Comité conjoint des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

Le Comité conjoint des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Le Comité recommande comme suit:—

1. Que le document suivant soit imprimé:—

54. Rapport de la commission du blé du Canada, saison de 1920.

(*Pour distribution aux sénateurs et députés et comme document sessionnel*).

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

42a. Copie des arrêtés en conseil, C.P. No 1722 et C.P. No 1860, approuvant le tarif des honoraires aux officiers d'élection en vertu de l'article 76 de la Loi des élections fédérales.

43. Relevé des mandats du Gouverneur général en conseil émis depuis la dernière session du Parlement pour 1920-21.

44. Relevé des dépenses imprévues depuis le 1er avril 1920 au 15 février 1921, conformément à la Loi des subsides No 1, 1920.

45. Relevé des emprunts temporaires faits par le gouvernement du Canada depuis la dernière session du Parlement encore non-soldés.

46. Relevé des recettes et dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux au 31 mars 1920.

47. Rapport de la commission d'embellissement de la cité d'Ottawa pour l'exercice se terminant le 31 mars 1920.

48. Relevé en conformité de l'article 17 de la Loi de l'assurance du service civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 1920.

49. Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada pour l'année se terminant le 30 avril 1920.

50. Relevé détaillé des endossements et obligations en vertu du chapitre 70, 10-11 George V, 1920, concernant l'industrie de la construction de navires.

51. Relevé des sommes payées à titre de pensions et d'allocations de retraites dans le service civil durant l'année se terminant le 31 décembre 1920, en vertu du chapitre 17, S.R.C., montrant le nom, le grade, le salaire, l'allocation accordée et la cause de la mise à la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou qui s'est retiré du service, et faisant aussi connaître si la vacance a été remplie par avancement ou par nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire.

52. Règlements pour le corps canadien d'aviation approuvés par le Gouverneur en conseil, conformément à l'article 5, de la Loi de la Commission de l'Air, 9-10 George V, Chapitre 11 le 31 août 1920.

53. Etat financier du conseil honoraire consultatif des recherches scientifiques et industrielles du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1921.

55. Règlements sous l'empire de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, conformément à l'article 9, chapitre 31 de 9-10, Edouard VII.

56. Copie d'un arrêté en conseil C.P. 2609, du 26 octobre 1920, nommant:—

Le très honorable sir George Eulas Foster, membre du Très Honorable Conseil privé de Sa Majesté, C.C.M.G., B.A., D.C.L., L.L.D., ministre du commerce du Canada;

Le Très Honorable Charles Joseph Doherty, membre du Très Honorable Conseil privé de Sa Majesté, C.R., D.C.L., L.L.D., ministre de la Justice du Canada; et

L'Honorable Newton Wesley Rowell, membre du Conseil privé du Canada, C.R., aux fins d'être présents à titre de représentants du Canada à la première réunion de l'Assemblée de la Ligue des nations, qui doit être tenue au siège de la ligue, à Genève, Suisse, le 15 novembre 1920.

56a. Copie des résolutions adoptées par l'assemblée de la Ligue des nations à sa première session (novembre le 15 à décembre le 18, 1920).

56b. Rapport du secrétaire général de la première assemblée de la Ligue des nations sur le Travail du conseil.

57. Copie des Ordres et Règlements de la cour de l'Echiquier du Canada, conformément aux prescriptions de l'article 88, de la Loi de la cour de l'Echiquier, chapitre 140, S.R.C., 1906.

58. Règles générales et formules, en conformité de l'article 66, de la Loi de la faillite, chapitre 36, 9-10 George V.
59. Etat détaillé des obligations et cautionnements enregistrés au ministère du secrétariat d'Etat, depuis le dernier rapport (27 février 1920) soumis au Parlement du Canada, conformément aux dispositions de l'article 32, chapitre 19, S.R.C., 1906.
60. Décret du conseil C.P. 755, tel qu'amendé par le décret du conseil C.P. 879, du 14 avril 1920, établissant le Bureau de compensations et ses devoirs relativement au règlement des propriétés ou dettes en Canada d'allemands naturalisés, en conformité avec les dispositions de l'article 1 de la Loi ayant pour objet de mettre en vigueur les Traités de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances, chapitre 30, George V, 1919.
61. Etat indiquant le nombre de naturalisation, en conformité de la loi des sauvages, le 1er avril 1920 et le 18 février 1921.
62. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette officielle* entre le 5 février et le 31 décembre 1920, en conformité des dispositions de l'article 77 du chapitre 20 de la Loi des terres fédérales. Ch. 20, 7-8 Edouard VII.
63. Décrets en conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er août 1919 et le 5 février et le 31 décembre 1920, en conformité des dispositions de l'article 19 du chapitre 10, 1-2 George V, "Loi des Réserves forestières et des Parcs".
64. Décrets en conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 5 février et le 31 décembre 1920, en conformité des dispositions de la Loi de la conservation des oiseaux migrateurs.
65. Ordres généraux de la Milice; nominations, promotions et mise à la retraite, dans la milice canadienne et la force expéditionnaire canadienne, entre le 2 février 1920 et le 1er février 1921.
66. Ordres de routine de la force expéditionnaire canadienne promulgués entre le 23 février et le 21 septembre 1920. (La publication a cessé à cette date).
67. Règlements additionnels faits en conformité de la Loi du rétablissement des soldats, 1919.
68. Relevé montrant toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique durant l'année terminée le 30 septembre 1920, avec les noms des acheteurs conformément aux dispositions des Statuts du Canada 1886, chapitre 9, article 8.
69. Relevé montrant le nombre de permis accordés pour le transport des liqueurs alcooliques dans les Territoires du Nord-Ouest pour l'année terminée le 31 décembre 1920, en conformité des dispositions des Statuts Révisés, chapitre 62, article 88.
70. Troisième rapport annuel du Bureau de publication de documents historiques, pour l'exercice terminant le 31 mars 1920.
71. Copie de la Convention commerciale du Canada avec les Antilles, 1920.
72. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 janvier 1920,—Copie d'une lettre envoyée le 30 janvier 1920 au très honorable sir George Foster, premier ministre suppléant, par M. J.-T. Ross, président du *Board of Trade* de Québec, touchant l'intention du gouvernement de construire au Canada des vapeurs-passagers de 15,000 tonnes ayant une vitesse de 18 nœuds, pour le service canadien; et une copie de la réponse à cette lettre.
73. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mai 1920,—Tableau indiquant:—Quels ont été les prix moyens du charbon anthracite au Canada pendant les années 1914, 1915, 1916, 1917, 1918 et 1919.
74. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mai 1920,—Relevé indiquant:—
1. Quelles sont les heures de travail des fonctionnaires du service intérieur—sténographes, commis et autres.
 2. Si ces heures sont strictement suivies.
 3. Quels appointements reçoivent les sténographes, commis et autres, c'est-à-dire la moyenne générale, y compris la moyenne du boni.

75. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mai 1920,—Copie de tous télégrammes, lettres, rapports et documents et autres correspondances échangés par le département des Postes, ou l'inspecteur des Postes à Halifax, avec des particuliers quelconques de Voglers Cove, Nouvelle-Ecosse, touchant des plaintes faites sur la façon dont les questions postales sont traitées à Voglers Cove.

76. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mai 1920,—Copie de tous télégrammes, lettres et documents de toute nature se rapportant d'une façon quelconque à la demande d'un changement d'emplacement pour le bureau de poste de Scotch Hill, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

77. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1920,—Tableau indiquant:—

1. Quel était le coût primitif des trente-six chasse-marée appelés *C. D.* dont parle l'honorable ministre du Service Naval, à la page 2916 du Hansard (anglais), édition non-revisée.

2. Combien on a dépensé pour réparer ces navires depuis leur achat jusqu'au 11 novembre 1918.

3. Qui a surveillé, au nom du gouvernement, la construction de ces navires.

4. Qui les a acceptés des constructeurs.

5. Si cette personne est encore dans le service.

78. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1920,—Copie d'une lettre du *Board of Trade* de Québec au ministre de la Marine et des Pêcheries, en date du 29 décembre 1919, touchant le naufrage du *V.G.C. Canadian Recruit* et l'accident survenu au *V.G.C. Canadian Spinner* et autres accidents venant de l'absence de brise-glaces; et copie de la réponse à cette lettre.

79. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mai 1920,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Travaux publics et tous ses officiers, employés, ou autres personnes relativement à la redistribution des districts de ce département.

80. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1921,—Relevé indiquant:—

1. Si le gouverneur en conseil a interdit l'exportation hors du Canada de la monnaie d'or, de l'or en lingots ou de lingots d'or fin; et dans l'affirmative, si cette interdiction est encore en vigueur, par quelle autorité elle l'est, quand et comment cette interdiction a été déclarée faite ou publiée.

2. Si le gouverneur en conseil ayant interdit l'exportation hors du Canada de la monnaie d'or, de l'or en lingots ou de lingots d'or fin, cette interdiction était absolue, ou si ces lingots et cette monnaie, malgré toute interdiction qui peut avoir été faite à leur sujet, restaient sujets à l'exportation dans certains cas, ou en vertu de permis ou de patentes obtenus à ces fins.

3. Si le gouverneur général en conseil, le gouvernement du Canada ou un ministre ou un fonctionnaire du gouvernement a émis ou accordé des permis ou des patentes autorisant ou permettant l'exportation de la monnaie d'or, de l'or en lingots ou de lingots d'or fin hors du Canada, par un particulier, une banque, compagnie ou corporation, depuis le 1er janvier 1918; et dans l'affirmative, à quel particulier, banque, compagnie ou corporation ces permis ou patentes ont été accordés depuis le 1er janvier 1918; et les dates respectives de ces permis ou patentes.

4. A quel particulier, banque, compagnie ou corporation chacun de ces permis ou patentes a été accordé; quand et quelle quantité de monnaie d'or, d'or en lingots ou de lingots d'or fin a chacun de ces permis ou patentes il autorisait à exporter; et quelle quantité de monnaie et de lingots comme susdit a été exportée sous l'empire de chacun de ces permis ou patentes.

5. Si ces permis ou patentes qui ont pu être donnés pour l'exportation de la monnaie et des lingots d'or comme susdit, ou la demande de ces permis ou patentes, précisaient sur quels pays l'exportation de l'or était autorisée, et, dans l'affirmative, quels

étaient les pays ainsi précisés dans chacun desdits permis ou patentes, et dans chaque demande de permis ou de patentes.

Si le gouverneur en conseil, le gouvernement fédéral, un ministre ou un fonctionnaire du gouvernement a imposé des honoraires pour les permis ou patentes d'exportation de la monnaie d'or, de l'or en lingots ou de lingots d'or fin hors du Canada, et dans l'affirmative, quels sont ces honoraires; et si ces honoraires ont dans une mesure quelconque (et dans l'affirmative, dans quelle mesure), découlé de la quantité d'or comme susdit que les permis et patentes, respectivement, autorisaient à exporter.

81. Copie des décrets du conseil qui suivent:—

C.P. 1849 du 12 août 1920: Limite d'âge d'entrée pour les sous-officiers et sous-officiers en chef pour service spécial—Changement de.

C.P. 2137, du 15 septembre 1920: Mettant en force la Loi de la discipline navale (Forces navales du Dominion).

C.P. 2328, du 25 septembre 1920: Etablissement de "Professeur naval", M.R.C.

C.P. 2790, du 6 novembre 1920: Prix en argent pour le travail de tir et de torpillage.

C.P. 2835, du 19 novembre 1920: Entrée de lieutenant-chirurgien.

C.P. 2678, du 3 décembre 1920: Entrée des premiers maîtres et maîtres dans la Marine Royale canadienne.

C.P. 2911, du 3 décembre 1920: Solde supplémentaire des marins dans la M.R.C.

C.P. 3037, du 30 décembre 1920: Allocation pour secrétaire de capitaine.

C.P. 28, du 21 janvier 1921: Entrée pour instructeur pour officiers, M.R.C.

C.P. 288, du 7 février 1921: Allocation aux officiers nommés au bureau des renseignements de districts.

C.P. 299, du 7 février 1921: Allocation de vêtements protecteurs pour les hommes engagés dans le service de sous-marins.

C.P. 289, du 14 février 1921: Allocation de solde aux officiers des quartiers généraux du service naval.

82. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1920,—Copie des devis et plans de la cale sèche de Vancouver, Colombie Britannique, pour laquelle on accorde un subside à *J. Coughlan and Sons, Limited*, et copie du contrat entre le gouvernement et *J. Coughlan and Sons, Limited*, pour la construction de cette cale sèche.

83. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1920,—Copie de tous télégrammes, lettres, documents et correspondances échangés entre le département de la Justice et autres, selon le cas, touchant le procès d'un nommé Onofrio Montezano, fait à la Malbaie, district du Saguenay, en 1912, et le procès des frères Labrie, fait à Sherbrooke, district de Saint-François, et leur libération du pénitencier à la suite d'irrégularités de procédure dans chacun de ces procès, et aussi copies de tous documents contenus aux archives du département de la Justice à ce sujet.

84. Nominations, promotions et retraites, Milice canadienne et Force Expéditionnaire canadienne, du 5 février 1920 au 9 décembre 1920.

85. Réponse à une humble adresse du 23 avril 1920 à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un état de tous les deniers que le gouvernement a dépensés jusqu'à présent relativement au Traité avec l'Allemagne, l'Autriche, la Tchéco-Slovaquie, l'Etat Serbe-Croate-Slovène et la Bulgarie, en spécifiant quel vote a servi jusqu'à date à couvrir ces dépenses, le montant imposé au Canada en vertu de l'article 6 du Traité de la Ligue des Nations, comme étant la part que le Canada doit payer pour se conformer aux termes du Traité.

86. Réponse à un ordre du Sénat du 20 mai 1920, pour la production de tous les plans et rapports qu'ont soumis les ingénieurs du ministère des Travaux publics à la suite de l'étude topographique qui a été entreprise de la rivière Saskatchewan en vue de déterminer si la navigation pourrait être rendue possible entre le lac Winnipeg et Edmonton.

87. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 juin 1920,—Ordre de la Chambre:— Copie de tous télégrammes, correspondances, lettres et rapports touchant l'émission de permis pour l'exportation du sucre en faveur des raffineries ou leurs agents, ou des acheteurs ou leurs agents.

88. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1921,—Ordre de la Chambre,— Relevé faisant voir:—

1. Dans quels pays le gouvernement fédéral a établi des agences de commerce.
2. Les noms des agents, leur ancienne adresse, leur adresse actuelle, leur expérience d'affaires, la date de leur nomination, et leurs appointements respectifs.

89. Réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mars 1921,—Relevé faisant voir:—

1. Combien il y avait de sous-officiers dans la Police fédérale lors du fusionnement avec la Gendarmerie du Nord-Ouest.
2. Combien de sous-officiers il y a actuellement dans la division "A".
3. S'il est vrai que tous les sous-officiers de la police fédérale ont été inscrits "junior" dans la liste d'ancienneté des Gendarmes à cheval, sans égard à leurs années de service; et, dans l'affirmative, s'il est vrai qu'un sergent de Police fédérale ayant six ans de service comme tel, s'est trouvé, dès le fusionnement, placé en arrière d'un sous-officier de la gendarmerie qui n'avait que quelques mois de service dans son grade.
4. Si lors du fusionnement des deux effectifs, trois inspecteurs de la Police fédérale ont été réduits au grade de sergent, et dans l'affirmative, pourquoi.
5. Combien de sous-officiers de la Gendarmerie à cheval ont été promus à l'inspectorat, lors du fusionnement ou depuis.

89a Réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mars 1921,—Relevé indiquant:—

1. Combien a coûté la Police fédérale en 1919, moins les sections des empreintes digitales et des libérations conditionnelles.
2. Quel était l'effectif de la Police fédérale lors du fusionnement avec la Gendarmerie à cheval.
3. Quel est actuellement l'effectif de la division "A", et s'il y a eu augmentation numérique, quelle est la raison de cette augmentation.
4. Combien a coûté la division "A" pendant les douze mois qui ont suivi le fusionnement avec la Police fédérale, et s'il y a eu augmentation des frais, quelle en est la raison.
5. Combien d'édifices du gouvernement, etc., ont été confiés à la protection de la police lors du fusionnement des effectifs.
6. Combien d'édifices du gouvernement sont confiés à la garde de la police à l'heure actuelle.

89b. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1921, état montrant:—

1. Si les membres de la Royale Gendarmerie à cheval reçoivent une part des amendes imposées pour infractions à une loi fédérale ou autre loi.
2. Dans l'affirmative, quelle proportion de l'amende ils reçoivent.
3. Quels sont les membres de la Gendarmerie à cheval auxquels on a payé une part de ces amendes au cours des douze mois derniers, et quelle somme chacun d'eux a reçue.

89c. Réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mars 1921, relevé faisant voir:—

1. Avant leur fusionnement avec la Gendarmerie à cheval, combien de voyages par jour les membres de la Police fédérale faisaient aux palais administratifs pour la malle policière.
 2. Combien de voyages par jour les membres de la Gendarmerie actuelle font chaque jour pour les mêmes fins.
 3. Si la Police fédérale faisait ce travail à pied.
 4. Si la Gendarmerie fait ce même travail en motocyclette, ou par le moyen d'autres véhicules.
 5. Si la Police fédérale a fait ce travail pendant trente ans environ.
 6. Dans l'affirmative, pourquoi on a diminué le nombre des voyages quotidiens, quant à la Gendarmerie à cheval.
- 89d. Réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mars 1921, tableau indiquant:—
1. Les noms des officiers d'Etat-Major de la Royale Gendarmerie à cheval d'après l'ancienneté.
 2. S'ils retirent tous la solde d'Etat-major, et, dans l'affirmative, combien chacun d'eux retire.
 3. Si tous ne retirent pas la solde d'Etat-major, quels sont les noms de ceux qui la reçoivent, et pourquoi on fait exception.
 4. En sus des détectives, s'il y a un surintendant et des gendarmes en uniforme à Montréal et à Toronto.
 5. Dans l'affirmative, quelle est la nécessité de maintenir ces gendarmes dans les villes indiquées.
 6. En sus des salaires, si les surintendants reçoivent paiement de leur loyer d'habitation, et s'il reçoivent le chauffage et l'éclairage gratuitement.
 7. Dans l'affirmative, si les hommes ont les mêmes avantages, et dans le cas contraire, pourquoi pas.
 8. Si la division "N" de la Gendarmerie est fixée à Ottawa.
 9. Dans l'affirmative, quelles fonctions autres que l'exercice de cavalerie la division "N" exerce.
 10. S'il ne serait pas du meilleur intérêt public, et si cela ne produirait pas une forte économie publique, si la Gendarmerie à cheval était absorbée par les Dragons royaux canadiens.
 11. S'il y a quelque objection pratique à cette absorption, et quelle est cette objection.
- 89e. Réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mars 1921, relevé faisant voir:—
1. S'il est vrai qu'une automobile suffisait aux besoins de la Police fédérale avant le fusionnement avec la gendarmerie à cheval.
 2. S'il est exact que la division "A" de la Gendarmerie à cheval s'est servi de deux automobiles, d'un fourgon automobile et de deux motocyclettes, et que cinq chauffeurs sont employés exclusivement à la conduite des autos.
 3. Si des membres de la Gendarmerie ont été emprisonnés dans la prison du comté de Carleton, depuis le fusionnement avec la Police fédérale.
 4. Dans l'affirmative, quels étaient dans chaque cas le délit et la peine, et qui a fait le procès et imposé la condamnation.
 5. Si le gouvernement a payé pour l'entretien de ces hommes emprisonnés dans la prison du comté de Carleton; et dans la négative, pourquoi pas.
 6. S'il y a actuellement dans un édifice appartenant au gouvernement, dans la ville d'Ottawa, une cellule ou endroit de détention où les Gendarmes peuvent être détenus. Dans l'affirmative, où est ce lieu.
 7. Si un membre de la Gendarmerie à cheval a été détenu dans cette cellule ou lieu de détention, et pour quelle infraction.
 8. Qui a fait le procès du contrevenant détenu, et quelle condamnation a été prononcée.
 9. Si un surintendant de la Gendarmerie a imposé une amende à deux garçonnets qui avaient brisé un carreau à la ferme modèle d'Ottawa l'été dernier.

10. Dans l'affirmative, quelle était cette amende; et si le surintendant a payé l'argent reçu de ce chef; et dans l'affirmative, à qui il l'a remis.

90. Minutes de la Conférence Internationale Financière tenue à Bruxelles en 1920: Volume I—Rapport de la conférence. Volume II—Rapport verbatim des débats. Volume III—Relevés de la situation financière des pays représentés à la conférence. Volume IV—Finance Publique.

91. Rapport supplémentaire d'un comité d'experts, daté en janvier 1921, nommé par décret du conseil, le 20 novembre 1918, sur la recommandation de la Commission du service civil, pour faire une enquête et faire rapport sur les conditions du département de l'Imprimerie publique et de la Papeterie.

92. Rapport par la Compagnie Arthur Young, daté le 6 décembre 1920, concernant la réorganisation du département de l'Imprimerie publique et de la Papeterie.

93. Etat des remises et remboursements de droits de douane enregistrés au département du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1920, soumis au Parlement du Canada en vertu de l'alinéa 5, article 92 chapitre 24 des Statuts Révisés du Canada.

94. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1921:—Copie de tous télégrammes, lettres et autre correspondance que le gouvernement fédéral ou un de ses ministres a échangés avec le gouvernement d'Ontario ou l'un de ses ministres au sujet du Bill D (No 23) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Commission de contrôle du lac des Bois," ou le sujet de ce bill.

95. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1921:—Copie de tous documents, papiers, lettres, etc., ayant amené l'adoption du décret No 1860 du Conseil en date du 6 septembre 1919, qui autorisait (a) le retrait de la mise en disposition sous l'empire des règlements sur les mines de quartz, des concessions de chlorure de soude (sel commun) utilisable dans le tp 88, rs 7 et 8, et tp 89, rs 8 et 9, Ouest du 4e M., afin de permettre la prospection de ce minéral dans l'intérêt de la province de l'Alberta; (b) le retrait de la mise en disposition des droits miniers du gypse sous la propriété susdite.

96. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mars 1921:—Copie (a) du rapport de M.S.C. Ells, fonctionnaire du département des mines au ministère de l'Intérieur sur les sables pétrolifères de la province de l'Alberta tel que publié dans le décret 1495 C.P. du 3 juillet 1920; (b) de tous documents, lettres et papiers quelconques à venir jusqu'à l'adoption du décret susdit.

97. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 mars 1921,—Relevé indiquant:—

1. Quels sont les "officiers médicaux" employés aux bureaux chefs du Bureau des pensions à Ottawa.

2. Quels sont leurs noms et quelle est l'expérience de chacun en médecine.

3. Combien de ces conseillers en médecine ont terminé leurs cours universitaire et (a) quels sont leurs noms; (b) combien d'entre eux ont obtenu leur diplôme autorisant la pratique (c) et d'aucuns d'entre eux ont obtenu leur droit de pratique en raison de leur service de guerre.

4. Quel est le dossier militaire de chacun de ces fonctionnaires.

5. Quels sont leurs appointements respectifs.

6. Quelles sont leurs fonctions respectives.

7. Si ces conseillers ont en médecine assez d'expérience pour régler les questions techniques du Bureau des pensions et s'ils sont bien aptes à changer les décisions des médecins locaux.

8. Si les commissaires sont tenus d'accepter les décisions de leur "officiers médicaux".

9. Dans la négative, pourquoi pas.

3. Le comité désire attirer l'attention du Parlement sur les recommandations qu'il faisait l'an dernier, et qui se trouvent dans son deuxième rapport de la dernière session, comme suit:—

"Depuis la Confédération, la coutume a été au Parlement de payer pour l'impression des rapports des départements. Le comité mixte croit que le temps est venu de changer cette coutume, et qu'en conséquence chaque département devrait préparer annuellement ses estimations pour impressions, y compris son rapport annuel; que le Parlement paye pour les copies dont il a besoin, seulement, quant aux listes de distribution, et pour les documents de la session.

"Ce changement dans la coutume entraînera une économie importante, et forcera les départements à surveiller davantage leurs estimés d'imprimerie. Si le Parlement accepte ce changement, on recommande qu'il soit mis en vigueur pour l'exercice qui doit commencer le 1er avril 1921."

Le Parlement ayant approuvé ces recommandations, un décret du Conseil du 18 août 1920 (1940 C.P.) leur a donné vigueur.

Ces recommandations ne devraient pas embrasser la traduction des rapports annuels, et comme les départements publics trouvent quelque difficulté à déterminer ce que ce service de traduction leur coûterait, le comité croit que le mode le plus simple est de garder le service de traduction sous la juridiction de la Chambre des Communes, comme à l'heure actuelle, et il fait une recommandation dans ce sens.

4. Le comité recommande que chaque année une lettre soit envoyée à chacun des députés et sénateurs, à l'avance, leur disant qu'à moins de renvoyer la carte incluse déclarant qu'ils ne désirent pas avoir les débats et les documents reliés de la session à domicile, ces documents leur seront adressés dès qu'ils seront prêts pour être distribués.

5. Le comité attire l'attention du comité éditorial sur la nécessité de voir que les règlements soient observés sur le double emploi de la matière dans la publication des rapports autres que les rapports de pure routine; il recommande que les pages blanches soient omises des documents imprimés.

6. Le comité désire attirer l'attention des différents départements du gouvernement sur certaines plaintes reçues quant à la difficulté qu'il y a d'obtenir une distribution satisfaisante des documents imprimés ministériels. Le comité recommande de prendre un soin tout particulier pour que les corps publics, les bibliothèques publiques des grands centres surtout, reçoivent tous les documents, et que la coutume d'exiger un honoraire soit abandonnée dans les cas semblables, en tant qu'il s'agit de documents publics.

7. Le comité a étudié le rapport annuel du comité éditorial, et se croit heureux de féliciter cette division du service public sur son excellent travail. Le comité est très heureux de savoir que depuis qu'il a proposé la création du comité éditorial, une somme de \$800,000 au delà a été épargnée, qu'on aurait gaspillée dans des impressions inutiles. Les rapports annuels des départements qu'on soumet au Parlement prouvent tangiblement ce que le comité éditorial a pu accomplir sans entraver le travail des départements. En sus d'avoir diminué de 210,007,404 pages imprimées en 1916 à 40,662,680 pages en 1920, il a réduit les 9,397,865 demis tons de 1916 à rien en 1920.

Le comité éditorial parle dans son rapport annuel de la fréquence des suspensions de la règle 74 de la Chambre des Communes, et un cas est donné où, sur demande du comité, un ordre d'imprimer cinq cent mille copies d'un rapport fut réduit de

moitié, après que tous les besoins publics eussent été satisfaits. Le comité comprend qu'il peut y avoir de temps à autre une forte demande pour l'impression d'un document à l'usage du Parlement, entre autre la Convention française, pour laquelle la règle 74 a été suspendue en mars de la session courante, sans qu'il y ait eu lieu de s'y opposer. Mais il y a plusieurs cas où l'ordre d'imprimer a été adopté en Parlement sans la consultation préalable du comité des impressions; et nous suggérerions que dans chaque cas où l'on se propose de suspendre la règle 74, on avertit d'avance le président du comité des impressions.

Relativement à la recommandation du deuxième rapport de la dernière session, "qu'il soit obligatoire que tous les manuscrits des publications à imprimer pour les départements ou commissions publics dont les crédits sont votés par le Parlement, soient référés au comité éditorial avant qu'on en décide," le comité désire bien faire comprendre qu'il entend donner la plus large interprétation possible à cette recommandation. Dans certains cas, la juridiction du comité éditorial a été attaquée, et le comité mixte recommande en conséquence que la règle touchant les réquisitions pour impressions et reliure de tous genres, etc., s'applique également à tous les fonctionnaires que le Parlement nomme, quant aux départements publics.

Le tout respectueusement soumis.

SMEATON WHITE,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Sir James Loughheed dépose sur la Table:—

Décret du conseil, C.P. 118/1361, du 20 avril 1921.

Retraite de M. James Watson, du Service Naval.

(*Documents parlementaires, 1921, No 158*).

Rapport sommaire du Service géologique, ministère des Mines, pour 1919.

(*Documents parlementaires, 1920, No 26*).

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, il est

Ordonné que le problème ferroviaire soit référé au Comité permanent des chemins de fer, des télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Loi concernant la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U2) intitulé: "Loi concernant la *Maritime Coal, Railway, and Power Company, Limited*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P3) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Conner", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q3) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Sullivan", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (61) intitulé: "Loi concernant un certain arrangement commercial entre Sa Majesté et le Président de la République Française".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gordon fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M3) intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel au sujet de la possession des armes", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir, et se forme de nouveau en comité général, pour continuer l'étude du bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill, y a fait quelques progrès, et l'a chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit comité soit autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (59), intitulé: "Loi concernant un certain traité entre le Canada et quelques colonies de Sa Majesté dans les Indes Occidentales".

(En comité)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Watson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (40), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada (Havres publics)", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-dix-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Furneaux, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingtième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Dora Lucy Bell, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edward George Taylor, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Henry Foster, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Annie Maud Bell, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Henry Kropp, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (R3), intitulé: "Loi concernant certains brevets d'invention de l'*Autographic Register Systems, Limited*", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

De consentement unanime.

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

No 34.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 3 mai 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	Milne,	Tanner,
Beaubien,	Edwards,	Mitchell,	Taylor,
Béique,	Farrell,	Murphy,	Thibaudeau,
Beith,	Fisher,	Nicholls,	Thompson,
Belcourt,	Foster,	O'Brien,	Todd,
Bénard,	Fowler,	Planta,	Turriff,
Bennett,	Girroit,	Poirier,	Watson,
Blain,	Gordon,	Pope,	Webster
Bostock,	Harmer,	Power,	(Brockville),
Bourque,	King,	Proudfot,	Webster
Boyer,	Laird,	Prowse,	(Stadacona),
Bradbury,	L'Espérance,	Ratz,	White
Casgrain,	Lougheed,	Robertson,	(Inkerman),
Chapais,	(sir James),	Ross (Middleton),	White
Cloran,	Lynch-Staunton,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
Dandurand,	McCall,	Schaffner,	Willoughby,
Daniel,	McDonald,	Sharpe,	Yeo.
David,	McMeans,	Smith,	
Dessaulles,	Michener,	Stanfield,	

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante de l'assistant du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 3 mai 1921.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Sir Louis Davies, agissant comme député du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, cette après-midi, à quatre heures et demie, pour sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Assistant du secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable,

Président du Sénat.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Casgrain:—

La Compagnie des Steamers de Québec.

Par l'honorable M. Taylor:—

James Hayden, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Hayden.

Par l'honorable M. Proudfoot, pour l'honorable M. Pope:—

Ernest J. Wismer de Toronto, Ontario, demande que la publication des avis de son intention de demander un bill de divorce, publiés avant la dernière session du Parlement soit considérée suffisante pour la présente session.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 28 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de John Howard Ferguson, de la cité de Peterborough, dans la province de l'Ontario, géant; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Harriet Florence Ferguson, de la cité de Buffalo, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants. Toutefois la publication de l'avis dans les journaux de l'endroit qui n'a pas eu toute la durée exigé par la règle 136. Votre comité recommande de ne pas insister sur ce point.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-dixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 28 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dixième rapport.

Relativement à la requête de Herbert Henry Brown, du village de Escuminac, dans la province de Québec, marchand; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Sophia Beatrice Little Brown, de la cité de Bangor, dans l'Etat du Maine, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la requête.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la requête et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-onzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 28 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-onzième rapport.

Relativement à la pétition de Rose Seigler Schatsburg, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Moe Schatsburg, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140, qui a trait aux droits à payés.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande en plus, que les droits payables en conformité de la règle 140 soient remboursés à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-douzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 29 avril 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-douzième rapport.

Relativement à la pétition de Lily Maude McCormack, de la ville de Vankleek Hill, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lorne Osgoode McCormack, de la cité de Toronto, dans ladite province, courtier, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Taylor, pour l'honorable M. Barnard, présente au Sénat un bill (W3) intitulé: "Loi pour faire droit à John Wilson".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Bennett, présente au Sénat un bill (X3) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Harding".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Nicholls présente au Sénat un bill (Y3) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Furneaux".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (Z3) intitulé: "Loi pour faire droit à Matthew John Scott".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (A4) intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Luey Bell".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. DeVeber présente au Sénat un bill (B4) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Kropp".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (C4) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Daughton".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (D4) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Maud Bell".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, pour l'honorable M. Mulholland, présente au Sénat un bill (K3) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Henry Foster".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (14) intitulé: "Loi portant modification de l'Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson, (à responsabilité limitée)", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (80) intitulé: "Loi concernant l'arbitrage du Grand-Tronc", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Duncan MacDonald Oxley", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A2) intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Winifred Smith", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B2) intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Campbell", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C2) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Thorne Acton", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D2) intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Florence Ansell", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (E2) intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Greenwood", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F2) intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Garnet Rabb", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G2) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Gladys Vernon", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H2) intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Anna Jackson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marshall" et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J2) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Marie Cook", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K2) intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Grey Holt", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L2) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Tolhurst", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N2) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosetta Hood", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O2) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (P2) intitulé: "Loi pour faire droit à Willie Hopkinson" et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à Mamie McKillop", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R2) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Robert Studholme", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S2) intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Osborne", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (T2) intitulé: "Loi pour faire droit à John Verner McAree", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V2) intitulé: "Loi pour faire droit à Fergus McKee", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

VENDREDI, 29 avril 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui rendre la preuve, etc., prise devant le comité des divorces, du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants étaient fondés, à savoir:—

Bill Z (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Duncan Macdonald Oxley."

Bill A2 (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Winifred Smith."

Bill B2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Campbell."

Bill C2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Thorne Acton."

Bill D2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Florence Ansell."

Bill E2 (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Greenwood."

Bill F2 (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Garnet Rabb."

Bill G2 (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Gladys Vernon."

Bill H2 (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Anna Jackson."

Bill I2 (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marshall."

Bill J2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Marie Cook."

Bill K2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Grey Holt."

Bill L2 (No 97) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Tollhurst."

Bill N2 (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosetta Hood."

Bill O2 (No 99) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon."

Bill P2 (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Willie Hopkinson."

Bill Q2 (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mamie McKillop."

Bill R2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Robert Studholme."

Bill S2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Osborne."

Bill T2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Verner McAree."

Bill V2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Fergus McKee."

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné qu'à partir de mercredi, le 4 mai courant, et jusqu'à la fin de la présente session, le Sénat se réunira à l'heure avancée pour épargner la lumière.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Loi concernant un certain arrangement commercial entre Sa Majesté et le Président de la République Française", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Loi concernant un certain traité entre le Canada et quelques colonies de Sa Majesté dans les Indes Occidentales", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (C) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill y a fait quelque progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié de nouveau en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S3) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Appleton", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T3) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hirshenbain", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U3) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Christopher Paul", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V3) intitulé: "Loi pour faire droit à John Graham", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Swanston Neville, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition d'Ernest Lillie Montgomery, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition d'Ethel Gordon Wright Ball, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Ivan Ignatius Brazill, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (82) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M3) intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel au sujet de la possession d'armes", étant lu, il est proposé

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Sir Louis Davies, juge en chef du Canada, Député-gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable Député-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son orateur,

Le greffier lit les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi constituant en corporation *The General Synod of the Church of England in Canada.*

Loi concernant *The Dominion Life Assurance Company.*

- Loi constituant en corporation *The Mayo Valley Railway, Limited.*
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.
Loi constituant en corporation *The Canadian Transit Company.*
Loi concernant la Commission de contrôle du lac des Bois.
Loi pour faire droit à Hazel Galbraith.
Loi pour faire droit à William John Bell.
Loi pour faire droit à Frederick Harold Walton.
Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Leonard.
Loi pour faire droit à Alexander LaRue.
Loi pour faire droit à Maria Martin Morel.
Loi pour faire droit à George Gourley.
Loi pour faire droit à Thomas Edwin William Flower.
Loi pour faire droit à Royland Stanley Morrison.
Loi pour faire droit à Arthur Ebenezer Sims.
Loi ayant pour objet de définir l'expression "ressortissants du Canada" et pourvoyant à la renonciation à la nationalité canadienne.
Loi modifiant les lois concernant les manœuvres frauduleuses aux élections.
Loi autorisant une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint-John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B.
Loi concernant la Commission des blés du Canada.
Loi modifiant la Loi des liquidations.
Loi prorogeant l'échéance de certaines débetures émises par les Commissaires du havre de Montréal.
Loi modifiant la Loi du cours monétaire, 1910.
Loi concernant l'arbitrage du Grand-Tronc.
Loi concernant la *London and Lake Erie Railway and Transportation Company.*
Loi concernant un certain arrangement commercial entre Sa Majesté et le Président de la République Française.
Loi concernant un certain traité entre le Canada et quelques colonies de Sa Majesté dans les Indes Occidentales.
Loi pour faire droit à Duncan Macdonald Oxley.
Loi pour faire droit à Rose Winifred Smith.
Loi pour faire droit à Evelyn Campbell.
Loi pour faire droit à Margaret Thorne Acton.
Loi pour faire droit à Lillian Florence Ansell.
Loi pour faire droit à Ellen Greenwood.
Loi pour faire droit à Edna Garnet Rabb.
Loi pour faire droit à Gertrude Gladys Vernon.
Loi pour faire droit à Stella Anna Jackson.
Loi pour faire droit à Mabel Marshall.
Loi pour faire droit à Margaret Marie Cook.
Loi pour faire droit à Jean Grey Holt.
Loi pour faire droit à Harry Tolhurst.
Loi pour faire droit à Rosetta Hood.
Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon.
Loi pour faire droit à Willie Hopkinson.
Loi pour faire droit à Mamie McKillop.
Loi pour faire droit à Frederick Robert Studholme.
Loi pour faire droit à Beatrice Osborne.
Loi pour faire droit à John Verner McAree.
Loi pour faire droit à Fergus McKee.
Loi concernant *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company.*
Loi portant modification de l'Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée)

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier adjoint du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député-gouverneur sanctionne ces bills.

Il plaît au très honorable Député-gouverneur de se retirer.

La Chambre des Communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

Le débat sur la motion que le bill (M3) intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel au sujet de la possession d'armes" est repris.

Ledit amendement étant mis aux voix, le comité se partage comme suit:

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (60) intitulé: "Loi de nouveau modifiant la Loi des juges".

(En comité.)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les clauses 1 et 2 sont lues et adoptées.

La clause 3 est lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 25.—A la suite du mot "immédiat" insérer:

"ou s'il est le juge qui, sous l'empire des lois provinciales, réside à Moncton."

La clause 3 est adoptée telle qu'amendée.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme clause 4:

"4. Est abrogé le paragraphe (2) de l'article 12 du chapitre 56 de la *Loi des juges, 1920*".

Ledit amendement étant mis aux voix, le comité se partage comme suit:

Pour 20.—Contre 8.

L'amendement est en conséquence adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié de nouveau en comité général à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (40), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada (Havres publics), étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q3) intitulé: "Loi concernant certains brevets d'invention de l'*Autographic Register Systems, Limited*", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des bills privés.

No 35.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 4 mai 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	Milne,	Stanfield,
Beaubien,	Fisher,	Mitchell,	Tanner,
Beith,	Forget,	Mulholland,	Taylor,
Belcourt,	Foster,	Murphy,	Thibaudeau,
Bénard,	Fowler,	Nicholls,	Thompson,
Rennett,	Girroit,	O'Brien,	Todd,
Blain,	Gordon,	Planta,	Turriff,
Blondin,	Harmer,	Poirier,	Watson,
Bostock,	King,	Pope,	Webster
Bourque,	Laird,	Power,	(Brockville),
Boyer,	L'Espérance,	Proudfoot,	Webster
Bradbury,	Lougheed	Prowse,	(Stadacona),
Chapais,	(sir James),	Ratz,	White
Cloran,	Lynch-Staunton,	Robertson,	(Inkerman),
Daudurand,	McCall,	Ross (Middleton),	White
Daniel,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
David,	McLean,	Schaffner,	Willoughby,
Dessaulles,	McMeans,	Sharpe,	Yeo.
De Veber,	Michener,	Smith,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Foster, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (5) intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Fidélité du Canada (*Fidelity Insurance Company of Canada*)", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Foster, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé: "Loi concernant le Crédit Foncier Franco-Canadien", fait rapport que ce comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Foster, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (15) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Metropolitan Trust Company of Canada*", fait rapport que ce comité a examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-treizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 3 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-treizième rapport.

Relativement à la requête de John Hurst, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, ouvrier; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec May Hurst, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la requête et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-quatorzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 3 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quatorzième rapport.

Relativement à la pétition de Sherman Talmage Smith, de la cité d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, employé civil; demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Beatrice Emily Hodgson, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet d'annuler le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-quinzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 3 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quinzième rapport.

Relativement à la pétition de Eudora Edith Webster Perry, du village de North Hatley, dans la province de Québec, infirmière; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dana Perry, autrefois dudit village, charpentier, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son quatre-vingt-seizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,
Le mercredi, 4 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de soumettre son quatre-vingt-seizième rapport.

1. Conformément à l'ordre de référé du 3 mai courant, le comité a pris en considération la pétition d'Ernest Joseph Wismer, de Toronto, Ontario; demandant que la publication, à la dernière session du Parlement, de l'avis de son intention de solliciter un bill de divorce soit acceptée pour la présente session.

2. Le Comité recommande que cette pétition soit agréée.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté sur division.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents présente son neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 148,
Le mercredi, 4 mai 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la *Central Railway Company of Canada*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour compléter ses travaux.

Votre comité a constaté que les avis publiés n'ont pas eu toute la durée exigée par la règle 107. La compagnie a donné des raisons suffisantes pour expliquer ce retard et la publication des avis va être continuée. Votre comité en conséquence recommande de suspendre la règle 107 dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes, auquel a été renvoyé le Bill (44) intitulé: "Loi concernant *The Western Dominion Railway*", fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, lignes 21 et 22.—Biffer les mots "achever et mettre en service au moins vingt-cinq milles dudit", et leur substituer le mot "ledit".

Ledit amendement est adopté.

Ordonné que ledit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed présente au Sénat un bill (F4) intitulé: "Loi abrogeant la Loi de la conservation et ses amendements".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (G4), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward George Taylor".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (H4) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Swanston Neville".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. White (Inkerman) présente un bill (I4) intitulé: "Loi concernant la *Central Railway Company of Canada*".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (J4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Lillie Montgomery".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Gordon, présente au Sénat un bill (K4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gordon Wright Ball".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Gordon, présente au Sénat un bill (L4) intitulé: "Loi pour faire droit à Ivan Ignatius Brazill".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Il est proposé que le Sénat, en s'ajournant aujourd'hui reste ajourné jusqu'à huit heures du soir, le mardi, 10 mai courant.

En amendement, il est proposé :

Que 17 soit substitué à 10.

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, elle est, sur division résolue dans la négative.

La question étant posée sur la motion principale, elle est

Résolue dans l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. McDonald, il est

Ordonné que le Sénat institue un comité spécial pour s'enquérir des causes du chômage au Canada. et présenter un rapport à cette Chambre, avant la fin de la présente session, et que ledit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers. et que les honorables messieurs Blain, Bostock, Casgrain, Dandurand, Girroir, Harmer, L'Espérance, McCall, Mitchell, Murphy, Nicholls, Planta, Pope, Tanner, Turriff et l'auteur de la motion soient les membres dudit comité.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S3) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Appleton", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T3) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hirshenbain", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U3) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Christopher Paul", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V3) intitulé: "Loi pour faire droit à John Graham", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", est lu la troisième fois. *

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Loi concernant la Compagnie James Maclaren (à responsabilité limitée)", est, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du premier rapport du Comité conjoint des deux Chambres sur les impressions du Parlement, étant lu, il est Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la reprise de l'étude en comité général du bill (C) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent", étant lu,

Sur motion de l'honorable M. Lynch-Staunton.

Ledit bill est renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Foster, Gordon, Blain, Dandurand, Boyer, Thompson, et de l'auteur de la présente motion, pour entendre des témoignages et faire rapport.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (60) intitulé: "Loi de nouveau modifiant la Loi des juges".

(En comité.)

Il est proposé que ce qui suit soit ajouté comme clause 5:

"5. Est modifiée la *Loi des juges*, chapitre 138 des *Statuts révisés, 1906*, par l'addition de l'article suivant:

"35. Aucun des juges mentionnés à la présente loi ne peut remplir les fonctions de commissaire ou d'arbitre dans une commission ou dans une enquête. Toutefois, le présent article ne doit pas empêcher les juges qui remplissent actuellement les fonctions de commissaire ou d'arbitre de compléter la tâche qu'ils ont entreprise".

Ledit amendement est adopté.

Il est proposé que ce qui suit soit ajouté comme clause 6:

"6. Est modifiée la *Loi des juges*, chapitre 56, 10-11 George V, par la suppression de l'article 13 de cette loi".

Un point d'ordre est soulevé à l'effet que ledit article ne peut être abrogé parce qu'il comporte une question de deniers.

Le président du comité soutient le point d'ordre.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 a, b et e et 63 soient suspendues relativement audit
bill.

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et in-
forme cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill avec divers amendements, aux-
quels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le
bill (Y) intitulé: "Loi amendant la Loi de la Convention des oiseaux migrateurs", et
pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendements.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (16), inti-
tulé: "Loi concernant Les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des Territoires
du Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi
prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (53), inti-
tulé: "Loi constituant en corporation *The Fort Smith Railway Company*", auquel elle
demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi
prochain.

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain, à huit heures de relevée.

No 36.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 10 mai 1921.

Huit heures du soir.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	Milne,	Taylor,
Beaubien,	Fisher,	Mitchell,	Tessier,
Béique,	Forget,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Beith,	Foster,	Mulholland,	Thompson,
Belcourt,	Girroir,	Murphy,	Thorne,
Bennett,	Godbout,	Planta,	Todd,
Blain,	Harmer,	Pope,	Turrieff,
Blondin,	Laird,	Proudfoot,	Watson,
Bostock,	Lavergne,	Prowse,	Webster
Bourque,	L'Espérance,	Ratz,	(Brockville),
Boyer,	Lougheed	Robertson,	White
Casgrain,	(sir James),	Roche,	(Inkerman),
Cloran,	Lynch-Staunton,	Ross (Moosejaw),	White
Daniel,	McHugh,	Schaffner,	(Pembroke),
David,	McLean,	Sharpe,	Willoughby,
Dessaulles,	McLennan,	Smith,	Yeo.
De Veber,	McMeans,	Stanfield,	
Edwards,	Michener,	Tanner,	

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Andrey Gleeve Bennett Gibbons, de Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norman Barrington Gibbons de ladite cité.

La pétition suivante est lue et déposée:—

La Compagnie des Steamers de Québec, demande l'adoption d'une loi qui porte son capital à \$10,000,000.

L'honorable M. Bennett, du Comité spécial du Sénat chargé d'instituer une enquête sur les causes du détournement de notre commerce d'exportation par voie des ports américains au lieu des ports canadiens présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 368,

Mercredi, 4 mai 1921.

Le Comité spécial du Sénat chargé d'instituer une enquête et de faire rapport, à la présente session, des causes du détournement de notre commerce d'exportation par voie des ports américains, au lieu des ports canadiens, a l'honneur de soumettre son deuxième rapport.

Votre Comité recommande qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour le prier de permettre à l'honorable Thomas-Alexandre Crerar d'être présent à la prochaine réunion du comité en vue d'y fournir des renseignements sur la question qui fait actuellement l'objet de cette enquête.

Le tout respectueusement soumis.

W. H. BENNETT,

Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 23^e soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-dix-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 5 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-septième rapport.

Relativement à la pétition de Edith Myrtle Barnes, de la cité d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, employée civile, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Horace Barnes, de ladite cité, contremaître, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-dix-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 5 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Florence Gibb, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre, son mariage avec Henry Havelock Gibb, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet d'annuler le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Votre comité aussi recommande de rembourser à la pétitionnaire les honoraires payés en conformité de la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-dix-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 10 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Abbie Jane Harris Wigle, de la cité de Windsor, dans la province de l'Ontario, commis; demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Purvis Guy Wigle, de la ville de Kingsville, Ontario, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son centième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 10 mai 1921.

Le Comité permanent de divorces a l'honneur de présenter son centième rapport.

Relativement à la pétition de Norah Beatrice McDonald, de la cité de Chatham, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Frank McDonald, de la ville de Ridgetown dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire le droit exigé par la règle 140, moins la somme de \$25.00 pour les frais d'impressions.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son cent-unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 10 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-unième rapport.

Relativement à la pétition de George Samuel Bair, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, musicien; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ethel May Bain, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140 relatif aux droits à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payés par le pétitionnaire, en conformité de la règle 140 lui soit remboursés, moins la somme de \$25.00, pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son cent-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 10 mai 1921.

Relativement à la pétition de Mabel Alice Allport, de la cité de London, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent le mariage qu'elle a contracté avec Charles Wilfred Allport, joaillier, de la cité de Toronto, Ontario, et lui procure tel autre redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire le droit exigé par la règle 140, moins la somme de \$100.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente son cent-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 10 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Frederick Orford, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, courtier en immeubles; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lillian Grace Orford, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçu par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed dépose:—

Règles et ordre de la cour de l'Echiquier.

(Documents parlementaires, 1921, No 67a).

Rapport de la Commission chargée d'étudier la possibilité d'élever les rennes et les bœufs musqués dans les régions artiques et sous-artiques du Canada.

(Documents parlementaires, 1921, No 162).

Un message de la Chambre des Communes avec le bill (F) intitulé: "Loi amendement la Loi des Postes". et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendements.

Un message de la Chambre des Communes avec le bill (X) intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Exprès de la Puissance", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendements.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

Vendredi, 6 mai 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a accepté le premier de leurs amendements au Bill No 60, Loi modifiant la Loi des Juges;

Et que la Chambre n'accepte pas les deuxième et troisième de leurs amendements audit Bill, pour les raisons suivantes: "Parce que ces amendements susdits (a) traitent de choses absolument étrangères au Bill; (b) soumettent les questions qui y sont traitées à la Chambre d'une façon qui ne permet pas une discussion raisonnable, et (c) qui devraient faire l'objet d'une mesure séparée."

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:—

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (8) intitulé: "Loi concernant la Compagnie James Maclaren (à responsabilité limitée)", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements fait par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (13) intitulé: "Loi modifiant et codifiant les lois concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (73) intitulé: "Loi autorisant la ratification et l'exécution du Protocole du seizième jour de décembre 1920, reconnaissant le Statut de la Cour Permanente de Justice Internationale du treizième jour de décembre 1920", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (136) intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Fidélité du Canada (*Fidelity Insurance Company of Canada*)", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Metropolitan Trust Company of Canada*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Loi concernant le Crédit Foncier Franco-Canadien", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Loi concernant *The Western Dominion Railway Company*", est, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W3) intitulé: "Loi pour faire droit à John Wilson", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X3) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Harding", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y3) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Furneaux", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z3) intitulé: "Loi pour faire droit à Matthew John Scott", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A4) intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Lucy Bell", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B4) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Kropp", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C4) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Daughton", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D4) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Maud Bell", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E4) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Henry Foster", est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de John Howard Ferguson, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-dixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Herbert Henry Brown, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-onzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Rose Seigler Schatsburg, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-douzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lily Maud McCormack, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill (M3) intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel au sujet de la possession d'armes".

Après débat.

Ledit bill est lu la deuxième fois, et référé à un comité spécial composé des honorables MM. Bostock, Willoughby, Bennett, Murphy, Béique, Ross (Middleton), Tanner, Thorne et Belcourt.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada (havres publics)".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. Beaubien fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 37.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 11 mai 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Farrell,	Michener,	Stanfield,
Béique,	Fisher,	Milne,	Tanner,
Beith,	Forget,	Mitchell,	Taylor,
Belcourt,	Foster,	Montplaisir,	Tessier,
Bennett,	Girroir,	Mulholland,	Thibaudeau,
Blain,	Godbout,	Murphy,	Thompson,
Blondin,	Harmer,	Planta,	Thorne,
Bostock,	King,	Poirier,	Todd,
Bourque,	Laird,	Pope,	Turriff,
Boyer,	Lavergne,	Power,	Watson,
Bradbury,	L'Espérance,	Proudfoot,	Webster
Casgrain,	Lougheed	Prowse,	(Brockville),
Cloran,	(sir James),	Ratz,	White
Daniel,	Lynch-Staunton,	Robertson,	(Inkerman),
David,	McCall,	Roche,	White
Dessaulles,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
De Veber,	McHugh,	Schaffner,	Willoughby,
Donnelly,	McLean,	Sharpe,	Yeo.
Edwards,	McLennan,	Smith,	

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et déposée:—

J. K. McInnis et H. Black, directeurs provisoires de la *Great West Bank of Canada*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir de la Trésorerie le certificat qui autorisera la banque à commencer ses opérations.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 10 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de William Blowing, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ada Alberta Blowing, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140, relative aux droits à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande de ne pas accorder le divorce demandé, parceque les allégations contenues dans le paragraphe 5, n'ont pas été suffisamment prouvés.

6. Votre comité recommande en plus, que les droits payables en conformité de la règle 140 soient remboursés au pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 11 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de John Deluce, de la ville de Chapleau, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mary Ann Deluce, autrefois de ladite ville, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,
Le mercredi, 11 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-sixième rapport.

Relativement à la pétition de Albert Samuel McPherson, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, ajusteur d'appareil de chauffage; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Alice Hilda McPherson, résidant actuellement à Londres, Angleterre, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants, à l'exception de la règle 140, relative aux droits à payer.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payés par le pétitionnaire, en conformité de la règle 140 lui soit remboursés, moins la somme de \$25.00, pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. McDonald, du comité spécial du Sénat, chargé de s'enquérir sur les causes du chômage au Canada, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 368,

Le mercredi, 11 mai 1921.

Le Comité spécial du Sénat, chargé de s'enquérir sur les causes du chômage au Canada et d'en faire rapport au Sénat avant la fin de la présente session, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. A. McDONALD,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 23 (e) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son dixième rapport.

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 368,

Le mercredi, 11 mai 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a constaté que dans chaque cas, les règles ont été observées.

Robert G. Brett et d'autres, d'Edmonton, Alberta; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Edmonton and Mackenzie River Railway Company*.

La Compagnie des Steamers de Québec, demande l'adoption d'une loi qui augmente son capital social jusqu'à \$10,000,000.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Président.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents présente son onzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante:—

J. K. McInnis et H. Black, directeurs provisoires de la *Great West Bank of Canada*, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir de la Trésorerie son certificat pour commencer ses opérations. Votre comité a constaté que les avis n'ont pas eu toute la durée exigée par la règle 107.

Votre comité néanmoins satisfait des raisons données pour expliquer ce retard et de ce que les publications vont être continuées; recommande de suspendre la règle 107 dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport. Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Casgrain attire l'attention du Sénat sur les réponses incomplètes et insuffisantes faite par le gouvernement aux questions posées par les membres et sur les délais inutiles dans l'obtention des renseignements.

L'honorable M. David attire l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessey relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et il demande si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard.

Après débat, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite interpellation soit remise à mardi prochain.

L'honorable M. Power propose,—Que, de l'avis du Sénat, il est désirable que, dans tout divorce dorénavant accordé par le Parlement ou par décret d'un tribunal ou d'un juge, la partie dont la mauvaise conduite aura justifié le prononcé du divorce ne soit point laissée libre de se remarier, mais soit passible des peines que le Parlement pourra prescrire.

Après débat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit motion est retirée.

L'honorable M. Ross (Middleton), présente au Sénat le bill (M4) intitulé: "Loi concernant *The Great West Bank of Canada*".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (N4) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Maude McCormack".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Harmer présente au Sénat un Bill (O4) intitulé: "Loi constituant en corporation *l'Edmonton and Mackenzie River Railway Company*".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Proudfoot présente un bill (P4) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Henry Brown".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W3) intitulé: "Loi pour faire droit à John Wilson", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X3) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Harding", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y3) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Furneaux", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z3) intitulé: "Loi pour faire droit à Matthew John Scott", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A4) intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Lucy Bell", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B4) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Kropp", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C4) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Daughton", est sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D4) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Maude Bell", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour le bill (E4) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Henry Foster", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada (Havres publics).

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-treizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Hurst, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-quatorzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Sherman Talmage Smith, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-quinzième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Eudora Edith Webster Perry, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (F4) intitulé: "Loi abrogeant la Loi de Conservation, y compris l'amendement", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G4) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward George Taylor, est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H4) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Swanston Neville", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I4) intitulé: "Loi concernant la *Central Railway Company of Canada*", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Référent au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J4) intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Lillie Montgomery", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K4) intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gordon Wright Ball", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L4) intitulé: "Loi pour faire droit à Ivan Ignatius Brazill", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi concernant les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des Territoires du Nord-Ouest", est lu la deuxième fois, et

Référent au Comité des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Fort Smith Railway Company*", est lu la deuxième fois, et

Référent au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-dix-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edith Myrtle Barnes, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-dix-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Florence Gibb, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le premier rapport du Comité mixte des impressions du parlement.

Ledit rapport est adopté.

Le Sénat s'ajourne.

No 38.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 12 mai 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Farrell,	Milne,	Taylor,
Beith,	Fisher,	Mitchell,	Tessier
Bennett,	Forget,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Blain,	Girroir,	Mulholland,	Thompson,
Blondin,	Godbout,	Murphy,	Thorne,
Bostock,	Harmer,	Planta,	Todd,
Bourque,	King,	Pope,	Turriff,
Boyer	Laird,	Power,	Watson,
Bradbury,	Lavergne,	Proudfoot,	Webster
Casgrain,	L'Espérance,	Prowse,	(Stadacona),
Chapais,	Lougheed	Ratz,	White
Cloran,	(sir James),	Roche,	(Inkerman),
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	White
Daniel,	McCall,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
David,	McDonald,	Schaffner,	Willoughby,
Dessaulles,	McHugh,	Sharpe,	Yeo.
De Veber,	McLean,	Smith,	
Donnelly,	McLennan,	Stanfield,	
Edwards,	Michener,	Tanner,	

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Smith:—

De E. H. Bowden Taylor, de la Congrégation de Saint Jean l'Évangéliste, et d'autres du diocèse de Niagara, Ontario.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 11 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-septième rapport.

Relativement à la pétition de William Gladstone Cook, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, imprimeur; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mary Louise Cook, de la cité d'Ottawa, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mercredi, 11 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Ernest Alfred Ballard, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Daisy Mathilda Ballard, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS N^o 661,

Le mercredi, 11 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de James Leslie Glover, de la ville de Newmarket, dans la province de l'Ontario, journalier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Lily May Polmateer, actuellement de la cité de Toronto, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-dixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 12 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-dixième rapport.

Relativement à la pétition de Arthur Wilfrid Rigby, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, mécanicien; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ethel Rigby, de la cité de London, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payés par le pétitionnaire, en conformité de la règle 140 lui soient remboursés, moins la somme de \$25.00, pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-onzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 12 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-onzième rapport.

Relativement à la pétition de Anna Elizabeth Walker, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Edward Walker, de ladite cité, machiniste, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire les droits payés en présentant sa pétition, moins la somme de \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Laird présente au Sénat un bill (Q4) intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Seigler Schatsburg".

Ledit bill, est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Pope présente au Sénat un bill (R4) intitulé: "Loi pour faire droit à Eudora Edith Webster Perry".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un bill (S4) intitulé: "Loi pour faire droit à John Howard Ferguson".

Ledit bill, est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (T4) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Myrtle Barnes".

Ledit bill, est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, présente au Sénat un bill (U4) intitulé: "Loi pour faire droit à Sherman Talmage Smith".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, pour l'honorable M. Nicholls présente au Sénat un bill (V4) intitulé: "Loi pour faire droit à John Hurst".

Ledit bill, est, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Fisher présente au Sénat un bill (W4) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Gibb".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (118) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillites", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, somme suit:—

Mercredi, 11 mai 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre acquiesce à leur prière et permet à l'honorable Thomas-Alexander Crerar, l'un de ses membres, de comparaître devant le comité spécial du Sénat, nommé pour s'enquérir et faire rapport à cette session sur les conditions responsables en grande partie du fait que notre commerce d'exportation (les produits de l'Ouest surtout) est détourné vers la route américaine au lieu d'être dirigé vers nos ports canadiens, d'y rendre témoignage.

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Moosejaw), il est

Ordonné que la règle 119 soit suspendue en tant qu'elle s'applique au bill intitulé: "Loi concernant la *Great West Bank of Canada*".

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G4) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward George Taylor", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H4) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Swanston Neville", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J4) intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Lillie Montgomery", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K4) intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gordon Wright Ball", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L4) intitulé: "Loi pour faire droit à Ivan Ignatius Brazill", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi modifiant et codifiant les lois concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Loi autorisant la ratification et l'exécution du Protocole du seizième jour de décembre 1920, reconnaissant le Statut de la Cour Permanente de Justice Internationale du treizième jour de décembre 1920"; est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherche", étant lu,

Il est proposé

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, sur motion de l'honorable M. Casgrain, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à lundi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 39.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 13 mai 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Fisher,	Milne,	Taylor,
Beaubien,	Forget,	Mitchell,	Tessier,
Beith,	Foster,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Bénard,	Girroir,	Mulholland,	Thompson,
Bennett,	Godbout,	Murphy,	Thorne,
Blain,	Gordon,	Planta,	Todd,
Blondin,	Harmer,	Poirier,	Turriff,
Bostock,	King,	Pope,	Watson,
Bourque,	Laird,	Power,	Webster
Casgrain,	Lavergne,	Proudfoot,	(Brockville),
Chapais,	L'Espérance,	Prowse,	Webster
Cloran,	Lougheed	Ratz,	(Stadacona),
Dandurand,	(sir James),	Roche,	White
Daniél,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	(Inkerman),
David,	McCall,	Ross (Moosejaw),	White
Dessaulles,	McDonald,	Schaffner,	(Pembroke),
De Veber,	McHugh,	Sharpe,	Willoughby,
Donnelly,	McLean,	Smith,	Yeo.
Edwards,	McLennan,	Stanfield,	
Farrell,	Michener,	Tanner,	

PRIÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed présente au Sénat un bill (X4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Terres fédérales".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, présente au Sénat un bill (Y4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 148,
Le vendredi, 13 mai 1921.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de soumettre son troisième rapport.

Votre Comité a pris en considération la classification du personnel du Sénat, qui lui a été référée le 29 mars 1921, et a maintenant l'honneur de recommander que le projet d'organisation du personnel du Sénat, tel qu'adopté par le Sénat le 21 avril 1920, soit annulé, et que le suivant lui soit substitué:—

Organisation du personnel du Sénat.

1. Greffier du Sénat—Greffier des parlements.
2. Greffier adjoint du Sénat, premier assistant du greffier.
3. Greffier en loi du Sénat.
4. Deuxième assistant du greffier, traducteur anglais.
5. Gentilhomme huissier de la verge noire.
6. Sergent d'armes.

Départements de la comptabilité, des comités et des journaux.

7. Comptable en chef.
8. Greffier en chef des comités.
9. Greffier des procès-verbaux et des journaux anglais.
10. Greffier des procès-verbaux et des journaux français.
11. Premier commis de la papeterie.
12. Premier commis-comptable.
13. Premier commis-sténographe.
14. Premier commis-sténographe en loi.

Département des Débats.

15. Editeur et chef de la division des rapporteurs.
16. Rapporteur des débats et des comités.
17. Rapporteur des débats et des comités.

Département de la traduction.

18. Traducteur en chef français.
19. Premier traducteur français.

Bureau de Poste.

20. Directeur de la poste.
21. Directeur-adjoint de la poste.

Département de diverses fonctions.

22. Portier du parlement et porteur-adjoint de la masse.
23. Curateur de la salle de lecture.
24. Curateur-adjoint de la salle de lecture.
25. Messenger en chef du parlement.
26. Adjoint du messenger en chef du parlement.
27. Majordome du Président.

28. Messenger de confiance.
 29. Messenger de confiance et gardien du vestiaire.
 30. Messenger de confiance.
 31. Messenger de confiance.
 Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente son quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
 SALLE DES COMITÉS No 148,

Le vendredi, 13 mai 1921.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de soumettre son quatrième rapport.

Votre Comité recommande que le Sénat suggère à la Commission du service civil que le maximum du traitement de l'éditeur des Débats du Sénat soit porté à quatre mille cinq cents dollars.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente son cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
 SALLE DES COMITÉS No 148,

Le vendredi, 13 mai 1921.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande que la papeterie, etc., que votre comité a choisie en tenant compte de la commodité et de l'économie, soit commandée, conformément aux listes faites après examen des échantillons fournis par les fabricants; et que la distribution soit faite de la même façon qu'à la session de 1920.

Votre comité recommande en outre que les petites valises ordinaires de papeterie soient fournies aux sénateurs et aux fonctionnaires au cours de la prochaine session du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Lynch-Staunton, du Comité spécial chargé d'étudier le bill (C) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent", présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 148,

Le mercredi, 11 mai 1921.

Le Comité spécial du Sénat, chargé d'entendre des témoignages et de faire rapport en ce qui concerne le bill (C) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent", a l'honneur de soumettre le rapport suivant:—

Les auteurs du bill ayant manifesté le désir de retirer le bill, votre comité recommande que permission de ce faire leur soit accordée.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. LYNCH-STAUTON,

Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-douzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 13 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-douzième rapport.

Relativement à la pétition de Walter Edwin Sloan, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, joaillier; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mary Frances Sloan, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-treizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 13 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-treizième rapport.

Relativement à la pétition de William Gordon Gordon, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, ingénieur électricien; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Violet Ann Maud Gordon, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la requête et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-quatorzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 13 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-quatorzième rapport.

Relativement à la pétition de Audrey Cleve Bennett Gibbons, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Norman Barrington Gibbons, de ladite cité, ingénieur-mécanicien, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payés par la pétitionnaire, en conformité de la règle 140 lui soient remboursés, moins la somme de \$25.00, pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-quinzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 13 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de soumettre son cent-quinzième rapport.

Relativement à la pétition de James Charles Allward, de la cité de Toronto, province de l'Ontario, commis dans les assurances, sollicitant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Henrietta Allward, de ladite cité, et lui accorde les autres redressements de griefs que le Sénat jugera à propos de décréter:—

(1) Le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées dans tous les détails essentiels, si ce n'est la publication de l'avis qui est en retard de deux publications par rapport aux prescriptions de la règle 136.

(2) Sur l'assurance de l'avocat du pétitionnaire que la publication sera continuée durant la période requise, le Comité recommande qu'on l'autorise à procéder immédiatement à l'audition de la cause et à l'enquête.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté sur division.

L'honorable M. Prowse attire l'attention du Sénat sur le malaise qui pèse en ce moment sur la province de l'Île du Prince-Edouard, et qui provient de ce que de grandes quantités de pommes de terre, le principal produit de cette province, restent sur place, les taux prohibitifs de freight rendant leur transport impossible.

Il attire aussi l'attention du Sénat sur les taux prohibitifs qui ont rendu impossible le transport du bois de chauffage, au cours de l'hiver dernier, alors que l'on ne pouvait obtenir du charbon des mines et que les classes pauvres ne pouvaient pas davantage se procurer du bois de chauffage dont cependant la province abonde.

Et il demande si c'est l'intention du gouvernement de prendre des mesures au sujet de ces taux excessifs.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Harmer, il est

Ordonné que la règle 119 soit suspendue en tant qu'elle s'applique au bill intitulé: "Loi concernant l'*Edmonton and Mackenzie River Railway Company*".

Conformément à l'ordre du jour, le bill (136) intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties", est lu la deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-dix-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Abbie Jane Harris Wigle, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le centième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Nora Beatrice McDonald, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Samuel Bain, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mabel Alice Allport, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick Orford, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F4) intitulé: "Loi abrogeant la Loi de conservation, y compris l'amendement", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion au deuxième et au troisième amendement que le Sénat a apporté au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat et qu'il soit alors le premier article de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Joseph Blowing, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Deluce, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Albert Sydney McPherson, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M4) intitulé: "Loi concernant *The Great West Bank of Canada*", est lu la deuxième fois, et

Référent au Comité permanent des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N4) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Maude McCormack", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O4) intitulé: "Loi constituant en corporation l'*Edmonton and Mackenzie River Railway Company*", est lu la deuxième fois, et

Référent au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P4) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Henry Brown", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (13) intitulé: "Loi modifiant et codifiant les lois concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réformé", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (73) intitulé: "Loi autorisant la ratification et l'exécution du Protocole du seizième jour de décembre 1920, reconnaissant le Statut de la Cour Permanente de Justice Internationale du treizième jour de décembre 1920".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

De consentement unanime, le Sénat s'ajourne à mardi prochain à huit heures du soir.

No 40.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 17 mai 1921.

Huit heures du soir.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McLennan,	Tanner,
Beaubien,	Farrell,	McMeans,	Taylor,
Béique,	Fisher,	Michener,	Tessier,
Beith,	Forget,	Milne,	Thompson,
Belcourt,	Foster,	Mitchell,	Thorne,
Bénard,	Fowler,	Montplaisir,	Todd,
Bennett,	Girroit,	Mulholland,	Turriff,
Blain,	Godbout,	Murphy,	Watson,
Blondin,	Gordon,	Nicholls,	Webster
Bostock,	King,	Planta,	(Brockville),
Bourque,	Laird,	Pope,	Webster
Casgrain,	Lavergne,	Proudfoot,	(Stadacona),
Chapais,	Legris,	Prowse,	White
Cloran,	L'Espérance,	Ratz,	(Inkerman),
Curry,	Lougheed	Roche,	White
Dandurand,	(sir James),	Ross (Middleton),	(Pembroke),
Daniel,	Lynch-Staunton,	Ross (Moosejaw),	Willoughby,
David,	McCall,	Schaffner,	Yeo.
Dessaulles,	McDonald,	Sharpe,	
De Veber,	McHugh,	Smith,	
Donnelly,	McLean,	Stanfield,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Nicholls:—

Peter Sutherland Cowie, de Toronto, Ontario; demande que les droits qu'il a payés au Parlement en obtention d'un bill de divorce, au cours de la dernière session, lui soient remboursés.

Par l'honorable M. Watson:—

La *Calgary and Fernie Railway Company*.

La pétition suivante est lue et déposée:—

E. H. Boyden Taylor, de la Congrégation de Saint-Jean l'Évangéliste, et d'autres, du diocèse de Niagara-Falls, Ontario; demandent que le Parlement du Canada, cesse de dissoudre des mariages qui sont légaux et que la juridiction des cours du Canada, dans les causes matrimoniales, se limitent aux cas de séparation et aux cas d'annulation.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-seizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 17 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-seizième rapport.

Relativement à la pétition de Addie Irene Gilbert, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Wallace Leighton Gilbert, de ladite cité, médecin, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-dix-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 17 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-dix-septième rapport.

Relativement à la pétition de Tom Eccles, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, agent d'assurances; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Madeleine Mary Eccles, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-dix-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 17 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-dix-huitième rapport.

Relativement à la pétition de John Chalk, de la ville de Sainte-Marie dans la province de l'Ontario, ouvrier; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Annie Chalk, dont la résidence actuelle est inconnue, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payé par la pétitionnaire, en conformité de la règle 140 lui soient remboursés, moins la somme de \$25.00, pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-dix-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 17 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-dix-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Laura Newson, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Frederick Newson, de la cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-vingtième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 17 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-vingtième rapport.

Relativement à la pétition de Ethel Edna Denning, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Frederick George Cole Denning, de ladite cité, musicien, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (Z4) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Orford".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Nicholls présente au Sénat un bill (A5) intitulé: "Loi pour faire droit à John Deluce".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. DeVeber présente au Sénat un bill (B5) intitulé: "Loi pour faire droit à John Samuel Bain".

Ledit bill est lu la première fois, sur division.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. McMeans propose que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada?

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Willoughby, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (W2) intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Kelly", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X2) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Belle Westbeare", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Y2) intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Wilson Stephens", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z2) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Andrews", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A3) intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Annie Vanzant", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B3) intitulé: "Loi pour faire droit à Werden Grant Parker", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D3) intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Nixon", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F3) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Sorton", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (G3) intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Frances Annie Wheeler Bernard", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H3) intitulé: "Loi pour faire droit à William Carr", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I3) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Florence Keenan", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J3) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude May Turner", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K3) intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Bigrow", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L3) intitulé: "Loi pour faire droit à Emelina Dunsmore", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N3) intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Williams Wells", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P3) intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Conner", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q3) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Sullivan", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S3) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Appleton" et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (T3) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hirshenbain", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (U3) intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Christopher Paul", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (V3) intitulé: "Loi pour faire droit à John Graham", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

Vendredi, 13 mai 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui retourner la preuve, etc., prise devant le comité du Sénat sur le divorce, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivant sont basés, à savoir:—

Bill W2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Kelly."

Bill X2 (No 110) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Belle Westbeare."

Bill Y2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Wilson Stephens."

Bill Z2 (No 112) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Andrews."

Bill A3 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Annie Vanzant."

Bill B3 (No 114) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Werden Grant Parker."

Bill D3 (No 115) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Nixon."

Bill F3 (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Sorton."

Bill G3 (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Frances Annie Wheeler Bernard."

Bill H3 (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Carr."

Bill I3 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Florence Keenan."

Bill J3 (No 127) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude May Turner."

Bill K3 (No 128) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Bigrow."

Bill L3 (No 129) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emelina Dunsmore."

Bill N3 (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Williams Wells."

Bill P3 (No 133) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elisabeth Gertrude Conner."

Bill Q3 (No 134) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Sullivan."

Bill S3 (No 142) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Appleton."

Bill T3 (No 143) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hirshenbain."

Bill U3 (No 144) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Percy Christopher Paul."

Bill V3 (No 145) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Graham."

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté,—

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (U2) intitulé: "Loi concernant la *Maritime Coal Railway and Power Company, Limited*", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (144) intitulé: "Loi concernant *The Western Dominion Railway Company*", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (38) intitulé: "Loi constituant en corporation La Compagnie de Téléphone Québec Union Electrique *The Quebec Union Electric Telephone Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Béique, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

(1) Les montants d'argent que le gouvernement du Canada a payés chaque année, depuis 1920, pour les chemins de fer suivants:—

- (a) Intercolonial;
- (b) Nord-Canadien et ses filiales;
- (c) Grand-Tronc du Pacifique;
- (d) Transcontinental;
- (e) Grand-Tronc;

(2) Outre ces montants, le montants des prêts consentis à chacun de ces chemins de fer;

(3) Le montant total porté jusqu'à date au compte du capital par rapport à l'Intercolonial et au Grand-Tronc, en spécifiant le montant pour chacun;

(4) Le montant additionnel, s'il en est, que le gouvernement a payé par rapport à l'Intercolonial et le Grand-Tronc du Pacifique et qui n'a pas été porté au compte du capital, en spécifiant le montant pour chacun.

L'honorable Sir James Lougheed, dépose sur la table:—

Réponse à l'ordre précédent.

(*Documents parlementaires, 1921, No 171*).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N4) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Maude McCormack", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P4) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Henry Brown", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi modifiant et codifiant les lois concernant l'inspection du gaz et de compteurs à gaz", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (73) intitulé: "Loi autorisant la ratification et l'exécution du Protocole du seizième jour de décembre 1920, reconnaissant le Statut de la Cour Permanente de Justice Internationale du treizième jour de décembre 1920", étant lu il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes n'acquiesçant ni au deuxième amendement ni au troisième amendement faits par le Sénat au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".

L'honorable Sir James Loughheed, secondé par l'honorable M. Thorne propose.

Que le Sénat n'insiste pas sur les amendements deux et trois, auxquels la Chambre des Communes n'a pas acquiescé.

Après débat, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: "Loi modifiant la Loi des faillites", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches". étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessey relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et de demander si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard. étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Gladstone Cook, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ernest Alfred Ballard, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de James Leslie Glover, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-dixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Arthur Wilfred Rigby, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-onzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Anna Eliza Walker, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q4) intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Seigler Schatsburg", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R4) intitulé: "Loi pour faire droit à Eudora Edith Webster Perry", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S4) intitulé: "Loi pour faire droit à John Howard Ferguson", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T4) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Myrtle Barnes", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U4) intitulé: "Loi pour faire droit à Sherman Talmage Smith", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V4) intitulé: "Loi pour faire droit à John Hurst", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W4) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Gibb", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (136) intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (F4) intitulé: "Loi abrogeant la Loi de la conservation et ses amendements", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatrième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-douzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Walter E. Sloan, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-treizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de William Gordon, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-quatorzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Aubrey Cleeve Bennett Gibbons, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (X4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Terres fédérales", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (Y4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 41.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 18 mai 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McLean,	Sharpe,
Beaubien,	Edwards,	McLennan,	Smith,
Béique,	Farrell,	McMeans,	Stanfield,
Beith,	Fisher,	Michener,	Tanner,
Belcourt,	Forget,	Milne,	Taylor,
Bénard,	Foster,	Mitchell,	Tessier,
Bennett,	Fowler,	Montplaisir,	Thompson,
Blain,	Girroit,	Mulholland,	Thorne,
Blondin,	Godbout,	Murphy,	Todd,
Bostock,	Gordon,	Nicholls,	Turriff,
Bourque,	Harmer,	Planta,	Watson,
Bradbury,	King,	Poirier,	Webster
Casgrain,	Laird,	Pope,	(Brockville),
Chapais,	Lavergne,	Power,	Webster
Cloran,	Legris,	Proudfoot,	(Stadacona),
Curry,	L'Espérance,	Prowse,	White
Dandurand,	Lougheed	Ratz,	(Inkerman),
Daniel,	(sir James),	Roche,	White
David,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	(Pembroke),
Dessaulles,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Willoughby,
De Veber,	McDonald,	Schaffner,	Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été référé le bill (16) intitulé: "Loi concernant les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des Territoires du Nord-Ouest", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été référé le bill (R3) intitulé: "Loi concernant certains brevets de la compagnie dite *Autographic Register Systems, Limited*", fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 14.—Au mot "fabriquer" substituer les mots "fabriquer, employer ou vendre".

Page 2, ligne 17.—Au mot "fabriquer" substituer les mots "fabriquer, employer ou vendre".

Au préambule.

Page 1, ligne 25.—A la suite du mot "inventeurs" insérer: "et considérant que la compagnie dite *Autographic Register Systems, Limited*, a démontré qu'il n'y a ni faute ni négligence de cette Corporation dans le fait que lesdites demandes n'ont pas été faites, mais que cela tient uniquement à la négligence d'un de ses agents qui avait reçu à temps et en bonne et due forme l'ordre et l'autorisation de faire ces demandes."

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été référé le bill (I4) intitulé: "Loi concernant la *Central Railway Company of Canada*", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été référé le bill (O4) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Edmonton and Mackenzie River Railway Company*", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (53) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Fort Smith Railway Company*", fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 21.—A la suite des mots "Fort Fitzgerald" insérer "ou de Fitzgerald".

Page 3, ligne 38.—A la suite du mot "compris" insérer "cent quatre-vingt-quatorze à cent quatre-vingt-dix-huit, les deux compris".

Page 3, ligne 41.—A la suite du mot "compris" insérer "deux cent quarante-cinq à deux cent quarante-neuf, les deux compris, deux cent cinquante-et-un, deux cent cinquante-deux".

Ledit rapport est alors reçu et lu comme suit:—

Que le préambule du bill n'a pas été justifié d'une façon satisfaisante.

Page 4, ligne 12.—A "dix-sept" substituer "quinze".

Ordonné qu'ils soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Foster, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (M4) intitulé: "Loi concernant *The Great West Bank of Canada*", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Foster, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (O3) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Commonwealth Bank of Canada*", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé de faire rapport au Sénat que le préambule du bill n'a pas été justifié.

La raison qui l'a fait arriver à cette décision tient à ce que la constitution en corporation de la Compagnie que ce bill projette de créer ne serait pas dans l'intérêt public.

Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Foster, il est

Ordonné que les droits versés relativement au bill (O3) "Loi constituant en corporation *The Commonwealth Bank of Canada*", soient remboursés aux pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que, de ce jour à la fin de la session, les règles 23 f, 24 a, b, d, e et h, 63 119, 129, 130 et 131, soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills privés.

L'honorable M. McCall présente au Sénat un bill (C5) intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice McDonald".

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Bennett présente au Sénat un bill (D5) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Alice Allport".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (E5) intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Harris Wigle".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (F5) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edwin Sloan".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Proudfoot présente au Sénat un bill (G5) intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Leslie Glover".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. White (Pembroke) présente au Sénat un bill (H5) intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Gordon".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Taylor présente au Sénat un bill (I5) intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Elizabeth Walker".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (J5) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Wilfred Rigby".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (K5) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Sydney McPherson".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (L5) intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Alfred Ballard".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (M5) intitulé: "Loi pour faire droit à William Gladstone Cook".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Willoughby, il est

Ordonné que le Comité permanent des divorces soit autorisé à prendre en considération une requête de John E. Kelly pour obtenir le remboursement des droits payés en présentant sa requête pour obtenir un bill de divorce, et aussi de faire rapport à ce sujet.

L'ordre du jour annonçant la troisième lecture du bill (73) intitulé: "Loi autorisant la ratification et l'exécution du Protocole du seizième jour de décembre 1920, reconnaissant le Statut de la Cour Permanente de Justice Internationale du treizième jour de décembre 1920", étant lu il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q4) intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Seigler Schatsburg", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R4) intitulé: "Loi pour faire droit à Eudora Edith Webster Perry", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S4) intitulé: "Loi pour faire droit à John Howard Ferguson", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T4) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Myrtle Barnes", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U4) intitulé: "Loi pour faire droit à Sherman Talmage Smith", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V4) intitulé: "Loi pour faire droit à John Hurst", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W4) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Gibb", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat sur la motion que le Sénat n'insiste pas sur son deuxième et troisième amendement au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (118) intitulé: "Loi modifiant la Loi des faillites", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches".

Après débat.

Ledit bill est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (136) intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (F4) intitulé: "Loi abrogeant la Loi de la conservation et ses amendements", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (X4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Terres fédérales", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (Y4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-seizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition d'Addie Irene Gilbert, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-dix-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Thomas Eccles, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-dix-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Chalk, ainsi que les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-dix-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Laura Newson, avec les témoignages pris devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-vingtième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Ethel Edna Denning, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour annuellement répété au début de chaque session de la législature est le suivant :
 1. Le rapport du gouverneur en chef sur l'état de la province.
 2. Le rapport du gouverneur en chef sur l'état de la province.
 3. Le rapport du gouverneur en chef sur l'état de la province.
 4. Le rapport du gouverneur en chef sur l'état de la province.
 5. Le rapport du gouverneur en chef sur l'état de la province.
 6. Le rapport du gouverneur en chef sur l'état de la province.
 7. Le rapport du gouverneur en chef sur l'état de la province.
 8. Le rapport du gouverneur en chef sur l'état de la province.
 9. Le rapport du gouverneur en chef sur l'état de la province.
 10. Le rapport du gouverneur en chef sur l'état de la province.

Le Sénat s'ajourne.

Le Sénat s'ajourne le 15 mars 1872.

LE SENAT DU CANADA

Le Sénat s'ajourne le 15 mars 1872.

No 42.

JOURNAUX

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 19 mai 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLennan,	Smith,
Beaubien,	Fisher,	McMeans,	Stanfield,
Béique,	Forget,	Michener,	Tanner,
Beith,	Foster,	Milne,	Taylor,
Bénard,	Fowler,	Mitchell,	Tessier,
Bennett,	Girroit,	Montplaisir,	Thorne,
Blain,	Godbout,	Mulholland,	Turriff,
Bostock,	Gordon,	Murphy,	Watson,
Bourque,	Harmer,	Nicholls,	Webster
Bradbury,	King,	Planta,	(Brockville),
Casgrain,	Laird,	Poirier,	Webster
Chapais,	Lavergne,	Pope,	(Stadacona),
Cloran,	Legris,	Power,	White
Curry,	L'Espérance,	Proudfoot,	(Inkerman),
Dandurand,	Lougheed	Prowse,	White
Daniel,	(sir James),	Ratz,	(Pembroke),
David,	Lynch-Staunton,	Roche,	Willoughby,
Dessaulles,	McCall,	Ross (Middleton),	Yeo.
De Veber,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	
Donnelly,	McHugh,	Schaffner,	
Edwards,	McLean,	Sharpe,	

PRIÈRES.

La requête suivante est lue et déposée:—

La *Calgary and Fernie Railway Company*, demande l'adoption d'un loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son douzième rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 368,

Le jeudi, 19 mai 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir des requêtes pour bills privés soit prolongé au vendredi, 27 mai courant.

Que le délai fixé pour recevoir des bills privés soit prolongé au jeudi, deuxième jour de juin prochain.

Que le délai fixé pour recevoir des rapports d'un comité permanent ou d'un comité spécial, soit prolongé au vendredi, dixième jour de juin prochain.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son treizième rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 368,

Le jeudi, 19 mai 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a examiné la requête suivante, et a constaté que les règles ont été observées:—

La *Calgary and Fernie Railway Company*, demande l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent vingt-et-unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 19 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-vingt-et-unième rapport.

Relativement à la pétition de Hilda May Freeman, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Charles Michael Freeman, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser à la pétitionnaire les droits payés en présentant sa pétition en conformité de la règle 140, moins la somme de \$125.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-vingt-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 19 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-vingt-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Agnes Robertson, de la cité de Hamilton, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Henry Robertson, de la cité de Toronto, chauffeur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable: —

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payés par la pétitionnaire, en conformité de la règle 140 lui soient remboursés, moins la somme de \$25.00, pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente sont cent-vingt-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 19 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-vingt-troisième rapport.

Relativement à l'ordre de renvoi du 17 mai courant, votre comité a pris en considération la pétition de Peter Sutherland Cowie, de la cité de Toronto, de la province d'Ontario; demandant de lui rembourser les droits qu'il a payés en présentant sa requête pour obtenir un bill de divorce à la dernière session du Parlement.

Votre comité recommande de ne pas lui accorder ce qu'il demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces, présente sont cent-vingt-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 19 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter sont cent-vingt-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de John Edward Kelly, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Elsie Kelly.

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi du 18 mai courant, a pris en considération la demande faite par le pétitionnaire de lui rembourser les droits qu'il a versés en conformité de la règle 140.

Votre comité recommande de ne pas lui rembourser ces argents.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ledit rapport est adopté.

Sur motion de l'honorable M. Bennett, il est

Ordonné que le Comité permanent des divorces soit autorisé à prendre en considération la demande faite par Albert Harding pour obtenir le remboursement des droits payés par lui en présentant sa requête en obtention d'un bill de divorce, et à faire rapport en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Ratz, il est

Ordonné que le Comité permanent des divorces soit autorisé à prendre en considération la demande d'Edith Myrtle Barnes pour le remboursement des droits qu'elle a versés en présentant sa requête pour obtenir un divorce, et que le comité fasse un rapport en conséquence.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (N5) intitulé: "Loi pour faire droit à Addie Irene Gilbert".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. White (Pembroke) présente au Sénat un bill (O5) intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Edna Denning".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Turriff présente au Sénat un bill (P5) intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Cleeve Bennett Gibbons".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (Q5) intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Newson".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (R5) intitulé: "Loi pour faire droit à Tom Eccles".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (S5) intitulé: "Loi pour faire droit à John Chalk".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (43) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Ensign Insurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois, et

Référent au Comité permanent des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (137) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la législation concernant la Compagnie des Steamers de Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois, et

Référent au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Loi autorisant la ratification et l'exécution du Protocole du seizième jour de décembre 1920, reconnaissant le Statut de la Cour Permanente de Justice Internationale du treizième jour de décembre 1920", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi concernant les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des Territoires du Nord-Ouest", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I4) intitulé: "Loi concernant la *Central Railway Company of Canada*", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M4) intitulé: "Loi concernant la *Great West Bank of Canada*", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat sur la motion que le Sénat n'insiste pas sur son deuxième et troisième amendement au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (F4) intitulé: "Loi abrogeant la Loi de conservation, y compris l'amendement."

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir, et se forme de nouveau en comité général, pour continuer l'étude du bill (118) intitulé: "Loi modifiant la Loi des faillites".

(*En comité*).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les articles 1 et 2 sont lus et adoptés.

L'article 3 est lu, et il est proposé de le modifier comme suit:—

Page 1, ligne 14.—A "six mois" substituer "soixante jours".

Ledit amendement est négatif.

Ledit article est adopté.

L'article 4 est lu et adopté.

L'article 5 est lu, et il est proposé de le modifier en ajoutant ce qui suit comme article 5A:—

Page 2, ligne 7.—Ajouter ce qui suit comme article 5A:—

"5A. Est amendé l'article 3 de la Loi par l'addition de ce qui suit comme alinéa (i):—

"(i) Qui, étant un commerçant, cesse généralement de faire face à ses obligations à mesure que les échéances se présentent;"

La prise en considération dudit article et de l'amendement proposé est remise à plus tard.

Les articles 6, 7 et 8 sont successivement lus et adoptés.

L'article 9 est lu et il est proposé de le modifier par l'addition de ce qui suit à la fin des dispositions de cet article:—

"Cet article, en substituant "immédiatement" à "dans les quatre jours de ladite cession" et à "dans les quatre jours de sa nomination", s'applique à toutes les cessions autorisées faites et à tous les syndics autorisés substitués depuis la mise en vigueur de la présente loi".

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

Les articles 10 à 15, inclusivement, sont lus et adoptés.

L'article 16 est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les articles 17 à 20, inclusivement, sont lus et adoptés.

L'article 21 est lu et adopté.

L'article 22 est lu et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et l'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill, y a fait quelques progrès, et l'a chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit comité soit autorisé à siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaftesbury relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (136) intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (X4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Terres fédérales", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (Y4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération des amendements apportés par le Comité permanent des chemins de fer, des télégraphes et des ports, au bill (53) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Fort Smith Railway Company*", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z4) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Orford", est, sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A5) intitulé: "Loi pour faire droit à John Deluce", est, sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B5) intitulé: "Loi pour faire droit à John Samuel Bain", est, sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie de Téléphone Québec Union Electrique (*The Quebec Union Electric Telephone Company*)", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 43.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 20 mai 1921.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McMeans,	Tanner,
Beaubien,	Fisher,	Michener,	Taylor,
Béique,	Forget,	Milne,	Tessier,
Beith,	Foster,	Mitchell,	Thibaudeau,
Belcourt,	Fowler,	Montplaisir,	Thompson,
Bénard,	Girroir,	Mulholland,	Thorne,
Bennett,	Godbout,	Murphy,	Todd,
Blain,	Gordon,	Nicholls,	Turriff,
Bostock,	Harmer,	Planta,	Watson,
Bourque,	King,	Poirier,	Webster
Bradbury,	Laird,	Pope,	(Brockville).
Casgrain,	Lavergne,	Power,	Webster
Chapais,	Legris,	Proudfoot,	(Stadacona).
Cloran,	L'Espérance,	Prowse,	White
Curry,	Lougheed	Ratz,	(Inkerman),
Dandurand,	(sir James),	Roche,	White
Daniel,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	(Pembroke),
David,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Willoughby,
Dessaulles,	McDonald,	Schaffner,	Yeo.
De Veber,	McHugh,	Sharpe,	
Donnelly,	McLean,	Smith,	
Edwards,	McLennan,	Stanfield,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-vingt-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,
Le vendredi, 20 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-vingt-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Sarah Ann King, de la ville de Leamington, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec James Frederick King, de la ville de Sackville, dans la province du Nouveau-Brunswick, dessinateur de patrons, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande aussi que les droits payés par la pétitionnaire, en conformité de la règle 140 lui soient remboursés, moins la somme de \$25.00, pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-vingt-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 20 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-vingt-sixième rapport.

Relativement à la pétition de Herbert Morgan Davies, de la cité de Sherbrooke, dans la province de Québec, pharmacien; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Florence Annie Dudley Davies du village de Fulford, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-vingt-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 20 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-vingt-septième rapport.

Relativement à la pétition de Richard John Whitley, de la ville de Trenton, dans la province de l'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edna Mabel Whitley, de la cité de Toronto, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la requête et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-vingt-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 20 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-vingt-huitième rapport.

Relativement à la pétition de James Charles Allward, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, agent d'assurance; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Eva Henrietta Allward, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-vingt-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 20 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-vingt-neuvième rapport.

Relativement à la requête de James Wood, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, tonnelier; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Martha Wood, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Le conseil du pétitionnaire a demandé la permission de retirer la requête, et votre comité recommande de le lui permettre.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-trentième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 20 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-trentième rapport.

Relativement à la pétition de Oscar Proulx, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Maria Falligan de Vergne Proulx, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Le conseil du pétitionnaire a demandé la permission de retirer sa pétition, et votre comité recommande de le lui permettre.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-trente et unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 20 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-trente et unième rapport.

Relativement à la pétition d'Albert Harding, de la cité de Guelph, dans la province de l'Ontario, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Elizabeth Harding, de ladite cité, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité conformément à l'ordre de renvoi du 19 mai courant, a pris en considération la demande faite par le pétitionnaire de lui rembourser les droits qu'il a versés en conformité de la règle 140.

Votre comité recommande de lui remettre lesdits droits versés en conformité de la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-trente-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 20 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-trente-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Edith Myrtle Barnes, de la cité d'Ottawa, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Frederick Horace Barnes, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité, conformément à l'ordre que lui a donné le Sénat le 19 mai courant, a pris en considération la requête de la pétitionnaire, demandant de lui remettre les droits qu'elle a versés en conformité de la règle 140 du Sénat.

Votre comité recommande de lui remettre la somme de \$100.00 sur le montant qu'elle a versé en conformité de ladite règle 140.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. McCall présente au Sénat un bill (T5) intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Robertson".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. McMeans présente au Sénat un bill (U5) intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda May Freeman".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Ratz présente au Sénat un bill (V5) intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Ann King".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Watson présente au Sénat un bill (W5) intitulé: "Loi concernant *The Calgary and Fernie Railway Company*".

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Daniel présente au Sénat un bill (X5) intitulé: "Loi pour faire droit Richard John Whitley".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. White (Inkerman), présente au Sénat un bill (Y5) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Morgan Device".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (Z5) intitulé: "Loi pour faire droit à James Charles Allward".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que, à compter de demain, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné, il se tiendra deux séances distinctes du Sénat par jour, la première commençant à onze heures de l'avant-midi pour se terminer à une heure de l'après-midi, et la seconde commençant à trois heures de relevée, et que tous les comités permanents et spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger pendant que le Sénat est en séance, nonobstant les dispositions de l'article 86 à l'effet contraire.

De consentement unanime, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à demain, à dix heures de l'avant-midi.

Sur motion de l'honorable M. Roche, il est

Ordonné qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général priant Son Excellence de faire déposer au Sénat copie de toutes lettres, de tous arrêtés ministériels, mémoires, décisions, jugements et appels se rapportant à l'expropriation par le gouvernement fédéral des biens de la *Halifax Graving Dock Company, Limited*, et au transfert subséquent de ces biens à la *Halifax Shipyards, Limited*.

Ordonné que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat sur la motion que le Sénat n'insiste pas sur son deuxième et troisième amendement au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", étant lu, il est.

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (118) intitulé: "Loi modifiant la Loi des faillites".

(En comité).

L'article 5 est repris en considération et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 7.—Ajouter ce qui suit comme article 5A:—

"5A.—Est amendé l'article 3 de la Loi par l'addition de ce qui suit comme paragraphe (i):—

"(i) Quand, dans son commerce, il cesse en règle générale de faire face à ses obligations au jour de l'échéance":

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

L'article 16 est repris en considération et adopté.

L'article 21 est repris en considération et adopté.

Les articles 23 à 26, inclusivement, sont lus et adoptés.

L'article 27 est lu et biffé du bill.

L'article 28 est lu et amendé comme suit:—

Page 10, ligne 44.—Au mot "peut" substituer le mot "doit".

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

Les articles 29 et 30 sont lus et adoptés.

L'article 31 est lu et amendé comme suit:—

Page 11, ligne 40.—Biffer le mot "les" au début de la ligne et insérer ce qui suit: "une limite de temps prescrite par l'avis et n'expirant pas avant".

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

Les articles 32 et 33 sont lus et adoptés.

L'article 34 est lu et biffé du bill.

Les articles 35 et 40, inclusivement, sont lus et adoptés.

L'article 41 est lu et amendé comme suit:—

Page 14, ligne 39.—Biffer tous les mots qui suivent le mot "paragraphe" jusqu'à la fin de l'article et insérer ce qui suit:—

"Et tout ce que doit le failli ou cédant autorisé en vertu d'une loi de compensations ouvrières".

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

Les articles 42 à 54, inclusivement, sont lus et adoptés.

L'article 55 est lu et il est proposé de l'amender comme suit:—

Page 18, ligne 33.—A l'article 55 substituer le suivant:—

"55. L'article onze de la version française de ladite loi, tel que le modifient les articles six et sept du chapitre trente-quatre du statut de 1920, est en outre amendé où ce mot se présente dans ledit article tel que modifié".

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 56:—

"56. Est abrogé le paragraphe huit de l'article quatre et le suivant y est substitué:—

"(8) Quand des procédures ont été suspendues ou n'ont pas atteint leur objet, le tribunal peut, s'il croit juste de ce faire en raison du délai ou pour toute autre cause, rendre une ordonnance de séquestre sur la pétition d'un autre créancier, et doit dès lors renvoyer, à telles conditions qu'il croit justes la pétition qui a été faite dans les procédures suspendues ou dans les procédures qui n'ont pas atteint leur objet".

Ledit article est alors adopté.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 57:—

"57. Est modifié l'article onze de ladite loi par l'addition de ce qui suit comme paragraphe dix-sept:—

(17) Pour ce qui concerne l'enregistrement et l'effet de ne pas enregistrer des pièces affectant le titre de biens réels ou immeubles, ou les privilèges sur ces biens, les lois de la province où se trouvent situés ces biens réels ou immeubles s'appliquent, nonobstant les dispositions de la présente loi, en faveur des acheteurs moyennant valeur, sans avis, à tout ensemble de biens réels ou immeubles qui n'ont pas été identifiés de la manière que le requiert le paragraphe onze du présent article dans les trois mois qui suivent l'ordonnance de séquestre ou la cession autorisée en vertu de laquelle un syndic autorisé a été mis en possession d'un titre à cet ensemble de biens ou d'un intérêt dans cet ensemble de biens. Dans les cas où s'applique la disposition ci-dessus, le syndic est censé être et sera dépouillé du titre ou de l'intérêt qu'il possède par rapport à cet ensemble de biens dans la mesure nécessaire à la mise en vigueur de cette disposition".

Ledit article est adopté.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 58:—

"58. Est modifié le paragraphe deux de l'article trente-quatre par l'insertion entre les mots "libéré" et "alors", à la deuxième ligne, des mots "ou a fait une cession autorisée", ainsi que par l'insertion entre les mots "faillite" et "de", à la cinquième ligne, des mots "ou des procédures de cession autorisée".

Ledit article est adopté.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 59:—

"59. Est modifié le paragraphe trois de l'article trente-six par la substitution du mot "autorisée" aux mots "au profit général des créanciers" aux lignes cinq et six.

Ledit article est adopté.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 60:—

"60. Est modifié l'article trente-sept de ladite loi par l'addition de ce qui suit comme paragraphe dix:—

(10) Nonobstant la déclaration d'un dividende final, si l'actif réservé pour des réclamations imprévues, ou l'actif subséquemment reçu, devient disponible pour le paiement d'un nouveau dividende et pour couvrir les frais de déclaration de ce dividende, le syndic peut déclarer et payer ce nouveau dividende."

Ledit article est adopté.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 61:—

"61. Est modifié l'article soixante-sept de ladite loi par l'addition entre les mots "doit" et "indiquer", à la quatrième ligne avant la fin, des mots "doit spécifier les honoraires à payer aux fonctionnaires de la Cour et".

Ledit article est adopté.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 62:—

"62. Est modifié ladite loi par l'addition de ce qui suit comme article quatre-vingt-dix-neuf:—

99. La présente loi sera administrée par le ministre de la Justice."

Ledit article est lu et adopté.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lu par le greffier.

Lesdits amendements sont alors adoptés.

Ordonné que ledit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un institut national de recherches", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaftnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (136) intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (X4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Terres fédérales", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (Y4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération les amendements apportés par le Comité permanent des chemins de fer, des télégraphes et des ports, au bill (53) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Fort Smith Railway Company*".

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne à demain à dix heures de l'avant-midi.

No 44.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Samedi, 21 mai 1921.

Dix heures de l'avant-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLennan,	Stanfield,
Beaubien,	Fisher,	McMeans,	Tanner,
Béique,	Forget,	Michener,	Taylor,
Beith,	Foster,	Milne,	Tessier,
Belcourt,	Fowler,	Mitchell,	Thibaudeau,
Bénard,	Girroit,	Montplaisir,	Thompson,
Bennett,	Godbout,	Mulholland,	Thorne,
Blain,	Gordon,	Murphy,	Turriff,
Bostock,	Harmer,	Planta,	Watson,
Bourque,	King,	Poirier,	Webster
Bradbury,	Laird,	Pope,	(Brockville),
Casgrain,	Lavergne,	Power,	Webster
Chapais,	Legris,	Proudfoot,	(Stadacona),
Cloran,	L'Espérance,	Prowse,	White
Dandurand,	Lougheed	Ratz,	(Inkerman),
Daniel,	(sir James),	Roche,	White
David,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	(Pembroke),
Dessaulles,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Willoughby,
De Veber,	McDonald,	Schaffner,	Yeo.
Donnelly,	McHugh,	Sharpe,	
Edwards,	McLean,	Smith,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Lougheed informe le Sénat qu'il a reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui a ordonné de transmettre au Sénat.

Ledit message est alors lu par le greffier, et il est comme suit:—



DEVONSHIRE.

Honorables messieurs du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, le 18 mai 1921.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite", est tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat sur la motion que le Sénat n'insiste pas sur son deuxième et troisième amendement au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", que la Chambre des Communes n'a pas agréés, étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est
Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (136) intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X4) intitulé: "Loi amendant la Loi des terres fédérales", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à lundi prochain à huit heures du soir.

Quelque temps après le Sénat a adopté le projet de loi.
L'honorable M. Michener fait rapport à la commission, que le comité a
examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture
lundi prochain.

Le Sénat a adopté le projet de loi.
L'honorable M. Michener fait rapport à la commission, que le comité a
examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

Ordonné à l'ordre du jour le bill (Z4) intitulé: Loi amendant la Loi
des terres fédérales, est en la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté au comité général
lundi prochain.

Ordonné à l'ordre du jour le bill (Y2) intitulé: Loi amendant la Loi
des Terres de l'Ontario, est en la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un
comité général lundi prochain.

Le Sénat a adopté le projet de loi.
L'honorable M. Michener fait rapport à la commission, que le comité a
examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

Le Sénat a adopté le projet de loi.
L'honorable M. Michener fait rapport à la commission, que le comité a
examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

Le Sénat a adopté le projet de loi.
L'honorable M. Michener fait rapport à la commission, que le comité a
examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

Le Sénat a adopté le projet de loi.
L'honorable M. Michener fait rapport à la commission, que le comité a
examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

Le Sénat a adopté le projet de loi.
L'honorable M. Michener fait rapport à la commission, que le comité a
examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

Le Sénat a adopté le projet de loi.
L'honorable M. Michener fait rapport à la commission, que le comité a
examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

No 45.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 23 mai 1921.

Huit heures du soir.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUO, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McLean,	Sharpe,
Beaubien,	Farrell,	McMeans,	Smith,
Béique,	Fisher,	Michener,	Stanfield,
Beith,	Forget,	Milne,	Tanner,
Belcourt,	Foster,	Mitchell,	Taylor,
Bénard,	Fowler,	Montplaisir,	Tessier,
Bennett,	Girroir,	Mulholland,	Thibaudeau,
Blain,	Godbout,	Murphy,	Thompson,
Bostock,	Harmer,	Planta,	Thorne,
Bourque,	King,	Poirier,	Turriff,
Casgrain,	Laird,	Pope,	Watson,
Chapais,	Lavergne,	Power,	Webster
Cloran,	Legris,	Proudfoot,	(Brockville),
Curry,	L'Espérance,	Prowse,	White
Dandurand,	Lougheed	Ratz,	(Inkerman),
Daniel,	(sir James),	Robertson,	White
David,	Lynch-Staunton,	Roche,	(Pembroke),
Dessaulles,	McCall,	Ross (Middleton),	Willoughby,
De Veber,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	Yeo.
Donnelly,	McHugh,	Schaffner,	

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (W3) intitulé: "Loi pour faire droit à John Wilson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (X3) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Harding", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Y3) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Furneaux", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z3) intitulé: "Loi pour faire droit à Matthew John Scott", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A4) intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Lucy Bell", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B4) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Kropp", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C4) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Daughton", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D4) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Maud Bell", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H4) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Swanston Neville", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G4) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward George Taylor", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H4) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Swanston Neville", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J4) intitulé: "Loi pour faire droit Ernest Lillie Montgomery", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K4) intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gordon Wright Ball", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (L4) intitulé: "Loi pour faire droit à Ivan Ignatius Brazill", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

VENDREDI, 20 mai 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui remettre la preuve, etc., prise devant le comité du Sénat sur le divorce, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill W3 (No 147) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Wilson."

Bill X3 (No 148) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Harding."

Bill Y3 (No 149) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Furneaux."

Bill Z3 (No 150) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Matthew John Scott."

Bill A4 (No 151) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Lucy Bell."

Bill B4 (No 152) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Kropp."

Bill C4 (No 153) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Daughton."

Bill D4 (No 154) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Maud Bell."

Bill E4 (No 155) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Henry Foster."

Bill G4 (No 160) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward George Taylor."

Bill H4 (No 161) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Swanston Neville."

Bill J4 (No 162) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Lillie Montgomery."

Bill K4 (No 163) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gordon Wright Ball."

Bill L4 (No 164) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ivan Ignatius Brazill."

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (159) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (135) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission d'amélioration d'Ottawa, 1919", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (141) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Statistique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (156) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (157) intitulé: "Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (136) intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans y apporter d'amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion.

Que le Sénat n'insiste pas sur ses deuxième et troisième amendements que le Sénat a apporté au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", auxquels la Chambre des Communes n'a pas acquiescé.

L'honorable M. Lynch-Staunton, secondé par l'honorable M. Fowler propose:—

Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que l'amendement suivant y soit substitué:—

"4. Est abrogé le paragraphe (2) de l'article 34 de la Loi des juges, chapitre 138 des Statuts révisés de 1906, tel que ledit paragraphe se trouve édicté par l'article 12 du chapitre 56 du statut de 1920.

35. A moins d'y avoir été nommé par le Gouverneur en conseil, aucun des juges mentionnés à la présente loi ne peut remplir les fonctions de commissaire ou d'arbitre dans une commission ou dans une enquête. Toutefois, le présent article n'empêche pas les juges qui remplissent actuellement les fonctions de commissaire ou d'arbitre de compléter la tâche qu'ils ont entreprise".

Après débat, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (116) intitulé "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié de nouveau en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (X4) intitulé: "Loi amendant la Loi des terres fédérales".

(En comité).

Le titre est lu et l'étude en est renvoyée à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu, et il est proposé de l'amender comme suit:—

Page 1, ligne 13.—A la suite du mot "Ottawa" ajouter: "Les officiers ainsi nommés sont censés être des officiers permanents ou temporaires du Service civil, selon la nature de leur charge et l'intention que comporte leur nomination en chaque cas".

Ledit article est adopté, tel qu'amendé.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (Y4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Girroir fait rapport de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel elle demande son concours.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, il est

Ordonné qu'un comité spécial composé des honorables MM. Lynch-Staunton, Proudfoot, Ross (Middleton), Willoughby et du proposant, soit nommé pour soumettre au Sénat un amendement aux règles de la Chambre qui décreta que tous les bills qui seront présentés à cette Chambre contiennent le texte entier de l'article ou des articles qui doivent être abrogés ou modifiés.

L'honorable Sir James Loughheed présente au Sénat un bill (A6) intitulé: "Loi concernant le lac des Bois et d'autres eaux".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne à demain, à onze heures de l'avant-midi.

No 46.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 24 mai 1921.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLean,	Smith,
Beaubien,	Fisher,	McMeans,	Stanfield,
Béique,	Forget,	Michener,	Tanner,
Beith,	Foster,	Milne,	Taylor,
Belcourt,	Fowler,	Mitchell,	Tessier,
Bénard,	Girroir,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Bennett,	Godbout,	Mulholland,	Thompson,
Blain,	Harmer,	Murphy,	Thorne,
Bostock,	King,	Planta,	Turriff,
Bourque,	Laird,	Pope,	Watson,
Casgrain,	Lavergne,	Power,	Webster
Chapais,	Legris,	Proudford,	(Brockville),
Curry,	L'Espérance,	Prowse,	White
Dandurand,	Lougheed	Ratz,	(Inkerman),
Daniel,	(sir James),	Roche,	White
David,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	(Pembroke),
Dessaulles,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Willoughby.
Donnelly,	McDonald,	Schaffner,	Yeo.
Edwards,	McHugh,	Sharpe,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Belcourt, du comité spécial chargé de rédiger un amendement aux règles du Sénat pour que les articles qu'il sera proposé d'abroger ou de modifier soient imprimés, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS N° 251,

LE LUNDI, 23 mai 1921.

du Sénat, et de faire rapport à ce sujet, a l'honneur de soumettre son premier rapport.

Le Comité spécial chargé d'étudier la méthode à suivre dans l'impression des bills

Votre Comité recommande que tous les bills, dont l'objet est d'amender ou d'abroger une loi statutaire, portent, lors de leur première impression, les articles de la loi à abroger ou à amender, et les articles tels qu'il est projeté de les amender, en regard les uns des autres sur deux colonnes, en indiquant entre guillemets les mots à retrancher dans la loi statutaire, et en indiquant également entre guillemets les mots à ajouter en vertu de l'amendement proposé.

Le tout respectueusement soumis.

N.-A. BELCOURT,
Président.

Ledit rapport est adopté.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Casgrain, il est

Ordonné que ledit rapport soit transmis à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes pour en informer la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Proudfoot, il est

Ordonné que le Comité permanent des divorces soit autorisé à prendre en considération une demande de James Leslie Glover, pour se faire remboursé les droits versés en présentant sa requête pour obtenir un bill de divorce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X4), intitulé: "Loi amendant la Loi des terres fédérales", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion:—

Que le Sénat n'insiste pas sur ses deuxième et troisième amendements que le Sénat a apporté au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", auxquels la Chambre des Communes n'a pas acquiescé, et sur la motion en amendement:—

Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que l'amendement suivant y soit substitué:—

"4. Est abrogé le paragraphe (2) de l'article 34 de la Loi des juges, chapitre 138 des Statuts révisés de 1906, tel que ledit paragraphe se trouve édicté par l'article 12 du chapitre 56 du statut de 1920.

35. A moins d'y avoir été nommé par le Gouverneur en conseil, aucun des juges mentionnés à la présente loi ne peut remplir les fonctions de commissaire ou d'arbitre dans une commission ou dans une enquête. Toutefois, le présent article n'empêche pas les juges qui remplissent actuellement les fonctions de commissaire ou d'arbitre de compléter la tâche qu'ils ont entreprise".

Après débat,

La question de concours étant posée sur la motion en amendement, la Chambre se divise et les noms étant demandés, ils sont comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Barnard,	Lougheed	Proudfoot,	White
Chapais,	(sir James),	Ross (Middleton),	(Inkerman),
Curry,	Lynch-Staunton,	Stanfield,	White
Daniel,	McCall,	Tanner,	(Pembroke),
Donnelly,	Milne,	Taylor,	Willoughby—22.
Foster,	Mulholland,	Thorne,	
Fowler,	Pope,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Beith	Farrell,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	Fisher,	McLean,	Sharpe,
Bennett,	Forget,	McMeans,	Smith,
Bostock,	Girroi,	Michener,	Thibaudeau,
Bourque,	Godbout,	Mitchell,	Watson,
Casgrain,	King,	Montplaisir,	Webster
Dandurand,	Lavergne,	Murphy,	(Brockville)—33.
David,	Legris,	Planta,	
Dessaulles,	L'Espérance,	Ratz,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant alors posée sur la motion principale, la Chambre se divise et les noms étant demandés, ils sont comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McDonald,	Taylor,
Bennett,	Farrell,	McLean,	Thibaudeau,
Blain,	Fisher,	McMeans,	Thompson,
Bourque,	Foster,	Michener,	Thorne,
Chapais,	Girroi,	Murphy,	Webster
Curry,	L'Espérance,	Planta,	(Brockville),
Daniel,	Lougheed	Sharpe,	Willoughby—29.
David,	(sir James),	Smith,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Beith,	Godbout,	Montplaisir,	Stanfield,
Belcourt,	King,	Mulholland,	Tanner,
Bostock,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Casgrain,	Legris,	Proudfoot,	White
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Ratz,	(Inkerman),
Dessaulles,	McHugh,	Roche,	White
Forget,	Milne,	Ross (Middleton),	(Pembroke),
Fowler,	Mitchell,	Ross (Moosejaw),	Yeo—30.

Ainsi elle est résolue dans la négative.

Sur motion, il est

Résolue qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que le Sénat insiste sur ses deuxième et troisième amendements au bill (60), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", auxquels la Chambre des Communes n'a pas acquiescé.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont.

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	Mitchell,	Tessier,
Beaubien,	Foster,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Beith,	Fowler,	Mulholland,	Thompson,
Belcourt,	Girroir,	Murphy,	Thorne,
Bénard,	Godbout,	Planta,	Todd,
Bennett,	King,	Poirier,	Turriff,
Blain,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Bostock,	Legris,	Proudfoot,	Webster
Bourque,	L'Espérance,	Ratz,	(Brockville),
Casgrain,	Lougheed	Roche,	White
Chapais,	(sir James),	Ross (Middleton),	(Inkerman),
Cloran,	McCall,	Ross (Moosejaw),	White
Dandurand,	McDonald,	Schaffner,	(Pembroke),
Daniel,	McHugh,	Sharpe,	Willoughby,
David,	McLean,	Smith,	Yeo.
Dessaulles,	McMeans,	Stanfield,	
De Veber,	Michener,	Tanner,	
Donnelly,	Milne,	Taylor,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-trente-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 24 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-trente-troisième rapport.

Relativement à la pétition de Ernest Joseph Wismer, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Margaret Wismer, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

7. Votre comité recommande de rembourser au pétitionnaire les droits payés en présentant sa pétition en conformité de la règle 140, moins la somme de \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-trente-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 661,

Le mardi, 24 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-trente-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Carman Adams, du township d'Ameliasburg, dans le comté de Prince-Edouard dans la province de l'Ontario, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Maud Adams, dudit township, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

La clause 1 est lue et il est proposé que la séance du comité soit levée. Le président du comité décide que cette motion ne peut faire l'objet d'un débat. Cette décision ayant soulevé une objection, Son Honneur le président du Sénat est appelé au fauteuil. Le président du comité lui ayant fait rapport de la situation, Son Honneur le

Président pose à la Chambre la question de savoir si la décision du président du comité sera soutenue. Le vote ayant été demandé, la Chambre se partage comme suit:—

Oui, 28.—Non, 18.

La Chambre reprend en comité général l'étude de ladite clause qui est adoptée.

La clause 2 est lue, et un amendement est proposé à l'effet de la retrancher du bill.

Ledit amendement est rejeté.

La clause 3 est lue et amendée comme suit:—

Page 1, ligne 11.—A la suite du mot "Ministre" ajouter "et, en outre, le sous-ministre des départements que désigne le Gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre du Commerce."

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.

Les clause 4 à 11, inclusivement, sont lues et adoptées.

La clause 12 est lue et amendée comme suit:—

Page 3, ligne 7.—A la suite du mot "exiger" ajouter ce qui suit:—

"Le Conseil a le pouvoir de publier de temps à autre des bulletins se rapportant à ses travaux, lorsqu'il juge que l'intérêt public exige ces bulletins".

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.

La clause 13 est lue et il est proposé de remettre à plus tard l'étude de la Partie II.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Beaubien fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié de nouveau en comité général à la prochaine séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaftnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A6) intitulé: "Loi concernant le lac des Bois et d'autres eaux", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la première séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (135) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission d'amélioration d'Ottawa, 1919", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (141) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Statistique", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (156) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (157) intitulé: "Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (159) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat, demain.

L'honorable M. Blain, pour l'honorable M. Pope, présente au Sénat un bill (B6) intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Joseph Wismer".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Blain, pour l'honorable M. Gordon, présente au Sénat un bill (C6) intitulé: "Loi pour faire droit à Carman Adams".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 47.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 25 mai 1921.

Onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McMeans,	Stanfield,
Beaubien,	Fisher,	Michener,	Tanner,
Béique,	Forget,	Milne,	Taylor,
Beith,	Foster,	Mitchell,	Tessier,
Belcourt,	Fowler,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Bénard,	Girroir,	Mulholland,	Thompson,
Bennett,	Godbout,	Murphy,	Thorne,
Blain,	Gordon,	Planta,	Todd,
Bostock,	Harmer,	Poirier,	Turriff,
Bourque,	King,	Pope,	Watson,
Casgrain,	Laird,	Power,	Webster
Chapais,	Lavergne,	Proudfoot,	(Brockville),
Cloran,	Legris,	Prowse,	White
Curry,	L'Espérance,	Ratz,	(Inkerman),
Dandurand,	Lougheed	Robertson,	White
Daniel,	(sir James),	Roche,	(Pembroke),
David,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	Willoughby,
Dessaulles,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Yeo.
De Veber,	McDonald,	Schaffner,	
Donnelly,	McHugh,	Sharpe,	
Edwards,	McLean,	Smith,	

PRIÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Correspondance nouvelle entre le Gouvernement et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer au sujet de l'arbitrage.

(Documents parlementaires, 1921, No 121a).

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (A6) intitulé: "Loi concernant le lac des Bois et d'autres eaux".

(En comité).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.
Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.
Les clauses 1 et 2 sont lues et adoptées.
La clause 3 est lue et amendée comme suit:—

Page 2, ligne 11.—Aux mots "de l'Empire britannique" substituer "des Dominions britanniques au-delà des mers".

Page 2, ligne 13.—Au mot "l'Empire" substituer "Sa Majesté le Roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et des Dominions britanniques au-delà des mers, Empereur des Indes".

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.
Les clauses 4 à 7 inclusivement sont lues et adoptées.
La clause 8 est biffée.
Les clauses 9 et 10 sont lues et adoptées.
Le préambule est lu de nouveau et adopté.
Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelques temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.
Lesdits amendements sont alors adoptés.
Ledit bill est alors lu la troisième fois.
La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches".

(En comité).

La Partie II du bill est reprise en considération, et il est proposé de la retrancher du bill à l'exception de la clause 20.

L'étude de cet amendement est remise à plus tard.

Quelques temps après le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié de nouveau en comité général à la première séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (135) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission d'amélioration d'Ottawa, 1919", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Statistique", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (156) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour le bill (157) intitulé: "Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (159) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspection et de la vente (inspection du foin et de la paille)", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures de relevée.

No 48.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 26 mai 1921.

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McMeans,	Tanner,
Beaubien,	Fisher,	Michener,	Taylor,
Béique,	Forget,	Milne,	Tessier,
Beith,	Foster,	Mitchell,	Thibaudeau,
Belecourt,	Fowler,	Montplaisir,	Thompson,
Bénard,	Girroir,	Mulholland,	Thorne,
Bennett,	Godbout,	Murphy,	Todd,
Blain,	Gordon,	O'Brien,	Turriff,
Bostock,	Harmer,	Planta,	Watson,
Bourque,	King,	Pope,	Webster
Bradbury,	Laird,	Power,	(Brockville),
Casgrain,	Lavergne,	Proudfoot,	Webster
Chapais,	Legris,	Prowse,	(Stadacona),
Cloran,	L'Espérance,	Ratz,	White
Currv,	Lougheed	Robertson,	(Inkerman),
Dandurand,	(sir James),	Roche,	White
Daniel,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	(Pembroke),
David,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Willoughby,
Dessaulles,	McDonald,	Schaffner,	Wilson,
De Veber,	McHugh,	Sharpe,	Yeo.
Donnelly,	McLean,	Smith,	
Edwards,	McLennan,	Stanfield,	

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Blain:—

Joan Doran, de Toronto, Ontario; demande que les droits parlementaires payés lors de la dernière session, en présentant sa pétition pour obtenir un divorce, lui soient remboursés.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-trente-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le jeudi, 26 mai 1921.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-trente-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de James Leslie Glover, de la ville de Newmarket, dans la province de l'Ontario, fermier; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lily May Glover, résidant actuellement à Toronto, dans ladite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité conformément à l'ordre de renvoi du 24 mai courant, a pris en considération la demande faite par le pétitionnaire de lui rembourser les droits qu'il a versés en conformité de la règle 140.

Votre comité recommande de lui remettre lesdits droits versés en conformité de la règle 140, moins \$25.00 pour les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. L'Espérance, du Comité spécial du Sénat chargé d'instituer une enquête sur les causes du détournement de notre commerce d'exportation par voie des ports américains au lieu des ports canadiens présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 368,

Le mercredi, 25 mai 1921.

Le Comité spécial du Sénat chargé d'instituer une enquête et de faire rapport, à la présente session, des causes du détournement de notre commerce d'exportation par voie des ports américains, au lieu des ports canadiens, a l'honneur de soumettre son troisième rapport.

Votre comité n'a pas eu jusqu'à présent, le temps nécessaire pour étudier les témoignages entendus. Considérant que la fin de la session est proche il ne pourra présenter de rapport final.

Votre comité a l'honneur de recommander d'être autorisé à préparer pendant l'ajournement du Parlement un rapport qui sera présenté à la prochaine session.

Le tout respectueusement soumis.

D. O. L'ESPERANCE,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat, présente son sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 262,

Le mercredi, 25 mai 1921.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité, en conformité de l'ordre du 29 mars dernier lui renvoyant la classification du personnel du Sénat, faite en corformité de la Loi du Service civil et de ses amendements, l'a prise en considération et a maintenant l'honneur de soumettre la classification suivante avec les titres des classes et les grades des salaires soumis par la Commission du Service civil à l'approbation du Sénat à l'exception de la position No 7 du comptable en chef.

Liste de Classification, titres, Sénat du Canada.

LISTE DE CLASSIFICATION, TITRES.

SÉNAT DU CANADA.

N°	Nom.	Titre de classe.	Gratification.			
1	Blount, A. E.....	Greffier du Sénat.....	Par mois: \$ 350 et plus.			
			Par année: 4,200 et plus.			
2	Young, J. C.....	Greffier adjoint du Sénat..	Par mois: \$ 340 355	370	385	
			Par année: 4,080 4,260	4,440	4,620	
3	Creighton, J. A.....	Greffier en loi du Sénat....	Par mois: \$ 350 et plus.			
			Par année: 4,200 et plus.			
4	Lelièvre, S.....	Deuxième assistant greffier (Sénat).....	Par mois: \$ 340 355	370	385	
			Par année: 4,080 4,260	4,440	4,620	
5	Chambers, E. J.....	Gentilhomme huissier de la verge noire.....	Par mois: \$ 290 305	320	335	
			Par année: 3,480 3,660	3,840	4,020	
6	LeMoine, J. D.....	Sergent d'armes (Sénat)...	Par mois: 200 210	220	230	
			Par année: 2,400 2,520	2,640	2,760	
7	Gross, H.....	Comptable en chef (Sénat)	Par mois: \$ 175 185	195	205	
			Par année: 2,100 2,220	2,340	2,460	
8	Hinds, A.....	Greffier en chef des comités (Sénat).....	Par mois: \$ 290 305	320	335	
			Par année: 3,480 3,660	3,840	4,020	
9	Jones, C. H.....	Greffier des procès verbaux et des journaux anglais.....	Par mois: \$ 150 160	170	180	
			Par année: 1,800 1,920	2,040	2,160	
10	Garneau, A. L.....	Greffier des procès-verbaux et des journaux français.....	Par mois: \$ 150 160	170	180	
			Par année: 1,800 1,920	2,040	2,160	
11	O'Neill, W. J.....	Premier commis de la papeterie.....	Par mois: \$ 110 115	120	125	
			Par année: \$1,320 1,380	1,440	1,500	
			1,560 1,620	1,680		

LISTE DE CLASSIFICATION, TITRES.

SÉNAT DU CANADA.

N°	Nom.	Titre de classe.	Gratification.			
12	Gilman, H. D.....	Premier commis comptable.....	Par mois: \$ 110	115	120	125
			130	135	140	
			Par année: 1,320	1,380	1,440	1,500
			1,560	1,620	1,680	
13	O'Brien, Mlle K.....	Premier commis sténographe.....	Par mois: \$ 110	115	120	125
			130	135	140	
			Par année: 1,320	1,380	1,440	1,500
			1,560	1,620	1,680	
14	Roy, A.....	Premier commis sténographe en loi.....	Par mois: \$ 115	120	125	130
			135	140	145	
			Par année: 1,380	1,440	1,500	1,560
			1,620	1,680	1,740	
15	Horton, A.....	Editeur en chef de la division des reporters (Sénat).....	Par mois: \$ 325	340	355	370
			375			
			Par année: 3,900	4,080	4,260	4,440
			4,500			
16	Halpin, D. J.....	Reporter du Parlement (Sénat).....	Par mois: \$ 210	220	230	240
			250	260	270	280
			Par année: 2,520	2,640	2,760	2,880
			3,000	3,120	3,240	3,390
17	Emerson, H.....	Reporter du Parlement (Sénat).....	Par mois: \$ 210	220	230	240
			250	260	270	280
			Par année: 2,520	2,640	2,760	2,880
			3,000	3,120	3,240	3,360
18	DeMontigny, L.....	Traducteur en chef (Sénat)	Par mois: \$ 290	305	320	335
			Par année: 3,480	3,660	3,840	4,020
19	Benoit, R. A.....	Premier traducteur.....	Par mois: \$ 245	255	265	275
			Par année: 2,940	3,060	3,180	3,300
19a	Bouchard, J.....	Premier traducteur.....	Par mois: \$ 245	255	265	275
			Par année: 2,940	3,060	3,180	3,300
20	Choquette, J.....	Directeur de la poste (Sénat).....	Par mois: \$ 150	160	170	175
			Par année: 1,800	1,920	2,040	2,100
21	Weston, T. B.....	Directeur adjoint de la poste (Sénat).....	Par mois: \$ 110	115	120	125
			130	135	140	
			Par année: 1,320	1,380	1,440	1,500
			1,560	1,620	1,680	
22	Larose, C. H.....	Portier du parlement et porteur adjoint de la masse (Sénat).....	Par mois: \$ 110	115	120	125
			Par année: 1,320	1,380	1,440	1,500
23	Bérubé, E.....	Curateur de la salle de lecture.....	Par mois: \$ 100	105	110	115
			120	125	130	
			Par année: 1,200	1,260	1,320	1,380
			1,440	1,500	1,560	
24	Perkins, W. D.....	Curateur adjoint de la salle de lecture.....	Par mois: \$ 80	85	90	95
			100			
			Par année: 960	1,020	1,080	1,140
			1,200			

LISTE DE CLASSIFICATION, TITRES.

SÉNAT DU CANADA.

N°	Nom.	Titre de classe.	Gratification.			
25	Wood, Norman McL...	Messenger en chef du parlement.....	Par mois: \$ 100 120	105 125	110	115
			Par année: 1,200 1,440	1,260 1,500	1,320	1,380
26	Dallaire, A.....	Adjoint du messenger en chef du parlement.....	Par mois: \$ 100 120	105 125	110	115
			Par année: 1,200 1,440	1,260 1,500	1,320	1,380
27	Ashe, E.....	Majordome du Président..	Par mois: \$ 85	90	95	100
			Par année: 1,020	1,080	1,140	1,200
28	Pelletier, J. H.....	Messenger de confiance.....	Par mois: \$ 80 100	85	90	95
			Par année: 960 1,200	1,020	1,080	1,140
29	Carleton, J. C.....	Messenger de confiance.....	Par mois: \$ 80 100	85	90	95
			Par année: 960 1,200	1,020	1,080	1,140
30	Mackie, Robt.....	Messenger de confiance	Par mois: \$ 80 100	85	90	59
			Par année: 960 1,200	1,020	1,080	1,140
31	Vacant.....	Messenger de confiance.....	Par mois: \$ 80 100	85	90	95
			Par année: 960 1,200	1,020	1,080	1,140

Relativement à la position No 7, Comptable en chef, votre comité recommande que le rang du comptable en chef soit le même que celui d'un comptable d'un département, grade 5.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat, à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Daniel du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévus du Sénat présente son septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 148,

Le mercredi, 25 mai 1921.

Le Comité permanent de régie interne et des comptes contingents du Sénat a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité désire recommander d'allouer au gentilhomme huissier de la verge noire une allocation de \$600.00, à partir du premier janvier 1921, en compensation d'un logement.

Aussi d'allouer une somme de \$300.00 à Norman Wood, messenger de confiance et chef intérimaire des messagers, en compensation d'un logement. Ce traitement devant commencer le 1er janvier 1921.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat présente son huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier.

LE SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 148,
Le mercredi, 25 mai 1921.

Votre comité a examiné les comptes, pièces justificatives et états du greffier du Sénat, pour l'exercice 1919-20, et les a trouvés corrects.

Suit l'état des comptes de l'année:—

Etats des dépenses, 1919-1920.

Indemnité du président..	\$ 4,000 00
Indemnité pour résidence..	3,000 00
Indemnité pour frais de transport et dépenses..	445,703 76
Appointements du personnel..	\$72,607 00
Messagers sessionnels..	7,050 50
Pages..	1,257 00
Femmes de journée..	4,430 00
Papeterie..	8,315 10
Journaux et périodiques..	2,681 69
Sténographie..	4,330 65
Poste et transport des malles..	1,010 46
Allocation au concierge pour logement..	650 00
Débats—Imprimeur du Roi..	20,034 17
Indemnité annuelle à George Holland..	1,000 00
Traduction française	323 74
Comité spéciaux, dépenses..	344 45
Dépenses générales..	4,456 74
	<hr/>
	128,491 50

Etat des recettes, 1919-1920.

Droits payés sur bills privés..	\$19,315 25
Droits pour copies certifiées..	202 00
	<hr/>
Dépôts au crédit de receveur général..	19,517 25
Débours et remboursement d'honoraires sur le revenu..	4,174 75
	<hr/>
Revenu net..	15,337 50

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat, présente son neuvième rapport.

Il est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 148,
Le mercredi, 25 mai 1921.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a l'honneur de recommander que les livres, les rapports, les documents et les papiers appartenant au Sénat qui sont déposées dans une maison de la rue Wellington, soient mis entre les mains du comité éditorial pour être distribués par ce comité, et le greffier du Sénat de la manière qu'ils le jugeront à propos.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente son dixième rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier, comme suit:

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉ No 370,
Le mercredi, 25 mai 1921.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a pris en considération la recommandation de la Commission du Service civil, ci-jointe soumettant quelques nouvelles classes du personnel du Sénat à son approbation.

Votre comité recommande d'approuver ledit rapport à l'exception de la position de comptable en chef.

La Commission du Service civil en conformité du paragraphe 1 de l'article 453 de la Loi du Service civil de 1918, telle qu'amendée, recommande que la compensation pour les classes suivantes soit approuvées par une résolution du Sénat:—

Comptable en chef, Sénat.

Compensation:—

Par mois	\$ 175	185	195	205	215	225
Par année	2,100	2,220	2,340	2,460	2,580	2,700

Greffier en chef des comités.

Compensation:—

Par mois	\$ 290	305	320	335
Par année	3,480	3,660	3,840	4,020

Traducteur en chef, Sénat.

Compensation:—

Par mois	\$ 290	305	320	335
Par année	3,480	3,660	3,840	4,020

Chef des procès-verbaux et des journaux anglais.

Compensation:—

Par mois..\$ 150	160	170	180	190
Par année..	1,800	1,920	2,040	2,160	2,280

Chef des procès-verbaux et des journaux français.

Compensation:—

Par mois..\$ 150	160	170	180	190
Par année..	1,800	1,920	2,040	2,160	2,280

Deuxième assistant du greffier.

Compensation:

Par mois\$ 340	355	370	385
Par année	4,080	4,260	4,440	4,620

Curateur adjoint de la salle des journaux.

Compensation:—

Par mois..\$ 80	85	90	95	100
Par année	960	1,020	1,080	1,140	1,200

Adjoint du messenger en chef du parlement.

Compensation:—

Par mois..\$ 100	105	110	115	120
Par année..	1,200	1,260	1,320	1,380	1,440

Portier du parlement et porteur-adjoint de la masse, Sénat.

Compensation:—

Par mois\$ 110	115	120	125
Par année..	1,320	1,380	1,440	1,500

Les titres ci-dessus sont des classes nouvelles. Les listes complétées définissant les classes, les conditions de qualification et de compensation, sont attachées à ces listes.

Greffier adjoint du Sénat.

La compensation de cette classe qui est actuellement:—

Par mois\$ 200	210	220	230	240
Par année	2,400	2,520	2,640	2,760	2,880

Doit être révisée comme suit:—

Par mois\$ 340	355	370	385
Par année..	4,080	4,260	4,440	4,620

Editeur des débats, Sénat.

titre qui doit être changé en celui de

Editeur et chef du département des rapporteurs (Sénat).

La compensation pour cette classe qui est à présent:—

Par mois\$ 200	210	220	225
Par année	2,400	2,520	2,640	2,700

Doit être révisée comme suit:—

Par mois\$ 325	340	355	370	375
Par année..	3,900	4,080	4,260	4,440	4,500

Gentilhomme huissier de la verge noire.

La compensation pour cette classe qui est actuellement:—

Par mois	\$ 200	210	220	230	240
Par année	2,400	2,520	2,640	2,760	2,880

Doit être comme suit:—

Par mois	\$ 290	305	320	335
Par année	3,480	3,660	3,840	4,020

Sergeant d'armes, Sénat.

La compensation pour cette classe qui est à présent:—

Par mois	\$ 180	190	200
Par année	2,160	2,280	2,400

Doit être révisée comme suit:—

Par mois	\$ 200	210	220	230	240
Par année	2,400	2,520	2,640	2,760	2,880

On recommande que la compensation pour les classes ci-dessus deviennent effectives à partir du 1er avril 1919.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. Dandurand du Comité permanent du compte-rendu des débats, présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 368,
Le jeudi, 26 mai 1921.

Le Comité permanent du compte-rendu des débats a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que à commencer de la présente session le salaire de \$1,500.00 alloué à M. Thomas Bengough, employé au bureau des débats à titre de reporter sessionnel soit porter à \$2,000.00 par session; ses allocations annuelles ne devant jamais dépasser ce montant.

Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Foster, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Ensign Insurance Company*", fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

L'honorable M. Foster, du comité spécial chargé de prendre en considération les changements qu'il y aurait lieu d'apporter à la Chambre du Sénat, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 262,
Le jeudi, 26 mai 1921.

Le comité spécial du Sénat chargé de prendre en considération, de concert avec les architectes et toutes autres personnes qu'il jugera à propos de consulter, la question des changements qu'il y aurait lieu d'apporter à la construction de la Chambre Haute, a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:—

Votre comité recommande d'être autorisé à siéger dans l'intervalle entre les deux sessions du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE G. FOSTER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 23e soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. White (Inkerman), du Comité conjoint des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

Le Comité conjoint des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande comme suit:—

1. Que les documents suivants soient imprimés:—

144. Rapports des ministres de la Justice, approuvés par le Gouverneur en conseil, sur la législation provinciale depuis 1896 jusqu'à date.

Le comité recommande que ce document soit imprimé avec reliure en toile, au nombre de 1,000 copies pour distribution.

51b. Premier rapport annuel de la Commission du service civil concernant son administration sous l'empire de la Loi statuant sur la mise à la retraite de certains membres du service public, tel que prescrit par l'article 7 du chapitre 67, 10-11 George V.

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

51a. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 avril 1921:—Relevé indiquant (a) le nombre des ex-fonctionnaires qui retirent une pension du gouvernement, et qui avaient contribué pendant trente-cinq ans au fonds de retraite, (b) la somme qui reste encore dans ce fonds, et (c) les sommes retirées en 1918, 1919 et 1920.

82a. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mars 1921:—Copie de tous documents quelconques comportant, relativement au contrat adjudgé par le gouvernement canadien à la raison sociale *J. Coughlan & Sons*, pour la construction d'une cale sèche à Vancouver, toute la correspondance, les soumissions, le contrat ou autres documents se rapportant à ce contrat.

98a. Copie de la convention entre la France et le Canada, signée à Paris, le 29 janvier 1921.

99. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1921,—Tableau montrant:—

1. Les noms des employés de la division des mandats-poste, dans les bureaux de poste (bureau-chefs) suivants: Hamilton, London, Ottawa, Montréal, Québec, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E.

2. Quel est d'après la nouvelle classification le grade de chacun de ces employés ainsi que ses appointements.
3. Combien d'années de service compte chacun de ces employés.
4. Le revenu réel de chacun des bureaux chefs ci-dessus.
5. Les employés en charge de ce département dans chacun de ces bureaux.
6. Les employés en charge de l'enregistrement dans les bureaux de poste (grands bureaux) des villes ci-dessus, le grade et les appointements de chacun.

100. Réponse à un ordre du Sénat du 29 mars 1921 pour un état montrant:—

1. Quand les services de la société Griffenhagen ont été retenus pour réorganiser les divers ministères de l'administration publique.
2. Combien, à venir jusqu'au 31 décembre 1920, il a été payé à cette société (a) en salaires, (b) en frais de voyage; et (c) en frais d'entretien.
3. Quels sont les fonctionnaires civils qui ont prêté leur concours à la société Griffenhagen? Quels montants leur ont été payés pour ce concours (a) en salaire; (b) en frais de voyage; et (c) en frais d'entretien.
4. Quel montant dû, au 31 décembre 1920, à la société Griffenhagen et aux fonctionnaires qui lui ont prêté leur concours il reste en souffrance.
5. Si le contrat passé avec la société Griffenhagen a été annulé.
6. Dans la négative, s'il doit être annulé et quand.
7. Quels sont les ministères qui ont été réorganisés.
8. Si le travail de cette société a été aussi peu satisfaisant que celui de ces prédécesseurs, les messieurs Young et Cie.

101. Aussi une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 18 février 1921, pour copie de tous documents et lettres échangés depuis 1909 entre le gouvernement canadien et le gouvernement britannique, ou entre un ministre, membre ou fonctionnaire du gouvernement canadien et un membre ou fonctionnaire de l'amirauté britannique, ou entre toute personne ou tout fonctionnaire desdits gouvernements ou de ladite amirauté, où se trouvent des détails et renseignements sur les négociations relatives à la question navale et qui ont abouti à la convention arrêtée à la Conférence impériale de 1911, sur le mouvement des navires en dehors de la zone des trois milles et sur l'établissement de stations navales pour les navires transférés au ministère de la marine du Canada ou achetés pour ce ministère; et de faire également déposer des copies des règlements qui régissent à l'heure présente le mouvement des navires de la marine canadienne.

102. Copie d'un décret du conseil, C.P. 856, daté le 21 mars 1921, plaçant le bureau du Haut-Commissaire du Canada à Londres sous le contrôle et la direction du Secrétariat d'Etat pour les Affaires Etrangères.

103. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mars 1921—Relevé faisant voir:—

1. Quels étaient les sous-ministres dans les différents départements de l'Etat en 1910, le 1er janvier.
2. Quels étaient-ils au 1er janvier 1921.
3. Quels étaient les chefs de division dans les différents départements de l'administration fédérale, en 1910.
4. Quels étaient-ils au 1er janvier 1921.

104. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1921—Tableau indiquant:—

1. Combien au total il y avait de fonctionnaires civils en 1913.
2. Combien il y avait au total de fonctionnaires civils en 1920.

105. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mars 1921:—

1. Combien de commissions le gouvernement a créées depuis 1911.

2. Ce quelles sont.
3. Quels sont les commissaires actuels dans ces différentes commissions, et quels sont les appointement de chacun d'eux.

106. Ordre de la Chambre du 30 mars 1921—Relevé montrant:—

1. Quand on a commandé les 18,000 fourgons pour le C.N.R.
2. Si les commandes sont de dates différentes, quels sont les mois et l'année de chaque commande.
3. Quelles compagnies les ont construits.
4. Si des soumissions ont été demandées, ou si la construction se fait sur commande.
5. Si la construction se fait au coût plus pourcentage, quelle est la proportion autorisée du profit.
6. Combien coûtent 6,000 fourgons.
7. Combien de fourgons ont été livrés, et quand.
8. Combien de fourgons neufs on a placé pour le transport du grain à l'Ouest de Fort William.
9. Quelle est la capacité maximum de ces fourgons en grain.
10. Si ces fourgons sont munis d'auges de fonds pour le déchargement rapide au point d'arrivée.
11. Si ces 18,000 fourgons sont en sus des fourgons ajoutés pour remplacer des fourgons brisés ou usés.

107. Réponse à une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général, datée le 10 mars 1921:—Copie d'un décret du Conseil du 9 juillet 1920, nommant l'honorable sir Thomas White arbitre estimateur du fonds de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc; de tous décrets subséquents du Conseil relativement à cette nomination; et de toute correspondance que le gouvernement a échangée avec l'honorable sir Thomas White à ce sujet.

108. Copie des décrets du conseil, C.P. 279, daté le 5 février 1921, et C.P. 999, daté le 23 mars 1921, relativement à la nomination et au salaire du gérant pour le restaurant du Parlement.

109. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 mars 1921:—Copie de toutes lettres et correspondance que des professeurs ou des employés de l'université Acadia ont échangées avec le département des Mines, depuis le 1er février 1920, touchant l'emploi d'étudiants de l'université dans ce département pendant l'été.

110. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mars 1921:—Copie de toutes lettres, papiers documents et ententes émanant l'adoption du décret 1547 C.P. du 8 juillet 1920, par lequel le général William Bethune Lindsay M.I.E.C., s'est assuré le droit à 1,920 acres de sable pétrolifère dans la province de l'Alberta.

111. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mars 1921:—Copie de tous rapports, mémoires et correspondance que la Commission du service civil possède touchant la destitution d'Alfred Saint-Laurent à la division de la papeterie du département des impressions et de la papeterie publiques, à Ottawa.

112. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1921.—Relevé indiquant:—

1. Combien de soldats rapatriés ont acheté des fermes dans le comté de Drummond et Arthabaska, de la Commission d'établissement des soldats.
2. Le prix moyen payé pour ces fermes.
3. Si quelques-unes de ces fermes ont été abandonnées.
4. Dans l'affirmative, comment le gouvernement en a disposé.
5. S'il y a eu des pertes, et, dans l'affirmative, combien le gouvernement a perdu en tout à ce sujet.

113. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1921.—Relevé indiquant:—

1. Combien de soldats rapatriés ont acheté des fermes dans le comté de Shefford, de la Commission d'établissement des soldats.
2. Le prix moyen payé pour ces fermes.
3. Si quelques-unes de ces fermes ont été abandonnées.
4. Dans l'affirmative, comment le gouvernement en a disposé.
5. S'il y a eu des pertes, et, dans l'affirmative, combien le gouvernement a perdu en tout à ce sujet.

114. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1921.—Relevé indiquant:—

1. Combien de soldats rapatriés ont acheté des fermes dans le comté de Richmond-Wolfe, de la Commission d'établissement des soldats.
2. Le prix moyen payé pour ces fermes.
3. Si quelques-unes de ces fermes ont été abandonnées.
4. Dans l'affirmative, comment le gouvernement en a disposé.
5. S'il y a eu des pertes, et, dans l'affirmative, combien le gouvernement a perdu en tout à ce sujet.

115. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1921.—Relevé indiquant:—

1. Combien de soldats rapatriés ont acheté des fermes dans le comté de Compton, de la Commission d'établissement des soldats.
2. Le prix moyen payé pour ces fermes.
3. Si quelques-unes de ces fermes ont été abandonnées.
4. Dans l'affirmative, comment le gouvernement en a disposé.
5. S'il y a eu des pertes, et, dans l'affirmative, combien le gouvernement a perdu en tout à ce sujet.

116. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1921.—Relevé indiquant:—

1. Combien de soldats rapatriés ont acheté des fermes dans le comté de Brome, de la Commission d'établissement des soldats.
2. Le prix moyen payé pour ces fermes.
3. Si quelques-unes de ces fermes ont été abandonnées.
4. Dans l'affirmative, comment le gouvernement en a disposé.
5. S'il y a eu des pertes, et, dans l'affirmative, combien le gouvernement a perdu en tout à ce sujet.

117. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1921.—Relevé indiquant:—

1. Combien de soldats rapatriés ont acheté des fermes dans le comté de Missisquoi, de la Commission d'établissement des soldats.
2. Le prix moyen payé pour ces fermes.
3. Si quelques-unes de ces fermes ont été abandonnées.
4. Dans l'affirmative, comment le gouvernement en a disposé.
5. S'il y a eu des pertes, et, dans l'affirmative, combien le gouvernement a perdu en tout à ce sujet.

118. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1921.—Relevé indiquant:—

1. Combien de soldats rapatriés ont acheté des fermes dans le comté de Stanstead, de la Commission d'Établissement des soldats.
2. Le prix moyen payé pour ces fermes.
3. Si quelques-unes de ces fermes ont été abandonnées.
4. Dans l'affirmative, comment le gouvernement en a disposé.
5. S'il y a eu des pertes, et, dans l'affirmative, combien le gouvernement a perdu en tout à ce sujet.

119. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1920,—Relevé indiquant:—

1. Si des instructions ont été données pour limiter la publication, en français, des documents publics du Canada et des Livres bleus.
2. Quels sont les Livres bleus qui ont été publiés en 1919.
3. Quels sont ceux de ces documents qui ont été publiés dans les deux langues?
4. Quels sont ceux de ces documents qui n'ont été publiés que dans une seule langue, et dans laquelle.

120. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1921,—Tableau indiquant:—

1. Combien de wagons, locomotives et roulant général le Gouvernement a commandés pendant les années solaires 1918, 1919 et 1920.
 2. Quelle était la valeur de ces commandes.
 3. De qui cet outillage a été acheté, et quelle était la valeur de chaque contrat.
121. Copie de la correspondance entre le Gouvernement du Canada et la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc relative à la question de la prorogation de délai dans les procédures d'arbitration et autres sujets s'y rapportant, à la date du 3 avril 1921.

122. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1921,—État indiquant:—

1. Le total, en livres, du beurre exporté du Canada chaque année, depuis 1910.
2. La valeur annuelle de ces exportations, depuis 1910.
3. Le total, en livres, du fromage exporté du Canada chaque année, depuis 1910.
4. La valeur annuelle de ces exportations, depuis 1910.
5. Les pays sur lesquels notre beurre et notre fromage ont été exportés chaque année, dans la même période, et le montant et la valeur de ces exportations pour chaque pays.
6. Quelles quantités de beurre on a importé des différents pays, depuis 1910.
7. Quels sont ces pays, et le chiffre de nos achats dans chacun d'eux.
8. Quelles quantités de fromage on a importé des différents pays, depuis 1910.
9. Quels sont ces pays, et le chiffre de nos achats dans chacun deux.
10. Les noms ou les marques sous lesquels nos fromages sont vendus à l'étranger.
11. Les noms des beurres et fromages que nous importons.
12. La quantité (livres) de margarine ou de tout autre succédané du beurre on a fabriqué, au pays chaque année, depuis 1910, et leur valeur en argent, pour chaque année.
13. La quantité (livres) de ces succédanés, et leur valeur, on a importée au Canada chaque année depuis 1916.
14. Si l'inobservance de la loi sur la fabrication et la vente de ces succédanés produits au Canada, ou achetés à l'étranger a donné lieu à nombreuses poursuites.
- 15 Dans l'affirmative, combien.

123. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mars 1921,—Relevé faisant voir:—

1. Combien le gouvernement actuel a accordé de patentes pour entrepôts douaniers de spiritueux dans la province de l'Alberta, depuis 1917.
2. A qui ces patentes ont été accordées.
3. Sur quelle recommandation.

124. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1921,—Tableau indiquant:—

1. Combien de boisseaux de grain canadien ont été transportés de Winnipeg vers l'Etat en 1919. Combien en 1920.
2. Quelle quantité de grain récolté en Canada et exporté à l'étranger a été exporté par les ports canadiens, donnant le nom des ports, et la quantité dans chaque port, en 1919 et 1920.

3. Quelle quantité de grain canadien a été exporté par des ports américains en 1919 et en 1920 donnant le nom des ports et la quantité par chaque port

4. Quelle quantité de grain canadien a été transporté de l'Ouest vers l'Est en 1919 et en 1920. (a) Par le C.P.R. (b) Par le G.T.R. (c) Par les chemins de fer de l'Etat.

5. Quel est le tarif actuel en vigueur pour le transport du grain en Canada? (a) Sur les chemins de fer de l'Etat. (b) Sur les différents autres chemins de fer.

125. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1920,—Relevé indiquant:—

1. Quelle était la cote des différentes classes de stocks de la compagnie du Grand-Tronc, le 1er janvier 1918, quant à: premier stock préféré à 5%, deuxième stock préféré à 5%, troisième stock préféré à 4%, stock ordinaire ou commun, débentures-actions du Grand-Tronc à 5%, débentures-actions du *Great-Western* à 5%, débentures-actions à 4% du Grand-Tronc, débentures-actions à 4% du *Northern*.

2. Quelle était la cote de ces mêmes stocks le 1er janvier 1919 et le 1er janvier 1920.

3. Si une partie du stock du Grand-Tronc a été vendue ou a changé de main depuis janvier 1918.

4. Dans l'affirmative, quels en sont les acheteurs, la date de l'achat ou du transfert, et le prix payé.

5. Si un ou des membres du gouvernement actuel ont jamais détenu du stock de la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc, soit pour eux-mêmes ou comme procureurs pour un tiers.

6. Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces membres du gouvernement, quelle somme de stock ils ont acquis, à qu'elle date et à quelles opérations.

126. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mars 1921,—Etat montrant:—

1. Si la drague à succion *Tornado* a fait du dragage à Courney Bay ou dans le port de Saint-Jean, N.B., en 1920.

2. Dans l'affirmative, qui en est propriétaire.

3. Où la drague a été construite.

4. Quand elle est arrivée à Saint-Jean.

5. De quel port elle était partie.

6. Le total des dépenses, au 31 décembre 1920, quant au travail fait par cette drague.

7. Si certains pontons ont été perdus lorsque cette drague a été amenée à Saint-Jean.

8. Dans l'affirmative, si on les a retrouvés.

9. Où est actuellement la drague *Tornado*.

127. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1921,—Relevé faisant voir:—

1. Combien d'argent le gouvernement du Canada a dépensé dans chaque province du Canada en 1920, pour la voirie.

2. Combien d'argent le gouvernement du Canada a dépensé dans chaque province, en 1920, pour l'enseignement technique, sous l'empire de la Loi de l'enseignement agricole.

3. Combien le gouvernement fédéral a dépensé pour assister les expositions agricoles tenues en 1920 dans chaque province.

4. Combien le gouvernement fédéral a dépensé en 1920 dans chaque province, pour le service d'un organisme des ventes de bestiaux, etc.

5. Combien le gouvernement fédéral a dépensé en tout en 1920 pour aider et propager l'agriculture.

6. Combien le gouvernement fédéral a dépensé en tout, en 1911, pour aider et propager l'agriculture.

7. Combien le gouvernement fédéral a dépensé en 1920 dans chaque province du chef de la Loi du logement.

128. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1921.—Copie de tous télégrammes, correspondance, et autres documents touchant la démission de M. John Sheridan, surintendant des Indiens pour le district de la Côte-Nord, dans la province du Nouveau-Brunswick, en 1920; aussi: copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents touchant sa réintégration dans ses fonctions.

129. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mars 1921,—Etat faisant voir:—

1. Somme qui ont été affectées à la Galerie Nationale du Canada du 1er avril 1916 au 1er avril 1921.

2. Comment ces sommes ont été dépensées.

3. Qui a charge de la Galerie Nationale, quand il a été nommé, à quels appointements, et quels sont ces appointements actuels.

4. Combien de fonctionnaires forment le personnel de la Galerie, quels sont leurs noms, la date de leur nomination, et leurs appointements respectifs.

5. Quels fonctionnaires du personnel de la Galerie ont retiré leurs appointements pendant la fermeture de la Galerie, et quel travail ils faisaient.

6. Quand la Galerie nationale a été fermée, pourquoi, et quand elle doit être rouverte.

130. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1920,—Tableau faisant voir:—

1. Quels sont au total les crédits avancés par le gouvernement canadien (a) à la Grande-Bretagne, (b) aux Puissances alliées, avant l'armistice.

2. Sur ce total quelle proportion on a utilisée pour l'achat (a) de produits agricoles, et (b) pour produits manufacturés respectivement.

3. Quels sont au total les crédits avancés par le gouvernement canadien (a) à la Grande-Bretagne, et (b) aux Puissances alliées après l'armistice.

4. Sur ce total quelle proportion on a utilisée pour l'achat (a) de produits agricoles, et (b) de produits manufacturés, respectivement.

131. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 avril 1921,—Copie de tous rapports, ordonnances, télégrammes, certificats d'estimation, ou de toute autre correspondance touchant l'abattage de 285 porcs appartenant à George-B. Alderson, que des employés du ministère de l'Agriculture ont tués le 20 avril 1920, ou vers cette date, et pour lequel le ministre a refusé une compensation.

132. Décrets du Conseil, C.P. 2010 et 2039 en date du 17 septembre 1920.—Règlements établis en conformité du paragraphe 17 de la Loi des brevets pour les drogues.

133. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1921,—Tableau indiquant:—

1. Le nombre des fonctionnaires du gouvernement dans les îles britanniques.

2. Combien il y a maintenant de départements.

3. Combien de fonctionnaires le gouvernement a aux Etats-Unis.

4. Combien de départements il y a maintenant.

134. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1921,—Etat indiquant:—

1. Relativement au service public fédéral, ce qui est entendu par les mots (a) service intérieur, et (b) service extérieur.

2. Combien de fonctionnaires il y a actuellement dans (a) le service intérieur et (b) service extérieur.

135. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1921,—Tableau indiquant:—

1. Le nombre total des personnes employées par le gouvernement fédéral, en comptant les services intérieur et extérieur, à part le Chemin de fer de l'Etat.

2. Le nombre de personnes employées par les Chemins de fer de l'Etat.

136. Rapport du Bureau d'aviation pour l'année 1920.

137. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 30 mars 1921, pour une copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada relativement à la représentation de ce pays soit au parlement britannique soit au sein d'un conseil, à sa participation dans l'administration de l'empire britannique, à sa contribution aux guerres de l'empire, et à l'établissement d'une marine britannique ou canadienne.

138. Copie des procès-verbaux de la conférence du Canada et des Indes Occidentales, 1920.

139. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 avril 1921.—Relevé indiquant:—

1. Si la *Young Men's Christian Association*, associée aux Troupes expéditionnaires canadiennes pendant la grande guerre a soumis au gouvernement un état financier indiquant tout l'argent encaissé et dépensé du chef de contributions populaires ou de ventes aux troupes canadiennes.

2. Dans l'affirmative, si le gouvernement déposera cet état en Chambre.

3. Dans la négative, si le gouvernement se propose d'obtenir et de distribuer un état de ce genre.

140. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1921.—Relevé faisant voir:—

1. Combien d'hôpitaux militaires il y a actuellement au Canada.

2. Combien de patients il y a dans chaque hôpital.

3. Quel est le personnel de chaque hôpital.

4. Quelles sont au total les dépenses de ces hôpitaux.

5. Si on a fermé quelques-uns de ces hôpitaux récemment.

6. Combien de patients (soldats) ont été transférés des hôpitaux militaires aux hôpitaux publics ou municipaux dans tout le pays.

7. Le personnel maintenu à Ottawa pour l'inspection et la direction générale de ces hôpitaux militaires.

8. Les noms et appointements respectifs de ces fonctionnaires.

9. Si on a tenté d'épargner de l'argent, en faisant traiter les patients soldats par les médecins locaux.

141. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 avril 1921.—Copie de tous documents et correspondance touchant la demande de pension de Mme Brunelle, mère veuve de feu le sergent-major N. Brunelle, No mat. 62068.

142. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mars 1921.—Copie de toute correspondance au sujet de l'emploi et de la démission de M. Abel Guibeau, ingénieur à bord du *Canadian Traveller*, en 1919 et du *Canadian Sower*, en 1919-1920.

143. Copie d'un arrêté du conseil, C.P., du 12 avril 1921, nommant l'honorable James Duncan Hyndman, juge de la cour Suprême de l'Alberta, William D. Staples, Fort-William, Ont., J. H. Haslam, Regina, Sask., et Lincoln Goldie, Guelph, Ont., commissaires pour s'enquérir et faire rapport sur l'administration et la mise sur le marché des grains du Canada.

145. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1920:—Copie de tous rapports, correspondance et documents échangés entre le gouvernement et les autorités du chantier du gouvernement à Sorel, ou toute autre personne, au sujet du paiement du boni aux employés de ce chantier, et à l'interruption ou la cessation de ce paiement.

146. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 avril 1921.—Relevé faisant voir:—

1. Si le gouvernement exploitait une ligne télégraphique dans la Colombie-Anglaise septentrionale, avant d'acquérir la ligne de la *Great North Western Telegraph Company*, relativement aux chemins de fer du Grand-Tronc-Pacifique et du Canadien-Nord.

2. Si le gouvernement exploite encore les deux lignes de télégraph, savoir, l'ancienne ligne du gouvernement et celle de la G.N.W.

3. Pourquoi le gouvernement entretient deux bureaux des télégraphes à Hazelton, New-Hazelton, Smithers, Telkwa, et autres endroits sur le Grand-Tronc-Pacifique.

4. Si l'achalandage justifie le maintien de deux bureaux séparés des télégraphes, dans les villes nommées.

147. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1921:—Copie de tous télégrammes, correspondance, pétitions, ou autres documents, échangés entre le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et le gouvernement fédéral relativement à la prise en possession et à l'administration du sanatorium de Dalton, par le gouvernement fédéral, et à la remise dudit sanatorium au gouvernement de l'Île du Prince-Edouard.

148. Etat montrant:—

1. Le nombre de personnes par mille de chemin de fer exploité au Canada, en 1896, 1911 et 1914.

2. Le nombre de personnes par mille de chemin de fer exploité dans chacune des neuf provinces (L'Alberta et la Saskatchewan dans leur bornes actuelles), et quel était le milliaire dans chacune des provinces en 1896, 1911 et 1914.

149. Relevé faisant voir:—

Les noms, occupation et domicile des personnes qui ont sollicité les fonctions actuellement libres de surintendant des chantiers du gouvernement à Sorel.

150. Copies des arrêtés du conseil C.P. 2483, daté le 23 octobre 1920, concernant les changements dans l'organisation de la division des lois de la Chambre.

Et aussi,—La recommandation de la Commission du service civil concernant la compensation de certains postes du personnel de la Chambre.

Le tout, conformément au sous-article (1) de l'article 45B de la Loi amendement la Loi du service civil, 1919.

151. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1921:—Relevé (a) donnant les noms de tous les officiers du bureau des manifestes au ministère des douanes dans la ville de Toronto; (b) le salaire actuel de chacun de ces officiers.

152. Sixième rapport annuel du bureau des directeurs de la *Canadian Northern Railway System* pour l'année se terminant le 31 décembre 1920.

153. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1921,—Etat indiquant:—

Quel est le montant actuellement payé ou dû pour les salaires des 20 employés des chemins de fer nationaux les plus haut salariés dans les catégories suivantes: (1) mécaniciens; (2) chauffeurs; (3) personnel des trains; (4) chauffeurs divisionnaires; (5) contremaîtres des accoupleurs; (6) accoupleurs; en spécifiant en chaque cas le montant du salaire mensuel, du 1er juillet 1920 jusqu'au 1er janvier 1921, ainsi que le montant total pour les six mois.

154. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 avril 1921:—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et la Chambre de Commerce et le Conseil municipal et la Commission du port de Québec, depuis la session de 1917, touchant la diversion du grain du nord-ouest sur New York, l'inexécution, par le gouvernement, de ses entreprises au sujet des têtes de lignes du chemin de fer Transcontinental à Québec, et des mémoires adressés au premier ministre sur ce sujet.

155. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 avril 1921:—Relevé indiquant le nombre des soldats rapatriés qui ont acheté des fermes par l'entremise de la Commission de l'établissement des soldats, dans le comté de Bonaventure, le prix moyen payé pour ces fermes le nombre de ces fermes qui ont été abandonnées, comment le gouvernement en a disposées, les pertes encourues, s'il en est; et les noms des soldats qui se sont établis dans ce comté, indiquant aussi les endroits où respectivement ils se sont établis.

156. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1920, Tableau indiquant:—

1. Combien de personnes sont employées au département des Finances, à Ottawa.

2. Quels sont leurs noms et les appointements qu'ils reçoivent.

157. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1921,—Etat indiquant:—

1. Combien de fonctionnaires emploie le chemin de fer National-Canadien actuellement, dans ses départements du trafic et du service.

2. Combien de fonctionnaires le Canadien-Nord employait dans ses départements du trafic du service, avant son acquisition par le gouvernement.

3. Combien de fonctionnaires le Grand-Tronc-Pacifique employait dans ses départements du trafic et du service, avant son acquisition par le gouvernement.

4. Combien de fonctionnaires les chemins de fer du gouvernement, l'Intercolonial et le Transcontinental, employaient dans les départements du trafic et du service, avant le fusionnement des compagnies dans le régime du National-Canadien.

5. Combien au total ont coûté les accidents du National-Canadien, sur la ligne Saskatoon et Calgary, en 1920.

6. Si le coût des accidents a été imputé aux frais du service ou au compte du capital.

7. Quelles ont été au total les dépenses du National-Canadien, pour retards, entre Saskatoon et Calgary, en 1920.

8. Pourquoi certain outillage du National-Canadien est imputé aux frais du service, au lieu du compte du capital.

9. Quel est le total imputé au capital, pour 1920, relativement au National-Canadien.

3. Que 1,000 copies des dépositions données devant le comité de l'Agriculture et de la Colonisation de la Chambre des Communes, relativement au Bill (No 55), Loi modifiant la Loi des engrais, 1909, soient imprimées pour distribution.

4. Que 1,000 copies des estimations budgétaires (800 en anglais et 200 en français) soient fournies au bureau de distribution, Chambre des Communes, pour distribution.

5. Que dans le cas où il n'y aurait plus d'autre réunion du comité, les présidents conjoints soient autorisés à décider quant à l'impression ou autre de tout document qui pourrait être soumis à l'une ou l'autre des Chambres, et généralement à agir jusqu'à la fin de la session en toutes choses qui est du ressort du comité.

Le tout respectueusement soumis,

SMEATON WHITE,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (a) et (h) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et ports, auquel a été renvoyé le bill (137) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la législation concernant la Compagnie des Steamers de Québec", fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et ports, auquel a été renvoyé le bill (W5) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Blain du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été référé le bill (38) intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie de Téléphone Québec Union Electrique", présente le rapport suivant:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS NO 368,

Le mercredi, 26 mai 1921.

Le comité permanent des chemins de fer, des télégraphes et des ports, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie de Téléphone Québec Union Electrique (*The Quebec Union Electric Telephone Company*)" a, conformément à l'ordre de référé du 19 mai 1921, étudié ledit bill, et a l'honneur de présenter le rapport suivant.

Votre Comité est d'avis que le préambule du bill n'a pas été justifié d'une façon satisfaisante.

La raison qui les a fait arriver à cette décision est que la constitution en corporation de la Compagnie que ce bill projette de créer ne serait pas dans l'intérêt public.

Le tout respectueusement soumis.

R. BLAIN,

Président.

Ledit rapport est adopté.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium, et des drogues narcotiques".

(En comité).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 du bill est lu et il est proposé de l'amender comme suit:—

Page 2, ligne 24.—Biffer tous les mots qui suivent le mot "paragraphe" jusqu'au mot "Le" à la trentième ligne, à savoir:—

"Lorsqu'une accusation est portée, sous le régime de l'un ou l'autre des alinéas (d) ou (e) du présent article, il incombe à l'accusé d'établir qu'il était légalement autorisé à accomplir l'acte qui fait le sujet de la plainte ou qu'il avait un permis du Ministre autorisant ledit acte.

et substituer les mots suivants:—

"Lorsqu'une accusation est portée, sous le régime de l'un ou l'autre des alinéas (d) ou (e) du présent article, il incombe à l'accusé d'établir qu'il avait un permis du Ministre autorisant ledit acte".

Ledit amendement est rejeté.

Page 2, ligne 37.—Biffer le mot "sept".

Ledit amendement est adopté.

L'article est adopté tel qu'amendé.

L'article 7 du bill est lu et il est proposé de l'amender comme suit:—

Substituer le mot "croire" au mot "soupçonner" à la deuxième ligne, retrancher les mots "un logis" à la quatrième ligne, et ajouter les mots suivants à la fin de l'article "Ce constable ou agent de la paix peut aussi entrer dans un logis, aux mêmes fins, en produisant un mandat de recherches d'un magistrat ayant juridiction en la matière".

Ledit amendement est retiré.

Il est alors proposé de retrancher l'article 7 du bill.

Ledit amendement est adopté.

Les articles 8 et 9 sont lus et adoptés.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelques temps après le Sénat reprend sa séance, et L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont alors adoptés.

Ledit bill tel qu'amendé est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (135) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission d'amélioration d'Ottawa, 1921".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (141) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Statistique".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (156) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (157) intitulé: "Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir, si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (159) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)".

(En comité).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 7 est lu et il est proposé de l'amender comme suit:

L'article 1, ligne 9.—A la suite du mot "articles" ajouter "et par l'addition des mots et la qualité" après le mot "poids" à la cinquième ligne dudit article 340F", ainsi que des mots "Si le foin a été pressé pour le compte d'une autre personne, le presseur doit ajouter le nom et l'adresse du propriétaire sur ladite étiquette", à la fin dudit article 340F.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Donnelly fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait des progrès et demande la permission de siéger de nouveau

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié de nouveau en comité général à la première séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (12) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la législation concernant le droit d'auteur", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (119) intitulé: "Loi concernant le jour de l'Armistice", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (146) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N4) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Maude McCormack", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P4) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Henry Brown", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q4) intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Seigler Schatsburg", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R4) intitulé: "Loi pour faire droit à Eudora Edith Webster Perry", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S4) intitulé: "Loi pour faire droit à John Howard Ferguson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (T4) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Myrtle Barnes", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (U4) intitulé: "Loi pour faire droit à Sherman Talmage Smith", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (V4) intitulé: "Loi pour faire droit à John Hurst", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (W4) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Gibb", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C5) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Beatrice McDonald", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D5) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Alice Allport", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E5) intitulé: "Loi pour faire droit à Abbie Jane Harris Wigle", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F5) intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edwin Sloan", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (G5) intitulé: "Loi pour faire droit à James Leslie Glover", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H5) intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Gordon", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I5) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Walker", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J5) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Wilfred Rigby", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K5) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Sydney McPherson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L5) intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Alfred Ballard", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M5) intitulé: "Loi pour faire droit à William Gladstone Cook", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z4) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Orford", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A5) intitulé: "Loi pour faire droit à John Deluce", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B5) intitulé: "Loi pour faire droit à John Samuel Bain", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N5) intitulé: "Loi pour faire droit à Addie Irene Gilbert", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O5) intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Edna Denning", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P5) intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Cleeve Bennett Gibbons", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q5) intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Newson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R5) intitulé: "Loi pour faire droit à Tom Eccles", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S5) intitulé: "Loi pour faire droit à John Chalk", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

Lundi, 23 mai 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui rendre la preuve (etc.) prise devant le comité du Sénat sur le divorce, auquel les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont basés, ont été référées:—

Bill N4 (No 165) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Maude McCormack."

Bill P4 (No 166) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Henry Brown."

Bill Q4 (No 169) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Seigler Schatsburg."

Bill R4 (No 170) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Eudora Edith Webster Perry."

Bill S4 (No 171) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Howard Ferguson."

Bill T4 (No 172) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Myrtle Barnes."

Bill U4 (No 173) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sherman Talmage Smith."

Bill V4 (No 174) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Hurst."

Bill W4 (No 175) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Gibb."

Bill C5 (No 176) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Beatrice McDonald."

Bill D5 (No 177) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Alice Allport."

Bill E5 (No 178) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Abbie Jane Harris Wigle."

Bill F5 (No 179) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edwin Sloan."

Bill G5 (No 180) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Leslie Glover."

Bill H5 (No 181) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Gordon."

Bill I5 (No 182) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Elizabeth Walker."

Bill J5 (No 183) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Wilfred Rigby."

Bill K5 (No 184) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Sydney McPherson."

Bill L5 (No 185) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Alfred Ballard."

Bill M5 (No 186) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Gladstone Cook."

Bill Z4 (No 190) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Orford."

Bill A5 (No 191) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Deluce."

Bill B5 (No 192) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Samuel Bain."

Bill N5 (No 193) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Addie Irene Gilbert."

Bill O5 (No 194) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Edna Denning."

Bill P5 (No 195) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Cleeve Bennett Gibbons."

Bill Q5 (No 196) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Newson."

Bill R5 (No 197) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Tom Eccles."

Bill S5 (No 198) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Chalk."

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.—

A. BEAUCHESNE,

Assistant greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (I4) intitulé: "Loi concernant la "Central Railway Company of Canada", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M4) intitulé: "Loi concernant *The Great West Bank of Canada*, et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R3) intitulé: "Loi concernant certains brevets de la compagnie dite "Autographic Register System, Limited", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O4) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Edmonton and Mackenzie River Railway Company*, et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit amendement est lu par le greffier, comme suit:—

Insérer, immédiatement à la suite de l'article neuf, l'article suivant:

9A. La construction, l'exploitation et l'entretien de toutes les entreprises de la compagnie autorisées ou permises dans les Territoires du Nord-Ouest par les articles sept et neuf de la présente loi, ou par la *Loi des chemins de fer, 1919*, ainsi que les opérations nécessaires s'y rattachant, sont assujettis à toute ordonnance actuellement

en vigueur, ou que pourra rendre le Commissaire des Territoires du Nord-Ouest, et à tous règlements, que peut approuver le Gouverneur en conseil, concernant la protection du gibier et la défense contre l'incendie, et ces règlements peuvent prescrire la répartition des dépenses afférentes et relatives à cette protection du gibier et à cette défense contre l'incendie, que doit supporter la compagnie.

Ordonné que ledit amendement soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (53) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Fort Smith Railway Company*, et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures de relevée.

No 49.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 27 mai 1921.

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McLean,	Smith,
Beaubien,	Farrell,	McLennan,	Stanfield,
Béique,	Fisher,	McMeans,	Tanner,
Beith,	Forget,	Michener,	Taylor,
Belcourt,	Foster,	Milne,	Tessier,
Bénard,	Fowler,	Mitchell,	Thibaudeau,
Bennett,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Blain,	Godbout,	Mulholland,	Thorne,
Bostock,	Gordon,	Murphy,	Todd,
Bourque,	Harmer,	Planta,	Turriff,
Bradbury,	King,	Pope,	Watson,
Casgrain,	Laird,	Power,	Webster
Chapais,	Lavergne,	Proudfoot,	(Brockville),
Cloran,	Legris,	Prowse,	White
Curry,	L'Espérance,	Ratz,	(Inkerman),
Dandurand,	Lougheed	Robertson,	White
Daniel,	(sir James),	Roche,	(Pembroke),
David,	Lynch-Staunton,	Ross (Middleton),	Willoughby,
Dessaulles,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Yeo.
De Veber,	McDonald,	Schaffner,	
Donnelly,	McHugh,	Sharpe,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorces présente son cent-trente-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 27 mai 1921.

Le Comité permanent des divorcés a l'honneur de présenter son cent-trente-sixième rapport.

Relativement à l'ordre de renvoi du 26 mai courant, votre comité a pris en considération la pétition de Joan Doran, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario; demandant de lui rembourser les droits qu'elle a payés en présentant sa requête pour obtenir un bill de divorce à la dernière session du Parlement.

Votre comité recommande de ne pas lui accorder ce qu'elle demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Proudfoot, du Comité permanent des divorcés présente son cent-trente-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 661,

Le vendredi, 27 mai 1921.

Le Comité permanent des divorcés a l'honneur de présenter son cent-trente-septième rapport.

Relativement à la pétition de Susan Lee Johnson Bell, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Harrison Bell, de Chicago, Etats-Unis d'Amérique, chauffeur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la requête et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. PROUDFOOT,

Président.

Ledit rapport est adopté, sur division.

Sur motion de l'honorable M. Blain, il est

Résolu qu'un message soit porté à la Chambre des Communes afin d'informer cette Chambre que, par erreur, il y a parmi les amendements faits par le Sénat au bill (118) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la faillite", et envoyés à la Chambre des

Communes pour obtenir son concours, un amendement ajoutant un article 5A audit bill. Cet amendement est le premier sur la liste, et le Sénat prie les Communes, de vouloir bien permettre à l'officier qu'il enverra, de faire la correction nécessaire en retranchant ledit amendement du bill.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (138) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Une message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (139) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (199) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes 1907", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (200) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (204) intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (205) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'oléomargarine", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F4) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Conservation et ses amendements", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

VENDREDI, 27 mai 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, demandant respectueusement une conférence libre avec Leurs Honneurs, pour considérer certains amendements que

le Sénat a faits au Bill (No 60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", amendements que la Chambre n'a pas agréés, et sur lesquels le Sénat insiste, et tout autre amendement qu'on jugera lors de cette conférence utile de faire audit Bill et à ses amendements.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit pris en considération présentement.

L'honorable M. White (Inkerman), présente un bill (D6) intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Lee Johnson Bell".

Ledit bill est, sur division, lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le sixième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le septième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le huitième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le neuvième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dixième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du Comité spécial chargé de s'enquérir et de faire rapport sur les causes du détournement de notre commerce d'exportation par les ports américains.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du Comité permanent des Débats et du Reportage.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches.

(En comité).

Le comité reprend l'étude de l'article 13 du bill et l'amendement propose: "Que la partie II soit rayée du bill à l'exception de l'article 20".

La question de concours étant posée par le président sur ledit amendement, le comité se divise comme suit:—

Pour 34.—Contre 16.

Ainsi elle est résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait des progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié de nouveau en comité général à la première séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération l'amendement apporté par la Chambre des Communes au bill (O4) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Edmonton and Mackenzie River Company*".

Ledit amendement est adopté.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par les Communes audit bill sans y apporter d'amendement.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (12) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la législation concernant le droit d'auteur", étant lu, il est proposé Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Chapais, il est

Ordonné- que la suite du débat sur ladite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: "Loi concernant le jour de l'Armistice", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (146) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (159) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat, conformément à l'ordre prend en considération le message de la Chambre des Communes demandant une conférence libre pour prendre en considération certains amendements faits au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, secondé par l'honorable M. Blain, il est

Résolu qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce à leur désir d'avoir une conférence libre des deux Chambres pour faire connaître les raisons qui ont amené les Communes à ne pas acquiescer aux amendements du Sénat au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", aussi que le Sénat a nommé les honorables messieurs Bennett, Bostock, Lougheed (Sir James), Ross (Middleton), et Thompson, pour les représenter à ladite conférence, et

Que les représentants du Sénat à la conférence libre se réuniront dans la salle des comités No 262, à dix heures et demie du matin le trentième jour de mai courant.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à lundi prochain à onze heures de l'avant-midi.

No 50.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 30 mai 1921.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	McDonald,	Smith,
Béique,	Farrell,	McLean,	Stanfield,
Beith,	Forget,	McMeans,	Tanner,
Belcourt,	Foster,	Michener,	Taylor,
Bennett,	Fowler,	Mulholland,	Thompson,
Blain,	Girroir,	Planta,	Thorne,
Blondin,	Gordon,	Power,	Todd,
Bostock,	Harmer,	Prowse,	Turriff,
Bourque,	King,	Ratz,	Watson,
Bradbury,	Laird,	Robertson,	White
Casgrain,	Lavergne,	Roche,	(Pembroke),
Chapais,	L'Espérance,	Ross (Middleton),	Willoughby,
Cloran,	Lougheed	Ross (Moosejaw),	Yeo.
Daniel,	(sir James),	Schaffner,	
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Sharpe,	

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national des recherches", étant lu il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill (12) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la législation concernant le droit d'auteur".

Après débat.

Ledit bill est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (119) intitulé: "Loi concernant le jour de l'Armistice."

(En comité).

Quelques temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (146) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise".

(En comité).

Quelques temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel elle demande son concours.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (159) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (138) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (139) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (199) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (200) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (204) intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (205) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Poléomargarine", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matière criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à huit heures ce soir.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Huit heures du soir.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McHugh,	Tanner,
Beaubien,	Edwards,	McLean,	Thibaudeau,
Béique,	Farrell,	McMeans,	Thompson,
Beith,	Fisher,	Michener,	Thorne,
Belcourt,	Foster,	Milne,	Todd,
Bénard,	Fowler,	Mitchell,	Turriff,
Bennett,	Girroit,	Mulholland,	Watson,
Blain,	Gordon,	Murphy,	Webster
Blondin,	Harmer,	Planta,	(Brockville),
Bostock,	King,	Proudfoot,	Webster
Bourque,	Laird,	Prowse,	(Stadacona),
Casgrain,	Lavergne,	Robertson,	White
Chapais,	Legris,	Roche,	(Inkerman),
Cloran,	L'Espérance,	Ross (Middleton),	White
Dandurand,	Lougheed	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
Daniël,	(sir James),	Schaffner,	Willoughby,
David,	Lynch-Staunton,	Sharpe,	Yeo.
Dessaulles,	McCall,	Smith,	
De Veber,	McDonald,	Stanfield,	

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier dans les termes suivants:—

Samedi, 28 mai 1921.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que messieurs Guthrie, McKenzie, Redman, Lapointe et Doherty ont été nommés les représentants de cette Chambre à la conférence libre avec le Sénat, relativement au Bill (No 60), Loi modifiant la Loi des juges.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

A. BEAUCHESNE,
Assistant greffier des Communes.

L'honorable Sir James Lougheed présente au Sénat le rapport des représentants du Sénat à la conférence libre relative aux amendements apportés au bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".

Ledit rapport est lu par le greffier, comme suit:—

SALLE DES COMITÉS No 262,

Le lundi, 30 mai 1921.

Les représentants du Sénat ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont rencontré les représentants de la Chambre des Communes en une conférence libre, les représentants des Communes étant l'honorable M. Doherty et d'autres députés, aux fins de prendre en plus ample considération les amendements apportés au bill (60) intitulé "Loi modifiant la Loi des juges".

Les représentants du Sénat ont été d'accord pour ajouter ce qui suit comme article 4:—

"4. Est amendée la Loi des juges, chapitre 138 des Statuts révisés de 1906, par l'addition de l'article suivant:—

"35. A moins d'y avoir été nommé par le Gouverneur en conseil, aucun des juges mentionnés à la présente loi ne peut remplir les fonctions de commissaire ou d'arbitre dans une commission ou dans une enquête. Toutefois, le présent article n'empêche pas les juges qui remplissent actuellement les fonctions de commissaire ou d'arbitre de compléter la tâche qu'ils ont entreprise".

Les représentants du Sénat n'ont pas insisté sur les amendements Nos 2 et 3 du Sénat.

JAMES A. LOUGHEED,
Représentant.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (12) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la législation concernant le droit d'auteur".

(En comité).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les articles 1 et 2 sont lus et adoptés.

L'article 13 est lu et il est proposé d'en adopter l'alinéa (a).

La proposition étant mise aux voix, le comité se partage^e comme suit:—

Pour 26.—Contre 20.

La proposition est en conséquence affirmativée.

Il est alors proposé que l'alinéa (b) du paragraphe (1) dudit article 13 soit retranché pour y substituer le suivant:—

"(b) ou de mettre sur le marché canadien un nombre suffisant d'exemplaires de ce livre pour satisfaire une demande raisonnable".

Les paragraphes (2) à (5) inclusivement de l'article 13 sont lus et adoptés.

Le paragraphe (6) est lu et amendé comme suit:—

Page 9, ligne 20.—Biffer les mots "le prix le plus élevé de vente au détail" pour y substituer les mots suivants "les conditions qui, de l'avis du Ministre, seront les plus avantageuses à l'auteur".

Page 9, ligne 21.—Supprimer les mots "un même prix de détail" pour y substituer les mots "des conditions également avantageuses pour l'auteur".

Ledit paragraphe est adopté tel qu'amendé.

Les paragraphes (7) et (8) sont lus et adoptés.

Le paragraphe (9) est lu et amendé comme suit:—

Page 9, ligne 34.—Supprimer les mots "trente jours" pour y substituer les mots "deux mois".

Page 9, ligne 37.—Après "livre" insérer, "de la façon qu'indique le Ministre".

Ledit paragraphe est adopté tel qu'amendé.

Les paragraphes (10) et (11) sont lus et adoptés.

Le paragraphe (12) est lu et amendé de façon à y faire un nouveau paragraphe qui prendra le numéro 13.

Page 10, ligne 13.—Supprimer le mot "toutefois" et faire le paragraphe (13) des mots qui suivent jusqu'à la fin dudit paragraphe.

Ledit amendement est adopté.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme paragraphe (14):—

"(14) Nul n'a droit à la licence prévue par le présent article qui aura antérieurement refusé une proposition de la part de l'auteur d'imprimer ou de publier son ouvrage".

Ledit amendement est négativé sur partage des voix.

L'article 13 est adopté tel qu'amendé.

L'article 14 est lu et amendé comme suit:—

Page 10, ligne 22.—Après le mot “par” insérer les mots “le paragraphe (1) de”.

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

Les articles 15, 16 et 17 sont successivement lus et adoptés.

L'article 18 est lu et il est proposé que le paragraphe suivant y soit substitué au paragraphe (2):—

Page 14, ligne 1.—“(2) Le taux auquel les tantièmes précités seront calculés sera le suivant:—

(a) deux et demi pour cent, pour chaque surface de reproduction, par rapport aux organes vendus dans les deux ans à compter de la mise en vigueur de la présente loi, par quiconque les aura confectionnés;

(b) cinq pour cent, pour chaque surface de reproduction, par rapport aux organes vendus, comme il est dit, après l'expiration de cette période.

Ce taux sera perçu sur le prix ordinaire de vente en détail des organes, calculé de la manière prévue ci-dessus. Cependant, le tantième payable par organe ne sera, en aucun cas, inférieur à un cent pour chaque œuvre musicale protégée et reproduite dans cet organe; lorsque le tantième calculé de la façon indiquée comprend une fraction d'un demi ou de plus d'un demi-cent, la fraction sera comptée comme un cent.

Ledit amendement est négativé sur partage des voix. Il est de nouveau proposé que le paragraphe (2) de l'article 18 soit amendé comme suit:—

Page 14, ligne 1.—Aux mots “deux cents” substituer “un cent”.

Ledit amendement est négativé sur partage des voix.

Il est de nouveau proposé que le paragraphe (2) de l'article 18 soit amendé comme suit:—

Page 14, ligne 2.—A la suite du mot “empreinte” insérer les mots suivants “sauf que soient soustraits au tantième susdit, au Canada, les empreintes et rouleaux de musique perforés ou autres organes fabriqués au Canada pour la vente d'exportation et réellement exportés dans un pays dont les lois prescrivent le paiement d'un droit d'auteur sur ces organes”.

Ledit amendement est négativé sur partage des voix.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié de nouveau en comité général à la première séance du Sénat, demain, et que ce soit alors le premier article sur l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (T5) intitulé: “Loi pour faire droit à Agnes Robertson”, et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (U5) intitulé: “Loi pour faire droit à Hilda May Freeman”, et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V5) intitulé: “Loi pour faire droit à Sarah Ann King”, et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X5) intitulé: “Loi pour faire droit à Richard John Whitley” et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Y5) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Morgan Davies", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z5) intitulé: "Loi pour faire droit à James Charles Allward", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B6) intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Joseph Wismer", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C6) intitulé: "Loi pour faire droit à Carman Adams", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants.

Samedi, 28 mai 1921.

Résolu:—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui retourner la preuve, etc., prise devant le comité du Sénat sur le divorce, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants ont été basés:—

Bill T5 (No 202) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Robertson."

Bill U5 (No 203) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda May Freeman."

Bill V5 (No 207) du Sénat intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Ann King."

Bill X5 (No 208) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard John Whitley."

Bill Y5 (No 209) du Sénat, intitulé: Loi pour faire droit à Herbert Morgan Davies."

Bill Z5 (No 210) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Charles Allward."

Bill B6 (No 214) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Joseph Wismer."

Bill C6 (No 215) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Carman Adams."

Ordonné:—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:—

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Le Sénat s'ajourne.

No 51.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 31 mai 1921.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bénard,
Bennett,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Bourque,
Bradbury,
Casgrain,
Chapais,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,

Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Gordon,
Harmer,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Loughheed
(sir James),
Lynch-Staunton,
McCall,
McDonald,
McHugh,
McLean,

McMeans,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Mulholland,
Murphy,
Planta,
Pope,
Power,
Proudfoot,
Prowse,
Ratz,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,

Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Todd,
Turriff,
Watson,
Webster
(Brockville),
Webster
(Stadacona),
White
(Inkerman),
White
(Pembroke),
Willoughby,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. McDonald, du comité spécial du Sénat, chargé de s'enquérir sur les causes du chômage au Canada, et de faire rapport avant la fin de la session présente son second rapport:—

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS N^o 148,

Le mercredi, 25 mai 1921.

Le Comité spécial du Sénat, chargé de s'enquérir sur les causes du chômage au Canada et d'en faire rapport au Sénat avant la fin de la présente session, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité s'est réuni plusieurs fois et à interrogé cinq témoins représentant les facteurs les plus importants dans la solution du problème du chômage, à savoir: les Unions ouvrières, l'Association des manufacturiers, l'Association des banquiers et le ministère du Travail.

Vu la fin prochaine de la session votre comité ne pourra pas entendre d'autres témoignages, ni tirer les conclusions, ni soumettre les suggestions devant découler de la présente enquête.

Votre comité a l'honneur de déposer sur la table un rapport sténographié des témoignages entendus, auquel est annexé un résumé des faits, des causes et des remèdes tels qu'exposés et suggérés par les différents témoins, en sollicitant l'autorisation de poursuivre son enquête au cours de la prochaine session dans l'étendue que le requerront les circonstances.

Le tout respectueusement soumis.

J. A. McDONALD,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McMeans,	Taylor,
Beaubien,	Fisher,	Michener,	Tessier,
Béique,	Forget,	Milne,	Thibaudeau,
Beith,	Foster,	Mitchell,	Thompson,
Belcourt,	Fowler,	Montplaisir,	Thorne,
Bénard,	Girroi,	Mulholland,	Todd,
Bennett,	Godbout,	Murphy,	Turriff,
Blain,	Gordon,	Planta,	Watson,
Blondin,	Harmer,	Power,	Webster
Bostock,	King,	Proudfoot,	(Brockville),
Bourque,	Laird,	Prowse,	Webster
Casgrain,	Lavergne,	Ratz,	(Stadacona),
Chapais,	Legris,	Robertson,	White
Cloran,	L'Espérance,	Röche,	(Inkerman),
Dandurand,	Lougheed	Ross (Middleton),	White
Daniel,	(sir James),	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
David,	Lynch-Staunton,	Schaffner,	Willoughby,
Dessaulles,	McCall,	Sharpe,	Yeo.
De Veber,	McDonald,	Smith,	
Donnelly,	McHugh,	Stanfield,	
Edwards,	McLean,	Tanner,	

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (12) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la législation concernant le droit d'auteur".

(En comité).

Les paragraphes (2) à (5) inclusivement de l'article 18 sont lus et agréés.

Le paragraphe (6) est lu, et il est proposé que l'alinéa (b) dudit alinéa soit biffé et remplacé par le suivant:—

"Aucun tantième ne sera payable par rapport aux organes reproduisant de telles œuvres".

Ledit amendement est négativé sur partage des voix.

Il est de nouveau proposé que ledit alinéa (b) soit amendé comme suit:—

Page 14, ligne 37.—Après le mot "fabriqués" insérer les mots "et vendus par le fabricant".

Ledit amendement étant mis aux voix, le comité se partage:

Pour 34—Contre 14.

Ledit amendement est ainsi affirmatif.

L'article 18, tel qu'amendé, est alors agréé.

Les articles 19 à 38 inclusivement sont successivement lus et agréés.

L'article 39 est lu et amendé comme suit:—

Page 21, ligne 19.—Après le mot “subséquent”, ajouter les mots “Nul concessionnaire ne fera instruire une poursuite en vertu de la présente loi à moins que la concession qui lui a été faite et que chaque concession antécédente de son intérêt n'aient été enregistrées”.

Ledit article, tel qu'amendé, est alors agréé.

Les articles 40 à 48 inclusivement sont successivement lus et agréés.

L'article 49 est lu et il est proposé de l'amender par l'addition des mots suivants:—

“Lorsque cette adhésion aura été obtenue, aucune disposition de la présente loi ne devra être considérée, interprétée ou appliquée comme allant à l'encontre ou constituant une violation de la Convention révisée de Berne”.

De l'agrément du comité, ledit amendement est retiré.

L'article 49 est alors agréé sans amendement.

L'article 50 est lu, et il est proposé de l'amender en y ajoutant ce qui suit:—

“Mais cette proclamation ne sera pas effectuée avant que le Ministre ait certifié, par un avis dans la *Gazette du Canada*, que l'adoption de la présente loi ne mettra fin ou ne diminuera aucun des droits légaux acquis aux citoyens du Canada pour la protection de leurs œuvres littéraires et artistiques dans les pays autres que le Canada”.

De l'agrément du comité, ledit amendement est retiré.

L'article 50 est alors agréé sans amendement.

Les Annexes Première et Seconde sont lues et agréées.

Le préambule est de nouveau lu et il est agréé.

Le titre est de nouveau lu et il est agréé.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont alors adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le rapport des représentants du Sénat à la conférence libre convoquée pour prendre en plus ample considération les amendements apportés au bill (60) intitulé: “Loi modifiant la Loi des juges”.

Ledit rapport est adopté.

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (159) intitulé: “Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)”.

(*En comité*).

L'article 1 est de nouveau pris en considération et il est proposé que le mot “presseur” soit substitué au mot “vendeur”.

Il est aussi proposé que l'article 340F soit amendé par le retranchement des mots “ainsi que” à la cinquième ligne, et par l'addition des mots “ainsi que le mois et l'année du pressage”, à la suite du mot “balle” à la même ligne.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Girroir fait rapport de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié de nouveau en comité général à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (138) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant l'étude en comité général du bill (139) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (199) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gordon fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité relativement au bill (200) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McMeans fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (204) intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Michener fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (205) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'oléomargarine".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Barnard fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

L'ordre du jour annonçant la reprise de l'étude en comité général du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat, jeudi prochain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat, demain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures de l'après-midi.

No 52.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 1er juin 1921.

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bénard,
Bennett,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Bourque,
Bradbury,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,

Donnelly,
Edwards,
Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,
Fowler,
Girroit,
Godbout,
Gordon,
Harmer,
King,
Laird,
Laveigne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed
(sir James),
Lynch-Staunton,
McCall,
McDonald,

McHugh,
McLean,
McMeans,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Mulholland,
Murphy,
Planta,
Pope,
Power,
Proudfoot,
Prowse,
Ratz,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Schaffner,
Sharpe,

Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Todd,
Turriff,
Watson,
Webster
(Brockville),
Webster
(Stadacona),
White
(Inkerman),
White
(Pembroke),
Willoughby,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Fowler, du comité spécial pour s'enquérir de l'opportunité de développer les gisements de schistes bitumineux, de minerais de fer et la houille au Canada, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:—

LE SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 534,

Le mercredi, 1er juin 1921.

Le comité spécial constitué pour s'enquérir de l'opportunité de développer les gisements de schistes bitumineux, de minerais de fer et de houille au Canada, et aussi pour étudier s'il n'y aurait pas lieu de procurer des moyens plus étendus au département des Mines en vue de réaliser les fins susdites, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité s'est réuni plusieurs fois, a interrogé de nouveaux témoins et a obtenu une grande quantité de renseignements importants sur les sujets qui font l'objet de son enquête.

Votre comité n'a pas encore eu le temps de terminer cette enquête et, vu que la session tire à sa fin et que les sujets étudiés sont d'une grande importance, il recommande la nomination à la prochaine session d'un comité semblable pour continuer l'enquête et présenter un rapport en conséquence.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. FOWLER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que ledit rapport soit placée sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la première séance du Sénat demain.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la table:—

Décret du Conseil C.P. 1217, daté du 9 mai 1921, transférant l'administration de la Loi des engrais du ministère de la Santé publique, à celui de l'Agriculture.

(Documents parlementaires, 1921, No 180).

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (159) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (138) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Code criminel".

(En comité).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu et il est proposé de l'adopter.

Cette motion est négative après avoir été mise aux voix.

L'article 2 est lu et il est proposé de l'amender comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Retrancher les mots "dont la preuve est à la charge de l'accusé".

Page 1, ligne 14.—A la suite du mot "fin" insérer "Cette possession constitue une preuve prima facie d'une possession illégale".

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

Les articles 3 et 4 sont lus et adoptés.

L'article 5 est lu et il est proposé de l'adopter.

Cette motion est négative après avoir été mise aux voix.

L'article 6 est lu et adopté.

L'article 7 est lu et il est proposé de l'adopter.

Cette motion est négative après avoir été mise aux voix.

Les articles 8 à 11, inclusivement, sont lus et adoptés.

L'article 12 est lu et il est proposé de l'amender comme suit:—

Page 4, ligne 32.—Au mot "quatorze" substituer "cinq".

Page 4, ligne 33.—Retrancher les mots "ou illégal".

Page 4, ligne 34.—Aux mots "vingt-cinq" substituer "deux cents".

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

L'article 14 est lu et il est proposé de l'adopter.

Cette motion est négative après avoir été mise aux voix.

L'article 15 est lu et il est proposé d'en amender l'alinéa (b) par l'insertion après les mots "soit" à la sixième ligne des mots "ou tout animal sauvage ou oiseau en captivité".

Il est proposé en amendement que tout l'article soit retranché.

Cet amendement est affirmatif après avoir été mis aux voix.

Les articles 16 à 24, inclusivement, sont lus et adoptés.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 24A immédiatement après l'article 24:—

Page 10, ligne 2.—Ajouter ce qui suit comme article 24A:—

"Est amendé l'alinéa (a) de l'article 1140 de ladite loi par l'addition du sous-alinéa suivant:—

"(iv) une infraction se rapportant ou due à la location d'une terre qui a été payée en totalité ou en partie par scrip ou a été octroyée sur des certificats émis en faveur de métis relativement à l'extinction du titre indien".

Ce nouvel article est adopté.

L'article 25 est lu et adopté.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 25A immédiatement après l'article 25:—

"25A. Ladite loi est amendée par l'insertion de l'article suivant après l'article 1055:

1055A. (1) Lorsqu'un individu a été trouvé coupable d'un acte criminel autre qu'un crime entraînant la peine capitale, un juge de la Cour d'appel de la province dans laquelle la condamnation a été prononcée peut autoriser une demande à cette Cour pour reviser la sentence rendue.

(2) Sur présentation d'une pareille demande la Cour d'appel doit examiner l'adéquation de la sentence rendue et, d'après la preuve, s'il en existe, qu'elle juge à propos de requérir ou d'accueillir, elle peut:

(a) refuser de modifier la sentence;

(b) réduire ou augmenter la peine que cette sentence comporte, mais toujours de façon que telle réduction ou augmentation reste dans les limites de la pénalité que prescrit la loi pour punir l'acte dont ledit individu a été trouvé coupable; ou

(c) d'autre manière modifier la peine infligée, mais en restant toujours dans les limites susdites.

(3) Tout jugement en vertu duquel la Cour d'appel réduit, augmente ou modifie ainsi la peine d'un condamné, a le même effet et la même portée que si c'était une sentence qui aurait été rendue contre ledit individu par le tribunal devant lequel s'est instruit son procès.

Ce nouvel article est adopté.

Les articles 26 et 27 sont lus et adoptés.

Les formules 1 à 74, inclusivement sont lues et adoptées.

Le préambule et le titre sont lus de nouveau et adoptés.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Bennett fait rapport, de la part dudit comité que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont alors adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (139) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration".

(*En comité*).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les clauses 1 à 5, inclusivement, sont lues et adoptées.

La clause 6 est lue, et il est proposé de l'amender comme suit:—

Page 2, ligne 27.—A la suite du mot "péremptoire" insérer "Ces frais ne comprennent pas les honoraires".

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.

Les clauses 7 à 11, inclusivement, sont lues et adoptées.

La clause 12 est lue et il est proposé de la retrancher du bill.

Cette motion est affirmativée après avoir été mise aux voix.

Les clauses 13 à 17 sont lues et adoptées.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont alors adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du second rapport du Comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir des causes du chômage, étant lu.

L'honorable M. McDonald propose,—Que ledit rapport soit adopté maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Robertson, il est

Ordonné que la suite du débat soit ajournée à la première séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaftesbury relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat, demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Y4) intitulé: "Loi amendant la Loi des territoires du Nord-Ouest", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (W5) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D6) intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Lee Johnson Bell", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X4) intitulé: "Loi amendant la Loi des terres fédérales", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Ledit amendement est lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 14.—Retrancher tous les mots après le mot "Ottawa" jusqu'à la fin de l'article.

Ordonné que ledit amendement soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la première séance du Sénat, demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A6) intitulé: "Loi concernant le lac des Bois et d'autres eaux", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Ledit amendement est lu par le greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 43.—Insérer l'article suivant à titre d'article 8 de ladite loi:—

"8. Les frais de l'administration de la présente loi et des règlements établis sous le régime de ladite loi peuvent être payés à même les deniers non affectés du Canada."

Ordonné que ledit amendement soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la première séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 31 mai 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui retourner la preuve, etc., prise devant le comité des divorces, du Sénat, auquel a été référé la pétition sur lequel le Bill suivant est fondé:—

Bill D6 (No 218) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan-Lee-Johnson Bell."

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 31 mai 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre acquiesce à la requête du Sénat de permettre au fonctionnaire compétent de cette dernière Chambre de faire les corrections nécessaires au Bill (No 118), Loi modifiant la Loi de la Faillite, comme le désire son message du 23 courant à cet effet.

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (118) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat, sans y apporter d'amendement.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures de l'après-midi.

No 53.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 2 juin 1921.

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McLean,	Sharpe,
Beaubien	Edwards,	McLennan,	Smith,
Béique,	Farrell,	McMeans,	Stanfield,
Beith,	Fisher,	Michener,	Tanner,
Belcourt,	Forget,	Milne,	Taylor,
Bénard,	Foster,	Mitchell,	Tessier,
Bennett,	Fowler,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Blain,	Girroit,	Mulholland,	Thompson,
Blondin,	Gordon,	Murphy,	Todd,
Bostock,	Harmer,	Planta,	Turriff,
Bourque,	King,	Poirier,	Watson,
Bradbury,	Laird,	Pope,	Webster
Casgrain,	Lavergne,	Power,	(Brockville),
Chapais,	Legris,	Proudfoot,	Webster
Cloran,	L'Espérance,	Prowse,	(Stadacona),
Curry,	Lougheed	Ratz,	White
Dandurand,	(sir James),	Robertson,	(Inkerman),
Daniël,	Lynch-Staunton,	Roche,	White
David,	McCall,	Ross (Middleton),	(Pembroke),
Dessaulles,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	Willoughby,
De Veber.	McHugh,	Schaffner,	Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed présente au Sénat:—
Rapport conjoint de la Commission de la frontière internationale entre les Etats-Unis et le Canada.

(Documents parlementaires, 1921, No 183).

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, comme suit:—

MERCREDI, 1er juin 1921.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre acquiesce à l'amendement consenti lors de la conférence libre avec le Sénat, relativement au Bill (No 60), Loi modifiant la Loi des Juges.

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (107) intitulé: "Loi modifiant la Loi statuant sur la mise à la retraite de certains membres du service public", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (130) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (60) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement substitué au deuxième et troisième amendements faits par le Sénat, sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (12) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la législation concernant le droit d'auteur", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements fait par le Sénat audit bill, sans y apporter d'amendement.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. White (Pembroke) il est

Ordonné que les droits payés par Alphonse DeMartigny, de Montréal, en présentant sa requête en obtention d'un bill de divorce, lui soient remboursés moins les frais d'impression et de traduction.

Avec la permission du Sénat.

Le troisième article de l'ordre du jour est annoncé et le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McDonald pour l'adoption du second rapport du Comité spécial chargé de s'enquérir des causes du chômage.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Roche, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat:—

Le septième ordre du jour est annoncé et le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, proposant d'attirer l'attention du Sénat sur la lettre de lord Shaughnessy relativement au règlement des difficultés des chemins de fer nationaux, et demandant si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à cet égard.

L'ordre du jour annonçant la reprise de l'étude en comité général du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (159) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du deuxième rapport du Comité spécial chargé de s'enquérir sur l'opportunité de développer davantage les gisements de schistes bitumineux, de minerai de fer, de houille et d'autres matières combustibles au Canada, étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération de l'amendement apporté par la Chambre des Communes au bill (X4) intitulé: "Loi amendant la Loi des terres fédérales", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération de l'amendement apporté par la Chambre des Communes au bill (A6) intitulé: "Loi concernant le lac des Bois et d'autres eaux", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada, étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat, demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 54.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 3 juin 1921.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McLennan,	Smith,
Beaubien,	Farrell,	McMeans,	Stanfield,
Béique,	Fisher,	Michener,	Tanner,
Beith,	Forget,	Milne,	Taylor,
Belcourt,	Fowler,	Mitchell,	Tessier,
Benard,	Girroit,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Bennett,	Harmer,	Mulholland,	Thompson,
Blain,	King,	Planta,	Todd,
Blondin,	Laird,	Poirier,	Turriff,
Bostock,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Bourque,	Legris,	Power,	Webster
Casgrain,	L'Espérance,	Proudfoot,	(Brockville),
Chapais,	Lougheed	Prowse,	Webster
Cloran,	(sir James),	Ratz,	(Stadacona),
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Robertson,	White
Daniel,	McCall,	Roche,	(Inkerman),
David,	McDonald,	Ross (Middleton),	White
Dessaulles,	McHugh,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
De Veber,	McLean,	Schaffner,	Willoughby,
Donnelly,		Sharpe,	Yeo.

PRIÈRES.

L'ordre du jour annonçant la reprise de l'étude en comité général du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (159) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)".

(En comité).

L'article 1 est repris en considération, et il est proposé de l'amender comme suit:—
Page 1, ligne 3.—Au mot "modifiés" substituer le mot "abrogés".

Page 1, ligne 7.—Biffer les deux dernières lignes de l'article, et substituer ce qui suit:—

"et remplacés par les clauses suivantes:—

"340F. Tout propriétaire pour qui du foin ou de la paille est pressée au Canada doit attacher, à chaque balle de foin ou de paille vendue ou offerte en vente, une étiquette portant, en caractères bien lisibles, le nom de ce propriétaire avec l'adresse de sa maison d'affaires, mentionnant aussi en quel mois et en quelle année la balle a été pressée, de même que le poids de la balle. Cette étiquette doit être solidement attachée à la balle et avoir au moins un pouce et demi de largeur sur trois pouces de longueur.

"340G. Tout propriétaire de foin ou de paille qui, lorsque la balle est pressée, manque d'y attacher une étiquette de la façon prescrite par la présente loi, se rend passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende de cinq dollars en chaque cas".

En sous-amendement il est proposé de biffer les articles 340F et 340G.

Le sous-amendement étant mis aux voix, il est négativé sur partage.

L'amendement étant mis aux voix, il est négativé sur le partage suivant:—

Pour 17.—Contre 34.

Il est ainsi négativé.

Ledit article est alors agréé sans amendement.

Le préambule est lu de nouveau et agréé.

Le titre est lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Bennett fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération l'amendement apporté par la Chambre des Communes au bill (X4) intitulé: "Loi amendant la Loi des terres fédérales".

Ledit amendement est adopté.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes audit bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération l'amendement apporté par la Chambre des Communes au bill (A6) intitulé: "Loi concernant le lac des Bois et d'autres eaux".

Ledit amendement est adopté.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes audit bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (107) intitulé: "Loi modifiant la Loi statuant sur la mise à la retraite de certains membres du service public", est lu la deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.
Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu et adopté.

L'article 2 est lu et il est proposé de l'amender comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Supprimer les mots qui suivent "durant" jusqu'au mot "ou" à la quatorzième ligne, pour y substituer "une partie de chaque année".

Ledit article est adopté, tel qu'amendé.

Les articles 3, 4 et 5 sont lus et adoptés.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Ledit amendement est lu par le greffier.

Ledit amendement est adopté.

Ledit bill est, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill (130) "Loi modifiant la Loi des élections fédérales", est lu la deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Planta fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. McDonald pour l'adoption du second rapport du Comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir des causes du chômage, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le second rapport du Comité spécial chargé de s'enquérir sur l'opportunité de développer davantage les gisements de schistes bitumineux, de minerai de fer, de houille et d'autres matières combustibles au Canada.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada.

Après débat, il est

Ordonné que la suite du débat soit remise à la prochaine séance de Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

Vendredi, 3 juin 1921.

Résolu:—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que la Chambre a adopté une adresse à Son Excellence le Gouverneur général à l'occasion de la fin prochaine des relations officielles de Son Excellence avec notre pays, et priant Leurs Honneurs de s'unir à la Chambre dans l'hommage de cette adresse.

Ordonné:—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:—

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ladite adresse est alors lu par le greffier, comme suit:—

A Son Excellence Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis de Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de l'Ordre de la Jarretière, membre du Conseil privé de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef du dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Les membres de la Chambre des Communes du Canada, féaux et loyaux sujets de Sa Majesté, en session du Parlement, désirent exprimer respectueusement à Votre Excellence, en leur nom et au nom de ceux qu'ils représentent, le profond regret que tous ont éprouvé en apprenant que devaient se terminer prochainement vos relations officielles avec le Canada.

Le zèle infatigable et l'inlassable dévouement que Votre Excellence a déployés en s'acquittant de sa mission de représentant de Sa Majesté nous ont inspiré une vive admiration que nous sentons le besoin de vous témoigner. Votre Excellence est entrée en fonctions au plus fort de l'effroyable conflit d'où l'Empire est sorti victorieux. Nous évoquons avec gratitude les inappréciables services que vous avez rendus à notre pays durant ces jours d'épreuve et de souffrance, et nous aimons également à reconnaître le précieux concours que vous nous avez prêté dans la solution difficile des problèmes d'après-guerre.

En parcourant notre pays, Votre Excellence a appris à le connaître à fond, et vous avez manifesté une compréhension sympathique de l'idéal et des aspirations qui animent notre peuple. Nous voudrions que vous sachiez combien nous sommes sensibles à l'intérêt que vous avez porté à toutes nos causes nationales, à la façon dont vous les avez servies, et à l'encouragement que vous avez donné aux arts, aux sciences et aux lettres.

Ce tribut serait incomplet si nous ne rendions hommage à la part charmante qu'ont prise aux fonctions diverses qui se rattachent à votre charge Son Excellence

la Duchesse de Devonshire et les membres de votre famille. Pour le peuple canadien le nom de Son Excellence la Duchesse symbolisera à jamais tout ce qui fait la dignité d'un haut rang, tandis que le souvenir de votre personne et de votre famille évoquera tout ce qui constitue l'agrément de la vie privée.

Nous osons espérer que, en remettant votre mandat entre les mains du Roi, Votre Excellence aura pour agréable d'assurer Sa Majesté de l'inaltérable attachement et du dévouement du peuple canadien au trône et à la personne de Sa Majesté, de son affection indéfectible envers la mère patrie, et de sa ferme volonté de maintenir et de fortifier les liens qui unissent les dominions de Sa Majesté.

Qu'il nous soit permis, en faisant nos adieux, d'exprimer les vœux ardents de bonheur et de prospérité que nous formons pour Votre Excellence, pour la Duchesse de Devonshire et pour les membres de votre famille.

Ordonné que ladite adresse soit placée sur l'ordre du jour pour être prise en considération à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (138) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (139) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration", et pour informer le Sénat, qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (219) intitulé: "Loi concernant certaines procédures prévues à la Partie IV de la Loi de tempérance du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (221) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le Revenu, 1917", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (222) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (223) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McLennan,	Smith,
Beaubien,	Farrell,	McMeans,	Stanfield,
Béique,	Fisher,	Michener,	Tanner,
Beith,	Foster,	Milne,	Taylor,
Belcourt,	Fowler,	Mitchell,	Tessier,
Bennett,	Girroit,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Blain,	Gordon,	Mulholland,	Thompson,
Blondin,	Harmer,	Murphy,	Todd,
Bostock,	King,	Planta,	Turriff,
Bourque,	Laird,	Pope,	Watson,
Bradbury,	Lavergne,	Power,	Webster
Casgrain,	Legris,	Proudfoot,	(Brockville),
Chapais,	L'Espérance,	Prowse,	Webster
Cloran,	Lougheed	Ratz,	(Stadacona),
Dandurand,	(sir James),	Robertson,	White
Daniel,	Lynch-Staunton,	Roche,	(Inkerman),
David,	McCall,	Ross (Middleton),	White
Dessaulles,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	(Pembroke),
De Veber,	McHugh,	Schaffner,	Willoughby,
Donnelly,	McLean,	Sharpe,	Yeo.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes priant le Sénat de se joindre à elle pour présenter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général à l'occasion de l'expiration prochaine de ses relations officielles dans ce pays.

L'honorable Sir James Lougheed, secondé par l'honorable M. Bostock, propose

Que le Sénat donne son concours à ladite adresse en remplissant le blanc qui s'y trouve par les mots "du Sénat et"

La question de concours étant posée sur ladite motion, elle est résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable Sir James Lougheed secondé par l'honorable M. Bostock, il est

Ordonné que Son Honneur le Président signe ladite adresse de la part du Sénat.

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce à son adresse à Son Excellence le Gouverneur général en remplissant l'espace blanc qui s'y trouve par les mots "du Sénat et".

Conformément à l'ordre du jour, le bill (219) intitulé: "Loi concernant certaines procédures prévues à la Partie IV de la Loi de tempérance du Canada" est lu la deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général en conséquence.

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (221) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le Revenu, 1917" est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Schaffner fait rapport, de la part dudit comité que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (222) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit étudié en comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Watson fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (223) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit étudié en comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Mulholland fait rapport de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (211) intitulé: "Loi concernant le ministère des Douanes et de l'Accise", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit lu la deuxième fois maintenant.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (206), intitulé: "Loi ayant pour objet de réglementer le classement des produits laitiers", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit lu la deuxième fois maintenant.

Conformément à l'ordre, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M McMeans, proposant que, de l'avis du Sénat, il est essentiel à l'amélioration de l'administration des lois criminelles qu'un tribunal d'appel en matières criminelles soit institué dans chaque province avec juridiction semblable à celle que possède la Cour des Appels criminels en Angleterre; et qu'il demandera si le gouvernement a l'intention d'instituer de pareils tribunaux au Canada.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (206) intitulé: "Loi ayant pour objet de réglementer le classement des produits laitiers", étant lu, il est

Proposé que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

En amendement il est proposé.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés, le premier avant le mot "soit" et l'autre après ledit mot, et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "d'hui en six mois".

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Après débat.

La question de concours étant posée sur la motion en amendement, elle est résolue dans la négative.

La question de concours étant encore posée sur la motion principale.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit étudié en comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (211) intitulé: "Loi concernant le ministère des Douanes et de l'Accise", est lu la deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité).

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson fait rapport de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (140) intitulé: "Loi modifiant la Loi des brevets", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les articles 1 à 4, inclusivement, sont lus et adoptés.

L'article 5 est lu et il est proposé d'ajouter ce qui suit comme paragraphe (2):

Page 2, ligne 29.—Ajouter ce qui suit comme paragraphe (2) de la clause 5.

"(2) Les privilèges énumérés au présent article, en ce qui concerne les paiements de droits sur les brevets déjà obtenus et périmés pour cause de non-paiement desdits droits ne sont concédés par le présent article qu'aux ressortissants du Canada et aux personnes qui y résident. Le Gouverneur en conseil peut, cependant, étendre ces mêmes privilèges aux citoyens ou sujets de tous les pays qui ont étendu, ou qui actuellement étendent, ou qui dans les six mois de l'adoption de la présente loi étendront aux citoyens du Canada des privilèges pratiquement équivalents".

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

Les articles 6 à 11, inclusivement, sont lus et adoptés.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Laird fait rapport de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé.

Ledit bill tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable M. Dandurand, du Comité permanent des débats et du reportage présente son quatrième rapport:—

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:—

SALLE DES COMITÉS No 262,

Le vendredi, 3 juin 1921.

Le Comité permanent des débats et du reportage a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre Comité recommande que la nomination de MM. Thomas Blacklock et J.-A. Fortier comme membres du personnel des rapporteurs du Sénat se continue à la prochaine session du Parlement aux conditions spécifiées dans le rapport du Comité des débats et du reportage en date du 3 juin 1913, outre une nouvelle recommandation à l'effet que la rétribution de M. Fortier soit augmentée de \$20.00, à compter de la prochaine session.

Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,

Président.

Ledit rapport est adopté.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à demain, à dix heures et demie de l'avant-midi.

No 55.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Samedi, 4 juin 1921.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Dix heures et demie de l'avant-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McLean,	Schaffner,
Beaubien,	Edwards,	McLennan,	Sharpe,
Béique,	Farrell,	McMeans,	Smith,
Beith,	Fisher,	Michener,	Stanfield,
Belcourt,	Forget,	Milne,	Tanner,
Bénard,	Fowler,	Mitchell,	Taylor,
Bennett,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Blain,	Gordon,	Mulholland,	Thibaudeau,
Blondin,	Harmer,	Murphy,	Thompson,
Bostock,	King,	Planta,	Todd,
Bourque,	Laird,	Poirier,	Turriff,
Bradbury,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Casgrain,	Legris,	Power,	Webster
Chapais,	L'Espérance,	Proudfoot,	(Brockville),
Cloran,	Lougheed	Prowse,	White
Dandurand,	(sir James),	Ratz,	(Inkerman),
Daniel,	Lynch-Staunton,	Robertson,	White
David,	McCall,	Roche,	(Pembroke),
Dessaullès,	McDonald,	Ross (Middleton),	Willoughby,
De Veber,	McHugh,	Ross (Moosejaw),	Yeo.

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 3 juin 1921.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui remettre la preuve, etc., prise devant le comité du Sénat sur le divorce, auquel a été référée la pétition sur laquelle est fondé le Bill suivant:—

Bill M2 (No 120) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alphonse LeMoyné de Martigny."

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.
Attesté.

W. B. NORTHROP,
Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir James Loughheed dépose sur la table:—

Rapport relatif aux subsides pour le transport des malles et les subventions aux steamers, sous le contrôle du ministère du Commerce pour l'exercice financier, expiré le 31 mars 1920, aussi les états concernant le trafic jusqu'au 31 mars 1920.

(Documents parlementaires, 1921, No 10a).

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (122), intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil 1918", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit lu la deuxième fois, maintenant.

Ledit bill est lu la deuxième fois en conséquence.

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu et adopté.

L'article 2 est lu et il est proposé de l'amender comme suit:—

Page 2, ligne 44.—Après le mot "article", ajouter ce qui suit: "si la Commission certifie que ces personnes sont d'un âge et dans un état de santé leur permettant de remplir les devoirs de l'emploi qui peut leur être assigné et qu'elles seront probablement capables de continuer à remplir cet emploi durant une période raisonnable après leur nomination."

Ledit article est adopté, tel qu'amendé.

L'article 3 est lu et adopté.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Webster (Brockville) fait rapport de la part dudit comité, que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il soumettra aussitôt que le Sénat voudra bien le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé.

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour annonçant la reprise de l'étude en comité général du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi du Conseil des Recherches et d'établir un Institut national de recherches", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable M. McDonald pour l'adoption du second rapport du Comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir des causes du chômage en Canada".

Ledit rapport est adopté.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (107) intitulé: "Loi modifiant la Loi statuant sur la mise à la retraite de certains membres du service public", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (140) intitulé: "Loi modifiant la Loi des brevets", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à l'après-midi à deux heures et demi de relevée.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Deux heures et demie de l'après-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	McHugh,	Schaffner,
Beaubien,	Donnelly,	McLean,	Sharpe,
Béique,	Edwards,	McLennan,	Smith,
Beith,	Farrell,	McMeans,	Stanfield,
Belcourt,	Fisher,	Michener,	Tanner,
Bénard,	Forget,	Milne,	Taylor,
Bennett,	Fowler,	Mitchell,	Tessier,
Blain,	Girroit,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Blondin,	Gordon,	Mulholland,	Thompson,
Bostock,	Harmer,	Murphy,	Todd,
Bourque,	King,	Planta,	Turriff,
Bradbury,	Laird,	Pope,	Webster
Casgrain,	Lavergne,	Power,	(Brockville),
Chapais,	Legris,	Prowse,	White
Cloran,	Lougheed	Ratz,	(Inkerman),
Dandurand,	(sir James),	Robertson,	White
Daniel,	Lynch-Staunton,	Roche,	(Pembroke),
David,	McCall,	Ross (Middleton),	Willoughby.
Dessaulles,	McDonald,	Ross (Moosejaw),	

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Décret du conseil, C.P.1642, daté du 13 mai 1921, concernant les volontaires dans le service actif de la Marine royale engagés temporairement pour servir dans la Marine Royale Canadienne.

(Documents parlementaires, 1921, No 81a).

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante du secrétaire adjoint de Son Excellence le Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 2 juin 1921.

MONSIEUR,—J'ai reçu l'ordre du Gouverneur général de vous informer que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat samedi prochain, à 6.30, pour proroger la session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ARTHUR F. SLADEN,

Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A Son Honneur

Le Président du Sénat, Ottawa.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (122) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (220) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1921 et le 31 mars 1922", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier lit les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi amendant la Loi de la Convention des oiseaux migrateurs.

Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Loi amendant la Loi des Postes.

Loi concernant la Compagnie James MacLaren (à responsabilité limitée).

Loi concernant la compagnie d'Exprès de la Puissance.

Loi constituant en corporation La Compagnie d'Assurance Fidélité du Canada (*Fidelity Insurance Company of Canada*).

Loi constituant en corporation la *Metropolitan Trust Company of Canada*.

Loi concernant le Crédit Foncier Franco-Canadien.

Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada (Havres publics).

Loi pour faire droit à John Edward Kelly.

Loi pour faire droit à Annie Belle Westbeare.

Loi pour faire droit à Christina Wilson Stephens.

Loi pour faire droit à Alice Andrews.

Loi pour faire droit à Esther Annie Vanzant.

Loi pour faire droit à Werden Grant Parker.

Loi pour faire droit à James Edward Nixon.

Loi pour faire droit à Joseph Sorton.

Loi pour faire droit à Gladys Frances Annie Wheeler Bernard.

Loi pour faire droit à William Carr.

Loi pour faire droit à Ada Florence Keenan.

Loi pour faire droit à Gertrude May Turner.

Loi pour faire droit à James Henry Bigrow.

Loi pour faire droit à Emelina Dunsmore.

Loi pour faire droit à Alfred William Wells.

Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Conner.

Loi pour faire droit à Louise Sullivan.

Loi pour faire droit à Lily Appleton.

Loi pour faire droit à Harry Hirshenbain.

Loi pour faire droit à Percy Christopher Paul.

Loi pour faire droit à John Graham.

Loi concernant la *Maritime Coal, Railway and Power Company, Limited*.

Loi concernant *The Western Dominion Railway Company*.

Loi modifiant et codifiant les lois concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz.

Loi autorisant la ratification et l'exécution du Protocole du seizième jour de décembre 1920, reconnaissant le Statut et la Cour Permanente de Justice Internationale du treizième jour de décembre 1920.

Loi concernant Les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des Territoires du Nord-Ouest.

Loi pour faire droit à John Wilson.

Loi pour faire droit à Albert Harding.

Loi pour faire droit à Thomas Furneaux.

Loi pour faire droit à Matthew John Scott.

Loi pour faire droit à Dora Lucy Bell.

Loi pour faire droit à Henry Kropp.

Loi pour faire droit à Athur Daughton.

Loi pour faire droit à Annie Maude Bell.

Loi pour faire droit à Thomas Henry Foster.

Loi pour faire droit à Edward George Taylor.

Loi pour faire droit à Margaret Swanston Neville.

Loi pour faire droit à Ernest Lillie Montgomery.

Loi pour faire droit à Ethel Gordon Wright Ball.

Loi pour faire droit à Ivan Ignatius Brazill.

Loi modifiant la Loi des épizooties.

Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme.

Loi pour faire droit à Lily Maude McCormack.

Loi pour faire droit à Herbert Henry Brown.

Loi pour faire droit à Rose Seigler Schatsburg.

Loi pour faire droit à Eudora Edith Webster Perry.

Loi pour faire droit à John Howard Ferguson.

Loi pour faire droit à Edith Myrtle Barnes.

Loi pour faire droit à Sherman Talmage Smith.

Loi pour faire droit à John Hurst.

Loi pour faire droit à Florence Gibb.

Loi pour faire droit à Norah Beatrice McDonald.

Loi pour faire droit à Mabel Alice Allport.

Loi pour faire droit à Abbie Jane Harris Wigle.

Loi pour faire droit à Walter Edwin Sloan.

Loi pour faire droit à James Leslie Glover.

Loi pour faire droit à William Gordon Gordon.

Loi pour faire droit à Anna Elizabeth Walker.

Loi pour faire droit à Arthur Wilfred Rigby.

Loi pour faire droit à Albert Sydney McPherson.

Loi pour faire droit à Ernest Alfred Ballard.

Loi pour faire droit à William Gladstone Cook.

Loi pour faire droit à Frederick Orford.

Loi pour faire droit à John Deluce.

Loi pour faire droit à John Samuel Bain.

Loi pour faire droit à Addie Irene Gilbert.

Loi pour faire droit à Ethel Edna Denning.

Loi pour faire droit à Audrey Cleeve Bennett Gibbons.

- Loi pour faire droit à Laura Newson.
 Loi pour faire droit à Tom Eccles.
 Loi pour faire droit à John Chalk.
 Loi concernant la *Great West Bank of Canada*.
 Loi concernant *The Central Railway Company of Canada*.
 Loi constituant en corporation la *Edmonton and Mackenzie River Railway Company*.
 Loi concernant certains brevets de la compagnie dite *Autographic Register Systems, Limited*.
 Loi constituant en corporation la *Fort Smith Railway Company*.
 Loi modifiant la Loi des faillites.
 Loi modifiant la Loi de la Commission d'amélioration d'Ottawa, 1919.
 Loi modifiant la Loi de la Statistique.
 Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada.
 Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants.
 Loi constituant en corporation la *Ensign Insurance Company*.
 Loi modifiant et codifiant la législation concernant la Compagnie des Steamers de Québec.
 Loi abrogeant la Loi de la conservation et ses amendements.
 Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.
 Loi pour faire droit à Agnes Robertson.
 Loi pour faire droit à Hilda May Freeman.
 Loi pour faire droit à Sarah Ann King.
 Loi pour faire droit à Richard John Whitley.
 Loi pour faire droit à Herbert Morgan Davies.
 Loi pour faire droit à James Charles Allward.
 Loi pour faire droit à Ernest Joseph Wismer.
 Loi pour faire droit à Carmen Adams.
 Loi concernant le jour de l'Armistice.
 Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise.
 Loi modifiant le tarif des douanes, 1907.
 Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur.
 Loi modifiant la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915.
 Loi modifiant la Loi de Poléomargarine.
 Loi modifiant la Loi des terres fédérales.
 Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*.
 Loi pour faire droit à Suzan Lee Johnson Bell.
 Loi amendant la Loi des territoires du Nord-Ouest.
 Loi concernant le lac des Bois et d'autres eaux.
 Loi modifiant la Loi des juges.
 Loi modifiant et codifiant la législation concernant le droit d'auteur.
 Loi modifiant la Loi de l'immigration.
 Loi modifiant le Code criminel.
 Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille).
 Loi modifiant la Loi des élections fédérales.
 Loi concernant certaines procédures prévues à la Partie IV de la Loi de tempérance du Canada.
 Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, 1917.
 Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour.
 Loi modifiant la Loi des pensions.
 Loi ayant pour objet de réglementer le classement des produits laitiers.
 Loi concernant le ministère des Douanes et de l'Accise.

Loi modifiant la Loi statuant sur la mise à la retraite de certains membres du service public.

Loi modifiant la Loi des brevets.

Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

“Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face aux dépenses du service public.

“Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1921 et le 31 mars 1922, “que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner”.

Alors, le greffier lit le titre du bill.

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la CINQUIÈME SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT de la Puissance du Canada par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je suis heureux de pouvoir vous dispenser de prolonger votre présence au Parlement après une session marquée par une législation d'un caractère important.

Des mesures ont été prises pour augmenter le commerce du pays au moyen de la ratification des accords commerciaux conclus avec la France et les Indes Occidentales Britanniques. Il est à espérer que le dernier accord aura aussi pour résultat de fortifier les liens qui unissent les possessions de Sa Majesté.

Comme conséquence de la position du Canada, à titre de membre de la Ligue des Nations, des lois ont été passées pour définir les ressortissants canadiens et pour autoriser la ratification et la mise en vigueur du protocole acceptant le statut qui établit une Cour Permanente de Justice Internationale.

La tentative faite pour établir un contrôle conjoint du Dominion et de la province d'Ontario sur le niveau et le cours de l'eau du lac des Bois, ayant échoué parce que le projet de loi concurrent relatif au contrôle du Lac des Bois, n'a pas été adopté par la Législature d'Ontario, une loi a été passée déclarant que certains travaux sur ce lac ont en vue l'avantage général du Canada et pourvoyant au contrôle par le Dominion de l'intérêt public de toutes les parties de la région ayant des droit sur le lac.

Un comité chargé de s'occuper de nouveau des pensions, de l'assurance et du rétablissement des soldats, a fait une étude approfondie de ces problèmes et ses recommandations ont été incorporées dans la législation qui établi d'une façon plus équitable l'assistance que le pays doit à ses soldats démobilisés.

Une loi pour fixer la différence de qualité des produits de la laiterie a été adoptée. Elle devrait produire une vente plus systématique et plus satisfaisante d'une marchandise canadienne très importante avec de meilleurs résultats et pour le producteur et pour le consommateur.

La loi abrogeant la loi de la Commission de la Conservation et à l'effet d'établir des dispositifs pour faire appliquer par les ministères compétents les services nécessaires faits dernièrement par la Commission de la Conservation, aura pour résultat une diminution des dépenses publiques, chose importante dans le temps actuel.

Une nouvelle mesure relative à la solution du problème des Chemins de Fer Nationaux a été prise au moyen de la loi qui donne au Gouvernement la possession et le contrôle du réseau du Chemin de fer du Grand Tronc, et des dispositifs pris pour remettre en vigueur l'arbitrage destiné à faire connaître la valeur des obligations de cette compagnie. Un comité spécial a fait une enquête sur certaines parties du problème de l'exploitation de ces chemins de fer.

Les dispositifs concernant le revenu contenus dans la loi des subsides, auront pour résultat—on l'espère avec confiance—de faire face aux dépenses de l'année en imposant un minimum de fardeau sur le peuple et les industries.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je vous remercie des larges crédits que vous avez votés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est aujourd'hui la dernière fois que j'aurai l'honneur de vous adresser la parole vu que la durée de mes fonctions aura expiré avant que vous vous réunissiez de nouveau.

Puis-je vous assurer que je conserverai toujours une affection réelle pour le Canada et son peuple et que je surveillerai vos progrès avec le plus haut intérêt et la ferme croyance qu'un bonheur et une prospérité sans cesse croissants attend le Canada.

Son Honneur le Président du Sénat dit alors:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est le plaisir de Son Excellence que ce Parlement soit prorogé jusqu'au jeudi, 14 juillet prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au jeudi, 14 juillet prochain.

INDEX
DU
CINQUANTE-HUITIÈME VOLUME
DES
JOURNAUX DU SÉNAT DU CANADA
11-12 GEORGE V, 1921

A

- Acton, Divorce**— (Voir Bills, No 1).
- Adams, Divorce**— (Voir Bills, No 2).
- Administration du service civil, Comité de l' :**
Rapport désignant les membres, 11-12. Adopté, 16.
Motion constituant le comité, 16.
1er rapport; quorum, adopté, 23.
- Adresses au Gouverneur général :**
En réponse au discours du trône, 7, 13, 17, 27, 32, 35. Adopté, 39. Réponse, 335-6.
Question navale; convention impériale de 1911, etc., 27. Réponse, 78.
Copie de la nomination des délégués du Canada à l'Assemblée de la Ligue des nations, 32. Réponse, 78.
Représentation du Canada au parlement britannique, sa participation aux guerres, etc., 84. Réponse, 160.
Expropriation de la Halifax Graving Dock Company, 331.
Coût des traités de paix. Réponse à une adresse de 1920, 64.
- Agriculture, Rapports du ministre de l' :** 26, 160. Instruction agricole, rapport, 31.
- Agriculture et des forêts, Comité de l' :** Rapport désignant les membres, 11-12. Adopté, 16. Motion pour constituer le comité, 16. 1er rapport: quorum, 24. Adopté, 24. 2e rapport: sympathies à la famille de l'honorable S. Fisher, décédé, 153. Adopté, 167.
- Ajournements :** Du vendredi au mardi soir, 40, 102, 123, 164. Autres ajournements, 27, 61, 72, 102, 296. Motion rejetée, 197. Au matin, 331.
- Alexander, Divorce**— (Voir Bills, No 3).
- Allemagne, Traité avec l' :** Décrets, 46. Réponse à une adresse de 1920, 64.
- Allport, Divorce**— (Voir Bills, No 4).
- Allwall, Divorce**— (Voir Bills, No 5).
- Andrews, Divorce**— (Voir Bills, No 6).
- Ansell, Divorce**— (Voir Bills, No 7).
- Appleton, Divorce**— (Voir Bills, No 8).
- Armistice, Loi concernant le jour de l' :** (Voir Bills, No 9).

Armes:

- Loi amendant le Code criminel (possession des armes). (*Voir* Bills, No 10).
Comité spécial pour étudier le bill ci-dessus. Nommé, 268.

Arrangement commercial avec la République française: (*Voir* Bills, No 38).

Assurances: Rapports, 160.

Auditeur général: Rapport, 137.

Aviation, Rapport du Bureau d': 160.

Aviation, Règlements pour le corps canadien d': 26.

Auteur, Droit d': (*Voir* Bills, No 11).

Autographic Register Systems, Limited: (*Voir* Bills, No 12).

B

Bain, Divorce— (*Voir* Bills, No 13).

Ball, Divorce— (*Voir* Bills, No 14).

Ballard, Divorce— (*Voir* Bills, No 15).

Banques et du Commerce, Comité des: Rapport du comité, 11. Adopté, 16. Ordre constituant le comité, 16. 1er rapport: quorum, 22. Adopté, 23.

Bar, The Canadian — Association: (*Voir* Bills, No 16).

Barnes, Divorce— (*Voir* Bills, No 17).

Bell, Divorce Annie M.— (*Voir* Bills, No 18).

Bell, Divorce Dora L.— (*Voir* Bills, No 19).

Bell, Divorce Susan Lee— (*Voir* Bills, No 20).

Bell, Divorce William J.— (*Voir* Bills, No 21).

Bernard, Divorce Gladys F. A. W.— (*Voir* Bills, No 22).

Bibliothécaires, Rapport des: 4.

Bibliothèque, Comité conjoint de la: Nommé, 11. Rapport adopté, 16. Ordre constituant le comité, 16. Message aux Communes: liste des noms, 26. Message des Communes: liste des noms, 32.

Bigrow, Divorce— (*Voir* Bills, No 23).

Bills présentés au Sénat: Comité spécial pour la rédaction des—. Nommé, 344.

Bills privés:

Délai pour présenter des pétitions, des rapports et des bills privés, 69, 170, 195, 307, 316.

Rapport recommandant de retirer un bill, 195, 376.

Bills du Sénat: Comité spécial chargé de voir à la rédaction des—. Nommé, 344. 1er rapport, 345. Adopté, 346. Transmis aux Communes, 346.

Bills privés, Comité des: Rapport du comité de sélection, 11-12. Adopté, 16. Ordre constituant le comité, 16.

Bill public: Retiré, 288.

Bills de la session:

- No 1.—Acton, Loi pour faire droit à M. T.—. Bill C2.
 Requête: divorce, 10. Rapport 40 du comité, 109. Considération remise, 124. Adopté, 135.
 Bill présenté et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois, 166. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 172. Bill adopté par les Communes, 242. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 88, S. du C.
- No 2.—Adams, Loi pour faire droit à Carman—. Bill C6.
 Requête: divorce, 35. Rapport 134 du comité, 349. Adopté, 349.
 Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 351. Bill adopté par les Communes, 397. Preuve retournée, 397. S.R., 431. Chap. 89, S. du C.
- No 3.—Alexander, Loi pour faire droit à Elizabeth—. Bill I.
 Requête: divorce, 10. Rapport 11 du comité, 52. Adopté, 64.
 Bill présenté et lu 1re fois, 70. Lu 2e fois, 80. Lu 3e fois et adopté, 84. Preuve communiquée aux Communes, 84. Bill adopté par les Communes, 136. Message: preuve retournée, 136-7. S.R., 168. Chap. 90, S. du C.
- No 4.—Allport, Loi pour faire droit à Mabel Alice—. Bill D5.
 Requête: divorce, 64. Rapport 102 du comité, 264. Adopté, 291.
 Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 307. Bill adopté par les Communes, 380. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 91, S. du C.
- No 5.—Allward, Loi pour faire droit à James Charles—. Bill Z5.
 Requête: divorce, 42. Rapport 115: publication des avis en retard, 290. Adopté, 290. Rapport 128: enquête, 327-8. Adopté, 328.
 Bill présenté, lu les 3 fois, preuve communiquée aux Communes, 331. Bill adopté par les Communes, 397. Preuve retournée, 397. S.R., 431. Chap. 92, S. du C.
- No 6.—Andrews, Loi pour faire droit à Alice—. Bill Z2.
 Requête: divorce, 73. Rapport 54 du comité, 141. Adopté, 165.
 Bill présenté et lu 1re fois, 170. Lu 2e fois, 189. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 197. Bill adopté par les Communes, 298. Preuve renvoyée, 300. S.R., 429. Chap. 93, S. du C.
- No 7.—Ansell, Loi pour faire droit à Lillian F.—. Bill D2.
 Requête: divorce, 9. Rapport 28 du comité, 97. Considération remise, 116. Adopté, 134.
 Bill présenté et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois, 166. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 173. Bill adopté par les Communes, 242. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 94, S. du C.
- No 8.—Appleton, Loi pour faire droit à Lily—. Bill S3.
 Requête: divorce, 10. Rapport 77 du comité, 193-4. Adopté, 215.
 Bill présenté et lu 1re fois, 221. Lu 2e fois, 245. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 256. Bill adopté par les Communes, 299. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 95, S. du C.
- No 9.—Armistice, Loi concernant le jour de l'—. Bill 119.
 Bill reçu et lu 1re fois, 379. Lu 2e fois, 389. En comité, lu 3e fois et adopté, 392. S.R., 431. Chap. 16, S. du C.
- No 10.—Armes, Loi amendant le Code criminel (possession des armes). Bill M3.
 Bill présenté et lu 1re fois, 196. 2e lecture remise, 215, 235. Débat, 246, 248, 268. Lu 2e fois et renvoyé à un comité spécial, 268.
 Arrangement commercial avec la République française. (Voir No 38).

Bills de la session—Suite.

- No 11.—Auteur, Droit d'—. Loi modifiant et codifiant la législation concernant le—. Bill 12.
 Bill reçu et lu 1re fois, 379. Débat sur la deuxième lecture, 389, 392. Lu la deuxième fois, 392. En comité, 396, 401. Rapport: amendements, 402. Adoptés, 402. Bill lu 3e fois et adopté, 402. Les Communes acquiescent aux amendements du Sénat, 412. S.R., 431. Chap. 24, S. du C.
- No 12.—*Autographic Register Systems, Limited*. Bill R3.
 Requête présentée, 63. Lue: qui l'autorise à émettre des brevets, 74. Rapport, 195.
 Bill présenté et lu 1re fois, 216. Deuxième lecture remise, 236. Lu 2e fois et référé au comité des Bills privés, 248. Rapport: amendements, adoptés, 306. Bill lu 3e fois et adopté, 306. Bill adopté par les Communes, 383. S.R., 431. Chap. 78, S. du C.
- No 13.—Bain, Loi pour faire droit à J. S.—. Bill B5.
 Requête: divorce, 11. Rapport 101 du comité, 263. Adopté, 291.
 Bill présenté et lu la 1re fois, 297. Lu 2e et 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 323. Bill adopté par les Communes, 381. Preuve retournée, 383. S.R., 430. Chap. 96, S. du C.
- No 14.—Ball, Loi pour faire droit à Ethel G. W.—. Bill K4.
 Requête: divorce, 119. Rapport 87 du comité, 219-20. Adopté, 246.
 Bill présenté et lu 1re fois, 255. Lu 2e fois, 276. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 283. Bill adopté par les Communes, 340. Preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 97, S. du C.
- No 15.—Ballard, Loi pour faire droit à Ernest Alfred—. Bill L5.
 Requête: avis de la dernière session, 16. Rapport 2 du comité: considère suffisants les avis de la dernière session, 31. Adopté, 31. Requête: divorce, 74. Rapport 108 du comité, 278. Adopté, 302.
 Bill présenté, lu les trois fois et adopté, 309. Preuve communiquée aux Communes, 309. Bill adopté par les Communes, 381. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 98, S. du C.
- No 16.—*Bar Association*, Loi constituant en corporation *The Canadian*—. Bill 3.
 Requête présentée, 29. Lue: charte demandée, 38. Rapport, 39.
 Bill reçu et lu 1re fois, 86. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 104. Rapport, 114. Lu 3e fois et adopté, 124. S.R., 167. Chap. 79, S. du C.
- No 17.—Barnes, Loi pour faire droit à Edith Myrtle—. Bill T4.
 Requête: divorce, 63. Rapport 97 du comité, 260. Adopté, 276.
 Bill présenté et lu 1re fois, 281. Lu 2e fois, 303. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 310. Question du remboursement des honoraires renvoyée au comité, 318. Rapport, \$100.00 remis, 330. Adopté, 330. Bill adopté par les Communes, 380. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 99, S. du C.
- No 18.—Bell, Loi pour faire droit à Annie Maud—. Bill D4.
 Requête: divorce, 16. Rapport 83 du comité, 204. Adopté, 236.
 Bill présenté et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois, 267. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 275. Bill adopté par les Communes, 340. Preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 100, S. du C.
- No 19.—Bell, Loi pour faire droit à Dora Lucy—. Bill A4.
 Requête: divorce, 41. Rapport 80 du comité, 202. Adopté, 236.
 Bill présenté et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois, 267. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 274. Bill adopté par les Communes, 340. Preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 101, S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 20.—Bell, Loi pour faire droit à Susan Lee J.— Bill D6.
 Requête: divorce, 74. Rapport 137 du comité, 386. Adopté, 386.
 Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 388.
 Bill adopté par les Communes, 409. Preuve retournée, 410. S.R., 431.
 Chap. 102, S. du C.
- No 21.—Bell, Loi pour faire droit à William John— Bill K.
 Requête: divorce, 21. Rapport 4 du comité, 43. Considération remise, 60.
 Adopté, 65.
 Bill présenté et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois, 80. Lu 3e fois et adopté, 85.
 Message aux Communes pour communiquer la preuve, 85. Bill adopté
 par les Communes, 207. Preuve retournée, 207-8. S.R., 247. Chap.
 103, S. du C.
- No 22.—Bernard, Loi pour faire droit à Gladys F. A. W.— Bill G3.
 Requête: divorce, 10. Rapport 66 du comité, 162. Adopté, 184.
 Bill présenté et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois, 210. Lu 3e fois, preuve commu-
 niquée aux Communes, 214. Bill adopté par les Communes, 298. Preuve
 retournée, 300. S.R., 429. Chap. 104, S. du C.
- No 23.—Bigrow, Loi pour faire droit à James Henry— Bill K3.
 Requête: divorce, 42. Rapport 67 du comité, 163. Rapport adopté, 184.
 Bill présenté et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois, 210. Lu 3e fois et preuve com-
 muniquée aux Communes, 214. Bill adopté par les Communes, 299.
 Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 105, S. du C.
- No 24.—Commission des blés du Canada. Bill 75.
 Bill reçu et lu 1re fois, 172. Lu 2e fois, 188. En comité, 200. Lu 3e fois
 et adopté, 209. S.R., 247. Chap. 5, S. du C.
- No 25.—Bois, Commission de contrôle du lac des— Bill D.
 Bill présenté et lu 1re fois, 46. Lu 2e fois, 61. Etude en comité remise, 65.
 En comité, 71. Règles suspendues, 72. Lu 3e fois et adopté, 72. Adopté
 par les Communes avec deux amendements, 196. Amendements adoptés,
 197. S.R., 247. Chap. 10, S. du C.
- No 26.—Bois, Lac des— et d'autres eaux, Loi concernant le— Bill A6.
 Bill présenté et lu 1re fois, 344. Lu 2e fois, 350. En comité, 354. Amende-
 ments adoptés, 354. Lu 3e fois et adopté, 354. Amendé par les Com-
 munes, 409. Considération remise, 413. Amendement adopté, 416.
 S.R., 431. Chap. 38, S. du C.
- No 27.—Brazill, Loi pour faire droit à Ivan Ignatius— Bill I4.
 Requête: divorce, 35. Rapport 88 du comité, 220. Adopté, 246.
 Bill présenté et lu 1re fois, 255. Lu 2e fois, 276. Lu 3e fois, preuve com-
 muniquée aux Communes, 283. Adopté par les Communes, 341. Preuve
 retournée, 341. S.R., 430. Chap. 106, S. du C.
- No 28.—Brevets, Loi modifiant la Loi des— Bill 140.
 Bill reçu et lu deux fois, 423. En comité, 423. Rapport: un amendement—
 adopté, 423. Lu 3e fois et adopté, 423. Amendement adopté par les
 Communes, 427. S.R., 431. Chap. 44, S. du C.
- No 29.—Brown, Loi pour faire droit à Herbert Sophia— Bill P4.
 Requête: divorce, 105. Rapport 90 du comité, 239. Adopté, 268.
 Bill présenté et lu 1re fois, 273. Lu 2e fois, 292. Lu 3e fois, preuve com-
 muniquée aux Communes, 301. Bill adopté par les Communes, 379.
 Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 107, S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 30.—*Calgary and Fernie Railway Company*— Bill W5.
Requête présentée, 293. Lue: délai pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée, 315. Rapport, 316.
Bill présenté, lu deux fois et référé au comité des chemins de fer, 330. Rapporté, lu 3e fois et adopté, 376. Adopté par les Communes, 409. S.R., 431. Chap. 55, S. du C.
- No 31.—Campbell, Loi pour faire droit à Evelyn—. Bill B2.
Requête: divorce, 9. Rapport 30 du comité, 98. Considération remise, 116. Adopté, 135.
Bill présenté et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois, 166. Lu 3e fois et preuve communiquée aux Communes, 172. Bill adopté par les Communes, 242. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 108, S. du C.
- No 32.—Carr, Loi pour faire droit à William—. Bill H3.
Requête: divorce, 84. Rapport 64 du comité, 156-7. Adopté, 183.
Bill présenté et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois, 210. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 214. Bill adopté par les Communes, 298. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 109, S. du C.
- No 33.—*Central Railway Company of Canada*. Bill I4.
Requête présentée, 177. Lue: délai pour achever ses travaux, 186. Rapport suspendre la règle 107, 254. Adopté, 254.
Bill présenté et lu 1re fois, 255. Lu 2e fois et référé au comité des Chemins de fer, 276. Rapport, 306. Lu 3e fois et adopté, 320. Adopté par les Communes, 383. S.R., 431. Chap. 58, S. du C.
- No 34.—Chinoise, Immigration—. Loi concernant l'—. Bill 146.
Bill reçu et lu 1re fois, 379. Lu 2e fois, 389. En comité, lu 3e fois et adopté, 392. S.R., 431. Chap. 21, S. du C.
- No 35.—Chalk, Loi pour faire droit à John—. Bill S5.
Requête: divorce, 74. Rapport 118 du comité, 295. Adopté, 312.
Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 320. Bill adopté par les Communes, 382. Preuve retournée, 383. S.R.; 431. Chap. 110, S. du C.
- Code criminel: revision des sentences excessives et inadéquates. (Voir No B).
- No 36.—Code criminel, Loi amendant le— (Nouvelles formules). Bill E3.
Bill présenté et lu 1re fois, 175. Lu 2e fois, 189. En comité, 200. Lu 3e fois et adopté, 210.
- No 37.—Code criminel, Loi modifiant le—. Bill 138.
Bill reçu et lu 1re fois, 387. Lu 2e fois, 392. Comité remis, 403. En comité, 406. Rapport: amendements—adopté, 408. Lu 3e fois, 408. Acquiescement des Communes à l'amendement, 419. S.R., 431. Chap. 25.
- No 38.—Commercial avec la République française. Arrangement—. Bill 61.
Bill reçu et lu 1re fois, 171. 2e lecture remise, 188. Lu 2e fois, 222. En comité, 235. Lu 3e fois et adopté, 245. S.R., 247. Chap. 8, S. du C.
- No 39.—*Commonwealth Bank of Canada*. Bill O3.
Pétition présentée, 74. Lue: charte demandée, 90. Rapport, 196.
Bill présenté et lu 1re fois, 208. Lu 2e fois et référé au comité des banques, 222. Rapport: préambule non prouvé, 307. Droits versés remboursés, 307.
- No 40.—Connor, Loi pour faire droit à Elizabeth G.—. Bill P3.
Pétition: divorce, 58. Rapport 71 du comité, 179. Adopté, 199.
Bill présenté et lu 1re fois, 208. Lu 2e fois, 222. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 234. Bill adopté par les Communes, 299. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 111, S. du C.

Bills de la session—*Suite.*

No 41.—Conservation, Loi abrogeant la Loi de la— et ses amendements. Bill F4.

Bill présenté et lu 1re fois, 255. 2e lecture remise, 276. Lu 2e fois, 291. Comité remis, 303, 312. En comité, 321. Lu 3e fois et adopté, 321. Bill adopté par les Communes, 387. S.R., 431. Chap. 23, S. du C.

No 42.—Cook, Loi pour faire droit à Margaret Marie—. Bill J2.

Requête: divorce, 30. Rapport 33 du comité, 100. Considération remise, 117. Adopté, 135.

Bill présenté et lu 1re fois, 148. Lu 2e fois, 167. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 174. Bill adopté par les Communes, 243. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 112, S. du C.

No 43.—Cook, Loi pour faire droit à W. Gladstone—. Bill M5.

Requête: divorce, 74. Rapport 107 du comité, 278. Adopté, 302.

Bill présenté, lu les trois fois et adopté, 309. Preuve communiquée aux Communes, 309. Bill adopté par les Communes, 381. Preuve retournée, 383. S.R., 430. Chap. 113, S. du C.

No 44.—Coulson, Loi pour faire droit à W. N.—. Bill G.

Pétition: divorce, 21. Rapport 14 du comité, 54. Adopté, 65.

Bill présenté et lu 1re fois, 70. Lu 2e fois, 80. Lu 3e fois et adopté, 84. Message: preuve communiquée aux Communes, 84. Adopté par les Communes, 136. Preuve retournée, 136-7. S.R., 168. Chap. 114, S. du C.

Cour permanente de justice internationale. Protocole reconnaissant le Statut de la—. (*Voir* No 159).

No 45.—Crédit Foncier Franco-Canadien. Bill 33.

Requête présentée, 42. Lue: abrogation du ch. 85, 46 Victoria, 58. Rapport, 102.

Bill reçu et lu 1re fois, 206. Lu 2e fois et référé au comité des Banques, 222. Rapport, 252. Lu 3e fois et adopté, 267. S.R., 429. Chap. 80, S. du C.

No 46.—Daughton, Loi pour faire droit à Arthur—. Bill C4.

Requête: divorce, 10. Rapport 78 du comité, 195. Adopté, 215.

Bill présenté et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois, 267. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 275. Bill adopté par les Communes, 340. Preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 115, S. du C.

No 47.—Davies, Loi pour faire droit à Herbert M.—. Bill Y5.

Requête: divorce, 86. Rapport 126 du comité, 326. Adopté, 327.

Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 331. Bill adopté par les Communes, 397. Preuve retournée, 397. S.R., 431. Chap. 116, S. du C.

No 48.—Délinquants, Loi modifiant la Loi des jeunes—. Bill 157.

Bill reçu et lu 1re fois, 342. 2e lecture remise, 351. Lu 2e fois, 355. En comité, 378. Lu 3e fois, 378. S.R., 431. Chap. 37, S. du C.

No 49.—Deluce, Loi pour faire droit à John—. Bill A5.

Requête: divorce, 90. Rapport 105 du comité, 270. Adopté, 291.

Bill présenté et lu 1re fois, 297. Lu 2e et 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 323. Bill adopté par les Communes, 381. Preuve retournée, 383. S.R., 430. Chap. 117, S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 50.—De Martigny, Loi pour faire droit à A. L.—. Bill M2.
 Requête: divorce, 10. Rapport 43 du comité, 112. Considération remise, 134. Adopté, 148.
 Bill présenté et lu 1re fois, 153. Lu 2e fois, 174. 3e lecture remise, 182.
 Motion que le bill soit lu d'hui en six mois rejetée, 208. Division sur la 3e lecture, 208-9. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 209. Honoraires remboursés, 412. Preuve retournée, 425-6.
- No 51.—Denning, Loi pour faire droit à E. E.—. Bill O5.
 Requête: divorce, 21. Rapport 120 du comité, 296-7. Adopté, 312.
 Bill présenté, lu les trois fois et passé, 319. Preuve communiquée aux Communes, 319. Bill adopté par les Communes, 381. Preuve retournée, 383. S.R., 430. Chap. 118, S. du C.
- No 52.—*Dominion Life Assurance Company*. Bill 4.
 Requête présentée, 35. Lue: distribution des profits, 42. Rapport, 70.
 Bill reçu et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 115. Rapport, 152. Lu 3e fois et passé, 165. S.R., 246. Chap. 74, S. du C.
- No 53.—Douanes et de l'Accise, Loi concernant le ministère des—. Bill 211.
 Bill reçu et lu 1re fois, 422. Lu 2e fois, 423. En comité, 423. Lu 3e fois et adopté, 423. S.R., 431. Chap. 26, S. du C.
- No 54.—Doyle, Loi pour faire droit à William Gleaves—. Bill J.
 Requête: divorce, 10. Rapport 9 du comité, 50. Considération remise, 61. Adopté, 65.
 Bill présenté et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois, 80. Lu 3e fois et adopté, 85. Preuve communiquée aux Communes, 85. Bill adopté par les Communes, 136. Message: preuve retournée, 136-7. S.R., 168. Chap. 119, S. du C.
- No 55.—Dunsmore, Loi pour faire droit à Emilina—. Bill L3.
 Requête: avis de l'année dernière suffisants, 74. Rapport 34 du comité, 100. Adopté, 101. Rapport 61 sur l'enquête, 154. Adopté, 183.
 Bill présenté et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois, 210. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 214-5. Bill adopté par les Communes, 299. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 120, S. du C.
- No 56.—Echiquier, Cour de l'—. Loi portant modification de la Loi de la—. Bill 19.
 Bill reçu et lu 1re fois, 72. Lu 2e fois, 81. En comité, 91. Lu 3e fois et adopté, 103. S.R., 167. Chap. 3, S. du C.
- No 57.—Eccles, Loi pour faire droit à Tom—. Bill R5.
 Requête: divorce, 74. Rapport 17 du comité, 294. Adopté, 312.
 Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 319. Bill adopté par les Communes, 382. Preuve retournée, 383. S.R., 430. Chap. 121, S. du C.
- No 58.—*Edmonton and McKenzie River Railway Company*. Bill O4.
 Requête présentée, 177. Lue: charte demandé, 186. Rapport, 272.
 Bill présenté et lu 1re fois, 273. Règle 119 suspendue, 290. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 292. Rapport, 306. Lu 3e fois et passé, 306. Amendé par les Communes, 383. Adopté par le Sénat, 386. S.R., 431. Chap. 59, S. du C.
- No 59.—Elections fédérales, Loi amendant la Loi des—. Bill A.
 Bill présenté et lu 1re fois, 4. Lu 2e fois, 17. En comité, 27. Règles suspendues et lu 3e fois, 27. Adopté par les Communes avec des amendements, 47. Amendements adoptés par le Sénat, 55. S.R., 61. Chap. 1, S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 60.—Elections, Manœuvres frauduleuses aux—. Bill 39.
 Bill reçu et lu 1re fois, 171. Lu 2e fois, 188. En comité, 199. Lu 3e fois et adopté, 209. S.R., 247. Chap. 7, S. du C.
- No 61.—Elections fédérales, Loi modifiant la Loi des—. Bill 130.
 Bill reçu et lu 1re fois, 412. Lu 2e fois, en comité, lu 3e fois, 417. S.R., 431. Chap. 29. S. du C.
- No 62.—*England, Church of—*. *The General Synod of the—*. Bill 6.
 Requête présentée, 50. Lue: acquérir, détenir et aliéner des biens, 64. Rapport, 70.
 Bill reçu et lu 1re fois, 110. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 125. Rapport, 152. Lu 3e fois et adopté, 165. S.R., 246. Chap. 82, S. du C.
- No 63.—*Ensign Insurance Company*. Bill 43.
 Requête en obtention d'une charte sous le nom de *Standard Insurance Company*, 42. Lue, 58. Rapport, 70.
 Bill reçu, lu 2e fois et référé au comité des Banques, 320. Rapport, lu 3e fois et adopté, 365. S.R., 431. Chap. 77, S. du C.
- No 64.—Epizooties, Loi modifiant la Loi des—. Bill 136.
 Bill reçu et lu 1re fois, 266. Lu 2e fois, 291. Comité remis, 303, 311, 322, 334. En comité, 336. Lu 3e fois et adopté, 342. S.R., 430. Chap. 15, S. du C.
- No 65.—Essex, Compagnie du chemin de fer Terminal d'—. Bill 29.
 Requête présentée, 74. Lue: délai pour la construction de sa voie ferrée, 90. Rapport, 102.
 Bill reçu et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et référé au comité des Chemins de fer, 104. Rapport, 122. Lu 3e fois et adopté, 130. S.R., 168. Chap. 60, S. du C.
- Exprès, Compagnie d'— de la Puissance. (*Voir* No 160).
- No 66.—Faillites, Loi modifiant la Loi des—. Bill 118.
 Bill reçu et lu 1re fois, 282. Lu 2e fois, 302. Comité remis, 311. En comité, 321, 332. Rapport: amendements, 333. Adoptés, 333. Lu 3e fois et adopté, 336. Message aux Communes pour corriger les amendements, 386. Acquiescement des Communes avec amendements, 410. Message: correction des amendements, 410. S.R., 431. Chap. 17, S. du C.
- No 67.—Ferguson, Divorce John Howard—. Bill S4.
 Requête: divorce, 191. Rapport 89 du comité, 238. Adopté, 268.
 Bill présenté et lu 1re fois, 281. Lu 2e fois, 303. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 310. Bill adopté par les Communes, 379. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 122, S. du C.
- No 68.—Fidélité. Compagnie d'Assurance du Canada. Bill 5.
 Requête présentée, 11. Lue: charte demandée, 21. Rapport, 39.
 Bill reçu et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 115. Rapport, 251. Lu 3e fois et adopté, 266. S.R., 429. Chap. 75, S. du C.
- No 69.—Flower, Loi pour faire droit à Thomas E. W.—. Bill U.
 Requête: divorce, 37. Rapport 21 du comité, 75. Adopté, 103.
 Bill présenté et lu 1re fois, 110. Lu 2e fois, 124. Lu 3e fois et adopté, 131. Message aux Communes: preuve communiquée, 131. Bill adopté par les Communes, 207. Preuve retournée, 207-8. S.R., 247. Chap. 123, S. du C.

Bills de la session—Suite.

No 70.—*Fort Smith Railway Company.* Bill 53.

Requête présentée, 63. Lue: charte demandée, 74. Rapport, 164.
Bill reçu et lu 1re fois, 258. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 276. Rapport: amendements, 306. Considération remise, 322.
Amendements adoptés, lu 3e fois et adopté, 334. Amendements adoptés par les Communes, 384. S.R., 431. Chap. 61, S. du C.

No 71.—Foster, Divorce Thomas Henry—. Bill E4.

Requête: divorce, 152. Rapport 82 du comité, 203-4. Adopté, 236.
Bill présenté et lu 1re fois, 242. Lu 2e fois, 268. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 275. Bill adopté par les Communes, 340.
Preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 124, S. du C.

Française, République— Arrangement commercial avec la—. (Voir No 38).

No 72.—Freeman, Loi pour faire droit à Hilda—. Bill U5.

Requête: divorce, 74. Rapport 121 du comité, 316. Adopté, 317.
Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 330.
Bill adopté par les Communes, 396. Preuve retournée, 397. S.R., 431.
Chap. 125, S. du C.

No 73.—Furneaux, Loi pour faire droit à Thomas—. Bill Y3.

Requête: divorce, 120. Rapport 79 du comité, 201-2. Adopté, 236.
Bill présenté et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois, 267. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 274. Adopté par les Communes, 340. Preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 126, S. du C.

No 74.—Galbraith, Loi pour faire droit à Hazel—. Bill O.

Requête: divorce, 11. Rapport 12 du comité, 53. Adopté, 64.
Bill présenté et lu 1re fois, 80. Lu 2e fois, 91. Lu 3e fois et adopté, 103.
Message aux Communes pour communiquer la preuve, 103. Adopté par les Communes, 207. Preuve retournée, 207-8. S.R., 247. Chap. 127.

No 75.—Gaz, Loi codifiant les lois d'inspection du— et les compteurs à—. Bill 13.
Bill reçu et lu 1re fois, 266. Lu 2e fois, 283. En comité, 292. Lu 3e fois et adopté, 301. S.R., 430. Chap. 31, S. du C.

No 76.—Gendarmerie du Canada, Loi modifiant la Loi de la Royale—. Bill 82.
Bill reçu et lu 1re fois, 206. Lu 2e fois, 235. En comité, 246. Lu 3e fois et adopté, 257. S.R., 429. Chap. 53, S. du C.

No 77.—Gibb, Loi pour faire droit à Florence—. Bill W4.

Requête: divorce, 93. Rapport 98 du comité, 261. Adopté, 276.
Bill présenté et lu 1re fois, 282. Lu 2e fois, 303. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 311. Bill adopté par les Communes, 380. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 128, S. du C.

No 78.—Gibbons, Loi pour faire droit à Audrey Gleeve Bennett—. Bill P5.

Requête: divorce, 259. Rapport 114 du comité, 289. Adopté, 304.
Bill présenté, lu les trois fois et adopté, 319. Preuve communiquée aux Communes, 319. Bill adopté par les Communes, 381. Preuve retournée, 383. S.R., 430. Chap. 129, S. du C.

No 79.—Gilbert, Loi pour faire droit à Addie Irene—. Bill N5.

Requête: divorce, 49. Rapport 116 du comité, 294. Adopté, 312.
Bill présenté, lu les trois fois et adopté, 318. Preuve communiquée aux Communes, 319. Bill adopté par les Communes, 381. Preuve retournée, 383. S.R., 430. Chap. 130. S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 80.—*Gilmour and Hughson, Limited.* Bill 14.
 Requête présentée, 42. Lu : partage des profits d'une vente, 58. Rapport, 70.
 Bill reçu et lu 1re fois, 86. Lu 2e fois et référé au comité des Bills privés,
 104. Rapport: amendements, 114. Renvoyé au comité, 124. Rapport:
 amendements, 152. Adopté, 167. Lu 3e fois et adopté, 174. Amendements
 adoptés par les Communes, 242. S.R., 247. Chap. 83.
- No 81.—Glossop, Loi pour faire droit à George Elmer—. Bill N.
 Requête: divorce, 10. Rapport 8 du comité, 50. Considération remise, 61.
 adopté, 65.
 Bill présenté et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois, 81. Lu 3e fois et adopté, 85.
 Preuve communiquée aux Communes, 85. Bill adopté par les Communes,
 136. Message: preuve retournée, 136-7. S.R., 168. Chap. 131, S.
 du C.
- No 82.—Glover, Divorce James Leslie—. Bill G5.
 Requête: divorce, 185. Rapport 109 du comité, 279. Adopté, 302.
 Bill présenté, lu les trois fois et adopté, 308. Preuve communiquée aux Com-
 munes, 308. Requête pour remettre les droits, renvoyée au comité, 346.
 Rapport 135 favorable à la requête, 358. Adopté par les Communes, 380.
 Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 132, S. du C.
- No 83.—Gordon, Loi pour faire droit à A. E.—. Bill O2.
 Requête: divorce, 10. Rapport 42 du comité, 112. Considération remise, 134.
 Adopté, 148.
 Bill présenté et lu 1re fois, 154. Lu 2e fois, 174. Lu 3e fois, preuve com-
 muniquée aux Communes, 182. Bill adopté par les Communes, 243.
 Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 133, S. du C.
- No 84.—Gordon, Loi pour faire droit à W. Gordon—. Bill 115.
 Requête: divorce, 68. Rapport 113 du comité, 288-9. Adopté, 304.
 Bill présenté et lu les trois fois et adopté, 308. Preuve communiquée aux
 Communes, 207. Preuve retournée, 207-8. S.R., 247. Chap. 135, S. du C.
 382. S.R., 430. Chap. 34, S. du C.
- No 85.—Gourley, Loi pour faire droit à George—. Bill T.
 Requête: divorce, 35. Rapport 20 du comité, 75. Adopté, 103.
 Bill présenté et lu 1re fois, 110. Lu 2e fois, 124. Lu 3e fois et adopté, 131.
 Message: preuve communiquée aux Communes, 131. Bill adopté par les
 Communes, 207. Preuve retournée, 207-8. S.R., 247. Chap. 135, S. du C.
- No 86.—Graham, Loi pour faire droit à John—. Bill V3.
 Requête: divorce, 16. Rapport 6 du comité: avis publiés à la dernière ses-
 sion suffisants, 44. Règles suspendues, 45. Rapport adopté, 45. Rapport
 72: enquête, 180. Adopté, 199.
 Bill présenté et lu 1re fois, 221. Lu 2e fois, 245. Lu 3e fois, preuve commu-
 niquée aux Communes, 256. Bill adopté par les Communes, 299. Preuve
 retournée, 300. S.R., 430. Chap. 136, S. du C.
- No 87.—Grand-Tronc, Loi concernant l'arbitrage du—. Bill 80.
 Bill reçu et lu 1re fois, 206. Lu 2e fois, débat, 222. Règles suspendues, 222.
 En comité, 223. Rapport: amendements, 224. Adoptés, 224. Nouvel
 amendement proposé et rejeté, 224. Bill lu 3e fois et adopté, 224. Amen-
 dements adoptés par les Communes, 242. S.R., 247. Chap. 9, S. du C.
- No 88.—*Great West Bank of Canada.* Bill M4.
 Requête de J. H. McInnes et H. Black, 191. Lue: charte demandée, 269.
 Bill présenté et lu 1re fois, 273. Règle 119 suspendue, 282. Lu 2e fois et
 référé au comité des Banques et du Commerce, 292. Rapport, 307. Lu
 3e fois et adopté, 320. Adopté par les Communes, 383. S.R., 431. Chap.
 84, S. du C.

Bills de la session—Suite.

No 89.—Greenwood, Loi pour faire droit à Helen—. Bill E2.

Requête: divorce, 10. Rapport 26 du comité, 95. Considération remise, 116.
Adopté, 134.

Bill présenté et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois, 166. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 173. Bill adopté par les Communes, 242.
Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 137, S. du C.

No 90.—Harding, Loi pour faire droit à Albert—. Bill X3.

Requête: divorce, 15. Rapport 75 du comité, 192. Adopté, 215.

Bill présenté et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois, 267. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 274. Demande du remboursement des droits payés renvoyée au comité, 318. Rapport favorable, 329. Adopté, 329. Bill adopté par les Communes, 340. Preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 138, S. du C.

No 91.—(Havres publics). Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada. Bill 40.

Bill reçu et lu 1re fois, 206. Lu 2e fois, 222. Comité remis, 236, 248. En comité, 268. Lu 3e fois et passé, 275. S.R., 429. Chap. 19, S. du C.

No 92.—Hirshenbain, Divorce Harry—. Bill T3.

Requête: divorce, 152. Rapport 76 du comité, 193. Adopté, 215.

Bill présenté et lu 1re fois, 221. Lu 2e fois, 245. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 256. Bill adopté par les Communes, 299.
Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 139, S. du C.

No 93.—Holt, Loi pour faire droit à Jean Grey—. Bill K2.

Requête: divorce, 35. Rapport 44 du comité, 113. Considération remise, 134.
Adopté, 148.

Bill présenté et lu 1re fois, 153. Lu 2e fois, 174. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 181. Bill adopté par les Communes, 243.
Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 140. S. du C.

No 94.—Hood, Loi pour faire droit à Rosetta—. Bill N2.

Requête: divorce, 10. Rapport 49 du comité, 127. Adopté, 148.

Bill présenté et lu 1re fois, 154. Lu 2e fois, 174. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 182. Bill adopté par les Communes, 243.
Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 141, S. du C.

No 95.—Hopkinson, Loi pour faire droit à Willie—. Bill P2.

Requête: divorce, 74. Rapport 50 du comité, 128. Adopté, 148.

Bill présenté et lu 1re fois, 154. Lu 2e fois, 174. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 182. Bill adopté par les Communes, 243. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 142, S. du C.

No 96.—Hurst, Loi pour faire droit à John—. Bill V4.

Requête: divorce, 90. Rapport du comité, 252. Adopté, 275.

Bill présenté et lu 1re fois, 281. Lu 2e fois, 303. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 311. Bill adopté par les Communes, 380.
Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 143, S. du C.

No 97.—Immigration, Loi modifiant la Loi de l'—. Bill 139.

Bill reçu et lu 1re fois, 387. Lu 2e fois, 392. Comité remis, 403. En comité, 408. Rapports: amendements—adoptés, 408. Lu 3e fois, 408. Amendements adoptés par les Communes, 419. S.R., 431. Chap. 32, S. du C.

No 98.—Impôt de guerre sur le Revenu, 1917. Bill 221.

Bill reçu et lu 1re fois, 419. Lu 2e fois, 421. En comité, 421. Lu 3e fois et adopté, 421. S.R., 431. Chap. 50, S. du C.

Bills de la session—Suite.

No 99.—Indes Occidentales, Traité entre le Canada et certaines colonies des—
Bill 59.

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Débat sur la 2e lecture, 210, 216. Lu 2e fois, 216. En comité, 235. Lu 3e fois et adopté, 245. S.R., 247. Chap. 13, S. du C.

No 100.—Inspections et de la vente, Loi modifiant la Loi des— (Foin, paille).
Bill 159.

Bill reçu et lu 1re fois, 341. 2e lecture remise, 351. Lu 2e fois, 355. En comité, 378, 389. Comité remis, 389, 392. En comité, 402, 406, 413, 416. Rapport lu 3e fois, 416. S.R., 431. Chap. 35, S. du C.

No 101.—Jackson, Loi pour faire droit à Stella Anna— Bill H2.
Requête: divorce, 42. Rapport 29 du comité, 97. Considération remise, 116. Adopté, 134.

Bill reçu et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois, 167. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 173. Bill adopté par les Communes, 243. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 144, S. du C.

No 102.—Juges, Loi modifiant la Loi des— Bill 60.

Bill reçu et lu 1re fois, 171. Lu 2e fois, 188. Etude en comité remise, 200. En comité, 215-6, 235, 248, 257. Rapport: amendements, 257. Règles suspendues, 258. Amendements adoptés, 258. Lu 3e fois, 258. Message des Communes: deux amendements rejetés, 265. Considération remise, 291. Débat, 302. Remis, 311, 321, 332, 336. Débat, 342, 346. Divisions, 347. Message: que le Sénat insiste sur ses amendements, 347. Message des Communes: conférence libre, 387. Message: le Sénat acquiesce à la conférence libre, noms des membres, 390. Noms des membres de la Chambre des Communes, 394. Rapport, 394. Adopté, 402. Les Communes acquiescent à l'amendement, 412. S.R., 431. Chap. 36, S. du C.

No 103.—Keenan, Loi pour faire droit à Ada Florence— Bill I3.

Requête: divorce, 84. Rapport 63 du comité, 150. Adopté, 183.
Bill présenté et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois, 210. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 214. Bill adopté par les Communes, 298. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 145, S. du C.

No 104.—Kelly, Loi pour faire droit à John Edward— Bill W2.

Requête: divorce, 35. Rapport 60 du comité, 145. Adopté, 166.
Bill présenté et lu 1re fois, 170. Lu 2e fois, 188. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 197. Adopté par les Communes, 297. Preuve retournée, 299. Motion: rembourser les droits versés, 310. Rapport contre ce remboursement, 318. Adopté, 318. S.R., 429. Chap. 146, S. du C.

No 105.—*Kettle Valley Railway Company*, Loi concernant *The*— Bill 25.

Requête présentée, 29. Lue: émission de débetures, 38. Rapport, 102.
Bill reçu et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et référé au comité des Chemins de fer, 104. Rapport, 122. Lu 3e fois et passé, 130. S.R., 168. Chap. 62, S. du C.

No 106.—King, Loi pour faire droit à Sarah Anne— Bill V5.

Requête: divorce, 68. Rapport 125 du comité, 325-6. Adopté, 326.
Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 330. Bill adopté par les Communes, 396. Preuve retournée, 397. S.R., 431. Chap. 147. S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 107.—Kropp, Loi pour faire droit à Henry—. Bill B2.
 Requête: divorce, 10. Rapport 84 du comité, 205. Adopté, 236.
 Bill présenté et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois, 267. Lu 3e fois, preuve commu-
 niquée aux Communes, 274. Bill adopté par les Communes, 340. Preuve
 retournée, 341. S.R., 430. Chap. 148, S. du C.
- No 108.—Laitiers— Réglementer le classement des produits—. Bill 206.
 Bill reçu et lu 1re fois, 422. Motion, d'hui en six mois, 422. Lu 2e fois, 422.
 En comité, lu 3e fois et adopté, 422. S.R., 431. Chap. 28, S. du C.
- No 109.—La Rue, Loi pour faire droit à Alexander—. Bill R.
 Requête: divorce, 10. Rapport 15 du comité, 58. Considération remise, 65.
 Adopté, 80.
 Bill présenté et lu 1re fois, 90. Lu 2e fois, 115. Lu 3e fois et adopté, 123.
 Preuve communiquée aux Communes, 123. Bill adopté par les Com-
 munes, 207. Preuve retournée, 207-8. S.R., 247. Chap. 140, S. du C.
- No 110.—Leonard, Loi pour faire droit à Mary E.—. Bill Q.
 Requête: pétition, 21. Rapport 16 du comité, 59. Considération remise, 65.
 Adopté, 80.
 Bill présenté et lu 1re fois, 90. Lu 2e fois, 115. Lu 3e fois et adopté, 123.
 Message pour communiquer la preuve aux Communes, 123. Bill adopté
 par les Communes, 207. Preuve retournée, 207-8. S.R., 247. Chap. 152.
- No 111.—Liquidations, Loi modifiant la Loi des—. Bill 72.
 Bill reçu et lu 1re fois, 172. Lu 2e fois, 188. En comité, 200, 211. Lu 3e
 fois, 215. S.R., 247. Chap. 151, S. du C.
- No 112.—*London and Lake Erie Railway and Transportation Company*. Bill 34.
 Requête présentée, 160. Lue: permission d'aliéner ses biens, 169. Rapport,
 196.
 Bill reçu et lu 1re fois, 171. 2e lecture remise, 188. Lu 2e fois et référé au
 comité des Chemins de fer, 199. Rapport, 218. Lu 3e fois et adopté, 234
 S.R., 247. Chap. 63, S. du C.
- No 113.—Maclaren, Compagnie James— (à responsabilité limitée). Bill 8.
 Requête présentée, 11. Lue: augmentation de son capital-actions, etc., 21.
 Rapport, 38.
 Bill reçu et lu 1re fois, 164. Lu 2e fois et référé au comité des Bills privés,
 175. Rapport: amendements, 217-8. Adoptés, 249. Lu 3e fois, 257.
 Amendements adoptés par les Communes, 266. S.R., 429. Chap. 85.
 S. du C.
- No 114.—*Manitoba and North Western Railway Company*. Bill 26.
 Requête présentée, 35. Lue: émission des valeurs, 42. Rapportée, 102.
 Bill reçu et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et référé au comité des Chemins de
 fer, 104. Rapport, 122. Lu 3e fois et adopté, 130. S.R., 168. Chap.
 65 des S. du C.
- No 115.—*Maritime Coal, Railway and Power Company*. Bill U2.
 Requête présentée, 42. Lue: charte fédérale, 58. Rapport, 164.
 Bill reçu et lu 1re fois, 165. Lu 2e fois et référé au comité des Bills privés,
 184. Rapport, 218. Lu 3e fois et adopté, 234. Adopté par les Com-
 munes, 300. S.R., 430. Chapitre 64, S. du C.
- No 116.—Marshall, Loi pour faire droit à Mabel—. Bill I2.
 Requête: divorce, 30. Rapport 32 du comité, 99. Considération remise, 117.
 Adopté, 135.
 Bill présenté et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois, 167. Lu 3e fois, preuve com-
 muniquée aux Communes, 174. Bill adopté par les Communes, 243.
 Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 151, S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 117.—Maynard, Loi pour faire droit à Henry William—. Bill M.
 Requête: divorce, 10. Rapport 10 du comité, 51. Considération remise, 61.
 Adopté, 65.
 Bill présenté et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois, 81. Lu 3e fois et adopté, 85.
 Preuve communiquée aux Communes, 85. Bill adopté par les Communes, 136. Message: preuve retournée, 136-7. S.R., 168. Chap. 152, S. du C.
- No 118.—*Mayo Valley Railway, Limited*—. Bill 20.
 Requête présentée, 83. Lue: charte demandée, 94. Rapport, 164.
 Bill reçu et lu 1re fois, 103. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 116. Rapport, 185. Lu 3e fois et adopté, 198. S.R., 246. Chap. 67, S. du C.
- No 119.—McAree, Loi pour faire droit à J. V.—. Bill T2.
 Requête: divorce, 11. Rapport 36 du comité, 106. Considération remise, 124, 135. Adopté, 149.
 Bill présenté et lu 1re fois, 154. Lu 2e fois, 175. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 183. Bill adopté par les Communes, 244.
 Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 153, S. du C.
- No 120.—McCormack, Loi pour faire droit à Lily Maude—. Bill N4.
 Requête: divorce, 10. Rapport 92 du comité, 240. Rapport, 268.
 Bill présenté et lu 1re fois, 273. Lu 2e fois, 292. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 301. Bill adopté par les Communes, 379.
 Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 154, S. du C.
- No 121.—McDonald, Loi pour faire droit à Norah Beatrice—. Bill C5.
 Pétition: divorce, 10. Rapport 100 du comité, 262. Adopté, 291.
 Bill présenté, lu les trois fois et adopté, 307. Preuve communiquée aux Communes, 307. Bill adopté par les Communes, 380. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 155, S. du C.
- No 122.—McKee, Loi pour faire droit à Fergus—. Bill V2.
 Requête: divorce, 15. Rapport 31 du comité, 99. Considération requise, 117.
 Adopté, 135.
 Bill présenté et lu 1re fois, 167. Lu 2e fois, 184. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 187. Bill adopté par les Communes, 244.
 Preuve retournée, 245. S.R., 247. Chap. 156, S. du C.
- No 123.—McKillop, Loi pour faire droit à Mamie—. Bill Q2.
 Requête: divorce, 16. Rapport 45 du comité, 113-4. Considération remise, 134. Adopté, 149.
 Bill présenté et lu 1re fois, 154. Lu 2e fois, 174. Droits remboursés, 181.
 Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 182. Bill adopté par les Communes, 243. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 157, S. du C.
- No 124.—McPherson, Divorce Albert Sydney—. Bill K5.
 Requête: divorce, 139. Rapport 106 du comité, 271. Adopté, 292.
 Bill présenté, lu les trois fois et adopté, 309. Preuve communiquée aux Communes, 309. Bill adopté par les Communes, 381. Preuve retournée, 382.
 S.R., 430. Chap. 158, S. du C.
- No 125.—*Metropolitan Trust Company of Canada*. Bill 15.
 Requête de la *North American Trust Company of Canada*, 16. Lue: charte demandée, 30. Rapport, 70.
 Bill reçu et lu 1re fois, 206. Lu 2e fois et référé au comité des Banques et du Commerce, 222. Rapport, 252. Lu 3e fois et adopté, 267. S.R., 429.
 Chap. 76, S. du C.

Bills de la session—*Suite.*

No 126.—Mille-Isles, Compagnie du chemin de fer des—. Bill 22.

Requête présentée, 21. Lue: date de l'assemblée annuelle, 35. Rapport, 70. Bill reçu et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et référé au comité des Chemins de fer, 103. Rapport, 122. Lu 3e fois et passé, 130. S.R., 168. Chap. 72, S. du C.

No 127.—Monétaire, Cour—, 1910. Loi modifiant la Loi du—. Bill 78.

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois, 211. En comité, 216. Lu 3e fois et adopté, 222. S.R., 247. Chap. 6, S. du C.

No 128.—Montgomery, Loi pour faire droit à Ernest Lillie—. Bill J4.

Requête: divorce, 38. Rapport 47 du comité: oubli de la publication d'un avis, 120-1. Règles suspendues, 121. Adopté, 121. Rapport 86: enquête, 219. Adopté, 246.

Bill présenté et lu 1re fois, 255. Lu 2e fois, 276. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 283. Bill adopté par les Communes, 340. Preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 159, S. du C.

No 129.—Montréal, Havre de—. Loi prolongeant l'échéance de certaines débetures émises par les commissaires du—. Bill 77.

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois, 210. En comité, 216. Lu 3e fois et adopté, 221. S.R., 247. Chap. 11, S. du C.

No 130.—Montréal à Ottawa et la baie Georgienne, Compagnie du canal de—. Bill 7.

Pétition présentée, 67. Lue: délai pour construction, 74. Rapportée, 102. Bill reçu et lu 1re fois, 86. Lu 2e fois et renvoyé au Comité des chemins de fer, 104. Rapport, 122. Lu 3e fois et adopté, 130. S.R., 168. Chap. 66, S. du C.

No 131.—*Montreal Central Terminal Company*—. Bill C3.

Pétition présentée, 93. Lue: délai pour terminer ses travaux, 111. Rapport, 164.

Bill présenté et lu 1re fois, 171. Lu 2e fois et référé au comité des Chemins de fer, 189.

No 132.—Morel, Loi pour faire droit à Maria Martin—. Bill S.

Requête: divorce, 21. Rapport 17 du comité, 59-60. Considération remise, 65. Adopté, 80.

Bill présenté et lu 1re fois, 90. Lu 2e fois, 115. Lu 3e fois et adopté, 123. Preuve communiquée aux Communes, 123. Bill adopté par les Communes, 207. Preuve retournée, 207-8. S.R., 247. Chap. 160, S. du C.

No 133.—Morrison, Loi pour faire droit à Royland S.—. Bill V.

Requête: divorce, 21. Rapport 23 du comité, 77. Adopté, 103.

Bill présenté et lu 1re fois, 110. Lu 2e fois, 125. Lu 3e fois et adopté, 131. Message aux Communes: preuve communiquée, 131. Bill adopté par les Communes, 207. Preuve retournée, 207-8. S.R., 247. Chap. 161, S. du C.

No 134.—Neville, Divorce Margaret Swanton—. Bill H4.

Requête, 140. Rapport 85 du comité, 218. Adopté, 246.

Bill présenté et lu 1re fois, 255. Lu 2e fois, 276. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 282. Bill adopté par les Communes, 340. Preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 162, S. du C.

No 135.—Newson, Loi pour faire droit à Laura—. Bill Q5.

Requête, 74. Rapport 119 du comité, 296. Adopté, 312.

Bill présenté, lu les trois fois et adopté, 319. Preuve communiquée aux Communes, 319. Bill adopté par les Communes, 381. Preuve retournée, 383. S.R., 430. Chap. 163, S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 136.—Nixon, Loi pour faire droit à James Edward—. Bill D3.
 Requête: divorce, 74. Rapport 57 du comité, 143. Adopté, 165.
 Bill présenté et lu 1re fois, 171. Lu 2e fois, 189. Lu 3e fois, preuve commu-
 niquée aux Communes, 198. Bill adopté par les Communes, 298.
 Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 164, S. du C.
- No 137.—Nord-Ouest, Loi modifiant la Loi des Territoires du—. Bill Y4.
 Bill présenté et lu 1re fois, 286. 2e lecture remise, 304, 312, 322, 334. Lu 2e
 fois, 337. En comité, 343. Lu 3e fois et adopté, 344. Adopté par les
 Communes, 409. S.R., 431. Chap. 40, S. du C.
- No 138.—*North American Trust Company*. Bill 15.
 Pétition présentée, 16. Lue: charte demandée, 30. Rapport. 10. (Voir No
 125).
- No 139.—Oblats, Révérends Pères— de Marie Immaculée des Territoires du
 Nord-Ouest. Bill 16.
 Requête présentée, 21. Lue: autorisation d'emprunter et de prêter de l'ar-
 gent, 35. Rapport, 39.
 Bill reçu et lu 1re fois, 258. Lu 2e fois et référé au comité des Bills privés,
 276. Rapport, 305. Lu 3e fois et adopté, 320. S.R., 430. Chap. 86,
 S. du C.
- No 140.—Oiseaux migrateurs, Loi amendant la Loi de la Convention des—. Bill
 Y.
 Bill présenté et lu 1re fois, 137. Lu 2e fois, 157. Etude en comité remise,
 167. En comité, 175. Lu 3e fois et adopté, 183. Adopté par les Com-
 munes, 258. S.R., 429. Chap. 39, S. du C.
- No 141.—Oléomargarine, Loi modifiant la Loi de l'—. Bill 205.
 Bill reçu et lu 1re fois, 387. Lu 2e fois, 393. En comité, 404. Lu 3e fois et
 adopté, 404. S.R., 431. Chap. 41, S. du C.
- No 142.—Opium et drogues narcotiques, Loi modifiant la Loi. Bill 81.
 Bill reçu et lu 1re fois, 266. Lu 2e fois, 283. Comité remis, 303, 312, 322,
 334, 337. En comité, 343. Remis, 350, 354. En comité, 376. Rapport:
 amendements, 377. Amendements adoptés, 377. Bill lu 3e fois, 377.
 Amendements adoptés par les Communes, 397. S.R., 431. Chap. 42,
 S. du C.
- No 143.—Orford, Divorce Frederick—. Bill Z4.
 Requête: divorce, 16. Rapport 103 du comité, 264. Adopté, 291.
 Bill présenté et lu 1re fois, 297. Lu 2e et 3e fois, preuve communiquée aux
 Communes, 322. Bill adopté par les Communes, 381. Preuve retournée,
 383. S.R., 430. Chap. 165, S. du C.
- No 144.—Osborne, Loi pour faire droit à Béatrice—. Bill S2.
 Requête: divorce, 11. Rapport 37 du comité, 106. Considération remise, 124,
 135. Adopté, 149.
 Bill présenté et lu 1re fois, 154. Lu 2e fois, 175. Lu 3e fois, preuve commu-
 niquée aux Communes, 183. Bill adopté par les Communes, 243. Preuve
 retournée, 244. S.R., 247. Chap. 166, S. du C.
- No 145.—Oshawa, Compagnie du chemin de fer d'—. Bill 21.
 Requête présentée, 21. Lue: assemblée annuelle, 35. Rapport, 70.
 Bill présenté et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et référé au comité des Chemins
 de fer, 104. Rapport, 122. Lu 3e fois et adopté, 130. S.R., 168. Chap.
 18, S. du C.
- No 146.—Ottawa, Commission d'amélioration d'—. Bill 135.
 Bill reçu et lu 1re fois, 341. 2e lecture remise, 350. Lu 2e fois, 355. En
 comité, 377. Lu 3e fois et adopté, 377. S.R., 431. Chap. 43, S. du C.

Bills de la session—Suite.

No 147.—Ottawa, du Nord et de l'Ouest, La compagnie du chemin de fer d'—
Bill 30.

Requête présentée, 29. Lue: délai pour la construction de sa voie, 38. Rapport, 102.

Bill reçu et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et référé au comité des Chemins de fer, 104. Rapport, 123. Lu 3e fois et adopté, 131. S.R., 168. Chap. 69, S. du C.

No 148.—Oxley, Loi pour faire droit à Duncan Macdonald— Bill Z.

Requête: divorce, 10. Rapport 27 du comité, 96. Considération remise, 116. adopté, 134.

Bill présenté et lu 1re fois, 146. Lu 2e fois, 166. Lu 3e fois, 171. Preuve communiquée aux Communes, 172. Bill adopté par les Communes, 242. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 167, S. du C.

No 149.—Pacifique, Chemin de fer Canadien du— Bill 31.

Requête présentée, 42. Lue: émission de valeurs, 58. Rapport, 102.

Bill reçu et lu 1re fois, 137. 2e lecture remise, 157. Lu 2e fois et référé au comité des Chemins de fer, 167. Rapport, 186. Lu 3e fois et adopté, 198. S.R., 247. Chap. 56, S. du C.

No 150.—Parker, Loi pour faire droit à Warden G.— Bill B3.

Requête: divorce, 10. Rapport 52 du comité, 140. Adopté, 165.

Bill présenté et lu 1re fois, 171. Lu 2e fois, 189. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 198. Bill adopté par les Communes, 298. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 168, S. du C.

No 151.—Paul, Loi pour faire droit à Perry Christopher— Bill U3.

Requête: divorce, 68. Rapport 70 du comité, 179. Adopté, 199.

Bill présenté et lu 1re fois, 221. Lu 2e fois, 245. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 256. Bill adopté par les Communes, 299. Preuve retournée, 300. S.R., 430. Chap. 169, S. du C.

No 152.—Pensions, Loi modifiant la Loi des— Bill 223.

Bill reçu et lu 1re fois, 419. Lu 2e fois, 421. En comité, 421. Lu 3e fois et adopté, 421-2. S.R., 431. Chap. 45, S. du C.

No 153.—Perry, Loi pour faire droit à E. E. W.— Bill R4.

Requête: divorce, 42. Rapport 95 du comité, 253. Adopté, 275.

Bill présenté et lu 1re fois, 281. Lu 2e fois, 303. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 310. Bill adopté par les Communes, 379. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 170, S. du C.

No 154.—Poinçonnage de l'or et de l'argent, Loi amendant la Loi du— Bill C.

Bill présenté et lu 1re fois, 30. Lu 2e fois, 40. Etude en comité remise, 55, 71, 81, 91, 165, 175. Comité, 184, 245. Bill référé à un comité spécial, 257. Rapport: désir de retirer le bill, 288. Adopté, 288.

No 156.—Postes, Loi amendant la Loi des— Bill F.

Bill présenté et lu 1re fois, 64. Lu 2e fois, 80. En comité, 86, 91. Rapport: divers amendements, 91. Amendements adoptés, 91. Lu 3e fois et adopté, 103. Adopté par les Communes, 265. S.R., 429. Chap. 47, S. du C.

No 157.—Preuve, Loi modifiant la Loi de la— en Canada. Bill 156.

Bill reçu et lu 1re fois, 342. 2e lecture remise, 350. Lu 2e fois, 355. En comité, 378. Lu 3e fois, 378. S.R., 431. Chap. 18, S. du C.

No 158.—Prisons publiques et de réforme, Loi modifiant la Loi des— Bill 35.

Bill reçu et lu 1re fois, 266. Lu 2e fois, 283. Comité remis, 292, 303, 312, 322, 334. En comité, 337. Lu 3e fois et adopté, 342. S.R., 430. Chap. 48, S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 159.—Protocole du 16 décembre 1920, reconnaissant le Statut de la Cour Permanente de Justice internationale du 13 décembre 1920. Pill 73.
 Bill reçu et lu 1re fois, 266. Lu 2e fois, 283. En comité, 292. 3e lecture remise, 302, 310. Lu 3e fois et adopté, 320. S.R., 430. Chap. 46, S. du C.
- No 160.—Puissance, Compagnie d'Exprès de la—. Bill X.
 Requête présentée, 38. Lue: extension de l'autorisation pour le transport des marchandises, 50. Rapport, 102.
 Bill présenté et lu 1re fois, 115. Lu 2e fois et référé au comité des Bills privés, 131. Rapport, 186. Lu 3e fois et adopté, 198. Adopté par les Communes, 265. S.R., 429. Chap. 81, S. du C.
- No 161.—Québec, Compagnie des Steamers de—. Bill 137.
 Requête présentée, 238. Lue: augmentation de son capital social (\$10,000,000), 260. Rapport, 272.
 Bill reçu, lu deux fois et référé au comité des Chemins de fer, 320. Rapport, 375. Lu 3e fois et adopté, 376. S.R., 431. Chap. 87, S. du C.
- No 162.—Québec Central, Compagnie de chemin de fer—. Bill 27.
 Requête présentée, 35. Lue: délai pour construire sa ligne de chemin de fer, 42. Rapport, 102.
 Bill reçu et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et référé au Comité des chemins de fer, 104. Rapport, 122. Lu 3e fois et adopté, 130. S.R., 168. Chap. 70, S. du C.
- No 163.—*Quebec, Montreal and Southern Railway Company.* Bill H.
 Requête présentée, 35. Lue: délai pour construction, 42. Rapport, 70.
 Bill présenté et lu 1re fois, 70. Lu 2e fois, 80. Rapport du Comité des chemins de fer, 122. Lu 3e fois et adopté, 130. Adopté par les Communes, 242. S.R., 247. Chap. 71, S. du C.
- No 164.—Rabb, Loi pour faire droit à Edna Garnet—. Bill F2.
 Requête: divorce, 42. Rapport 25 du comité, 95. Considération remise, 116, Adopté, 134.
 Bill présenté et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois, 166. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 173. Bill adopté par les Communes, 242. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 171, S. du C.
- No 165.—Recherches. Modification de la Loi du Conseil des—; Institut des—. Bill 116.
 Bill reçu et lu 1re fois, 266. 2e lecture proposée, débat, 284. Remis, 302. Lu 2e fois, 311. Comité remis, 322, 334, 343. En comité, 349, 354. Remis, 376, 391, 404, 413, 415, 427.
- No 166.—Ressortissants du Canada, la renonciation à la nationalité canadienne. Bill 17.
 Bill reçu et lu 1re fois, 171. Lu 2e fois, 188. En comité, 199. Lu 3e fois et adopté, 209. S.R., 247. Chap. 4, S. du C.
- No 167.—Retraite, Mise à la— de certains membres du service civil. Bill 107.
 Bill reçu et lu 1re fois, 412. Lu 2e fois, 417. En comité, 417. Rapport: un amendement, 417. Adopté, 417. Lu 3e fois, 417. Amendement adopté par les Communes, 427. S.R., 431. Chap. 49, S. du C.
- No 168.—Revenu de l'Intérieur. Loi modifiant la Loi du—. Bill 200.
 Bill reçu et lu 1re fois, 387. Lu 2e fois, 393. En comité, 403. Lue 3e fois et adopté, 403-4. S.R., 431. Chap. 33, S. du C.
- No 169.—Revenu de guerre, Loi modifiant la Loi spéciale des—. Bill 204.
 Bill reçu et lu 1re fois, 387. Lu 2e fois, 393. En comité, 403. Lu 3e fois et passé, 403-4. S.R., 431. Chap. 33, S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 170.—Rigby, Loi pour faire droit à Arthur Wilfred—. Bill J5.
 Requête: divorce, 41. Rapport 110 du comité, 279-80. Adopté, 302.
 Bill présenté, lu les trois fois et adopté, 309. Preuve communiquée aux Communes, 309. Bill adopté par les Communes, 380. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 172, S. du C.
- No 171.—Robertson, Loi pour faire droit à Agnes—. Bill T5.
 Requête: divorce, 84. Rapport 122. Adopté, 122.
 Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 330.
 Bill adopté par les Communes, 396. Preuve retournée, 397. S.R., 431. Chap. 173, S. du C.
- No 172.—*Saint John and Quebec*, Chemins de fer—. Bill 71.
 Bill reçu et lu 1re fois, 172. Lu 2e fois, 188. En comité, 200. Lu 3e fois et adopté, 209. S.R., 247. Chap. 12, S. du C.
- No 173.—Schatzburg, Divorce Rose Seigler—. Bill Q4.
 Requête: divorce, 152. Rapport 91 du comité, 239-40. Adopté, 268.
 Bill présenté et lu 1re fois, 281. Lu 2e fois, 303. Lu 3e fois et adopté, 310.
 Preuve communiquée aux Communes, 310. Bill adopté par les Communes, 379. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 176, S. du C.
- No 174.—Score, Loi pour faire droit à Dorothy—. Bill L.
 Requête: divorce, 15. Rapport 13 du comité, 53. Adopté, 65.
 Bill présenté et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois, 81. Lu 3e fois et adopté, 85.
 Preuve communiquée aux Communes, 85. Bill adopté par les Communes, 136. Message: preuve retournée, 136-7. S.R., 168. Chap. 174, S. du C.
- No 175.—Scott, Loi pour faire droit à Matthew John—. Bill Z3.
 Requête: divorce, 10. Rapport 74 du comité, 192. Adopté, 215.
 Bill présenté et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois, 267. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 274. Bill adopté par les Communes, 340.
 Preuve retournée, 341. S.R. 430. Chap. 175, S. du C.
- No 176.—Sentences excessives ou inadéquates, Révision des—. Code criminel. Bill B.
 Bill présenté et lu 1re fois, 13. Lu 2e fois, 27. Etude en comité remise, 39.
 En comité, 55. Lu 3e fois et adopté, 60.
- No 177.—Service civil, 1918, Loi modifiant la Loi du—. Bill 122.
 Loi reçu et lu 1re et 2e fois, 426. En comité, 426. Rapport: un amendement adopté, 426. Lu 3e fois et adopté, 426. Amendement adopté par les Communes, 429. S.R., 432. Chap. 22, S. du C.
- No 178.—Sims, Loi pour faire droit à A. E.—. Bill W.
 Requête: divorce, 11. Rapport 22 du comité, 76. Adopté, 103.
 Bill présenté et lu 1re fois, 110. Lu 2e fois, 125. Lu 3e fois, 131. Message pour communiquer la preuve aux Communes, 131. Adopté par les Communes, 207. Message, 208. S.R., 247. Chap. 177, S. du C.
- No 180.—Sloan, Loi pour faire droit à Walter E.—. Bill F5.
 Requête: divorce, 16. Rapport 112 du comité, 288. Adopté, 304.
 Bill présenté, lu les trois fois et adopté, 308. Preuve communiquée aux Communes, 308. Bill adopté par les Communes, 380. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 178, S. du C.
- No 181.—Smith, Loi pour faire droit à Sherman Talmage—. Bill U4.
 Requête: divorce, 42. Rapport 94 du comité, 252-3. Adopté, 275.
 Bill présenté et lu 1re fois, 281. Lu 2e fois, 303. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 311-2. Bill adopté par les Communes, 380. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 180, S. du C.

Bills de la session—Suite.

- No 182.—Smith, Loi pour faire droit à Rose Winnifred.— Bill A2.
Requête: divorce, 42. Rapport 38 du comité, 107. Considération remise, 124. adopté, 135.
Bill présenté et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois, 166. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 172. Bill adopté par les Communes, 242. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 178.
- No 183.—Soldats, Loi modifiant la Loi de l'assurance des—. Bill 222.
Bill reçu et lu 1re fois, 419. Lu 2e fois, 421. En comité, 421. Lu 3e fois et adopté, 421. S.R., 431. Chap. 52, S. du C.
- No 184.—Sorton, Loi pour faire droit à Joseph—. Bill C3.
Requête: divorce, 84. Rapport 35 du comité: continuation de l'enquête, 101. Adopté, 101. Rapport 62: enquête, 155. Adopté, 183.
Bill présenté et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois, 210. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 213. Bill adopté par les Communes, 298. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 181, S. du C.
- No 185.—Statistique, Loi modifiant la Loi de la—. Bill 141.
Bill reçu et lu 1re fois, 342. 2e lecture remise, 350. Lu 2e fois, 355. En comité, 377. Lu 3e fois, 377. S.R., 431. Chap. 51, S. du C.
- No 186.—Staunton, Loi pour faire droit à Frank A.—Bill E.
Requête: divorce, 10. Rapport 3 du comité, 43. Règles suspendues, 43. Adopté, 43.
Bill présenté et lu 1re fois, 55. Lu 2e fois, 64. Lu 3e fois et adopté, 71. Message aux Communes: preuve, etc., 71. Bill adopté par les Communes, 86. Message: preuve retournée, 86. S.R., 167. Chap. 182, S. du C.
- No 187.—Stephens, Loi pour faire droit à C. W.—. Bill Y2.
Requête: divorce, 83. Rapport 59 du comité, 144-5. Adopté, 166.
Bill présenté et lu 1re fois, 170. Lu 2e fois, 189. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 197. Bill adopté par les Communes, 298. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 183, S. du C.
- No 188.—Studholme, Loi pour faire droit à Frederick Robert—. Bill R2.
Requête: divorce, 42. Rapport 51 du comité, 129. Adopté, 148.
Bill présenté et lu 1re fois, 154. Lu 2e fois, 175. Lu 3e fois, 182. Preuve communiquée aux Communes, 183. Bill adopté par les Communes, 243. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 184, S. du C.
- No 189.—Subsides N° 1. Bill 42.
Bill reçu et lu les trois fois, règles suspendues, 164. S.R., 168. Chap. 2, S. du C.
- No 190.—Subsides N° 2. Bill 220.
Bill reçu, lu les trois fois et adopté, 429. S.R., 432. Chap. 54, S. du C.
- No 191.—Sullivan, Loi pour faire droit à Louise—. Bill Q3.
Requête: divorce, 74. Rapport 69 du comité, 178. Adopté, 199.
Bill présenté et lu 1re fois, 208. Lu 2e fois, 222. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 235. Bill adopté par les Communes, 299. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 185, S. du C.
- No 192.—Tarif des douanes, 1917. Loi modifiant le—. Bill 199.
Bill reçu et lu 1re fois, 387. Lu 2e fois, 392. En comité, 403. Lu 3e fois et passé, 403. S.R., 431. Chap. 27, S. du C.
- No 192½.—Taylor, Loi pour faire droit à Edward George—. Bill G4.
Requête: divorce, 84. Rapport 81 du comité, 203. Adopté, 236.
Bill présenté et lu 1re fois, 255. Lu 2e fois, 276. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 282. Bill adopté par les Communes, 340. Preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 186, S. du C.

Bills de la session—*Suite.*

- No 193.—Téléphone Québec Union Electrique. Bill 38.
 Requête présentée, 90. Lue: charte demandée, 106. Rapport, 164.
 Bill reçu et lu 1re fois, 301. Lu 2e fois et référé au Comité des chemins de fer, 323. Rapport contre l'adoption du bill, 376. Adopté, 376.
- No 194.—Tempérance, Procédures prévues à la Partie IV de la Loi de—. Bill 219.
 Bill reçu et lu 1re fois, 419. Lu 2e fois, 420. En comité, 420-1. Lu 3e fois et adopté, 421. S.R., 431. Chap. 20, S. du C.
- No 195.—Terres fédérales, Loi modifiant la Loi des—. Bill X4.
 Bill présenté et lu 1re fois, 285. 2e lecture remise, 304, 312, 323. Lu 2e fois, 337. En comité: un amendement, 343. Adopté, 343. Lu 3e fois et adopté, 346. Amendé par les Communes, 409. Considération remise, 413. Amendement adopté, 416. S.R., 431. Chap. 30, S. du C.
- No 196.—Tolhurst, Loi pour faire droit à Harry—. Bill L2.
 Requête: divorce, 63. Rapport 46 du comité, 120. Adopté, 148.
 Bill présenté et lu 1re fois, 153. Lu 2e fois, 174. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 181-2. Bill adopté par les Communes, 243. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 187, S. du C.
- No 197.—*Transit, The Canadian—Company.* Bill 32.
 Requête présentée, 74. Lue: charte demandée, 90. Rapport, 102.
 Bill reçu et lu 1re fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 157. Rapport, 186. Lu 3e fois et adopté, 198. S.R., 147. Chap. 57, S. du C.
- No 198.—Turner, Loi pour faire droit à Gertrude May—. Bill J3.
 Requête: divorce, 35. Rapport 55 du comité, 142. Adopté, 165.
 Bill présenté et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois, 210. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 214. Bill adopté par les Communes, 298. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 188, S. du C.
- No 199.—Vanzant, Loi pour faire droit à Esther Annie—. Bill A3.
 Requête: divorce, 73. Rapport 53 du comité, 140. Adopté, 165.
 Bill présenté et lu 1re fois, 170. Lu 2e fois, 189. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 198. Bill adopté par les Communes, 298. Preuve retournée, 300. S.R., 429. Chap. 189, S. du C.
- No 200.—Vernon, Loi pour faire droit à Gertrude Gladys—. Bill G2.
 Requête: divorce, 16. Rapport 39 du comité, 108. Considération remise, 124. Adopté, 135.
 Bill présenté et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois, 166. Lu 3e fois, preuve communiquée aux Communes, 173. Bill adopté par les Communes, 243. Preuve retournée, 244. S.R., 247. Chap. 190, S. du C.
- No 201.—Walker, Loi pour faire droit à Anna Elizabeth—. Bill I5.
 Requête: divorce, 42. Rapport 111 du comité, 280. Adopté, 303.
 Bill présenté et lu les trois fois, 308. Preuve communiquée aux Communes, 309. Bill adopté par les Communes, 380. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap. 191, S. du C.
- No 202.—Walton, Loi pour faire droit à Frederick N.— Bill P.
 Requête: divorce, 30. Rapport 18 du comité, 68. Adopté, 80.
 Bill présenté et lu 1re fois, 90. Lu 2e fois, 110. Lu 3e fois et adopté, 115.
 Message: preuve communiquée, 115. Bill adopté par les Communes, 207. Preuve retournée, 207-8. S.R., 247. Chap. 192.

Bills de la session—*Suite.*

- No 203.—Wells, Loi pour faire droit à Alfred W.—. Bill N3.
 Requête: divorce, 30. Rapport 56 du comité, 142. Adopté, 165.
 Bill présenté et lu 1re fois, 196. Lu 2e fois, 215. Lu 3e fois, preuve commu-
 niquée aux Communes, 221. Bill adopté par les Communes, 299. Preuve
 retournée, 300. S.R., 429. Chap. 193. S. du C.
- No 204.—Westbeare, Loi pour faire droit à Annie Bell—. Bill X2.
 Requête: divorce, 84. Rapport 58 du comité, 144. Adopté, 166.
 Bill reçu et lu 1re fois, 170. Lu 2e fois, 188. Lu 3e fois, preuve communi-
 quée aux Communes, 197. Bill adopté par les Communes, 398. Preuve
 retournée, 399. S.R., 429. Chap. 194, S. du C.
- No 205.—*Western Dominion Railway Company.* Bill 44.
 Requête présentée, 74. Lue: délai pour achever ses travaux, 90. Rapport, 102.
 Bill reçu et lu 1re fois, 206. Lu 2e fois et référé au Comité des chemins de
 fer, 222. Rapport: amendement, 255. Bill lu 3e fois, 267. Amendement
 agréé par les Communes, 300. S.R., 430. Chap. 73, S. du C.
- No 206.—Whitley, Loi pour faire droit à Richard John—. Bill X5.
 Requête: divorce, 30. Rapport 127 du comité, 327. Adopté, 327.
 Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 330-1.
 Bill adopté par les Communes, 397. Preuve, 397. S.R., 431. Chap. 195,
 S. du C.
- No 207.—Wigle, Divorce Abbie Jane Harris—. Bill E5.
 Requête: divorce, 68. Rapport 99 du comité, 261-2. Adopté, 291.
 Bill présenté, lu les trois et adopté, 308. Preuve communiquée aux Commu-
 nes, 308. Bill adopté, 380. Preuve retournée, 382. S.R., 430. Chap.
 196, S. du C.
- No 208.—Wilson, Loi pour faire droit à John—. Bill W3.
 Requête: divorce, 68. Rapport 41 du comité: publication des avis insuffi-
 sante, 109. Adopté, 109. Rapport 73: enquête, 181. Adopté, 199.
 Bill présenté et lu 1re fois, 241. Lu 2e fois, 267. Lu 3e fois, preuve com-
 muniquée aux Communes, 273-4. Bill adopté par les Communes, 339.
 preuve retournée, 341. S.R., 430. Chap. 197, S. du C.
- No 209.—Wismer, Loi pour faire droit à Ernest Joseph—. Bill B6.
 Requête: divorce, 64. Rapport 133 du comité, 348. Adopté, 349. Pétition:
 que les avis publiés avant la session précédentes soient suffisantes, 238.
 Rapport, 254. Adopté, 254.
 Bill présenté, lu les trois fois, preuve communiquée aux Communes, 351. Bill
 adopté par les Communes, 397. Preuve retournée, 397. S.R., 431. Chap.
 198, S. du C.

Blacklock, M.— maintenu dans son emploi: Rapport, 38. Nommé pour la pro-
 chaine session, 424.

Blés, Commission des— du Canada: (*Voir* Bills, No 24).

Blowing, Loi pour faire droit à William Joseph: Requête: avis publiés à la der-
 nière session suffisants, 30. Rapport 5 du comité, 44. Adopté, 55. Requête:
 divorce, 30. Rapport contre le bill, 270. Adopté, 291.
 pation aux guerres, 84. Réponse, 160.

Bois, Lac des: (*Voir* Bills, Nos 25, 26).

Bœufs musqués: Rapport: possibilité d'élever des— dans la région polaire, 265.

Brazill, Divorce: (*Voir* Bills, No 27).

Brevets: (*Voir* Bills, No 28).

Brown, Divorce: (*Voir* Bills, No 29).

Butt, Loi pour faire droit à Frank Charles: Requête: divorce, 161.

C

Calgary and Fernie Railway Company: (*Voir* Bills, No 30).

Campbell, Divorce:—(*Voir* Bills, No 31).

Canada: Adresse: représentation du Canada au parlement britannique, sa participation aux guerres, 84. Réponse, 160.

Carr, Divorce: (*Voir* Bills, No 32).

Central Railway of Canada: (*Voir* Bills, No 33).

Charbon: Ordre: état indiquant la quantité de— que les chemins de fer nationaux se sont appropriés, 78.

Chemins de fer: Lettre de lord Shaughnessy au sujet des chemins de fer nationaux. Interpellation, 273. Débat remis, 302, 311, 322, 334, 336, 343, 350, 355, 378, 389, 393, 404, 409. Débat, 412.

Chemins de fer et Canaux: 161.

Chemins de fer, Commission des: 211.

Chemins de fer, Montants payés aux: Ordre, 301. Réponse, 301.

Chemins de fer, Télégraphes et Havres, Comité des: Rapport: liste des membres, 11. Adopté, 16. Ordre constituant le comité, 16. 1er rapport: quorum, 25. Adopté, 25. MM. L'Espérance, McDonald et Stanfield ajoutés au comité, 133.

Chinoise, Immigration:—(*Voir* Bills, No 34).

Central Railway of Canada: (*Voir* Bills, No 32).

Chalk, Divorce: (*Voir* Bills, No 33).

Code criminel: (*Voir* Bills, Nos 34 et 35).

Chômage au Canada: Comité spécial chargé d'étudier les causes du—: Nommé, 256. 1er rapport: quorum, 272. Adopté, 272. 2e rapport: témoins entendus, permission de siéger l'année prochaine, 399. Débat, 408, 412, 417. Rapport adopté, 427.

Classification des employés: (*Voir* Régie interne).

Colombie-Britannique: Interpellation: si le gouvernement va présenter une loi relative à l'importation des liqueurs alcooliques, 115.

Comités permanents du Sénat:

Administration du service civil.

Agriculture et forêts.

Banques et Commerce.

Bibliothèque.

Bills privés.

Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Commerce extérieur et relations commerciales du Canada.

Comités permanents du Sénat—*Suite.*

Débats et compte rendu.
 Divorce.
 Edifices et terrains publics.
 Finances.
 Immigration et travail.
 Ordres permanents.
 Privilèges.
 Régie interne et dépenses imprévues.
 Restaurant.
 Salubrité et santé publique.
 Sélection. (*Voir ces mots.*)

Comités spéciaux:

Schistes bitumineux, fer, etc. (*Voir Schistes.*)
 Détournement des exportations des ports canadiens en faveur des Etats-Unis
 (*Voir Exportations.*)
 Changements à apporter à la Chambre du Sénat. (*Voir Sénat.*)
 Chômage au Canada. (*Voir Chômage.*)
 Poinçonnage de l'or et de l'argent. (*Voir Poinçonnage.*)
 Rédaction des bills du Sénat. (*Voir Bills.*)
 Possession d'armes. (*Voir Bills, No 10.*)

Commercial, Arrangement— avec la République française: (*Voir Bills, No 38.*)

Commerce extérieur et des relations commerciales du Canada, Comité du: Rapport désignant les membres, 11-12. Adopté, 16. Motion constituant le comité, 16. 1er rapport: quorum, 25. Adopté, 26. MM. McDonald et Standing ajoutés au comité, 133.

Commerciales, Relations— avec l'étranger: Interpellation, 187.

Commonwealth Bank of Canada: (*Voir Bills, No 39.*)

Comptes publics pour exercice clos le 31 mars 1920: 137.

Conférence libre: Message des Communes demandant une— pour étudier les amendements à la Loi des juges, 387. Le Sénat acquiesce à la demande, noms des membres, 390. Noms des membres des Communes, 394. Rapport, 394. Adopté, 402. Message des Communes acquiesçant à l'amendement, 412.

Connor, Divorce: (*Voir Bills, No 40.*)

Conservation, Loi abrogeant la Loi de la: (*Voir Bills, No 41.*)

Cook, Divorce Margaret M.: (*Voir Bills, No 42.*)

Cook, Divorce W. Gladstone: (*Voir Bills, No 43.*)

Coulson, Divorce: (*Voir Bills, No 44.*)

Cowie, Peter Sutherland: Requête pour remboursement d'honoraires, 293. Rapport contre la requête, 318. Adopté, 318.

Crédit Foncier Franco-Canadien: (*Voir Bills, No 45.*)

Crerar, L'honorable M.: Le comité spécial sur les exportations par les Etats-Unis au détriment des ports canadiens, demande aux Communes de permettre à— de comparaître devant le comité, 260. Réponse affirmative des Communes, 282.

Crockett, Loi pour faire droit à William Barnes: Pétition: divorce, 30. Rapport 48 du comité contre le divorce, 121. Adopté, 148. Motion pour faire remettre des pièces justificatives renvoyée au comité, 146. Pour faire remettre les droits payés, référée au comité, 146. Rapport 65 du comité, 162, Adopté, 184.

Criminelles, Tribunal d'appel en matières: Motion: création d'un—, 297, 313. Débat remis, 323, 334, 337, 344, 351, 355, 379, 390, 393, 404, 409, 413. Débat, 418.

Cuby, Loi pour faire droit à Martin: Requête: divorce, 30. Rapport 19 du comité: le demandeur est mort, 69. Règles suspendues et rapport adopté, 69.

D

Daughton, Divorce: (*Voir* Bills, No 46).

Davies, Le très honorable Sir Louis: Vient sanctionner des bills, 57-61, 161-2-167, 237-246.

Davies, H. M., Divorce: (*Voir* Bills, No 47).

Davis, Loi pour faire droit à John Lester: Requête: divorce, 94.

Davis, Loi pour faire droit à Garnet L.: Requête: divorce, 74.

Débats: M. Potvin demande d'être chargé de la traduction des—, 46. Question renvoyée au comité de Régie interne, 47. Rapport dans l'affirmative, 161. Adopté, 175.

Débats et des comptes-rendus, Comité des: Rapport désignant les membres, 11-12. Adopté, 16. Motion constituant le comité, 16. 1er rapport: quorum, 21. Adopté, 22. 2e rapport: MM. Blacklock et Fortier maintenus dans leurs emplois, 38. Adopté, 38. 3e rapport: salaire de M. T. Bengough augmenté, 365. Adopté, 388. 4e rapport: MM. Blacklock et Fortier nommés pour la prochaine session, 424. Adopté, 424.

Délai pour la présentation de requêtes: 69, 170, 195.

Délai pour la présentation de rapports: 69, 195.

Délai pour la présentation de bills: 69, 195.

Délinquants, Loi modifiant la Loi des jeunes: (*Voir* Bills, No 48).

Deluce, Divorce: (*Voir* Bills, No 49).

DeMartigny, Divorce: (*Voir* Bills, No 50).

Denning, Divorce: (*Voir* Bills, No 51).

Député gouverneur: Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 57-8, 161-2, 237. Il vient, 61, 167, 246.

D'hui en six mois: 208, 209, 422.

Discours du trône: Lu par Son Excellence, 2. Le président fait rapport du—, 4. Adresse en réponse au discours, 7, 13, 17, 27, 32, 35. Adopté, 59. Réponse, 535-6.

Discours à la prorogation du Parlement, 432.

Divisions dans le Sénat:

Troisième lecture d'un bill de divorce, 209.

Amendements à la Loi des juges, 347.

Divorce:

Requêtes contre l'adoption d'une loi de— présentées: R. Fay et autres, 50. Lues, 64.

Requêtes du diocèse de Niagara-Falls pour réduire le nombre des divorces, 294.

Motion: le parti coupable n'aura pas le droit de se remarier, 273. Retirée, 273.

Divorce, Comité des:

Rapport désignant les membres 11-12. Adopté, 16. Ordre pour constituer le comité, 16. 1er rapport: quorum, etc., 31. Adopté, 32.

Rapport: Considérer comme suffisants les avis publiés l'année dernière, 31, 44, 100-1. Continuer l'enquête commencée, 44, 45, 101.

Rapport contre la requête, 94, 121, 270, 386. Requêtes retirées, 328, 329.

Rapport: publication des avis insuffisants, 109, 120-1.

Droits remboursés, 130, 146, 158, 181, 310, 318, 329, 416. Non remboursés, 318.

Pièces justificatives remises, 146-162.

Délai pour présenter des requêtes, 170.

Requête du diocèse de Niagara-Falls pour réduire les divorces à des cas de séparation et d'annulation, 42, 294.

Doran, Divorce Joan:— Requête: droits payés à la dernière session, 357. Rapport 136 contre la demande, 386. Adopté, 386.

Dominion Life Assurance Company: (Voir Bills, No 52).

Douanes et de l'Accise, Ministère des: (Voir Bills, No 53).

Douanes: Rapports, 31. Rémission des droits de douane, 78.

Doyle, Divorce— (Voir Bills, No 54).

Drury, Loi pour faire droit à Maria May— Pétition: divorce, 139.

Dunlop, Loi pour faire droit à Kenneth Hutchison— Pétition: divorce, 49.

Dunsmore, Divorce— (Voir Bills, No 55).

E

Echiquier, Cour de l': Règles générales et ordres de la—, 39, 265.

Echiquier, Cour de l': (Voir Bills, No 56).

Eccles, Divorce— (Voir Bills, No 57).

Edifices et terrains publics, Comité des: Rapport désignant les membres, 11-12. Adopté, 16. Motion constituant le comité, 16. 1er rapport: édifices et terrains publics, 23. Adopté, 24.

Edmonton and McKindsay Railway: (Voir Bills, No 58).

Edward, Loi pour faire droit à W. H. W.— Pétition: divorce, 16. Rapport 7: continuer l'enquête de la dernière session, 45. Règles suspendues, 45. Rapport adopté, 45.

Election fédérale, Rapport de la treizième—: 160.

Elections fédérales: (Voir Bills, Nos 59, 60, 61).

Engrais: Loi des—, confiée au ministère de l'Agriculture, 406.

Employés du Sénat: Classification des—, 79. (Voir Régie interne).

- England, Church of: (*Voir* Bills, No 62).
- Ensign Insurance Company: (*Voir* Bills, No 63).
- Epizooties, Loi modifiant la Loi des: (*Voir* Bills, No 64).
- Essex, Compagnie du chemin de fer Terminal d': (*Voir* Bills, No 65).
- Estimés de l'année fiscale: 160.
- Exportations par les Etats-Unis au détriment des ports canadiens. Comité spécial: Comité nommé, 146. 1er rapport: quorum, 152. Règle 23e suspendue, 153. Adopté, 153. 2e rapport: l'honorable M. Crerar prié de comparaître, 260. Adopté, 260. Message des Communes acquiesçant à la demande, 282. 3e rapport: demande de nommer un nouveau comité à la prochaine session, 358. Adopté, 388.
- Exprès, Compagnie d'Exprès de la Puissance: (*Voir* Bills, No 160).

F

- Faillites, Loi des: Règles, 39.
- Faillites, Loi modifiant la Loi des: (*Voir* Bills, No 66).
- Ferguson, Divorce—. (*Voir* Bills, No 67).
- Ferroviaire. Problème— du Canada, particulièrement le Grand-Tronc: Interpellations, 123, 136, 149, 157. Référé au comité des Chemins de fer, 234.
- Fidélité, Compagnie— du Canada: (*Voir* Bills, No 68).
- Finances, Comité des: Rapport nommant les membres, 11-12. Adopté, 16. Ordre constituant le comité, 16. 1er rapport: quorum, 23. Adopté, 23. Motion: comptes publics référés au comité des—, 110.
- Fisher, L'honorable Sydney: Rapport du comité de l'Agriculture: sympathies à la famille de feu l'—, 153. Rapport, 167.
- Flower, Divorce: (*Voir* Bills, No 69).
- Forestières, Réserves— et parcs fédéraux: Décrets, 46.
- Fortier, M.: Maintenu dans son emploi. Rapport, 38. Nommé pour la prochaine session. Rapport—adopté, 424.
- Fort Smith Railway Company: (*Voir* Bills, No 70).
- Foster, Divorce: (*Voir* Bills, No 71).
- Française, République: Arrangement commercial avec la—. (*Voir* Bills, No 38).
- Freeman, Divorce—. (*Voir* Bills, No 72).
- Furneaux, Divorce—. (*Voir* Bills, No 73).
- Frontière internationale: Rapport conjoint de la Commission de la—, 411.

G

- Galbraith, Divorce—. (*Voir* Bills, No 74).
- Gaz, Loi codifiant les lois d'inspection du: (*Voir* Bills, No 75).

- Gibbons, Divorce Audrey Cleve Bennett—. (*Voir* Bills, No 78).
- Gilbert, Divorce—. (*Voir* Bills, No 79).
- Gilmour and Hughson, Limited: (*Voir* Bills, No 80).
- Gendarmerie, Royale— du Canada, 161. (*Voir* Bills, No 76).
- Gibb, Divorce—. (*Voir* Bills, No 77).
- Glossop, Divorce—. (*Voir* Bills, No 81).
- Glover, Divorce—. (*Voir* Bills, No 82).
- Gordon, Divorce A. E.—. (*Voir* Bills, No 83).
- Gordon, Divorce G.—. (*Voir* Bills, No 84).
- Gourney, Divorce—. (*Voir* Bills, No 85).
- Gouverneur général: Lettre annonçant qu'il viendra ouvrir la session du Parlement, 2. Il vient, 2. Adresse pour le remercier, 7, 13, 17, 27, 32, 35. Adopté, 39. Réponse, 335-6. Message des Communes: adresse à l'occasion de son départ, 418. Acquiescement du Sénat—le président signe, 420. Lettre annonçant qu'il viendra clore la session, 428. Il vient, 429. Discours de prorogation, 432.
- Graham, Divorce—. (*Voir* Bills, No 86).
- Grains canadiens: Décret: nomination des commissaires, 170.
- Grand-Tronc:
Extension du délai pour arbitrage entre le gouvernement et le—, 137, 353.
Extension d'un délai pour arbitrage. (*Voir* Bills, No 87).
- Greffier du Sénat: Comptes et pièces justificatives du—, 55. Référé au comité de régie interne, 55. Communication: traduction des débats, 46-7. Référé au comité de régie interne, 47. Transmet la classification du personnel du Sénat, 79.
- Great West Bank of Canada: (*Voir* Bills, No 88).
- Greenwood, Divorce—. (*Voir* Bills, No 89).
- Griffinhagen, Société— chargée de réorganiser le service civil: Ordre: détails, 78. Réponse, 78.
- H**
- Hansard français: Lettre de M. Potvin, 46-7. Rapport, 161. Adopté, 175.
- Harding, Divorce Albert—. (*Voir* Bills, No 90).
- Haut-Commissaire du Canada, à Londres, Contrôle du bureau du—: Décret, 84.
- Havres publics: (*Voir* Bills, No 91).
- Hayden, Divorce James—. Requête: divorce, 238.
- Holden, Divorce—. Requête: divorce, 10. Rapport 24 du comité contre la pétition, 94. Considération remise, 116, 134. Adopté, 149.
- Heure avancée: Que le Sénat se réunira à l'—, 245.
- Hirshenbain, Divorce H.—. (*Voir* Bills, No 92).

- Holt, Divorce— (Voir Bills, No 93).
 Hood, Divorce R.— (Voir Bills, No 94).
 Hopkinson, Divorce— (Voir Bills, No 95).
 Hurst, Divorce— (Voir Bills, No 96).

I

- Ile du Prince-Edouard: Interpellation: malaise causé par les taux prohibitifs sur les pommes de terre et le bois, 290.
 Immigration et Colonisation: Rapport, 160.
 Immigration: (Voir Bills, No 97).
 Immigration et du travail, Comité de l': Rapport désignant les membres, 11-12. Adopté, 16. Motion constituant le comité, 16. 1er rapport: quorum, 24. Adopté, 25.
 Impressions, Comité des: Rapport du comité de Sélection, 11. Adopté, 16. Motion constituant le comité, 16. Message aux Communes: noms des membres du comité, 26. Message des Communes: noms des membres, 32. 1er rapport: documents à imprimer, remarques au sujet de la quantité des documents, 225. Considération remise, 257. Adopté, 276. 2e rapport: documents, 366. Adopté, 375.
 Impôt sur le revenu: Ordre. Etat: montant reçu de chaque province et la part des cultivateurs, 39.
 Impôt sur le revenu: Montants qu'a rapporté l'— (Voir Bills, No 98).
 Impôt de guerre sur le revenu, 1917: (Voir Bills, No 98).
 Indes Occidentales, Traité entre le Canada et certaines colonies des: (Voir Bills, No 99).
 Insectes destructeurs et la peste: Règles, 31.
 Inspection et de la vente (Foin, paille): (Voir Bills, No 100).
 Interpellations:
 Si le gouvernement a l'intention de présenter une loi relative à l'importation de liqueurs alcooliques dans la Colombie-Britannique, 115.
 Problème ferroviaire au Canada, le Grand-Tronc, 123, 135.
 Amélioration de nos relations commerciales, 187.
 Réponses incomplètes faites par le gouvernement, 273.
 Malaise causé par les taux prohibitifs pour l'exportation des pommes de terre, du bois dans l'Ile du Prince-Edouard, 290.
 Lettre de lord Shaughnessy au sujet des chemins de fer nationaux, 273. Débat remis, 273, 302, 311, 322, 334, 336, 343, 350, 355, 378, 389, 393, 404, 409. Débat, 412.
 Irwin, Loi pour faire droit à Robert— Requête: divorce, 67.
 Intérieur: Rapport du ministère de l'—, 43.

J

- Jackson, Divorce— (Voir Bills, No 101).
 Jour d'armistice: (Voir Bills, No 9).
 Juges, Loi modifiant la Loi des: (Voir Bills, No 102).

K

- Keenan, Divorce— (Voir Bills, No 103).
 Kelly, Divorce J. E.— (Voir Bills, No 104).
 Kelly, Divorce Oliver— Requête: divorce, 185.
 Kettle Valley Railway Company: (Voir Bills, No 105).
 King, Divorce Sarah A.— (Voir Bills, No 106).
 Kropp, Divorce— (Voir Bills, No 107).

L

- Laitiers, Réglementer le classement des produits: (Voir Bills, No 108).
 LaRue, Divorce— (Voir Bills, No 109).
 Leonard, Divorce— (Voir Bills, No 110).
 Ligue des nations: Copie de la nomination des délégués du Canada. Adresse, 32.
 Réponse, 78.
 Liqueurs alcooliques: Loi relative à l'importation des— dans la Colombie-Britannique. Interpellation, 115.
 Liquidations, Loi des: (Voir Bills, No 111).
 London and Lake Erie Railway and Transportation Company: (Voir Bills, No 112).

M

- Maclaren, Compagnie James: (Voir Bills, No 113).
 Malls, Subsidés pour le transport des: Rapport, 426.
 Manitoba and North Western Railway Company: (Voir Bills, No 314).
 Marine: Rapport, 26.
 Marine et Pêcheries: Rapport, 161.
 Maritime Coal, Railway and Power: (Voir Bills, No 115).
 Marshall, Divorce— (Voir Bills, No 116).
 Maynard, Divorce— (Voir Bills, No 117).
 Mayo Valley Railway, Limited: (Voir Bills, No 118).
 McAree, Divorce— (Voir Bills, No 119).
 McCormack, Divorce— (Voir Bills, No 120).
 McDonald, L'honorable John Anthony: Nommé sénateur, 19. Présente son bref, 20. Serment et déclaration de qualification, 21.
 McDonald, Divorce— (Voir Bills, No 121).
 McKee, Divorce— (Voir Bills, No 122).
 McKillop, Divorce— (Voir Bills, No 123).
 McPherson, Divorce— (Voir Bills, No 124).

McRea, Loi pour faire droit à Eva— Requête: divorce, 84.

Médicaments brevetés: Règlements établis en conformité de la Loi des—, 137.

Messages du Sénat à la Chambre des Communes:

Noms des membres du Comité de la bibliothèque, 26.

Noms des membres du Comité des impressions, 26.

Noms des membres du Comité du restaurant, 26.

Preuve dans les cas de divorce communiquée aux Communes, 84, 85, 103, 123, 131, 171-3, 188, 197-8, 213-4, 221, 234-5, 245-6, 256, 274-6, 282-3, 307-311, 397, 398.

Mode d'impression des bills du Sénat, 346.

Correction à faire dans des amendements à la Loi des faillites, 386.

Conférence libre: bill des juges, 390.

Adresse au Gouverneur général à l'occasion de son départ. Concours du Sénat, 420.

Message des Communes au Sénat:

Noms des membres du comité des Impressions, 32.

Noms des membres du comité de la Bibliothèque, 32.

Noms des membres du comité du Restaurant, 47.

Preuves dans les cas de divorce retournées au Sénat, 86, 136-7, 207-8, 299-300, 341, 382, 410, 425-6.

Amendement rejeté; bill des juges, 265.

L'honorable M. Crerar autorisé à rendre témoignage devant un comité du Sénat, 282.

Conférence libre pour étudier la Loi modifiant la Loi des juges, 388, 394, 412.

Permission de corriger un amendement dans un bill, 410.

Adresse au gouverneur à l'occasion de son départ, 418.

Metropolitan Trust Company of Canada: (Voir Bills, No 125).

Milice, Ministère de la: Décrets, 46. Ordres généraux, 46.

Mille-Isles, Compagnie de chemin de fer des: (Voir Bills, No 126).

Mines, Rapport de la division des: 45.

Monétaire, Cours: (Voir Bills, No 127).

Montgomery, Divorce— (Voir Bills, No 128).

Montréal à Ottawa et la baie Georgienne, Compagnie du canal de: Correspondance du gouvernement avec la— et le New Dominion Syndicate, 196.

Montréal: (Voir Bills, Nos 129, 130, 131).

Morel, Divorce— (Voir Bills, No 132).

Morrison, Divorce— (Voir Bills, No 133).

Morning, Loi pour faire droit à Stanley D.— Pétition: divorce, 151.

Motions:

Pour constituer les comités, 16.

Comptes publics renvoyés au comité des Finances, 110.

Ajournements. (Voir Ajournements).

Droits versés pour un bill de divorce remboursés, 130.

Membres ajoutés à deux comités, 133.

Pièces justificatives (divorce) remises, 146.

Droits payés remboursés, 130, 146, 181.

Motions—Suite.

- Lecture d'hier en six mois d'un bill, 208, 209, 422.
 Le parti coupable dans un cas de divorce n'aura pas le droit de se remarier, 273.
 Tribunal d'appel en matières criminelles 297.
 Deux séances le même jour, 331.
 Permission donnée aux comités de siéger pendant les séances, 331.

N

- Naval:** Décrets relatifs au service—, 69.
Navale, Question: Adresse: documents, etc., relatifs à la Conférence impériale de 1911, mouvement des navires, etc., 27. Réponse, 78.
Neville, Divorce—. (*Voir Bills, No 134*).
Newson, Divorce—. (*Voir Bills, No 135*).
Niagara, Synode du diocèse de: Pétition relative au divorce présentée, 42, 294.
Nixon, Divorce—. (*Voir Bills, No 136*).
Nord-Ouest, Loi modifiant la Loi des Territoires du: (*Voir Bills, No 137*).
North American Trust Company of Canada: (*Voir Bills, No 138*).

O

- Oblats de Marie Immaculée des Territoires du Nord-Ouest:** (*Voir Bills, No 139*).
Oiseaux migrateurs, Conservation des: Décrets, 46. (*Voir Bills, No 140*).
Oléomargarine, Loi modifiant la Loi de l': (*Voir Bills, No 141*).
Opium et drogues narcotiques: (*Voir Bills, No 142*).
Orford, Divorce—. (*Voir Bills No 143*).
Ordres du Sénat:
 Montant reçu de chaque province et la part des cultivateurs (impôt sur le revenu), 39.
 Réponse: navigation entre Winnipeg et Edmonton, 64.
 Société Griffenhagen chargée de réorganiser les différents ministères 78. Réponse, 78.
 Montants qu'a rapporté l'impôt sur le revenu, 78.
 Quantité de charbon que les chemins de fer nationaux se sont appropriée, etc., 78.
 Correspondances relatives aux têtes de ligne et au Transcontinental à Québec, 90, 116, 125, 136.
 Correspondance avec la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne et le New Dominion Syndicate de Londres, 196.
 Salaires dus aux employés des chemins de fer nationaux, 206. Réponse, 206.
 Problème ferroviaire référé au comité des chemins de fer, 234.
 Le Sénat se réunira à l'heure avancée, 245.
 Montants payés aux chemins de fer, etc., 301. Réponse, 301.
Ordres permanents, Comité des: Rapport du comité de Sélection, 11. Adopté, 16.
 Motion constituant le comité, 16. 1er rapport: quorum, 25. Adopté, 25. 2e rapport: requêtes, 38. 3e rapport: délai pour présenter des requêtes, etc., prolongé, 69. Adopté, 69. 4e rapport: requêtes, 69-70. 5e rapport: requêtes,

Ordres permanents, Comité des—*Suite.*

101. 6e rapport: requêtes, 164. 7e rapport: délai pour présenter des requêtes, 195. Adopté, 195. 8e rapport: requêtes, 195. 9e rapport: requêtes, suspension de la règle 107, 254. Adopté, 254. 10e rapport: requêtes, 272. 11e rapport: Great West Bank, règle 107, 272. Adopté, 273. 12e rapport: délai pour présenter requêtes, bills et rapports, 312. Adopté, 312. 13e rapport: requêtes, 316.

Osborne, Divorce—. (Voir Bills, No 144).

Oshawa, Divorce—. (Voir Bills, No 145).

Ottawa, Commission d'amélioration: (Voir Bills, No 146).

Ottawa, du Nord et de l'Ouest, Chemin de fer d': (Voir Bills, No 147).

Ouverture du Parlement: 2, 3.

Oxley, Divorce—. (Voir Bills, No 148).

P

Pacifique, Chemin de fer Canadien du: (Voir Bills, No 149).

Parker, Divorce—. (Voir Bills, No 150).

Parlement:

Ouverture du—, 2, 3.

Clôture du—, 428 à 433.

Paul, Divorce—. (Voir Bills, No 151).

Pénitenciers: Rapport, 160.

Pensions, Loi modifiant la Loi des: (Voir Bills, No 152).

Perry, Divorce—. (Voir Bills, No 153).

Poinçonnage de l'or et de l'argent, Comité chargé d'étudier le bill du: Nommé, 257. Rapport: les autres veulent retirer leur bill, 288.

Poinçonnage de l'or et de l'argent: (Voir Bills, No 154).

Possession des armes: (Voir ces mots).

Postes, Loi amendant la Loi des: (Voir Bills, No 156).

Potvin, Lettre de Ad.: Contrat pour la traduction du hansard, 46-7. Rapport, 161.

Préambule non prouvé: 94, 307.

Président du Sénat: Annonce au Sénat que le Gouverneur viendra ouvrir la session, 2. Fait rapport du discours du trône, 4. Présente le rapport des bibliothécaires, 4. Communication: traduction des débats, 46. Le greffier a déposé ses comptes, 55. Annonce la venue du député gouverneur, 57-8, 161, 237. Communication: classification du personnel du Sénat, 79. Chargé de transmettre à la famille de l'honorable S. Fisher, les sympathies du Sénat, 153-167.

Prorogation du Parlement: 433.

Preuve, Loi modifiant la Loi de la: (Voir Bills, No 157).

Prisons publiques ou de réforme: Loi modifiant la Loi des: (Voir Bills, No 158).

- Privilèges, Comité des: Nommé, 4.
- Protocole reconnaissant le Statut de la Cour de Justice internationale: (*Voir* Bills, No 159).
- Proulx, Loi pour faire droit à Oscar— Requête: divorce, 10. Rapport 130: demande de retirer la requête, 329. Adopté, 330.
- Publication, Comité de: Rapport, 77.
- Publications historiques: Rapport, 77.
- Puissance, Compagnie d'Exprès de la: (*Voir* Bills, No 160).

Q

- Québec: Ordre: documents relatifs aux têtes de ligne et le Transcontinental à— Débat, 90, 116, 125, 136.
- Québec, Compagnie des Steamers de: (*Voir* Bills, No 161).
- Québec Central, Compagnie de chemin de fer: (*Voir* Bills, No 162).
- Quebec, Montreal and Southern Railway Company: (*Voir* Bills, No 163).

R

- Rabb, Divorce— (*Voir* Bills, No 164).
- Rapports, décrets et autres papiers déposés sur la table:
- Rapport du maître général des Postes 5.
 - Règlements pour le corps canadien d'aviation 26.
 - Rapport du ministre de l'Agriculture, 26, 160.
 - Rapport: marine 26.
 - Rapport: instruction agricole, 31.
 - Affaires des sauvages, 31.
 - Douanes, 31.
 - Ministère des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, 31.
 - Etat financier du conseil des recherches scientifiques et industrielles, 31.
 - Règlements: insectes destructeurs et de la peste, 31.
 - Règles: loi des faillites, 39.
 - Règles: cours de l'Echiquier, 39.
 - Obligations et garanties enregistrées au ministère du Secrétaire d'Etat, 45.
 - Rapport du ministre de l'Intérieur, 45.
 - Rapport de la division des Mines, 45.
 - Naturalisation, loi des sauvages, 46.
 - Décrets: Loi des terres fédérales, 46.
 - Décrets: Loi des réserves forestières et des parcs, 46.
 - Décrets: conservation des oiseaux migrateurs, 46.
 - Rapport du ministère de la Milice, 46.
 - Ordres généraux de la milice: nomination etc., 46.
 - Décret tel que modifié (traité avec l'Allemagne), 46.
 - Règlements additionnels: rétablissement des soldats, 60-77.
 - Rapport du Secrétaire d'Etat: affaires extérieures 60. Rapport, 77.
 - Réponse à une adresse de 1920: dépenses relativement aux traités avec l'Allemagne, etc., 64.

Rapports, décrets et autres papiers déposés sur la table—Suite.

Réponse à un ordre de 1920: rapports *re* navigation entre le lac Winnipeg et Edmonton, 64.

Décrets: service naval, 69.

Rapport: ministère du Travail, 77.

Rapport: comité de publication, 77.

Rapport: publications historiques, 77.

Etat des rémissions de droits de douane, etc., 78.

Copie de la nomination des délégués à la Ligue des nations, 78.

Contrôle du Bureau du Haut-Commissaire à Londres, 84.

Agriculture: Rapport du vétérinaire du ministère de l', 120.

Extension du délai fixé pour arbitrage entre le Grand-Tronc et le gouvernement, 137, 353.

Règlements en conformité de la Loi des médicaments brevetés, 137.

Comptes publics 137.

Rapport de l'auditeur général 137.

Rapport du Bureau d'aviation, 160.

Rapport du surintendant des pénitenciers, 160.

Rapport: assurances, 160.

Rapport treizième des élections fédérales, 160.

Rapport: travaux publics, 160.

Rapport: immigration et colonisation, 160.

Rapport: chemins de fer et canaux, 161.

Rapport: marine et pêcheries, 161.

Rapport: gendarmerie royale du Canada, 161.

Décret: nomination de commissaires *re* grains canadiens, 170.

Rapport de la commission des chemins de fer, 211.

Retraite de M. James Watson, 234.

Ministère des Mines, 234.

Règles et ordres de la cour de l'Echiquier, 265.

Rapport: possibilité d'élever les rennes et les bœufs musqués, 265.

Décret: la loi des engrais transférée à l'agriculture, 406.

Rapport de la commission de la frontière internationale, 411.

Rapport: subsides pour le transport des malles et subventions aux steamers, 426.

Décret: volontaires de la marine royale engagés dans la marine royale canadienne, 428.

Recherches, Modification de la Loi du Conseil des—; instituts: (*Voir* Bills, No 165).

Ressortissants du Canada, renonciation à la nationalité canadienne: (*Voir* Bills, No 167).

Régie interne et des dépenses imprévues, Comité de: Rapport nommant les membres, 11-12. Adopté, 16. Ordre pour constituer le comité, 16. 1er rapport: quorum, 22. Adopté, 22. Classification du personnel du Sénat, 79. 2e rapport: traduction des débats, 161. Adopté, 175. Rapport 3, classification, 286. Adopté, 303. 4e rapport: salaire de l'éditeur des débats, 287. Adopté, 304. 5e rapport: papeterie, 287. Adopté, 304. 6e rapport: titres et salaires de la classification, 358. Adopté, 388. 7e rapport: allocations au huissier de la Verge noire et au concierge au lieu de logements, 361. Adopté, 388. 8e rapport: comptes du greffier, 362. Adopté, 388. 9e rapport: distribution des livres, en dépôt par le comité éditorial et le greffier, 363. Adopté, 388. 10e rapport: nouvelles classes dans le personnel, 363. Adopté, 388.

Règles suspendues:

23e—146, 152, 178, 366.

23f—153, 164, 272.

24a—27, 31, 38, 43, 45, 69, 72, 101, 109, 121, 164, 195, 254, 258, 273, 290, 315.

b—27, 72, 164, 258.

d—31.

e—258, 260.

h—38, 43, 45, 69, 101, 109, 121, 195, 254, 273, 290, 375.

63—27, 72, 164, 258.

77—4.

107—254, 272.

119—282, 290.

Règles suspendues jusqu'à la fin de la session, 307.

Rennes et bœufs musqués: Possibilité d'élever des— dans la région polaire, 265.**Ressortissants du Canada:** (*Voir Bills, No 166*).**Réponses incomplètes données par le gouvernement:** 273.**Restaurant, Comité du:** Rapport désignant les membres, 13. Adopté, 16. Motion constituant le comité, 16. Message aux Communes: noms des membres du comité, 26. Message des Communes: noms des membres, 47.**Retraite, Mise à la— de certains membres du service civil:** (*Voir Bills, No 167*).**Revenu de l'Intérieur, Loi modifiant la Loi du:** (*Voir Bills, No 168*).**Revenu de l'Intérieur:** Rapport du ministère du—, 31.**Revenus de guerre, Loi modifiant la Loi spéciale des:** (*Voir Bills, No 169*).**Rigby, Divorce—.** (*Voir Bills, No 170*).**Robertson, Divorce—.** (*Voir Bills, No 171*).**Rudd, Divorce—.** Requête, 84.**S****Saint John and Quebec, Chemin de fer:** (*Voir Bills, No 172*).**Salubrité publique, Comité de la— et de l'inspection des aliments:** Rapport désignant les membres, 11-12. Adopté, 16. Motion constituant le comité, 16. 1er rapport: quorum, 22. Adopté, 22.**Sanctions royales:** 61, 167, 246, 429.**Sanders, Divorce—.** Requête. 152.**Saskatchewan, Etude topographique de la rivière:** Réponse à un ordre de 1920, 64.**Sauvages:** Affaires des—, 31. Naturalisation, 46.**Schatsburg, Divorce—.** (*Voir Bills, No 173*).**Schistes bitumineux:** Comité spécial relatif aux—, au fer, au charbon, etc. Comité nommés, 115. 1er rapport: quorum, 146. Adopté, 146. 2e rapport: permission de continuer son enquête à la prochaine session, 406. Considération remise, 413. Adopté, 418.

- Scientifiques, Recherches— et industrielles:** Etat financier du conseil des—, 31.
(*Voir Bills*, No 165).
- Score, Divorce—.** (*Voir Bills*, No 174).
- Scott, Divorce—.** (*Voir Bills*, No 175).
- Séances:**
Le soir, 29, 41, 201, 239, 293, 339, 394, 422.
Deux séances le même jour. Motion, 331.
Séance le matin, 335, 345, 393, 391.
Séance à 10 heures de l'avant-midi, 335, 425.
- Secrétaire d'Etat:** Obligations et garanties enregistrées, 45. Affaires extérieures, 60. Rapport du—, 77.
- Sélection, Comité de:** Nommé, 4. Présente son rapport, 11. Adopté, 16. Motion constituant les comités, 16.
- Sénat, Ajournements du:** (*Voir Ajournements*).
Le Sénat se réunira à l'heure avancée, 245.
- Sénat, Changements à apporter à la Chambre du:** Comité nommé, 164. 1er rapport: quorum, 178. Règle 23e suspendue, 178. Adopté, 178. 2e rapport: permission de siéger entre les deux sessions, 366. Adopté, 366.
- Sénateurs nouveaux:** (*Voir McDonald, Stanfield*).
- Sentences excessives et inadéquates.** (Code criminel): (*Voir Bills*, No 176).
- Service civil, Comité de l'administration du:** Rapport désignant les membres, 11-12. Adopté, 16. Motion constituant le comité, 16. 1er rapport: quorum, 23. Adopté, 23.
- Service civil, 1918:** (*Voir Bills*, No 177).
- Shaughnessy, Lettre de lord— au sujet des chemins de fer nationaux:** Interpellation, 273. Débat remis, 302, 311, 322, 334, 336, 343, 350, 355, 378, 389, 393, 404, 409. Débat, 412.
- Sims, Divorce—.** (*Voir Bills*, No 178).
- Slave River, The— Railway Company:** Bill 28. Pétition présentée, 16. Lue: charte demandée, 30. Rapport, 102.
- Sloan, Divorce—.** (*Voir Bills*, No 180).
- Smith, Divorces—.** (*Voir Bills*, Nos 181 et 182).
- Soldats, Rétablissement des:** 60. Règlements, 77.
- Soldats, Loi modifiant la Loi de l'assurance des:** (*Voir Bills*, No 183).
- Sorton, Divorce—.** (*Voir Bills*, No 184).
- Standard Insurance Company:** Pétition présentée, 42. Lue: charte demandée, 58. Rapport, 70. (*Voir Bills*, No 63).
- Stanfield, L'honorable sénateur John:** Nommé sénateur, 33. Présente son bref, 34. Prête serment, 35. Déclaration de qualification, 35.
- Statistique, Loi modifiant la Loi de la:** (*Voir Bills*, No 185).

Staunton, Divorce: (*Voir* Bills, No 186).
 Steamers, Subventions aux: Rapport, 426.
 Stephens, Divorce—. (*Voir* Bills, No 187).
 Studholme, Divorce: (*Voir* Bills, No 188).
 Subsidés: (*Voir* Bills, Nos 189, 190).
 Sullivan, Divorce—. (*Voir* Bills, No 191).

T

Tarif des douanes, 1817, modifié: (*Voir* Bills, No 192).
 Taylor, Divorce—. (*Voir* Bills, No 192½).
 Téléphone Québec Union Electrique: (*Voir* Bills, No 193).
 Tempérance: (*Voir* Bills, No 194).
 Terres fédérales: Décrets, 46.
 Terres fédérales: (*Voir* Bills, No 195).
 Tolhurst, Divorce—. (*Voir* Bills, No 196).
 Transit, The Canadian— Company: (*Voir* Bills, No 197).
 Travail, Rapport du ministère du: 77.
 Travaux publics: Rapport, 160.
 Turner, Divorce—. (*Voir* Bills, No 198).
 Turpin, Loi pour faire droit à Edward S. J.: Requête: divorce, 152.

V

Vancouver, Fraser Valley and Southern Railway Company: Requête présentée, 38.
 Lue: acquisition de voies ferrées, 50. Rapport, 70.
 Vanzant, Divorce—. (*Voir* Bills, No 199).
 Vernon, Divorce—. (*Voir* Bills, No 200).
 Vétérinaire du ministère de l'Agriculture: Rapport, 120.

W

Walker, Loi pour faire droit à—. (*Voir* Bills, No 201).
 Walton, Divorce—. (*Voir* Bills, No 202).
 Wells, Divorce—. (*Voir* Bills, No 203).
 Westbeare, Divorce—. (*Voir* Bills, No 204).
 Western Dominion Railway Company: (*Voir* Bills, No 206).
 Whitley, Divorce—. (*Voir* Bills, No 206).
 Wigle, Divorce—. (*Voir* Bills, No 207).
 Wilson, Divorce—. (*Voir* Bills, No 208).
 Wismer, Divorce—. (*Voir* Bills, No 209).
 Wood, Loi pour faire droit à James—. Requête: divorce, 37. Rapport, 129. Demande de retirer le bill, 328. Adopté, 328.

Scientific Divorce: (Voir Bill, No 127) 127
 Steamers Subventions aux: Rapport, 130
 Stephens Divorce: (Voir Bill, No 127) 127
 Strohme Divorce: (Voir Bill, No 128) 128
 Sullivan Divorce: (Voir Bill, No 131) 131

Tarif des douanes, 1817, modifié: (Voir Bill, No 129) 129
 Taylor Divorce: (Voir Bill, No 129) 129
 Téléphonie Grosse Ligne Électorale: (Voir Bill, No 130) 130

Tempérance: (Voir Bill, No 131) 131
 Terres fédérales: (Voir Bill, No 132) 132
 Tolhurst Divorce: (Voir Bill, No 133) 133

Transit, The Canadian Company: (Voir Bill, No 134) 134
 Travail, Rapport du ministre du: 135
 Travaux publics: Rapport, 136
 Travaux Divorce: (Voir Bill, No 137) 137

Triples, Polynésienne: (Voir Bill, No 138) 138

Vancouver, Fraser Valley and Southern Railway Company: (Voir Bill, No 139) 139
 Yarnant Divorce: (Voir Bill, No 140) 140
 Vernon Divorce: (Voir Bill, No 141) 141

Vétérinaire du ministère de l'Agriculture: Rapport, 142
 Walker, Loi pour faire droit à: (Voir Bill, No 143) 143
 Walker Divorce: (Voir Bill, No 144) 144

Walter Divorce: (Voir Bill, No 145) 145
 Westmore Divorce: (Voir Bill, No 146) 146
 Western Dominion Railway Company: (Voir Bill, No 147) 147

Wiggle Divorce: (Voir Bill, No 148) 148
 Wilson Divorce: (Voir Bill, No 149) 149
 Wismer Divorce: (Voir Bill, No 150) 150
 Wood, Loi pour faire droit à James: (Voir Bill, No 151) 151

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

5me SESSION, 13e PARLEMENT, 11-12 GEORGE V

1921

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
BARNARD, G. H.	Victoria	Victoria, C.-B.
BEAUBIEN, C. P.	Montarville	Montréal, Qué.
BÉIQUE, F. L.	De Salaberry	Montréal, Qué.
BEITH, R.	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
BELCOURT, N. A., C.P.	Ottawa	Ottawa, Ont.
BÉNARD, A.	Saint-Boniface	Winnipeg, Man.
BENNETT, W. H.	Simcoe-est	Midland, Ont.
BLAIN, R.	Peel	Brampton, Ont.
BLONDIN, P. E., C.P.	Laurentides	Ottawa, Ont.
BOLDUC, J. (Président)	Lauzon	St-Victor de Tring, Qué
BOSTOCK, H.	Kamloops	Monte-Creek, C.-B.
BOURQUE, T. J.	Richibouctou	Richibouctou, N.-B.
BOYER, A.	Rigaud	Montréal, Qué.
BRADBURY, G. H.	Selkirk	Selkirk, Man.
CASGRAIN, J. P. B.	De Lanaudière	Montréal, Qué.
CHAPAIS, T.	Granville	Québec, Qué.
CLORAN, H. J.	Victoria	Montréal, Qué.
CURRY, N.	Amherst	Amherst, N.-E.
DANDURAND, R., C. P.	De Lorimier	Montréal, Qué.
DANIEL, J. W.	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
DAVID, L. O.	Mille Iles	Montréal, Qué.
DESSAULLES, G. C.	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué.
DE VEBER, L. G.	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
DOMVILLE, J. Lt.-col.	Rothesay	Rothesay, N.-B.
DONNELLY, J. J.	Bruce-sud	Pinkerton, Ont.
DOUGLAS, J. M.	Tantallon	Tantallon, Sask.
EDWARDS, W. C.	Rideau	Ottawa, Ont.
FARRELL, E. M.	Liverpool	Liverpool, N.-E.
FISHER, J. H.	Brant	Paris, Ont.
FORGET, A. E.	Banff	Banff, Alta.
FOSTER, G. G.	Alma	Montréal, Qué.
FOWLER, G. W.	King et Albert	Sussex, N.-B.

SÉNATEURS.	DIVISIONS	RÉSIDENCES.
	ÉLECTORALES.	
Les honorables		
GIRROIR, E. L.	Antigonish	Antigonish, N.-E.
GODBOUT, J.	La Salle	Beauceville, ouest, Qué.
GORDON, G.	Nipissingue	North-Bay, Ont.
HARMER, W. J.	Edmonton	Edmonton, Alta.
KING, G. G.	Queen's	Chipman, N.-B.
LAIRD, H. W.	Regina	Regina, Sask.
LAVERGNE, L.	Kennébec	Arthabaska, Qué.
LEGRIS, J. H.	Repentigny	Louiseville, Qué.
L'ESPÉRANCE, D. O.	Golfe	Québec.
LOUGHEED, SIR JAMES A., C.C.M.G., C.P.	Calgary	Calgary, Alta.
LYNCH-STAUNTON, G.	Hamilton	Hamilton, Ont.
MACDONELL, A. C.	Toronto-sud	Toronto, Ont.
MCCALL, A.	Simcoe	Simcoe, Ont.
MCDONALD, J. A.	Shédiac	Shédiac, N.-B.
McHUGH, G.	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
McLEAN, J.	Souris	Souris, I.P.-E.
McLENNAN, J. S.	Sydney	Sydney, N.-E.
McMEANS, L.	Winnipeg	Winnipeg, Man.
MICHENER, E.	Red-Deer	Red-Deer, Alta.
MILNE, J.	Hamilton	Hamilton, Ont.
MITCHELL, W.	Wellington	Drummondville, Qué.
MONTPLAISIR, H.	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
MULHOLLAND, R. A.	Port-Hope	Port-Hope, Ont.
MURPHY, P. C.	Tignish	Tignish, I.P.-E.
NICHOLLS, F.	Toronto	Toronto, Ont.
O'BRIEN, M. J.	Renfrew	Renfrew, Ont.
PLANTA, A. E.	Nanaïmo	Nanaïmo, C.-B.
POIRIER, P.	Acadie	Shédiac, N.-B.
POPE, R. H.	Bedford	Cookshire, Qué.
POWER, L. G., C.P.	Halifax	Halifax, N.-E.
PRINGLE, R. H. C.	Cobourg	Ottawa, Ont.
PROUDFOOT, W.	Huron	Goderich, Ont.
PROWSE, B. C.	Charlottetown	Charlottetown, I. P.-E.
RATZ, V.	Middlesex-nord	New-Hamburg, Ont.
ROBERTSON, G. D. C. P.	Welland	Welland, Ont.
ROCHE, W.	Halifax	Halifax, N.-E.
ROSS, J. H.	Regina	Moosejaw, Sask.
ROSS, W. B.	Middleton	Middleton, N.-E.
SCHAFFNER, F. L.	Boissevain	Boissevain, Man.
SHARPE, W. H.	Manitou	Manitou, Man.
SHATFORD, L. W.	Vancouver	Vancouver, C.-B.
SMITH, E. D.	Wentworth	Winona, Ont.
STANFIELD, J.	Truro	Truro, N.-E.
TANNER, C. E.	Pictou	Pictou, N.-E.
TAYLOR, J. D.	New-Westminster	New-Westminster, C.-B.
TESSIER, JULES	De la Durantaye	Québec, Qué.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
THIBAudeau, A. A.....	De la Vallière.....	Montréal, Qué.
THOMPSON, F. P.....	Fredericton.....	Fredericton, N.-B.
THORNE, W. H.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean, N.-B.
TODD, I. R.....	Milltown.....	Milltown, N.-B.
TURRIFF, J. G.....	Assiniboïa.....	Regina, Sask.
WATSON, R.....	Portage-la-Prairie ...	Portage-la-Prairie, Man.
WEBSTER, J.....	Brockville.....	Brockville, Ont.
WEBSTER, L. C.....	Stadacona.....	Montréal, Qué.
WHITE, R. S.....	Inkerman.....	Montréal, Qué.
WHITE, G. V.....	Pembroke.....	Pembroke, Ont.
WILLOUGHBY, W. B.....	Moosejaw.....	Moosejaw, Sask.
WILSON, J. M.....	Sorel.....	Montréal, Qué.
YEO, J.....	Prince-est.....	Port-Hill, I.P.-E.